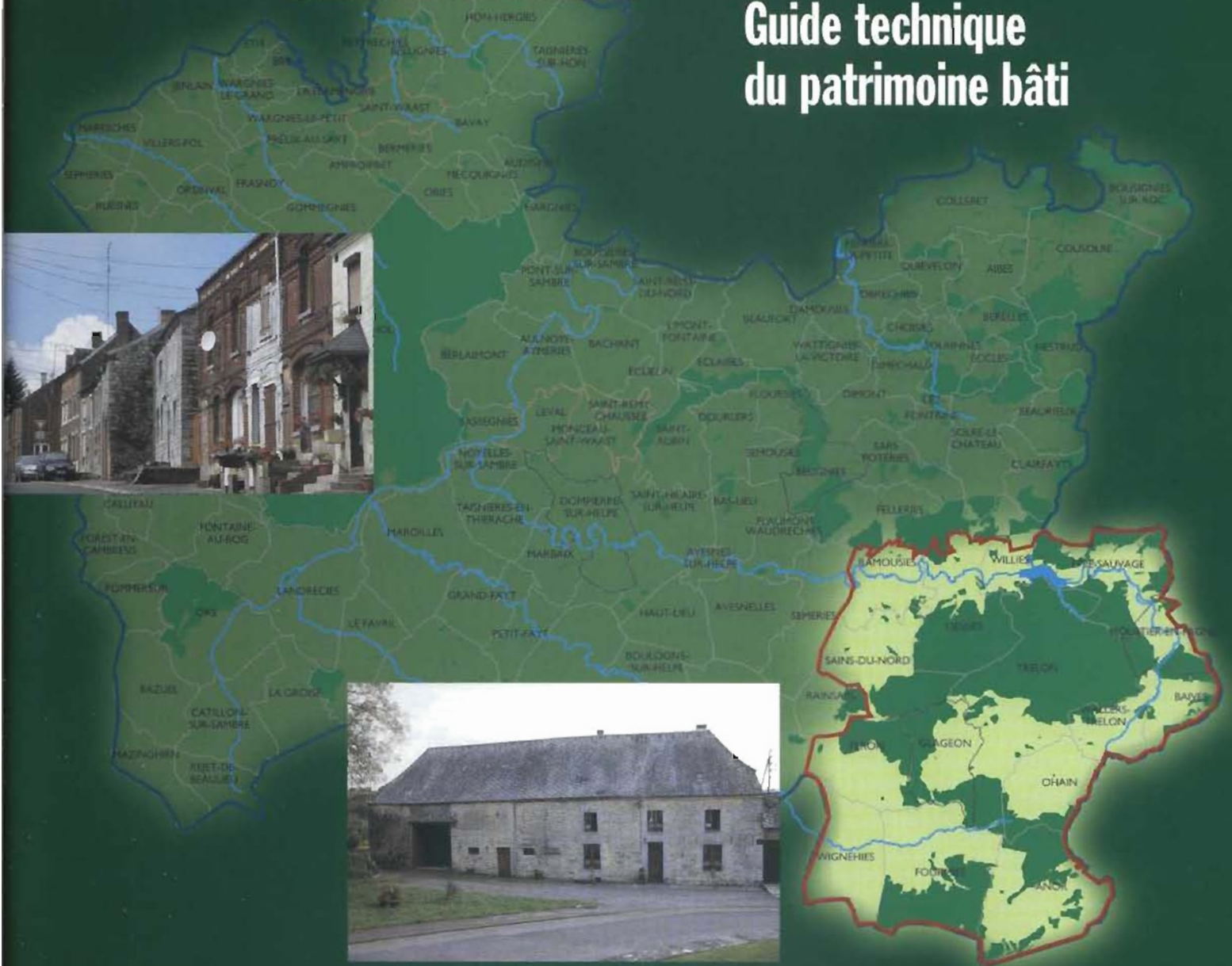




La Fagne de Trélon

Guide technique du patrimoine bâti



Territoire & paysage



Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est un des volets du programme d'amélioration des connaissances, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Un diagnostic raisonné du patrimoine bâti

1 - la méthode

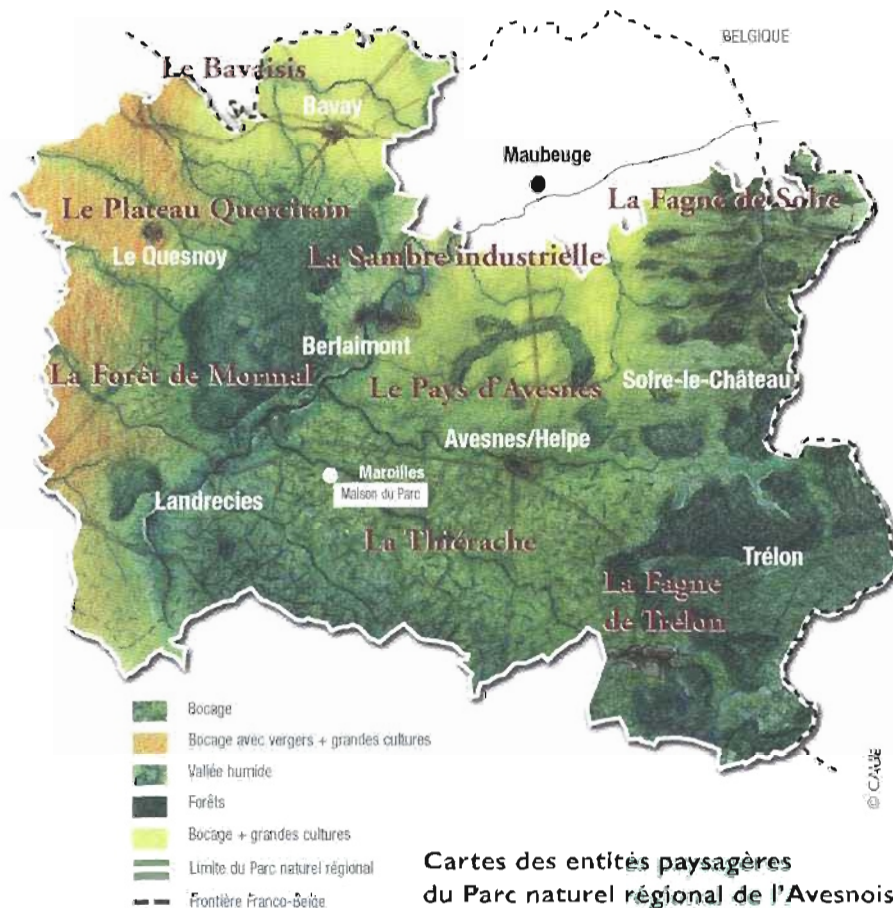
Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. Dans le département du Nord, et dans l'Avesnois en particulier, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du Conseil Général du Nord. C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Parc de l'Avesnois.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur ;
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat

Le diagnostic raisonné du patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante, adaptée aux objectifs du Parc. Celui-ci s'est associé avec des partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine : le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE) et le Service Patrimoine du Conseil Général du Nord.



4 - La mise en œuvre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mis en œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère. L'ensemble du territoire du Parc devrait être couvert en 4/5 ans :

Chaque étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes ;
- de recherches documentaires aux Archives Départementales, aux services du Cadastre, à l'Écomusée de Fourmies-Trélon ;
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données ;
- d'une information auprès des élus et des personnes ressources ;

- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, particuliers...).

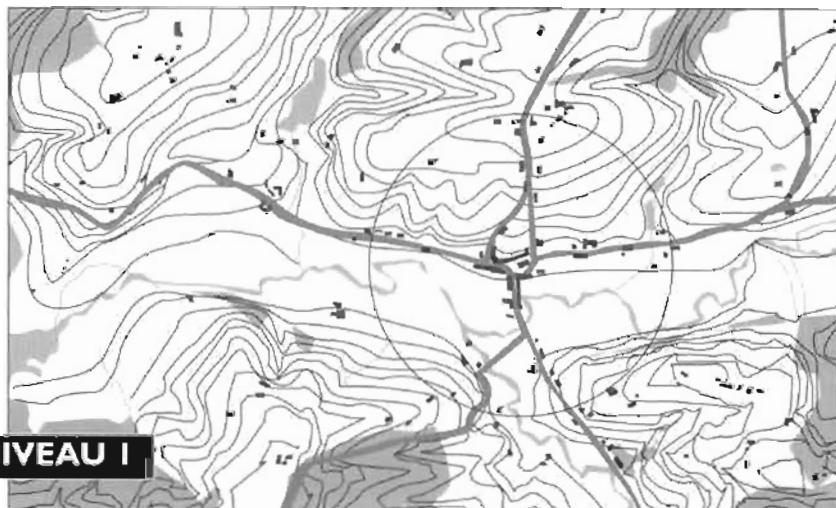
5 - les niveaux d'analyse du patrimoine bâti

L'échelle de référence choisie est celle de l'entité paysagère également utilisée pour l'étude des paysages. Le Parc compte huit entités paysagères : le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau Quercitain, la Forêt de Mormal, le pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Soire et la Fagne de Trélon.

L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

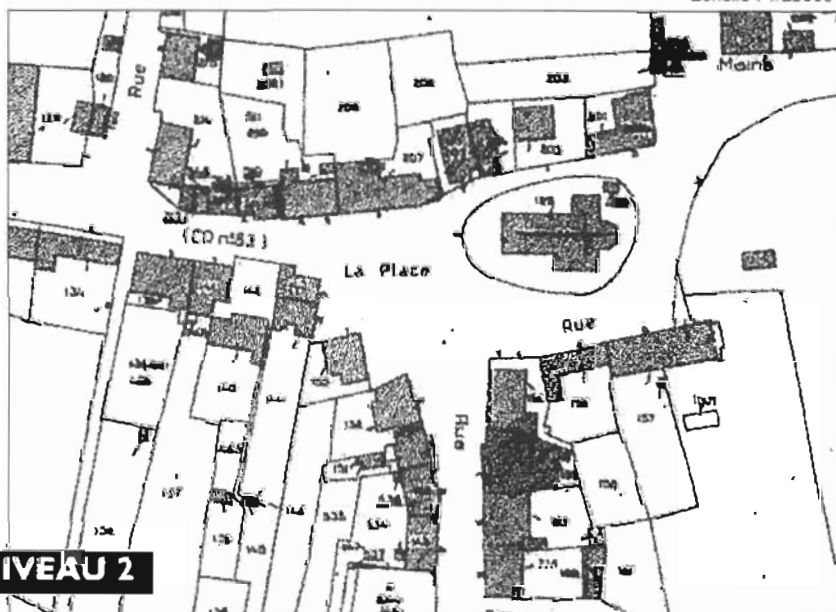
Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).



Echelle : 1/25000'

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâties. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



Echelle : 1/1000'

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi-systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



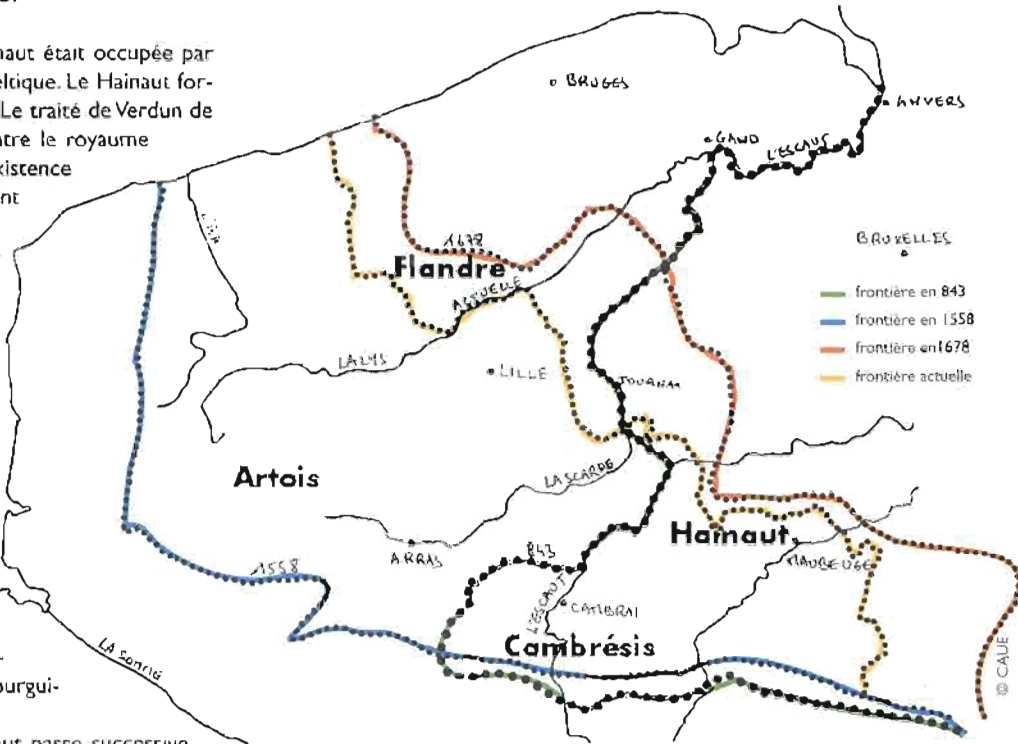
Photo : Samuel Dhorez

L'Avesnois est une région frontalière, de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influence culturelle. Cette réalité historique se lit encore dans le paysage et certains éléments du patrimoine bâti en témoignent. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celtique. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie. Cependant, l'existence politique du Hainaut remonte plus exactement à la naissance d'une dynastie des comtes de Hainaut, vers 870. A cette époque, le Hainaut faisait partie de la Lotharingie et Régnier au Long-Col, qui reçut en 911 le titre héréditaire de comte de Hainaut, était son suzerain. Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. En 1246, l'arbitrage du roi de France, Saint Louis, dans la querelle des Avesnes et des Dampierre, scella la séparation des deux comtés, qui interviendra définitivement en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une réalité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

A la mort de Marie de Bourgogne, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien : 1482 ; Charles-Quint : 1515) et d'Espagne (Philippe II : 1555). Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. L'actuelle frontière franco-belge prend forme.

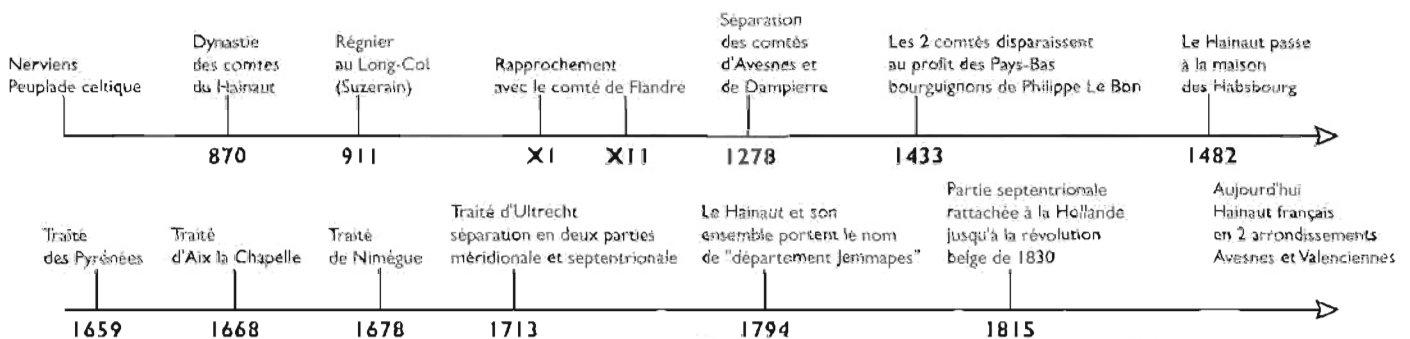
Panorama historique du Hainaut



En 1794, la Révolution française exporta ses idéaux et le Hainaut dans son ensemble retomba sous la domination française. Il portait alors le nom de «Département de Jemmapes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce, jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du Royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Historique général du Hainaut extrait de : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.



Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Ce document présente trois thèmes majeurs, l'industrie, la géologie et l'évolution urbaine. Ces thèmes, illustrés par des textes, des photos ou des cartes, constituent autant de clés de lecture de ce territoire, dont ils traduisent et mettent en évidence les spécificités.

L'industrie en Fagne de Trélon

Parmi les huit entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Fagne de Trélon se distingue par une **composante industrielle à la fois forte et diversifiée**. La **richesse du sous-sol** (calcaire, schiste, minéral de fer, grès) apparaît comme le moteur du développement d'une industrie spécifique (forges et exploitation de la pierre), la relative pauvreté des terres¹ ne permettant pas une activité agricole intensive. Cette vocation est très ancienne puisque dès le XVI^e siècle de petites forges sont florissantes, jusqu'à faire parler alors «d'un bassin industriel de l'Helpe»². L'exploitation des carrières de pierre relève également d'une tradition ; elle s'est industrialisée progressivement au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Les industries verrières et textiles se développent au XIX^e siècle, en particulier au centre et au sud du territoire de la Fagne, Fourmies devenant en 1914 le premier centre mondial pour la filature de la laine peignée. Elles ont modelé la physionomie des villes du territoire en suscitant le **développement urbain** de Sains-du-Nord, Wignehies, Anor, Glageon, Ohain, Fourmies et Trélon, soit la moitié des communes de l'entité.

Au XIX^e siècle, le développement du chemin de fer a favorisé l'industrie locale avec, en 1864, la décision de relier Valenciennes à Anor, puis en 1870 Anor à Hirson et, en 1885, la construction de la ligne Fourmies-Maubeuge. Par ailleurs, des activités agricoles traditionnelles comme les laïteries constituent encore aujourd'hui une des ressources économiques.



L'ancienne verrerie Parent à Trélon.

Une industrie locale : l'exploitation du bois

L'exploitation du bois constitue le **socle** des autres activités car elle est utile à de nombreuses industries : le **charbon de bois** était employé dans l'industrie du verre ou à la réduction du minéral brut de fer³ : «Paris offre un débouché assuré pour les bois d'industrie, le Nord et le Pas-de-Calais pour les bois de mines et la batellerie, la Belgique pour les perches et les bois d'industrie, les compagnies de chemin de fer pour les traverses. [...] En dehors même de l'exploitation normale du matériel ligneux, elles [les forêts] ont suscité toute une série d'in-

La Fagne de Trélon à grands traits



Le château Voyaux, ancienne demeure de maître de forges à Eppe-Sauvage.

dustries locales : elles ont été génératrices de germes de vie originaux. Bien plus que les grandes scieries mécaniques, - ou les verreries [...] - les industries de la Galoche et surtout celle de la boissellerie méritent à cet égard d'être mentionnées.⁴»

Une proto-industrie : les forges

L'**énergie hydraulique** utilisée par les **moulins** autour des étangs (étangs Milourd, le Maka, le Pas-Bayard, le Blangy) près d'Anor permet sous l'Ancien Régime de créer de petites industries métallurgiques. Elles utilisent les gisements de minéral de fer situés à Féron, Glageon, Ohain... Sur le cours de l'Helpe-Majeure, d'autres forges sont installées, sur les communes actuelles de Willies, Eppe-Sauvage, Montbliart ou Rance en Belgique. De **véritables dynasties de maîtres de forge**, comme les Polschet, propriétaires de forges à Eppe-Sauvage et à Anor au XVII^e siècle, prospèrent. Le fer, de faible qualité, était utilisé pour la confection de plaques de cheminée, de clous et d'autres menues pièces. Cette activité jusqu'alors d'appoint se transforme au XVIII^e siècle en une véritable industrie sidérurgique. A Féron - dont l'étymologie témoigne de la présence de minéral - existaient vers 1710 des fourneaux pour la fonte du fer, propriété de l'abbaye de Liessies. Dans le hameau voisin de Couplevoie, près de Glageon, une minière ouverte en 1733 employait 437 ouvriers. Cette activité décline dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les verreries : la prédominance du flaconnage

Les **industries du verre**, comme en témoigne aujourd'hui deux musées du verre, l'un à Trélon même et l'autre au nord de la Fagne à Sars-Poterie, étaient **prépondérantes dans ce secteur**. Selon Jean Mossay, **l'industrie prit naissance à Fourmies d'abord avec les verreries**. Maximilien Sorre⁵ établit qu'à Fourmies la création de la verrerie de Montplaisir date de 1599. Les verreries, comme celles de Trélon, Anor, Fourmies et Glageon, continuent à être localisées en

1927 près des centres forestiers, bien qu'elles n'utilisent plus le charbon de bois. Elles produisaient des bouteilles de champagne et des flacons.

Les industries textiles : moteurs du développement industriel au XIX^e siècle

Au XVIII^e siècle apparaissent à Fourmies les fabriques de fil à dentelle en lin. En 1774, deux négociants en fil de Fourmies, Jean Staincq et Nicolas Legrand, établissent, comme il en existait en Hollande, une manufacture de fils retors et blanchis. A la même date, un négociant du Puy, Besquent, fonde une manufacture de fil à dentelle à Fourmies. A la suite de la Révolution et des invasions, l'industrie s'arrête pour reprendre à une moins grande échelle sous la Restauration.

Cependant, le fil à dentelle est relégué au second plan par les activités de la bonneterie de coton (apparues dans la région vers 1805), la filature de coton (en 1774 et 1810), la filature de laine (fondée par Théophile Legrand à Fourmies en 1825)⁶. A la suite de l'apparition en 1840 du **métier circulaire**, la bonneterie de coton est remplacée par celle de laine qui, du fait de la mode, connaît un grand développement après la première guerre mondiale. Jusqu'en 1841, le peignage de la laine est entièrement manuel. Les établissements de peignage mécanique se développent entre 1852 et 1886, avant d'être supplantés par ceux de Roubaix et Tourcoing. Dans les années 1840-1873, les tissages prennent un **essor considérable**. Se dessine alors la primauté de



Les bâtiments de l'ancienne filature à Trélon.

Fourmies : sa population passe de 2 000 à 15 000 habitants. La période suivant l'année 1873 est une période de récession durable.

Ainsi, selon Belin, le président de la Société Industrielle de Fourmies en 1888⁷, l'histoire lainière de la région comporte deux phases, l'une toute de prospérité, de 1840 à 1872, l'autre contraire de 1872 à 1886. Lors de la guerre de 14-18, pour ce qui est de l'industrie de la laine, les destructions des manufactures s'élèvent à 88%. Après l'occupation allemande, il faut attendre 1920 pour voir redémarrer les industries textiles.

La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon, Trélon, Ohain, Wignehies et Anor. De nombreuses maisons de maître témoignent encore aujourd'hui de ce passé industriel.

La richesse géologique de la Fagne : l'exploitation de la pierre

La richesse du sous-sol permet l'exploitation de nombreux gisements : carrière de calcaire (pierre bleue), schiste (à Fourmies), grès (à Anor) et minerais de fer. Les exploitations de pierre bleue se retrouvaient concentrées essentiellement dans les communes du centre de la Fagne : Féron, Glageon, Trélon, Wallers-Trélon, jusqu'à Fourmies. Wallers-Trélon était particulièrement recherché pour son «marbre» dit le «Rouge du Nord».

A partir du deuxième quart du XIX^e siècle, les pierres, sous forme de moellons ou de pierres de taille, sont transportées par voie d'eau, par le canal réalisé de la Sambre à l'Oise, la section entre Namur et Landrecies étant construite de 1825 à 1832.

D'après Avit Duronsoy⁸, la période entre 1882 et 1914 marque les années de prospérité de l'industrie du «marbre» à la suite de l'amélioration des voies de circulation, l'installation de machines nouvelles avec le



La carrière de Wallers-Trélon.

Photo : Samuel Dhote

début de l'électricité, une concentration de l'industrie marbrière avec la naissance des multinationales, ainsi que l'engouement pour la polychromie des parures de cheminée.

Après la première guerre mondiale, les dommages de guerre et le goût du public favorisent un nouvel essor de l'industrie marbrière. Mais de graves difficultés financières et une décadence de la production à partir de la **crise de 1929 et surtout de 1940** font de l'industrie de la pierre une industrie en déclin. Le béton et le granit supplantent l'utilisation traditionnelle de la pierre bleue. Le calcaire régional entre dans la composition des bétons bitumeux utilisés pour le réseau routier : le calcaire extrait à Wallers par le Comptoir des Calcaires et Matériaux (CCM) trouve aujourd'hui cet usage. Une autre carrière, en activité, se situe à Glageon

Les activités de production et de transformation du lait

Les terres marneuses se révélant impropres à la culture intensive, la **vocation herbagère** s'est affirmée lentement durant la première moitié du XIX^e siècle⁹. A partir de 1825, les herbages protégés du vent par des haies vives se multiplient : se constituent alors les **pay-sages bocagers** très présents aujourd'hui.

L'industrie laitière prédomine sur le commerce des bovins. Cet élevage a suscité la création de nombreuses laiteries industrielles surtout à partir de 1890. Des regroupements ont lieu, comme en témoigne l'établissement coopératif de Sains-du-Nord ou celui d'Ohain qui comprenait une succursale à Eppe-Sauvage. Se sont développés, parallèlement aux herbages, des vergers favorisant l'industrie des pommes et du cidre. En 1988, les 2/3 des exploitations de la Fagne de Trélon étaient réservées à l'élevage des vaches laitières¹⁰, le lait étant centralisé à l'usine de Dompierre-sur-Helpe.

De cet héritage, demeurent de nombreuses friches industrielles, souvent en voie de restructuration, un patrimoine composé d'usines, de maisons de maître et de logements ouvriers, qui constituent la physionomie particulière de bien des villages de la Fagne de Trélon et dont la mémoire est mise en scène à travers l'écomusée de Fourmies-Trélon.

1 «Les hommes n'eussent pas pu subsister ici sans le secours d'autres ressources. La nécessité les poussait à chercher dans l'industrie le moyen de vivre.» in Fondation de la Société Industrielle, La Région de Fourmies, Fourmies, Typographie et lithographie Bachy, 1927, p. 25.

2 MICHAUX, Edmond, Recueil de notes historiques concernant le village d'Eppe-Sauvage, s.l., 1957, p. 16.

3 Conseil de l'Europe, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 20.

4 Sources INSEE, Ministère de l'Agriculture, Office national des forêts cité in BRY René, CAUDRE-LIER Gérard, NICAISE Pierre, Trélon et son histoire, Felleries, N.A.J. Production, c. 1978, p. 11.

5 Fondation de la Société Industrielle, op. cit., p. 26.

6 Ibid., p. 8 et p. 56 à 58.

7 Ibid., p. 66.

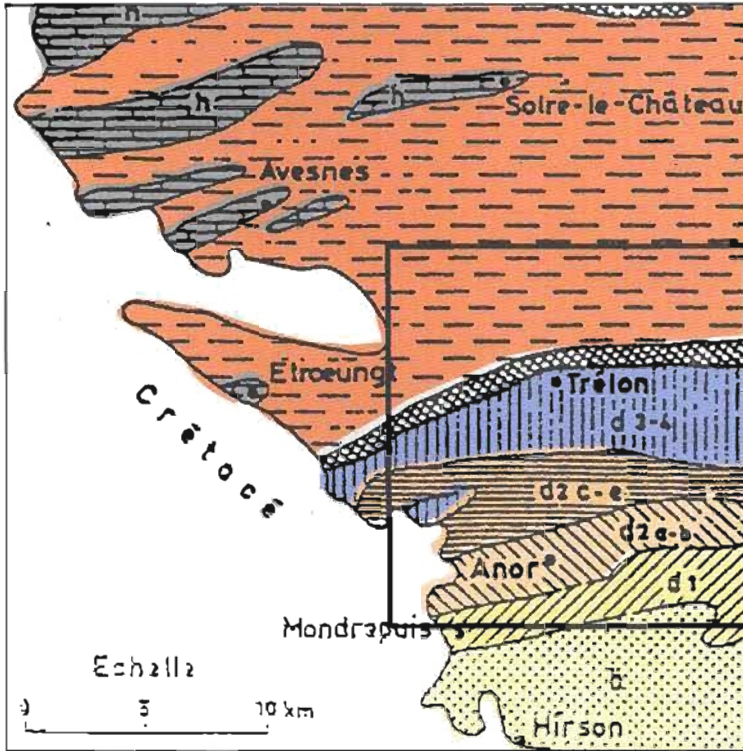
8 Avit Duronsoy, ancien Maire de Bellignies, auteur d'ouvrages sur l'activité marbrière dans le bavais.

9 Ibid., p. 21.

10 Atlas Nord-Pas-de-Calais, INSEE, 1995.

Le sous-sol : une ressource traditionnelle

L'approche de la constitution géologique de la Fagne de Trélon est importante à deux titres. Elle permet l'identification des matériaux de construction du bâti traditionnel, qui, par leur couleur et leur traitement, modèlent la physionomie de ce secteur. De plus, cette richesse est à l'origine d'activités économiques spécifiques, celles de l'extraction de la pierre et de son exploitation.



Carte géologique simplifiée.



Brique

Pierre bleue

Grès

Entité paysagère Fagne de Trélon

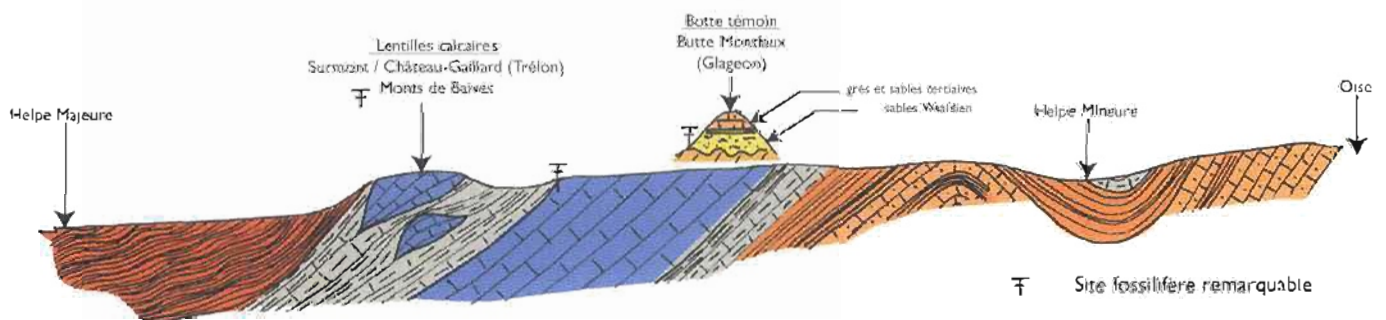
Les limons (pour la fabrication des briques) du Quaternaire recouvrent tous les autres terrains (Primaire, Secondaire ou Tertiaire). Rares à l'est d'une ligne Anor-Avesnes, ils peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur plus à l'ouest et au nord d'Avesnes.

- schistes peu ardoisiers (b)
- arkose (d 1)
- grès (très clair) (d 2a-b)
- schistes et grès foncés (d 2c-e)
- minerai de fer, schistes et calcaires (pierre bleue ou marbre noir) (d 3-4)
- schistes et calcaires (marbres gris et rouge de Flandres) (d 5)
- schistes (d 6)
- schistes et calcaire crinoïdique dit Petit granite (h)

Les roches extraites du sol et présentées ici, sont utilisées comme matériaux de construction des bâtiments. Ainsi, on trouve de nombreuses constructions en pierre bleue à Glageon, Trélon, Wallers-Trélon, Baives, en grès à Anor et en brique dans la plupart des communes.

Carte et coupe géologiques schématisques de l'entité paysagère de Trélon

Paysage	Dépression et forêt de la Fagne	Bocage	Cultures et plateau	Bocage			
Géologie	Schistes du Famennien	Schistes et calcaires récifaux du Frasnien moyen et supérieur	Calcaires massifs du Givéien et du Frasnien inférieur Recouvrements du Wealdien du tertiaire et du quaternaire	Schistes et calcaires du Couvinien	Grès de l'Emisien	Schistes et calcaires du Couvinien	Schistes et grès de l'Emisien et du Siegenien
Industrie extractive ancienne	Alluvions récents (poterie, briqueterie)	Calcaires marbriers (marbres gris et rouge des Flandres)	Calcaires marbriers noirs (Pierre bleue) Sables, mine de fer jaune, marbres, grès tertiaire, limons (poterie - briqueterie)	Mine de fer rouge	Grès, arkose		
Communes	Liessies - Éppe-Sauvage - Moustier	Baives	Wallers-Trélon - Trélon - Glageon - Férzin	Ohain	Fourmies		Anor



Légende réalisée en collaboration avec Monsieur Joël Danloix, hydrologue. Source : Guides Géologiques Régionaux, Massin & Cie, 1973 ; Carte tirée du Guide Ardennes - Luxembourg, p. 84.

Pour toutes informations complémentaires sur la géologie, vous pouvez vous référer aux "cartes géologiques de la France" éditions BRGM, Service géologique national, cartes "Trélon XXVIII-7" et "Hirson XXVIII-8" éditées au 1/50000.

La carte d'État Major (1818 à 1881), un outil précieux d'analyse de l'évolution de la forme urbaine.

La carte d'État Major, établie sur la Fagne de Trélon en 1832, permet de comparer les zones d'implantation du bâti telles qu'elles existaient lors de son établissement avec celles que l'on peut lire sur les cartes actuelles établies par l'IGN. Elle met notamment en évidence le spectaculaire développement de Fourmies ou de Wignehies. Elle éclaire également sur l'étendue des forêts et sur les axes anciens de circulation, comme celui reliant Eppe-Sauvage à Montbliart en Belgique, aujourd'hui moins pratiqué.



Carte de France à 1 : 80 000 dite «Carte d'Etat Major».

Envisagée sous l'Empire, conçue et entreprise sous la Restauration, la Carte de France à 1 : 80 000 était destinée à remplacer la Carte de Cassini levée de 1750 à 1790 et devenue insuffisante. Sous l'autorité des Ingénieurs géographes, elle fut levée sur le terrain par les officiers du Corps d'Etat Major dont le nom restera à jamais attaché à la carte. Les travaux entrepris en 1818 se poursuivirent jusqu'en 1881. Gravée sur cuivre par les artistes les plus renommés de l'époque, son homogénéité est telle que les 267 feuilles qui la composent semblent dater de la même année.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Le bâti dans le paysage

Au sud-est du territoire du Parc, l'entité paysagère de la Fagne de Trélon se signale par la présence d'une forêt épaisse, qui marque partout l'horizon de sa longue lisière noire. Située sur les contreforts des Ardennes, elle est caractérisée par un relief accentué, marquée par deux vallées principales, celle des rivières de l'Helpe-majeure et celle de l'Helpe-mineure, qui traversent d'est en ouest ce territoire. La présence de l'eau se traduit aussi par des étangs et des retenues qui ont contribué au développement industriel et artisanal des villes de Fourmies, Wignehies, Trélon, Anor, Glageon et Ohain, et suscité l'attrait touristique de lieux comme le Val Joly. De larges axes routiers desservent l'ensemble de la Fagne.

*Ce document dresse une typologie de l'implantation du bâti dans le paysage. Il met en évidence deux types paysagers majeurs : **la vallée encadrée de forêts au nord et la clairière au sud.***



La vallée encadrée de forêts.



La clairière.

L'implantation du bâti dans le paysage

La typologie

Les principaux critères paysagers (topographie, hydrographie et occupation du sol) permettent de caractériser l'entité paysagère de la Fagne de Trélon. On distingue quatre types d'implantation et d'environnement des villes et villages, qui peuvent s'enrichir de nuances particulières.

Parmi ces quatre types sont définis **deux types majeurs**, les plus représentatifs de l'entité paysagère :

- . La vallée encadrée de forêt au nord
- . La clairière au sud

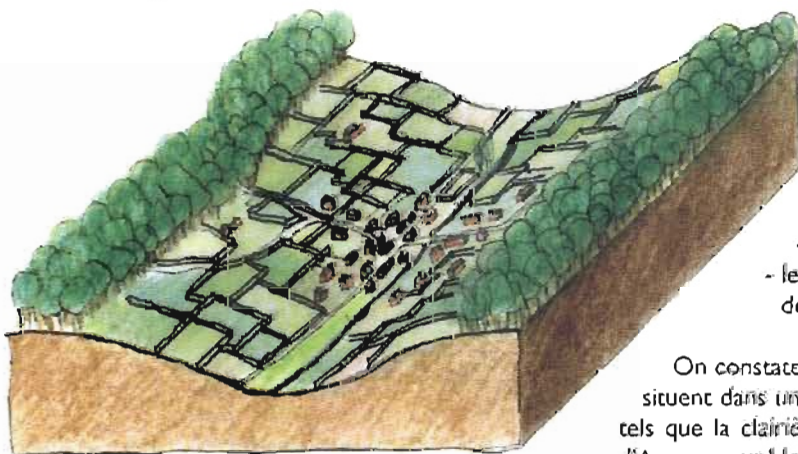
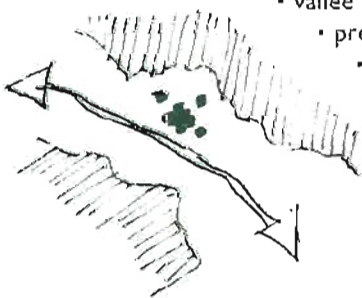
et deux types mineurs en situation particulière de transition avec les entités paysagères voisines :

- . La lisière (transition avec l'entité du Pays d'Avesnes)
- . La vallée encadrée de plateaux bocagers (transition avec l'entité de la Thiérache)

Types majeurs

Type I : la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure ou du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre).
- activité agricole dominante.



Baives
Epe-Sauvage
Liessies
Ramousies
Wallers-Trélon
Willies

Quatre villages sont particulièrement représentatifs de ce type : Epe-Sauvage, Liessies, Moustier-en-Fagne et Willies

Les trois autres, Ramousies, Baives et Wallers-Trélon, présentent des nuances :

- la culture est présente de manière plus importante,
- la forêt est moins prégnante,
- les horizons sont plus ouverts, les sommets des collines plus dégagés.

On constate que ces trois villages sont implantés à l'entrée de la vallée. Ils se situent dans un paysage de transition avec des secteurs plus ouverts et cultivés tels que la clairière de Trélon pour Baives et Wallers-Trélon ou encore le pays d'Avesnes-sur-Helpe pour Ramousies.



La vallée encadrée de forêts à Epe-Sauvage.

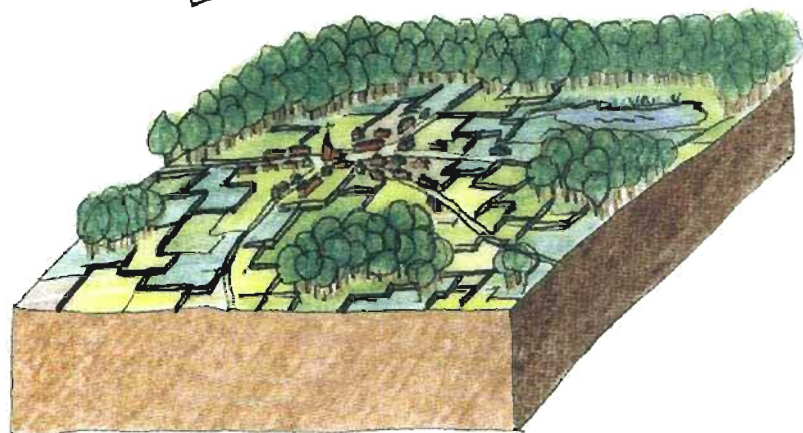


L'entrée de la vallée à Ramousies.

Type 2 : la clairière



- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



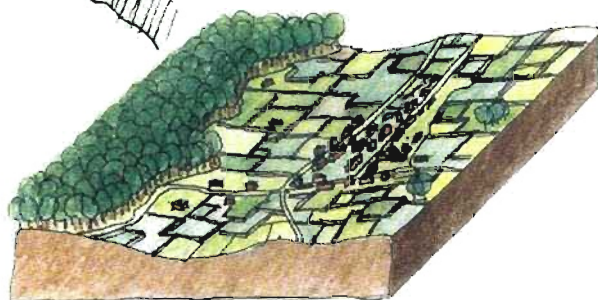
La clairière à Trélon

Types mineurs

Type 3 : la lisière



- Horizon boisé d'un seul côté,
- Ouverture à l'opposé sur plateau vallonné.
- Activité agricole et industrielle dominante.

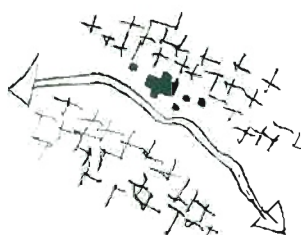


Sains-du-Nord

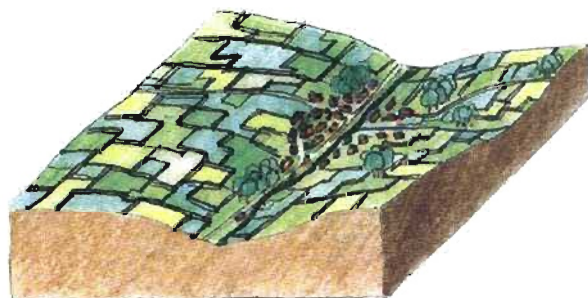


La lisière à Sains-du-Nord

Type 4 : la vallée encadrée de plateaux bocagers



- Aucun contact proche avec la forêt.
- Noyau bâti sur versant et en fond de vallée.
- Activité industrielle dominante.



Wignehies



La vallée bocagère de Wignehies

Enjeux paysagers

Comme nous venons de le voir, la Fagne de Trélon est caractérisée par deux paysages majeurs, la vallée encadrée de forêts et la clairière. Ces caractéristiques créent un environnement paysager riche qu'il faut respecter, quel que soit le projet envisagé : aménagement, extension, embellissement, pose de mobiliers urbains ...

Il est important de préserver les atouts suivants :

- Dans les paysages de la Fagne de Trélon, la forêt est omniprésente. De manière lointaine, elle l'est par ses **horizons boisés et denses** qu'il est important de garder lisibles. La gestion du bocage et le mode d'implantation du bâti conditionneront fortement cette lisibilité.
- De plus, la topographie s'appuie essentiellement sur des vallées au profil large et aux versants assez marqués. Cette situation offre l'intérêt de vues largement ouvertes d'un versant sur l'autre. Ces **panoramas**, permettant de comprendre l'orientation de la vallée et son organisation, gagneraient à être préservés et exploités.
- Au contact de la forêt, le bâti a modelé les lisières, créant ainsi des **écrins forestiers** à l'ambiance protégée et parfois intime, qu'il convient de préserver et de valoriser.
- Les pentes des versants des vallées sont de véritables « présentoirs » pour le bâti qui s'y est installé qu'il soit disséminé ou groupé. Dans tous ces cas, **la pente** est un atout majeur dont il faudra non seulement tenir compte mais aussi tirer parti habilement dans tout projet de construction ou d'aménagement.
- D'une manière plus générale, le relief permet de ménager **des vues proches ou lointaines** sur le paysage environnant qu'il est intéressant de prendre en compte dans un projet.
- Le caractère rural des villages au nord et celui plus urbain et industriel des bourgs et des villes au sud, crée pour la Fagne de Trélon **une image contrastée** qu'il est important de respecter et de valoriser. Bien que l'on distingue des organisations bâties assez variées sur l'ensemble du territoire (linéaire, agglomérée, dispersée, ...), toute construction nouvelle ou aménagement devra respecter et conforter l'échelle et les modes d'implantations déjà présents sur le site.

Pour toutes informations complémentaires sur les paysages en Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages de la Fagne de Trélon», édité par le Parc.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



Le bâti

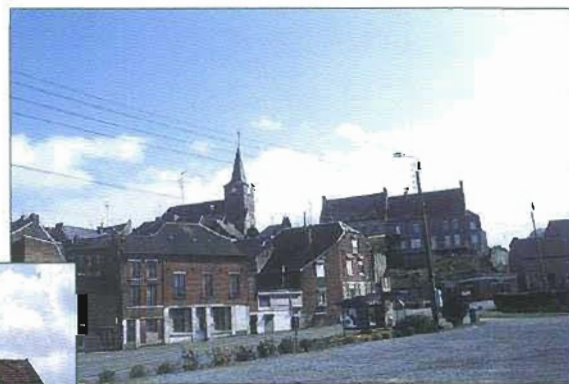
dans son cadre de vie

La forêt, la pente et l'industrie sont des éléments essentiels et représentatifs de la Fagne de Trélon. Ils ont marqué fortement et de manière contrastée la structure urbaine des villes et villages de ce secteur et influent encore aujourd'hui sur leur évolution.

Ces thèmes sont développés et illustrés par des exemples significatifs essentiellement issus de l'étude des communes.



Le bâti et la forêt.



Le bâti et la pente.



Le bâti et l'industrie.

Le bâti et la forêt

Les liens de l'habitat et de la forêt sont déclinés selon trois problématiques dominantes : la forêt comme ressource économique, le défrichement et l'écrin forestier.

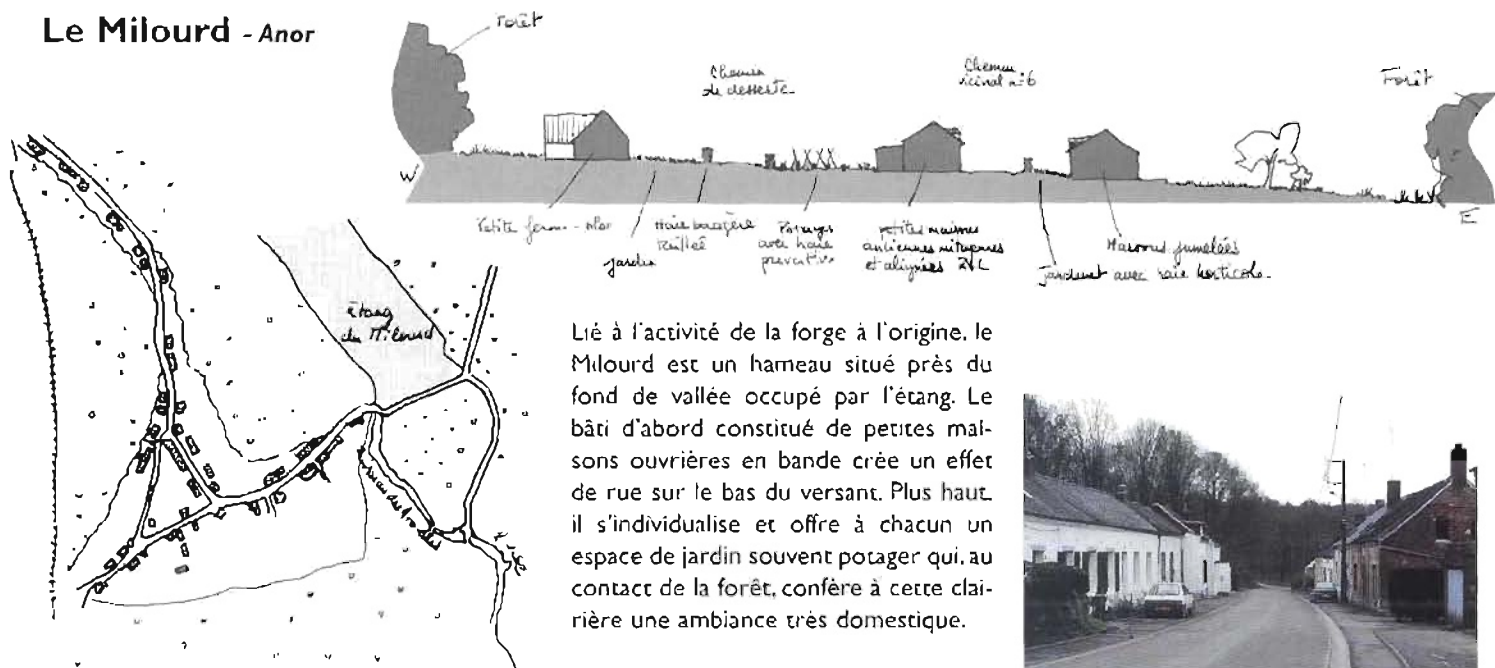
La présence et la relation étroite qu'entretenaient la forêt et l'eau ont favorisé, en Fagne de Trélon, à partir du XVI^e siècle, la naissance et le développement d'une industrie spécifique : forges, verreries, scieries... Ces activités, toujours en fond de vallée, détachées des centres-bourgs, ont été à l'origine de formes d'habitat adaptées, enclavées dans la forêt.

Par ailleurs, le défrichement est lié, à l'origine, à des fins agricoles : les fermes s'implantent en lisière de forêt pour bénéficier de sa proximité et installer de manière protégée leur domaine agricole. Ce phénomène de découpage de la lisière a généré de larges clairières où le bâti s'éparpille dans tout l'espace libéré.

Aujourd'hui, certains de ces lieux protégés, où le bocage domine encore et la forêt forme écrin, se prêtent particulièrement à une occupation résidentielle, soit par la réhabilitation de petites fermes, soit par l'implantation de maisons récentes.

La forêt, ressource économique.

Le Milourd - Anor



Lié à l'activité de la forge à l'origine, le Milourd est un hameau situé près du fond de vallée occupé par l'étang. Le bâti d'abord constitué de petites maisons ouvrières en bande crée un effet de rue sur le bas du versant. Plus haut, il s'individualise et offre à chacun un espace de jardin souvent potager qui, au contact de la forêt, confère à cette clairière une ambiance très domestique.



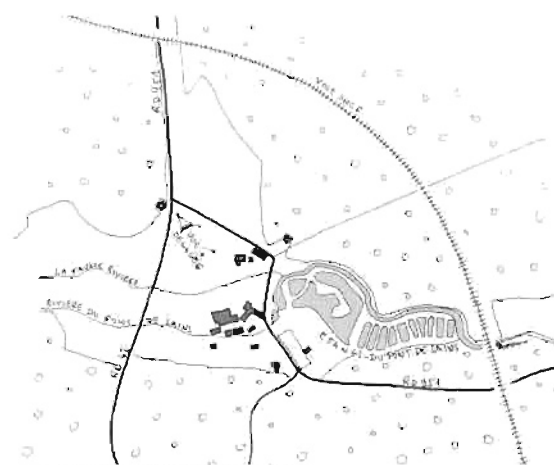
Plan et coupe schématiques du Milourd à Anor.

Le Pont de Sains - Féron



Cet ensemble de bâtiments développés autour d'un château et d'une ancienne forge s'inscrit dans une vaste clairière à la lisière franche, ouverte vers l'aval de la vallée, à l'ouest. Ce domaine, très visible de loin, donne un sentiment d'autarcie. A un défrichement lié à l'exploitation de la forge, a succédé au début du XIX^e siècle la création d'un parc

pittoresque dont témoigne aujourd'hui le temple de l'Amour. Situé aux portes de la Fagne, ce lieu est emblématique d'un paysage de clairière bâtie de fond de vallée, propre à cette entité. Parallèlement au déclin des activités de forge, la vocation résidentielle et agricole du domaine s'est affirmée, freinant le défrichement de la forêt. La réalisation de la RD42, reliant Sains-du-Nord à Fourmies, a créé une coupure transversale au milieu de la clairière, isolant l'ensemble bâti d'une grande partie de son domaine. Encore aujourd'hui, le site évolue autour d'une activité qui a suscité de nouvelles constructions, regroupées autour des anciens bâtiments, confortant le rayonnement de cet ensemble bâti dans sa clairière.



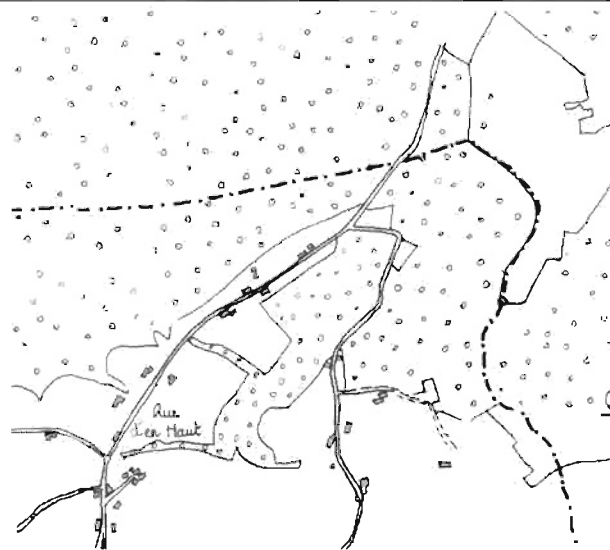
Plan schématique du Pont de Sains.

La forêt, ressource économique, autres exemples : le Fourneau et Laudrissort à Trélon, la Galoperie à Anor, la forge de Liessies...

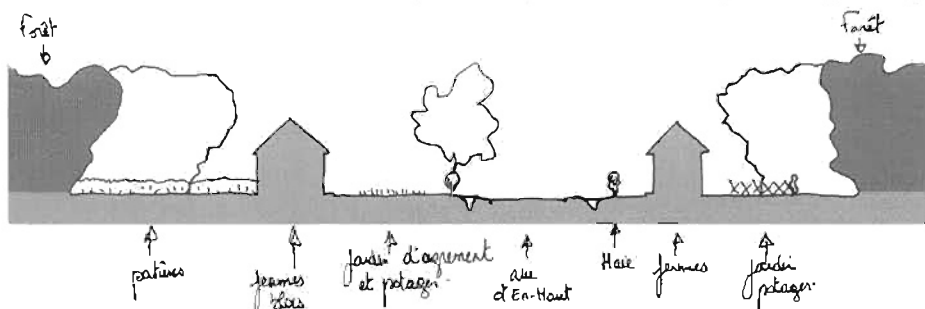
Le défrichement ...

La rue d'En-Haut - Epepe-Sauvage

La rue d'En-Haut s'est constituée autour d'un axe de communication autrefois important, partant du village en fond de vallée jusqu'en haut du versant forestier, en direction de Sivry. Elle forme une percée longue et étroite issue du défrichement lié à l'installation de fermes-blocs, jusqu'à la frontière, au cœur de la forêt. Implantées parallèlement à la voie, elles sont précédées d'un jardin du côté de la route et de pâtures du côté de la forêt. Elles s'égrènent de part et d'autre de la voie jusqu'à l'extrémité de la percée. La rue d'En-Haut donne l'effet d'un couloir forestier de plus en plus resserré.



Plan et coupe schématiques sur le resserrement forestier à Epepe-Sauvage.



Le défrichement, autres exemples : la rue de Couturelle à Epepe-Sauvage, le hameau du Champiau à Willies, la Croix-de-Trélon à Liessies...

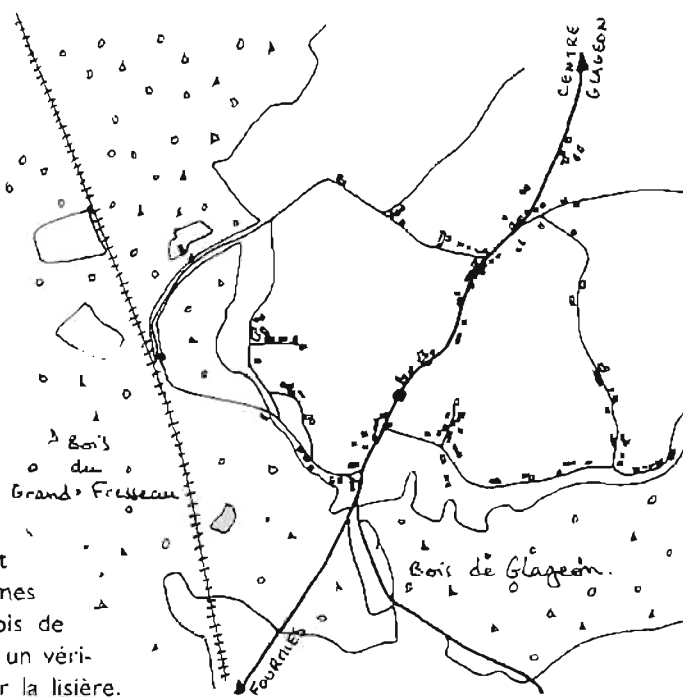
et l'écrin forestier

Le hameau de Couplevoie - Glageon



A l'écart du village, le hameau de Couplevoie est constitué d'un maillage de petites voies organisées autour d'un axe nord-sud, reliant le bourg de Glageon à Fourmies. Issu de l'installation de petites fermes ayant contribué au défrichement de cette zone forestière du Bois de Glageon et du Grand Fresseau, Couplevoie s'est constitué comme un véritable hameau en milieu bocager, au creux d'un vallon encadré par la lisière.

Aujourd'hui, on constate que le développement de Fourmies au sud a réduit l'épaisseur de l'écrin forestier de Couplevoie et favorisé son orientation résidentielle. Le tissu des petites fermes herbagères, qui a permis le maintien du bocage, a également facilité l'intégration d'un habitat actuel. C'est dans cette ambiance campagnarde et protégée que se sont implantées, en continuité avec les bâtiments anciens, quelques constructions neuves densifiant la structure préexistante.



Plan schématique sur le hameau de Couplevoie.

L'écrin forestier, autres exemples : les Trieux à Ohain, les Bruyères à Féron...

Le bâti et l'industrie

Les ressources en eau conjuguées à l'abondance du bois et aux richesses du sous-sol ont favorisé en Fagne de Trélon depuis le XVI^e siècle une industrie florissante dans différents domaines. S'y sont développées forges et aciéries, verreries, filatures, investissant souvent les fonds de vallée, soit en lien au noyau des villages, soit un peu à l'écart lorsque celui-ci est sur versant. Par ailleurs, la relative pauvreté des sols a favorisé la vocation herbagère de ce territoire, suscitant le développement de laiteries industrielles. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, bon nombre de fabriques ont profité de l'arrivée du chemin de fer pour s'implanter à proximité, en lien avec des axes de communication importants. Cette forte croissance a créé progressivement des extensions bâties - habitat, locaux professionnels et services - jusqu'aux limites des centres anciens. Elle a modifié la forme et la structure urbaines (Anor, Glageon, Ohain, Sains-du-Nord, Trélon, Wignehies), déplaçant parfois le centre de gravité des communes. Ce phénomène est illustré à travers trois situations : l'industrie et son habitat intégrés au tissu urbain ; juxtaposés au centre ancien ; isolés du centre ancien. A la suite du déclin industriel, certaines activités demeurent, d'autres ont disparu ou se sont transformées. Cette mutation se traduit aujourd'hui par l'existence de friches industrielles, la reconversion de bâtiments ou leur réhabilitation patrimoniale.

Influence de l'installation de l'industrie sur la forme urbaine

L'industrie et son habitat intégrés au tissu urbain - L'ancienne verrerie Parent à Trélon



L'ancienne verrerie Parent à Trélon s'inscrit naturellement dans la pente, épousant le relief particulier de l'affleurement rocheux et renforçant la cohérence du site. Elle s'est greffée au tissu ancien constituant le centre du bourg. Par la taille et la volumétrie de ses bâtiments, elle s'est facilement intégrée dans la continuité de la structure de la ville.



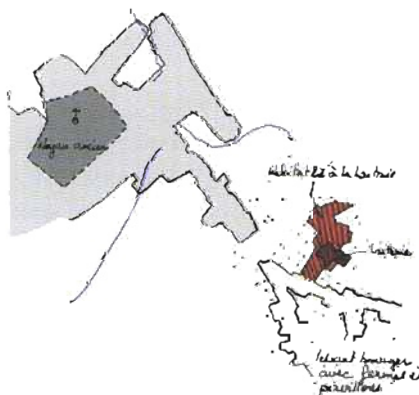
L'industrie et son habitat juxtaposés au centre ancien - La filature de Sains-du-Nord



La filature de Sains-du-Nord et les rangs de maisons ouvrières qui lui sont associées sont implantés à la confluence de deux ruisseaux, en contrebas du noyau ancien et du cimetière. Ils se sont juxtaposés au bourg, créant un véritable quartier, desservi par deux nouvelles voies. Celles-ci devenant l'accès à la vallée de l'Helpe Majeure (vers le Val Joly) ont modifié les circulations principales, laissant le centre-bourg à l'écart.



L'industrie et son habitat isolés du centre ancien - La laiterie à Sains-du-Nord



La laiterie du lieu-dit le Point-du-Jour s'est installée sur le versant opposé au centre-bourg au sein d'un secteur bocager et à proximité immédiate de fermes herbagères. Sa prospérité et son développement ont contribué à densifier ce site, devenu un véritable hameau loin du centre. Actuellement, la laiterie n'est plus le moteur du développement de ce secteur. Néanmoins, elle a participé au maintien de la nature bocagère de ce territoire qui se révèle aujourd'hui attractif pour l'installation d'un habitat résidentiel.



La place de l'industrie aujourd'hui

Le traitement des friches industrielles

Le déclin de l'industrie a eu de multiples conséquences sur le tissu urbain. Aujourd'hui, on constate :

- la présence de bâtiments industriels sans affectation, générant des zones de friches,
- des vides dans le tissu urbain, issus de la destruction de certains bâtiments,
- le réinvestissement de certains de ces espaces dégagés par des zones de loisirs et parfois par la construction de logements.



A la périphérie du centre d'Ohain, la filature constitue aujourd'hui une friche bâtie à la suite d'un incendie. Le devenir d'un tel site, unique en ces lieux, pose question : quelle mémoire doit-on en garder ?

La destruction en 1991 de la filature de laine Hubinet a libéré un large espace en lisière du centre bourg de Glageon et a isolé un rang de maisons.



La démolition d'une industrie, conjuguée à la disponibilité de vastes terrains localisés en continuité, a permis de restructurer cet espace en mêlant commerces, logements individuels et collectifs, résidences pour personnes âgées, et de renforcer les liens entre le bourg ancien et la RD 951 où se situe aujourd'hui une grande partie de la vie économique et commerciale de Sains-du-Nord.

La réhabilitation - L'ancienne filature de Wignehies et celle de Trélon.

Des bâtiments industriels ont été réhabilités afin d'accueillir des activités nouvelles. A Wignehies, la surface des bâtiments de l'ancienne filature a été divisée entre diverses entreprises. Cette réhabilitation de qualité a permis le maintien du tissu existant et la mise en valeur de ce patrimoine. Placés en vis-à-vis des terrains de sports et de loisirs, ces bâtiments, rythmés par la succession de leurs sheds, participent de l'activité et de l'identité de la commune.

Située en entrée de ville, l'ancienne filature de Trélon bénéficie également d'une réhabilitation en cours qui pourrait permettre d'accueillir des activités, alliant l'intérêt économique et l'attrait patrimonial des lieux au bénéfice de l'image communale.



L'ancienne filature de Wignehies.



L'ancienne filature de Trélon.

La muséification - La Maison du bocage de Sains-du-Nord, l'Atelier-musée du verre à Trélon.

Certaines des anciennes industries et leur habitat ont bénéficié d'une reconnaissance patrimoniale en abritant des antennes de l'Écomusée de Fourmies-Trélon. A Sains-du-Nord, une maison de maître, témoignant de l'époque industrielle, abrite la Maison du bocage, le jardin d'hiver accueillant le café du musée. A Trélon, les fours de l'ancienne verrerie Parent sont utilisés pour des démonstrations, transmettant un savoir-faire. Ils s'inscrivent dans le réseau de l'Écomusée de Fourmies-Trélon dont l'antenne principale se situe dans une ancienne usine textile à Fourmies.

Depuis 30 ans, ces expériences ont contribué à la reconnaissance de l'architecture industrielle et de ses activités passées. La mise en valeur de ce patrimoine permet de conserver et de transmettre la mémoire du territoire.



La Maison du Bocage à Sains-du-Nord.



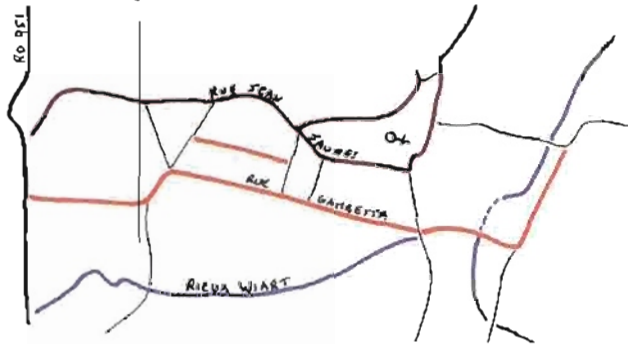
L'Atelier-musée du verre de Trélon.

Le bâti et la pente

En raison de sa position sur les contreforts des Ardennes, la Fagne de Trélon est le secteur du Parc naturel régional de l'Avesnois où le relief est le plus marqué. Cette caractéristique topographique a déterminé le choix d'implantation des villes et villages, profitant de situations dominantes pour se développer. L'inscription du bâti dans la pente a donné naissance à des formes riches et variées. L'influence de la pente porte sur la forme urbaine, l'organisation du bâti et enfin sur les espaces publics.

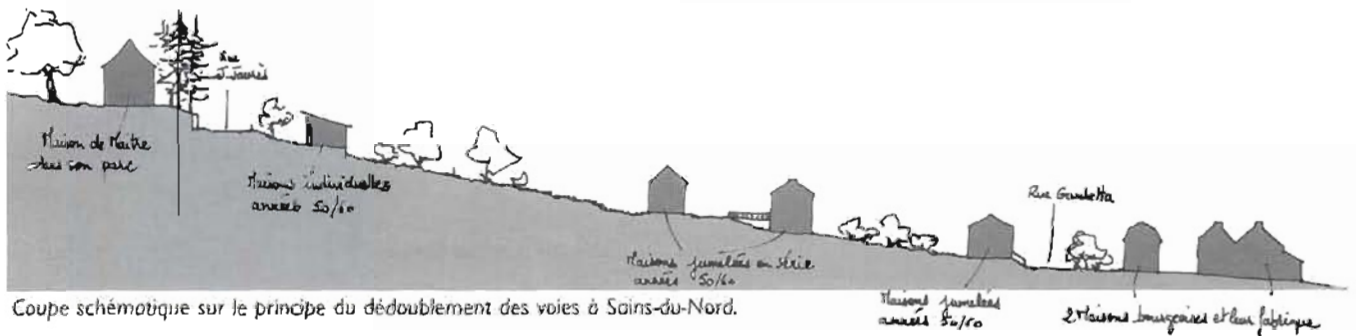
Influence de la pente sur la forme urbaine

Quelle soit structurée ou non, la forme urbaine s'est adaptée au jeu de la pente selon divers modes : le dédoublement des voies, le maillage des rues et l'étagement du bâti.



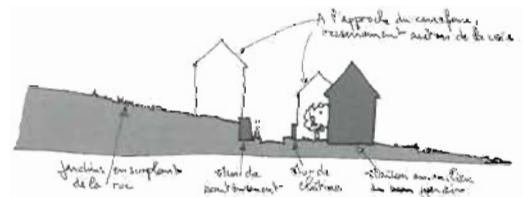
Le dédoublement des voies - Sains-du-Nord

A partir de la rue Jean Jaurés, axe parallèle au fond de vallée et à mi-pente, reliant la RD951 au centre du bourg, la commune de Sains-du-Nord s'est développée à l'époque industrielle en créant une seconde rue parallèle - la rue Gambetta - en contrebas. Cette implantation est la plus favorable à une circulation aisée sur la moindre pente et à l'installation du bâti sur terrassé, soit en surplomb, soit en contrebas de la voie. Plus tard et de la même manière, une troisième rue s'est intercalée, encadrée de maisons jumelées et alternées, permettant à chacune une vue vers la vallée.

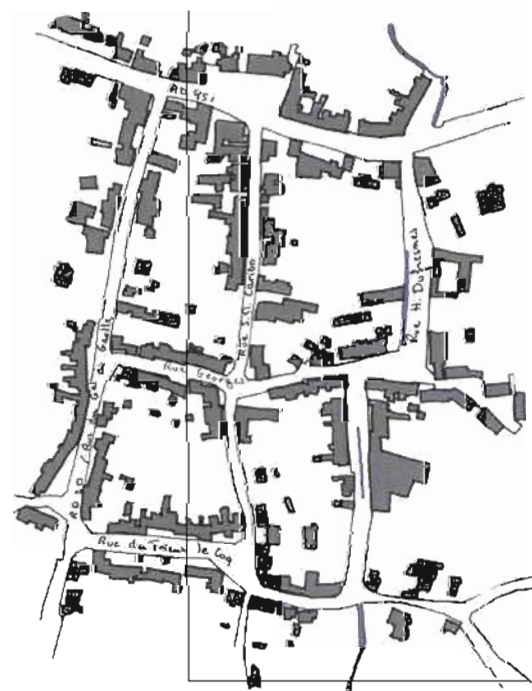


Le maillage des rues - Glageon

Le maillage à Glageon est un réseau de six voies se croisant de manière orthogonale. Installé sur le versant du Rieux des Harneaux, ce maillage s'est adapté à la pente différemment selon l'inclinaison des lieux. Sur la pente la plus douce, se sont placées les rues les plus longues, les autres s'installant face à la pente.



Coupe de principe sur la rue Carion.



On constate rue Carion et rue du Général de Gaulle un effet de dissymétrie du profil de la rue dû à la pente, illustré par des murs de soutènement côté amont et des jardins clos, au niveau de la rue côté aval.

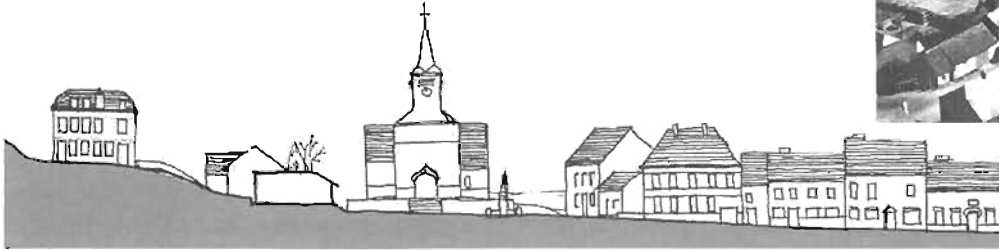


Sur les rues Georges et Trioux Lecoq prédomine un profil symétrique avec un bâti très étagé accompagnant la pente. L'accès aux maisons se fait alors par l'intermédiaire de seuils, de perrons ou d'escaliers installés sur le trottoir.

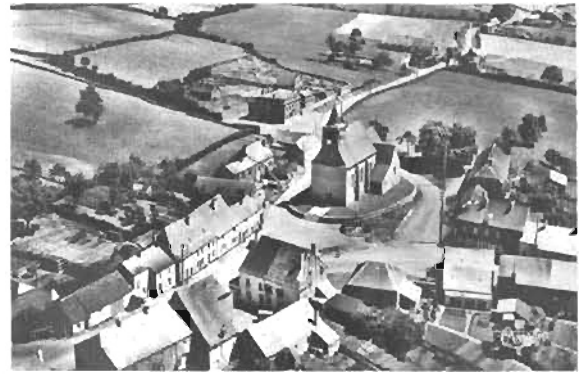


Le noyau étagé - Eppe-Sauvage

L'implantation du noyau du village utilise de manière opportune la pente et ses replats en se calant sur des terrasses naturelles. L'installation des bâtiments principaux du village et de leur environnement sur des terrasses successives crée une mise en scène du cœur du village, révélant le relief. L'identité de chaque lieu est affirmée par des limites franches qui le cernent et l'individualisent.



Coupe schématique sur les places du village, avec la mairie sur une première terrasse, l'église sur son socle sur une seconde et le cœur villageois en pente douce vers le fond de vallée.



Vue sur le noyau d'Eppe-Sauvage d'après d'une carte postale ancienne.

Influence de la pente sur la forme urbaine : le dédoublement : le noyau de Willies ; le maillage : le noyau de Wignehies ; le noyau étagé : Trélon, Ramousies, Baives, Anor.

Inscription du bâti dans la pente

Le bâti et ses abords dans la pente

Dans la pente, les abords des maisons se traduisent par une infinie variété des espaces de transition entre le bâti et la rue. Cette relation à la pente se traduit dans des profondeurs différentes, du simple emmarchement au jardin en terrasse en passant par le seuil pavé, le perron, le talus ... Ces espaces de qualité gagnent à être soignés, puisqu'ils enrichissent et animent l'espace public, tout en jouant un rôle de présentation du bâtiment. L'utilisation de matériaux locaux (pierre bleue, grès, brique) conjuguée à leur mise en œuvre dans la pente contribuent fortement à l'identité de ce territoire.

Jardin en terrasse



Le trottoir terrasse



Les escaliers



Le perron



Le talus



Le mur bahut



Le muret de soutènement



Le seuil et l'emmarchement

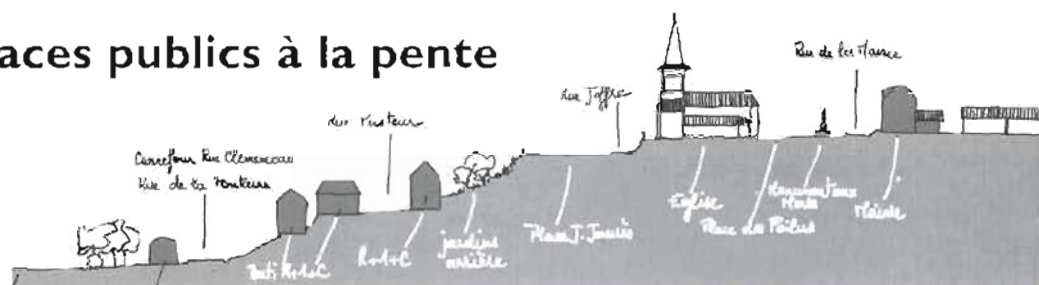


L'escalier monumental



L'adaptation des espaces publics à la pente

Les places d'Anor



Coupe schématique sur l'effet de belvédère.

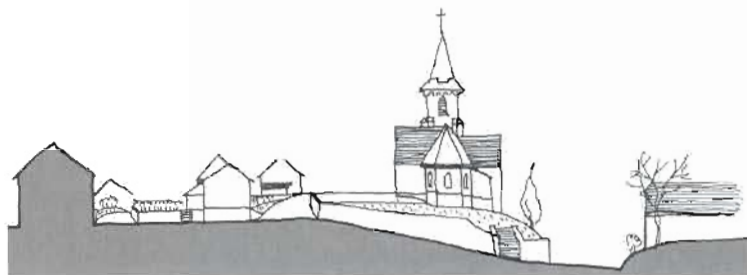
L'atout principal des deux places d'Anor réside dans leur situation de belvédère sur la vallée. La place haute offre une vue sur le paysage lointain alors que la place basse laisse découvrir un paysage plus proche et urbain, celui des jardins et des rues en contrebas. Placés entre l'une et l'autre, l'église et son parvis permettent la transition entre les deux, offrant par un lien physique (emmarchement, muret, talus planté) et visuel fort (effet de balcon) une cohérence à l'ensemble.



Plan schématique sur l'enchaînement des places.

Les places de Ramousies

A Ramousies, l'existence de deux centres, l'un dans la pente et l'autre en bas de versant de l'Helpe Majeure a généré deux places en situation très contrastée. La première se confond avec le pourtour de l'église située sur une butte, enserrée par un mur de soutènement dont la hauteur varie selon la pente. L'effet de place n'est dû ici qu'au socle de l'église et à son parvis qui, grâce à la pente, font de ce lieu un véritable centre de gravité du noyau villageois. La seconde place, triangulaire, située en terrasse au-dessus de l'Helpe-Majeure, est encadrée sur trois côtés par des alignements bâtis qui l'isolent de la rivière. Cette place, espace ouvert ménagé sur un large replat proche du fond de vallée, contraste avec l'ensemble resserré et homogène du pourtour de l'église, donnant un effet d'escarpement.



Coupe schématique sur la place de l'église

↑ Garage
↑ Pavement + Muret de laug
↑ Jonasse
↑ Talus
↑ Muret haut socle de l'église
↑ Talus (escalage) + Place
↑ Lespace pour accéder à l'église



Coupe schématique sur la place basse

↑ l'Helpe Majeure
↑ Ancien moulin
↑ Ache du village
↑ Quel moment aux monts

Les cheminements de Trélon

Le cœur de Trélon à l'ouest est particulièrement marqué par la pente qui se traduit par la présence de multiples escaliers, de virages et de rues escarpées. Aux voies de circulation se superpose un réseau de cheminements étroits cernés par des murets permettant de traverser à pieds les ilots grâce à des escaliers construits sur le roc dans la plus forte pente. Là où des chemins carrossables ne pouvaient être pratiqués. Ces accès piétons se fauillent entre le bâti et les murs de soutènement et aboutissent de manière pittoresque sur la place, ménageant un effet de surprise. Maintenus dans leur usage initial, ils ont conservé leur caractère d'origine, notamment dans les matériaux et leur mise en oeuvre.



Croquis sur les cheminements piétons à Trélon.

L'adaptation des espaces publics à la pente :
les places de Willies, Wignehies, Sains-du-Nord et Trélon ; les cheminements : Sains-du-Nord, Anor.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



L'habitat, une composante du patrimoine architectural

En Fagne de Trélon, l'habitat témoigne d'un double caractère, rural et industriel.

L'étude des fermes et des maisons a permis de dégager les types les plus fréquemment rencontrés sur cette entité paysagère et de préciser les caractéristiques générales de l'habitat, que ce document présente de façon détaillée et illustrée.

- Communes à dominante industrielle.
- Communes à dominante rurale.



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

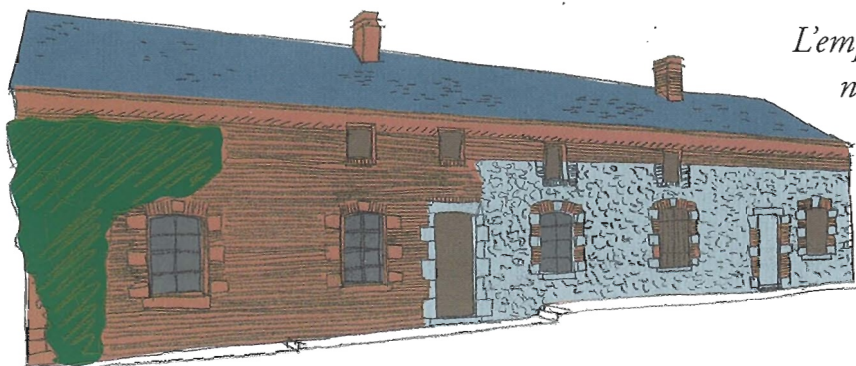


Ministère de la Culture
et de la Communication



Commissariat aux Aménagements
Urbains et à l'Équipement
CAUE

Caractéristiques générales de l'habitat



L'emploi de matériaux de construction traditionnels, le volume des habitations, leur implantation par rapport à la rue, l'utilisation de tel ou tel élément décoratif... confèrent à l'habitat de la Fagne de Trélon un caractère particulier qu'il convient de préserver.

Les matériaux de construction traditionnels

La richesse géologique de ce secteur se retrouve naturellement dans les matériaux de construction de l'habitat. Les calcaires du Givétien et du Frasnien inférieur, baptisés **Pierre bleue**, sont utilisés en maçonnerie (moellons ou pierre de taille), ou en consolidation (chaînage d'angle, soubassement, bandeau) allié à un parti décoratif. Mêlés à la brique, ils sont employés pour l'encadrement des baies en dés, linteaux ou appuis de fenêtre et créent la **polychromie** si caractéristique des façades. De manière générale, le grès, moins présent sur le territoire, se décèle en particulier à Anor, mais également à Liessies et à Ramousies. De manière générale, un matériau est rarement utilisé seul.

L'ardoise traditionnelle, extraite des ardoisières des Ardennes et caractérisée par des reflets rosés, est encore présente, bien que souvent remplacée par des matériaux synthétiques. Des fers d'ancrage, jouant parfois le rôle de chronogrammes, c'est-à-dire de date portée sur l'édifice, retiennent les poutres et les murs en particulier au XIX^e siècle. Ils sont de formes variées, souvent décoratifs, et témoignent d'un artisanat local du fer.

Les volumes et les toitures

Les volumes de l'habitat sont en général peu élevés : ils se limitent au maximum à un étage avec des combles. Beaucoup de toitures sont à deux pans, souvent accompagnées d'un quart de croupe (dit « nez cassé »), caractéristique de l'Avesnois.



Les abords du bâti et l'adaptation à la pente

Signe de l'adaptation à la pente, les rez-de-chaussée des bâtiments sont souvent surélevés : quelques marches en pierre bleue permettent d'accéder à l'habitation. L'habitat s'implante volontiers sur talus ou terrasse. Participant à sa présentation, ses abords se constituent alors de mur-bahut, de muret de soutènement ...

La chronologie

L'habitat date essentiellement du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Environ 15% des bâtiments datent du XVIII^e ou comprennent des parties de cette époque. Seuls quelques rares exemples du XVI^e siècle subsistent. L'observation du bâti et notamment de la répartition des matériaux est un indice de datation, complétée par l'analyse des cadastres anciens (1823 et 1883). Très présente au XVIII^e siècle, la pierre bleue se raréfie au XIX^e siècle jusqu'à être cantonnée au XX^e siècle dans certains éléments (appuis de fenêtre et soubassement). Des surcroûts en brique (ajouts d'un demi-étage à la construction en pierre bleue existante), témoignent d'un agrandissement ultérieur.

Ces caractéristiques, associées les unes aux autres, permettent de tracer un portrait de l'habitat en Fagne de Trélon avec ses spécificités et mettent également en valeur les grands traits architecturaux qui le rattachent au territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Rappel méthodologique

Elaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais, ce niveau d'étude se déroule de la façon suivante :

- 1 - sélection d'un échantillon de communes représentatives de l'entité paysagère, issue de l'étude des différents modes d'implantation dans le paysage. Pour l'entité de la Fagne de Trélon, trois communes représentatives du patrimoine architectural ont été choisies qui témoignent de trois échelles de communes significatives de ce secteur : une ville, un gros village et un village plus petit. Par ailleurs, Eppe-Sauvage et Boives illustrent le caractère rural tandis que le choix de Trélon permet d'évoquer le caractère industriel, présents sur le territoire.
- 2 - étude systématique de l'habitat antérieur à la seconde guerre mondiale et n'ayant pas subi de grandes transformations.
- 3 - constitution d'une base de données à partir des fiches réalisées sur chaque élément bâti et des photos numériques.
- 4 - exploitation statistique et cartographique des données recueillies et définition des types d'habitat les plus fréquemment rencontrés.
- 5 - analyse et définition des caractéristiques générales de l'habitat : matériaux de maçonnerie et de couverture, implantation par rapport à la rue, époques de construction...
- 6 - diverses restitutions, dont ce document qui précise les types d'habitat les plus caractéristiques, enrichi de fiches typologiques basées sur un exemple particulièrement représentatif (exemple : la ferme élémentaire).

Les types d'habitats majeurs

Au delà de ces caractéristiques générales, la Fagne de Trélon se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat : la ferme élémentaire, la maison de bourg des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, la maison de maître et la maison élémentaire.

La ferme élémentaire

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions réunies dans une ferme – logis, étable et grange – sont regroupées dans un seul bloc. La toiture est à deux pans et à unifaitage. Ces fermes témoignent d'un développement homogène dans le temps, sans étape de croissance ultérieure marquée. En général, elles sont implantées parallèlement à la voie, précédée d'un usoir, espace libre ménagé devant la ferme.



La maison élémentaire

Maison en rez-de-chaussée de petite taille, elle correspond à une forme d'habitat minimum. Elle comporte généralement un couloir central qui dessert deux pièces réparties de part et d'autre. Les volumes sont réguliers et la façade généralement symétrique.

Datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, les maisons de ce type les plus fréquemment rencontrées appartiennent à l'époque industrielle. On les retrouve par conséquent dans les villes qui ont connu ce type de développement économique. Cette forme d'habitat existait antérieurement aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Plus fréquemment transformée en ville, la maison élémentaire a mieux conservé son caractère initial dans les villages.



La maison de maître

Datant de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, elle se distingue par son implantation en cœur de parcelle, entre cour et jardin. Le caractère privatif de la propriété s'affirme dans la délimitation de la parcelle au moyen de grilles, de portails, de murets ou de haies. Le volume de la maison de maître est presque cubique : son plan est carré et la construction au rez-de-chaussée surélevé comporte un étage. La façade, composée de trois à cinq travées, est symétrique. L'axe de composition est renforcé par les éléments décoratifs : le dispositif d'entrée (perron, marquise, pilastres), le balcon, les lucarnes et les œils de bœuf. La maçonnerie est en brique, parfois habillée d'un enduit en ciment. Un soubassement en pierre bleue taillée assoit la composition. La toiture, parfois mansardée, est en pavillon.



La maison de bourg : son évolution du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle

Elle est située dans le noyau des villes et villages. Elle est mitoyenne et implantée sur rue ou en léger retrait. Elle comporte un étage et une toiture à deux pans. Le nombre de travées varie de deux à cinq. Ce type est soumis à une évolution historique au fil des siècles. Cette évolution se traduit par un emploi différent des matériaux de construction et de décor.



Maison du XVIII^e en maçonnerie de pierre bleue et encadrement de briques.



Maison du XIX^e, la brique devient le matériau de maçonnerie prédominant.



Maison du XX^e, la pierre bleue n'est plus qu'occasionnellement utilisée dans les encadrements.

Pour aller plus loin...

L'étude statistique de l'habitat en Fagne de Trélon porte sur un échantillon de 3 communes représentatives. Au total, 442 fiches "habitat" ont été réalisées : 284 sur Trélon, 98 sur Eppe Sauvage et 47 sur Baives. Sur ces 442 habitats, 122 sont des fermes (36%) et 276 sont des maisons (62,5%).

Répartition de l'habitat

La répartition de l'habitat entre les maisons et les fermes permet d'apprécier le caractère urbain ou rural d'une commune. A Baives, le nombre de fermes représente 80% de l'habitat, tandis qu'à Trélon il n'atteint que 9%. A Eppe Sauvage, la différence entre le nombre de fermes et de maisons est moins marquée.

Fermes recensées par commune

- 25 fermes sur Trélon, soit 9% de l'habitat étudié sur cette commune
- 59 sur Eppe-Sauvage, soit 60% de l'habitat étudié sur cette commune
- 38 sur Baives, soit 80% de l'habitat étudié sur cette commune

Maisons recensées par commune

- 239 maisons sur Trélon, soit 84% de l'habitat étudié sur cette commune
- 32 sur Eppe-Sauvage, soit 33% de l'habitat étudié sur cette commune
- 5 sur Baives, soit 11% de l'habitat étudié sur cette commune

Les caractères dominants

Les fermes

Les fermes les plus couramment rencontrées sont de plans rectangulaires (dites fermes élémentaires), seules 7% possèdent un plan en marteau (en L). Elles sont majoritairement implantées parallèlement à la voie et isolées sur leur domaine. Elles comportent une toiture à deux pans et une corniche denticulée. Un quart de croupe ou un demi croupe complètent parfois le dispositif de toiture.

Sur 122 fermes

- 97 sont implantées parallèlement à la rue, soit près de 80%
- 104 sont isolées sur leur parcelle soit environ 85%
- 93 ont un plan rectangulaire régulier soit environ 76%
- 108 ont une toiture à deux pans soit environ 88%
- 21 possèdent un quart de croupe ou une demi-croupe, soit environ 17%
- 72 ont une corniche denticulée soit environ 60%

Les maisons

Le mode d'implantation des maisons, sur rue ou en léger retrait, accompagnées d'une cour ou d'un jardin côté rue, majoritairement mitoyennes, témoigne d'un habitat urbain plutôt dense. Près des 3/4 des maisons possèdent un plan rectangulaire régulier et une toiture à 2 pans. La succession de ce type de maisons mitoyennes forme parfois des fronts bâtis homogènes. Parmi les éléments décoratifs, le fer d'ancrage est l'élément qui, par sa diversité, singularise la construction.

Sur 276 maisons

- 86 sont implantées sur rue, soit 31%
- 101 sont implantées en retrait par rapport à la rue, soit 37%
- 158 sont mitoyennes ou partiellement mitoyennes (d'un seul côté) soit environ 60%
- 207 ont un plan rectangulaire régulier soit 75%
- 192 ont une toiture à deux pans, soit 70 %
- 152 ont une corniche denticulée soit 55%
- 107 ont des fers d'ancrage soit 39%

Les niveaux

Les fermes

En Fagne de Trélon, plus de la moitié des fermes possèdent un étage ou un réhaussement, à l'image de l'importance de l'exploitation.

Sur 122 fermes

- 36 sont en rez-de-chaussée ou en rez-de-chaussée surélevé soit 29,5%
- 59 possèdent un étage soit environ 48%
- 21 ont été surélevées par un surcroît, soit environ 17%

Les maisons

La majorité d'entre-elles sont constituées d'un étage. Un tiers des maisons a un rez-de-chaussée surélevé, soit par soucis de mise en valeur de la construction, soit pour mieux l'adapter au relief.

Sur 276 maisons

- 45 sont en rez-de-chaussée, soit 16%
- 202 possèdent un étage soit 73%

Les matériaux

La maçonnerie

Quelque soit l'habitat, maison ou ferme, les maçonneries de ces constructions sont essentiellement composites, majoritairement une association de pierres calcaires et briques, et plus rarement de grès.

Sur 122 fermes

- 107 sont principalement en pierre bleue et brique (et autres matériaux), soit 87%
- 9 sont construites uniquement en pierre bleue, soit 7%
- 5 sont construites uniquement en brique, soit 4%
- 22 fermes sont en grès associé à d'autres matériaux, soit 18%

Sur 276 maisons

- 232 sont principalement en pierre bleue et briques, soit 84%
- 11 sont construites uniquement en pierre bleue, soit 4%
- 18 sont construites uniquement en brique, soit 6,5%

La couverture

L'ardoise, matériau traditionnel, a largement cédé sa place à un matériau synthétique de substitution. Ce matériau reprend à peu près la teinte de l'ardoise, cependant on regrettera la taille de ces modules beaucoup plus grands et sa dégradation plus rapide.

Sur 122 fermes

- 44 ont une toiture uniquement en ardoise soit 36%
- 50 ont une toiture en matériau synthétique soit 40%

Sur 276 maisons

- 102 ont une toiture uniquement en ardoise soit 37%
- 141 ont une toiture uniquement en matériau synthétique soit 51%

La chronologie

Le bâti reflète l'histoire de ce territoire. Ainsi, un même bâtiment peut avoir plusieurs époques de construction, comme en témoignent les surcroûts de brique. Les pourcentages ci-dessous correspondent aux bâtiments portant une date ou datées par sources (cadastres anciens). 48% des fermes (58/122) et 93% des maisons (257/276) ont ainsi pu être datées.

En comparaison avec les fermes, le nombre de maisons construites dans la première moitié du XX^e siècle est plus fort.

-XVIII^e siècle (en totalité ou partie) :

- fermes : 15/58 soit 26%
- maisons : 49/257 soit 19%

-XIX^e siècle (en totalité ou partie) :

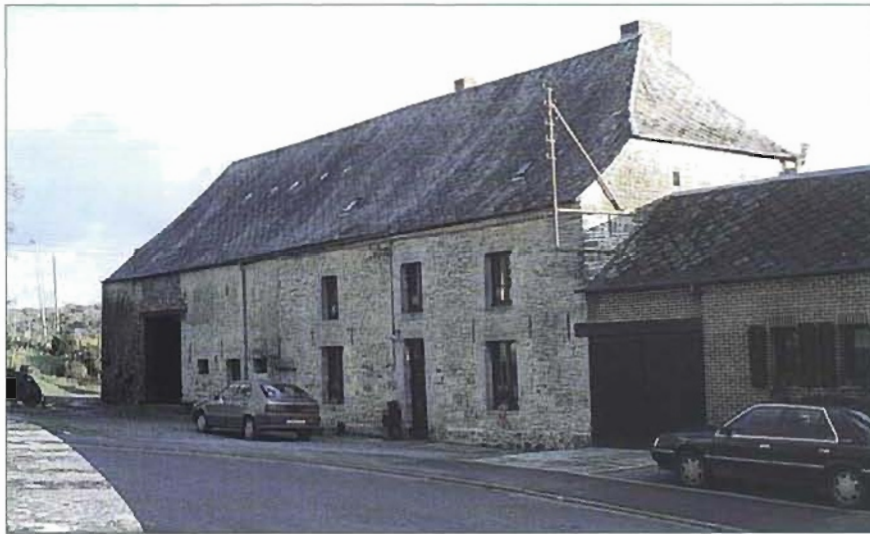
- fermes : 30/58 soit 52%
- maisons : 124/257 soit 48%

-première moitié XX^e siècle (en totalité ou partie) :

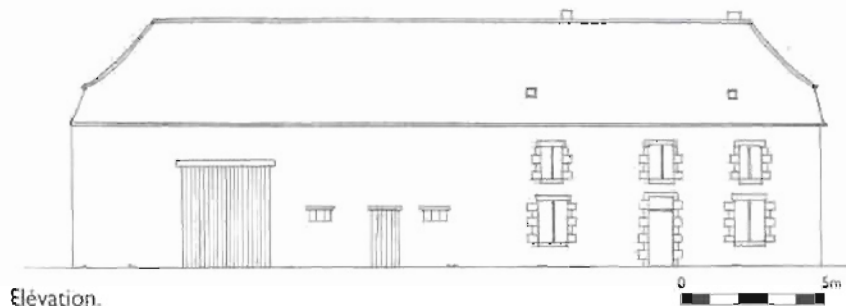
- fermes : 13/58 soit 22%
- maisons : 84/257 soit 33%

Le patrimoine bâti

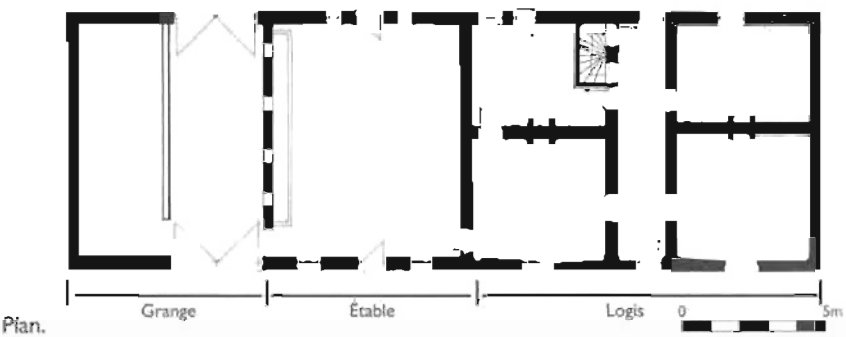
La Fagne de Trélon



Une ferme élémentaire à Eppe-Sauvage.



Élévation.



Plan.



Détail de l'étable et du fenil.



Détail des ouvertures du logis.

La ferme élémentaire



Extrait de la carte IGN au 1/25000 n° 2807 O.



Plan de situation extrait de la section cadastrale au 1/1000°.

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions réunies dans une ferme – logis, étable et grange – sont regroupées dans un seul bloc. La toiture est à deux pans et à unifaîtage. Ces fermes témoignent d'un développement homogène dans le temps, sans étape de croissance ultérieure marquée. En général, elles sont implantées parallèlement à la voie, précédées d'un usoir, espace libre ménagé devant la ferme.

Les variantes

Le type de la ferme élémentaire comporte une infinité de variantes selon la disposition des matériaux, la chronologie de la construction, la taille du bâtiment ou par exemple le traitement des ouvertures.

Matériaux de maçonnerie

La maçonnerie des fermes élémentaires est composée d'un matériau dominant pouvant être associé à un autre matériau.

La brique



Une ferme en rez-de-chaussée à Epe-Sauvage.

La pierre bleue

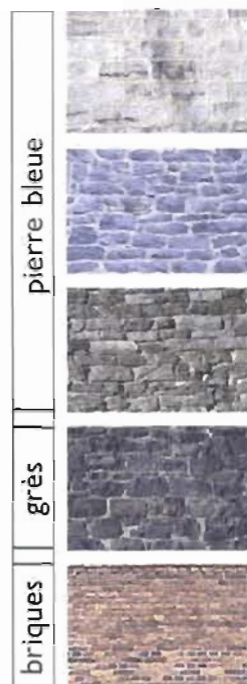


Une ferme réhaussée d'un étage en brique à Glageon.

Le grès



Une ferme avec un surcroît en brique à Ohain.



Trois fonctions : trois étapes de construction

Les trois fonctions composant la ferme élémentaire témoignent ici de trois époques de construction. Le logis du début du XIX^e siècle et l'étable du XVIII^e siècle sont réunis sous une toiture à deux pans et à unifaitage. Le volume de la grange date de la seconde moitié du XIX^e siècle, il est plus imposant (plus large et plus haut) et sa toiture à deux pans se démarque par deux quarts de croupe de part et d'autre.

Le logis



Une ferme en rez-de-chaussée à Féron.

L'étable



La grange



Détails architecturaux et mise en œuvre



Une ferme comportant un étage : une maçonnerie en pierre à laquelle s'ajoute une corniche en brique.



Une ferme comportant un étage : une maçonnerie en pierre réhaussée d'un surcroît en brique.



Une ferme comportant un demi-étage : une maçonnerie en grès réhaussée d'un surcroît en brique.



Deux exemples d'encadrement de baies en dés de pierre uniquement ou en dés de pierre avec des rangs de briques intercalés.

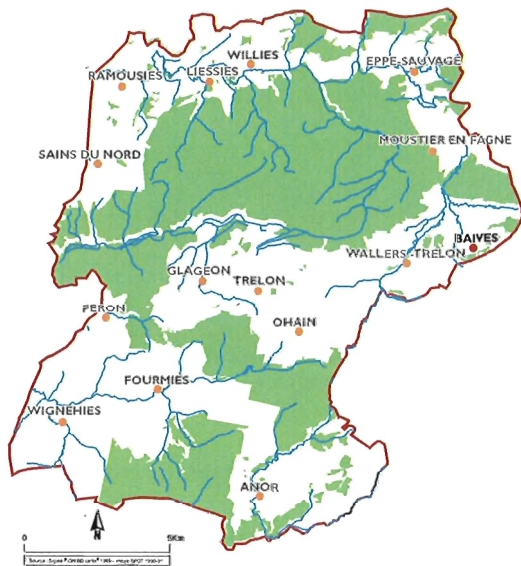


Un quart de croupe dit « nez cassé » prolongeant la toiture sur le pignon et une corniche denticulée.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

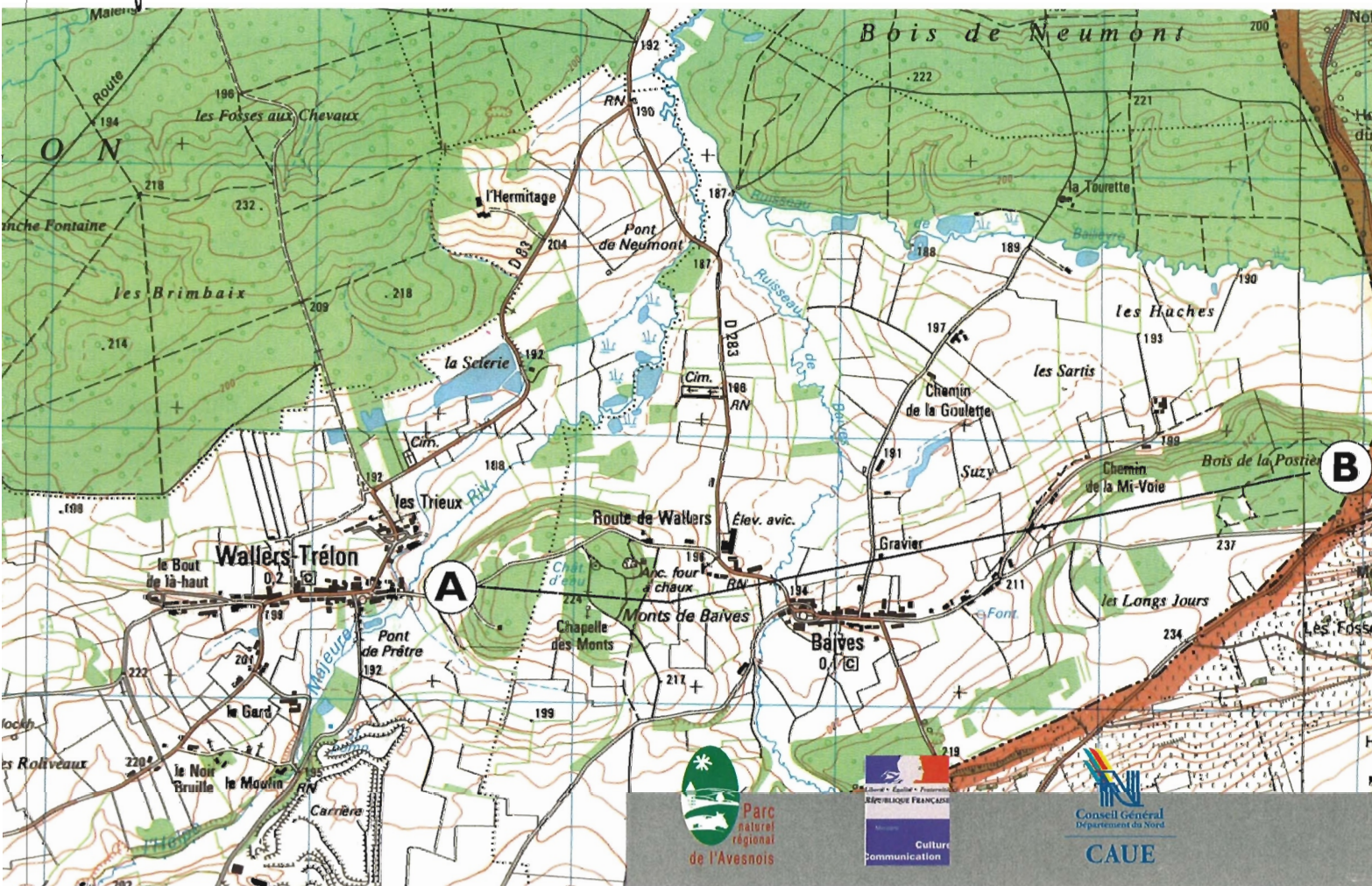
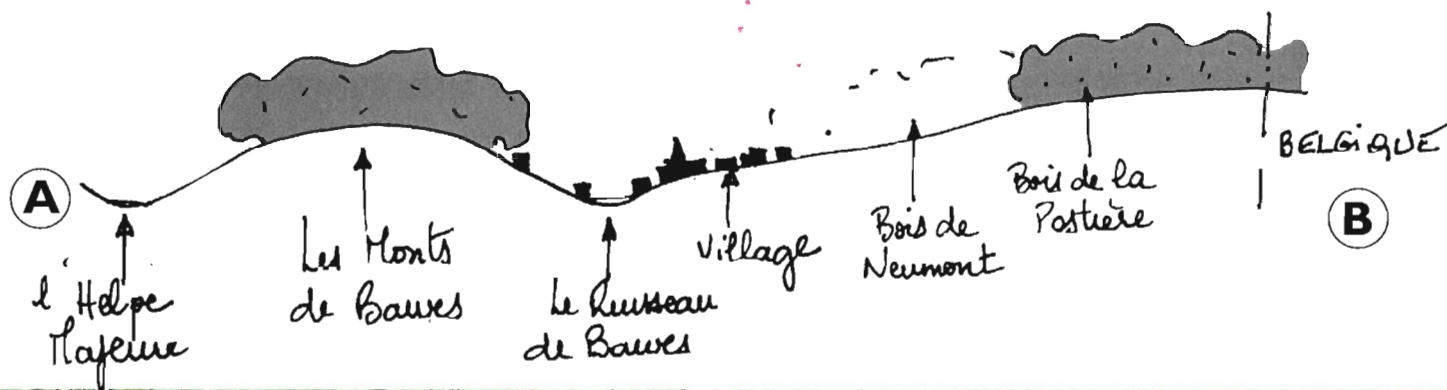
Eppe-Sauvage
Liessies
Ramousies
Wallers-Trélon
Willies



Baives

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.

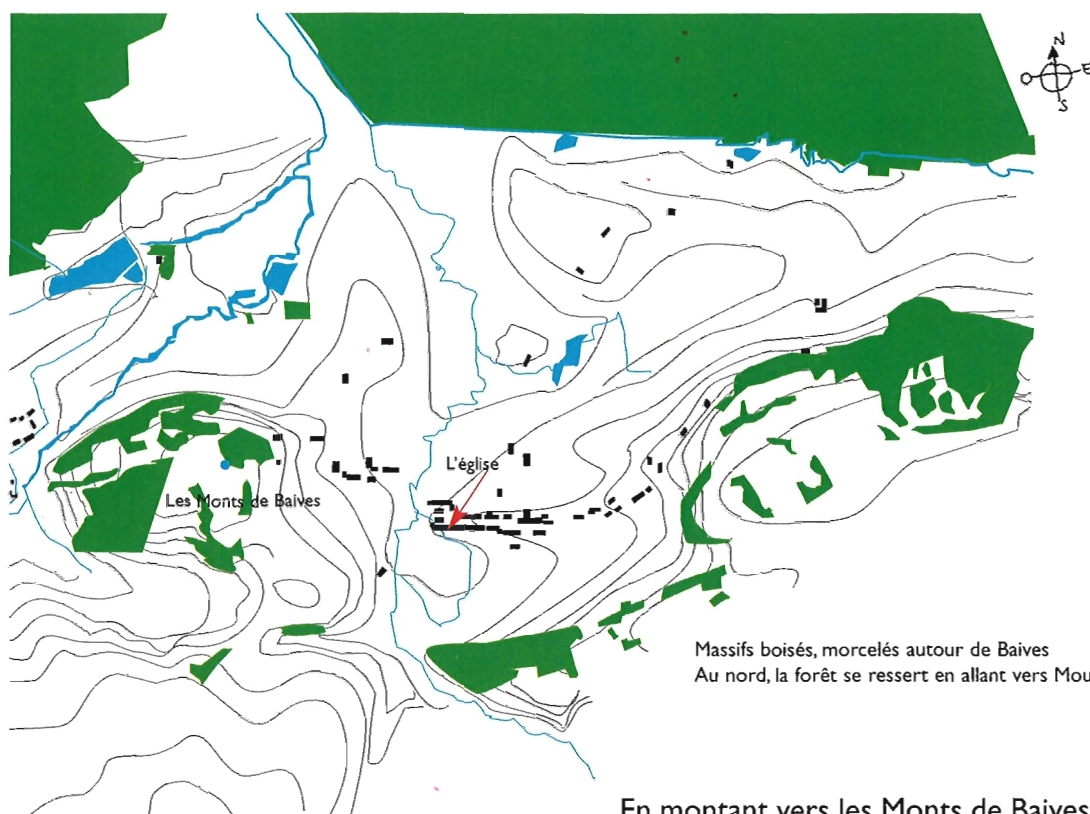


Implantation paysagère

Le **village-rue** de Baives s'organise sur une **pente douce**, perpendiculairement au ruisseau de Baives. Les petites fermes et les maisons, implantées à l'écart de la voie et dégagant de **larges usoirs** souvent encore enherbés, sont regroupées en séquences et laissent des percées visuelles régulières vers le paysage bocager. **L'église**, située dans l'axe de la rue, est installée sur **une terrasse** surplombant **la vallée et le moulin**. C'est autour d'elle que le village prend un peu d'épaisseur avec une petite rue sinueuse qui passe derrière l'école.



Le village rue, avec dans l'axe son église. On peut ici apercevoir les usoirs, zones situées entre le bâti et la route.

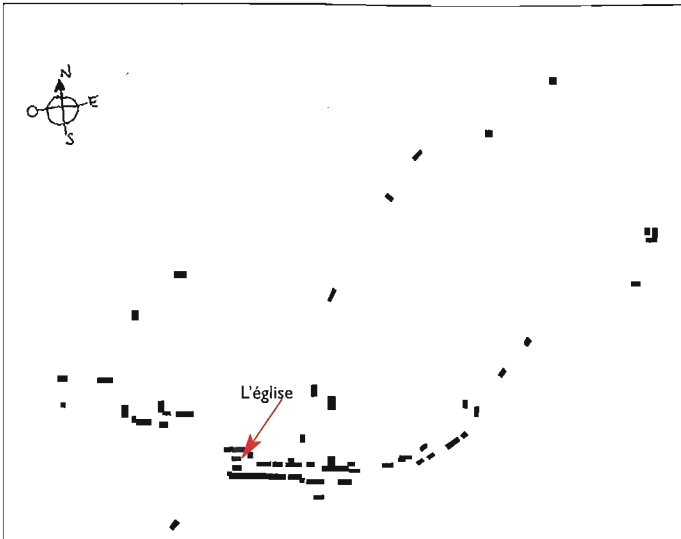


Massifs boisés, morcelés autour de Baives
Au nord, la forêt se ressert en allant vers Moustier-en-Fagne.



Les Monts de Baives depuis la route.

En montant vers les Monts de Baives, le bâti s'égrene le long de la route ou en retrait pour les fermes les plus importantes, à travers quelques écarts, jusqu'à l'orée du bois qui couronne les Monts. La forêt se fait déjà lointaine et le paysage bocager domine du côté de la vallée au nord, alors qu'au sud-ouest le plateau cultivé est proche. Le **belvédère** que nous offre ces monts est un point d'observation remarquable pour lire cette **transition paysagère**.

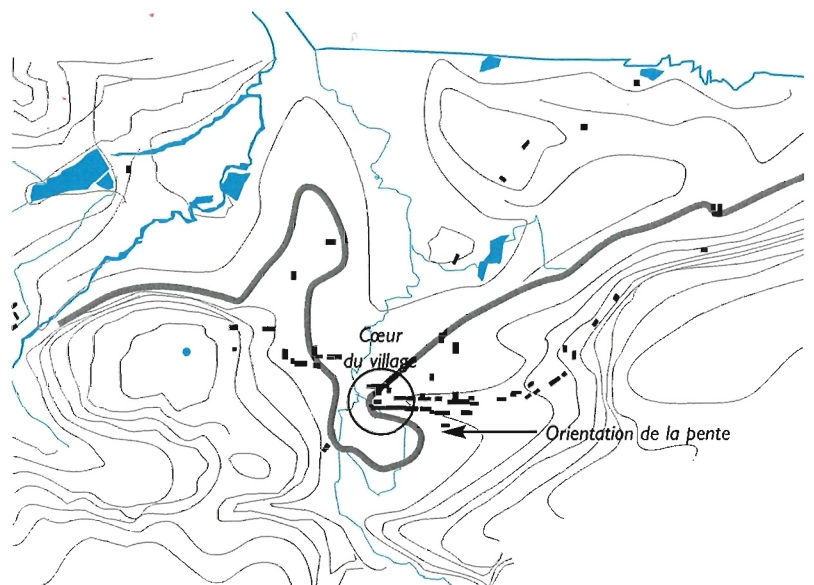


Le noyau bâti du village est continu et dense. Il commence à s'égrener en direction de l'est vers le chemin de la Demi-Voie



Le cœur du village, masqué par un filtre végétal constitué de quelques arbres depuis la route de Wallers.

Le village entretient un **rapport privilégié au ruisseau** par le moulin qui tire joliment parti du site en s'implantant au dessus de l'eau avec des ouvrages en pierre remarquables. Derrière, la récente salle des fêtes enrichit cette complicité et vient se placer entre la rue et le ruisseau, dans un creux où l'alignement d'arbres qui suit le cours d'eau forme un écrin végétal.



Un village implanté sur le haut du versant plongeant vers le ruisseau de Baives.



Le bâti lâche et discontinu de la rue de «la Goulette» depuis la route de Wallers.

Le chemin de la **Goulette** et la route vers l'est sont des étirements qui mettent le village en relation avec la forêt. Le **bâti ancien** se répartit de manière **lâche et parfois isolée** et se voit aujourd'hui rejoint par des constructions nouvelles, parfois dans un registre architectural différent.

Les sous-ensembles

La route de Wallers

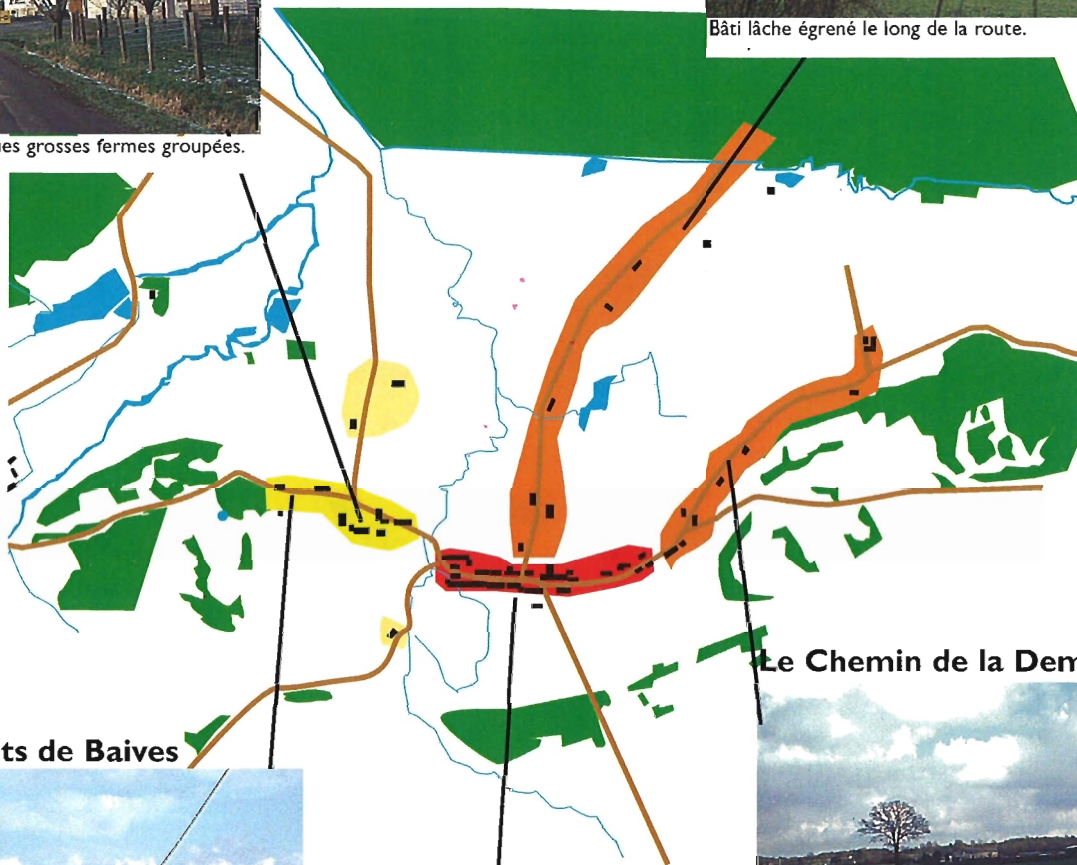


Le bâti est constitué de quelques grosses fermes groupées.

La Goulette



Bâti lâche égrené le long de la route.



Route des Monts de Baives



Le relief du Mont de Baives offre un promontoire sur la vallée du ruisseau de Baives.

Le Chemin de la Demi-voie



Le chemin de la Demi-voie est en terrasse sur la vallée.

le noyau



Le noyau depuis le chevet de l'église.

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecarts
- Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

La route de Wallers :

Elle est constituée de fermes qui s'organisent autour d'un carrefour. Ce lieu représente l'accès principal à la commune, depuis le site des Monts et depuis Wallers-Trélon. Il est une introduction à l'arrivée sur le noyau du village. Cet ensemble est situé avant le ruisseau, le long et en bas de la pente des Monts. Le ruisseau forme une coupure entre le noyau et ces écarts. Les fermes sont implantées en retrait, perpendiculaires aux axes de circulation ou de biais ; elles sont de formes complexes. Certaines sont situées en surplomb ; des fossés de drainage et des haies isolent les parcelles. Autour du carrefour, se développent des hangars.



Le village vu depuis la route de Wallers

Enjeux et orientations :

- éviter d'installer des bâtiments agricoles qui feront obstacle au paysage de la vallée et plutôt chercher à les intégrer.
- l'implantation de constructions neuves n'est ici pas recommandée.



La Goulette :

Extension linéaire à l'habitat dispersé le long de la route, elle est perpendiculaire au noyau et aboutit dans le bois de Neumont, au nord. Il s'agit d'une voie étroite, en impasse, qui se développe sur un terrain plat et dégagé. Elle est constituée d'éléments disparates : fermes anciennes, pavillons récents, pavillon forestier. La majorité des constructions est bâtie d'un seul côté du chemin, à l'est. Entre la route et le bâti, se situe une zone herbagère, un fossé de drainage, un talus et une haie souvent arbustive.

Enjeux et orientations :

- il est souhaitable sur ce secteur, de conserver l'implantation traditionnelle basée sur l'alternance bâti/pâturage qui possède l'avantage d'offrir des vues latérales sur les prairies bocagères et la vallée. La rue de la Goulette peut constituer un lieu de développement de la commune.

Le chemin de la Demi-Voie :

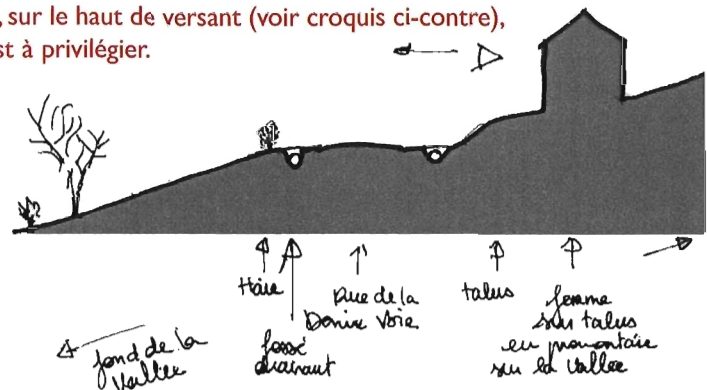
Il constitue une extension du noyau, mais avec un bâti plus lâche. La rue principale formant le noyau se dédouble ; la partie gauche de l'embranchement forme le chemin de la Demi-Voie, en direction de la frontière belge. Cette extension se termine en impasse sur un ensemble important de bâtiments agricoles. Son point de départ est marqué par une ferme située sur un talus à la fourche entre deux voies. Le long du chemin sont implantées parallèlement des fermes, en général sur le talus, côté est. Au sud, le chemin est cerné par le petit bois de la Postière. Les fermes apparaissent comme juxtaposées, sans liens directs entre elles, si ce n'est leur succession géographique. Un pavillon récent et un autre sont en voie de construction.

Enjeux et orientations :

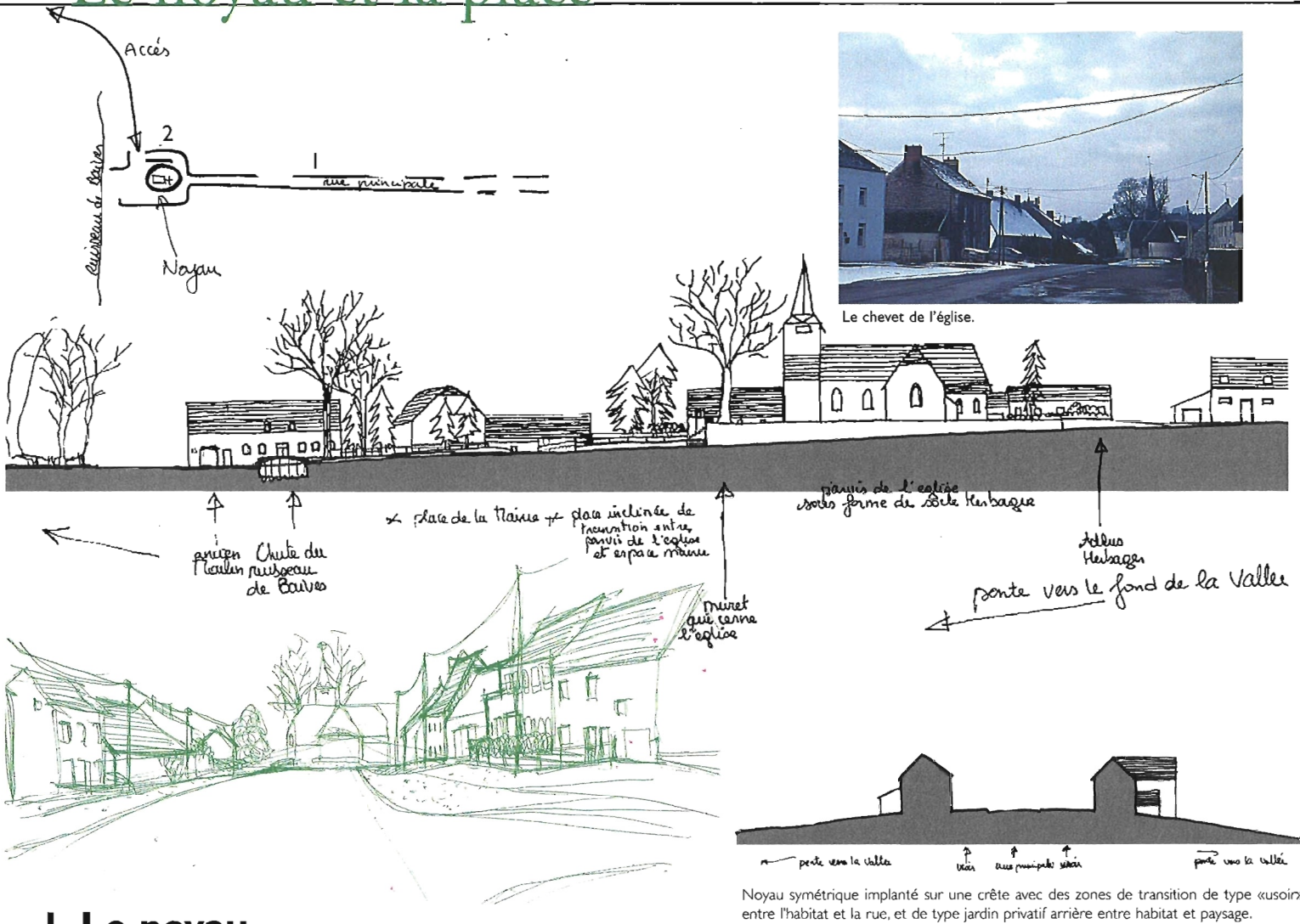
- pour la rue de la Demi-Voie, une implantation sur talus, unilatérale, sur le haut de versant (voir croquis ci-contre), permettant des vues sur le bois de Neumont et le fond de vallée est à privilégier.

Enjeux généraux :

Concernant l'implantation de constructions nouvelles, la rue de la Goulette et la rue de la Demi-Voie sont les plus appropriées.



Le noyau et la place



I. Le noyau

Le noyau est situé sur une crête. Il est de forme linéaire, avec un dédoublement derrière l'école. Le moulin se situe en contrebas de l'église, à l'extrémité du noyau. La rue principale est implantée sur une pente plus douce. Un palier est marqué au départ de la rue de la Goulette. La rue principale est constituée de fermes et de maisons anciennes parallèles à la route, souvent avec un étage ou avec un surcroît. Malgré quelques altérations du bâti, une impression globale d'unité se dégage grâce à l'usage généralisé de la pierre bleue (sauf pour l'école et une grange en brique), aux volumes des fermes et à leur implantation. Quelques percées sur le paysage existent car le bâti n'est pas mitoyen tout au long de la rue principale, mais seulement par sections. Une barrière d'arbres signale la route de Chimay. La rue principale s'évase à l'est. L'espace entre la rue et le bâti (usoirs) augmente de part et d'autre de la rue, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'église.

Le bâti est situé en retrait ; une zone de transition le sépare de la route. Cette zone dite des usoirs est composée :

- soit d'une haie qui crée l'espace d'un jardin entre la route et le bâti
- soit d'une zone d'herbes ou de gravillons qui sert de parking
- soit d'une zone herbagère sans fonction déterminée.

Le noyau est très lisible du fait de la position de l'église, enserrée par le village, et par la simplicité de composition de la rue principale.



Vue de la nouvelle salle des fêtes depuis le parvis de l'église.



Enjeux et orientations :

- il s'agit de mettre en valeur le développement linéaire de la rue principale, en préservant l'espace des « usoirs », en ne les clôturant pas et en les gardant libres de toutes délimitations (haies, barrières, murets...)
- une végétation rase et un mobilier discret sont à privilégier pour mettre en valeur ce linéaire, jusqu'au chevet de l'église,
- Il s'agit de préserver une homogénéité du bâti (la qualité des façades participe à cet alignement).
- l'alternance bâtis/pâtures permet des ouvertures sur le paysage qu'il faut préserver.

2. L'ensemble de la place :

Situation par rapport au noyau : Elle est située à l'extrémité ouest du noyau, en surplomb sur le ruisseau.

Forme de la place : Elle est constituée de plusieurs espaces :

- une zone délimitée par le ruisseau, la mairie, le moulin jusqu'à un premier muret, recouverte de gravillons et de pousses d'herbe.
- un premier palier vers l'église, bordé sur une partie par un muret et fermé par un second muret. Il comprend le kiosque, une volée de marches et sert de parking.
- le parvis lui-même, marqué par un dallage en pierre bleue et en ciment. Deux grands arbres remarquables, formant un premier portail, marquent l'accès à l'église. Ils font écho à un arbre planté devant le moulin.

L'emplacement de l'ancien cimetière enserre l'église. Posée sur son socle, elle domine les fermes et le bâti proche. La place se prolonge par deux rues : celle au sud est à la fois espace de circulation et accès privé aux habitations,

celle au nord est l'axe majeur de circulation. A l'arrière, entre le moulin et la mairie, quelques grands arbres font une barrière visuelle vers l'ouest, du côté des monts et ferment la place. Depuis le parvis, la salle des fêtes, positionnée entre les routes de Moustier-en-Fagne et de Wallers, vient fermer l'un des angles de la place. Elle



Le diverticule avec la rue basse qui épaissit le noyau

cerne bien cet ensemble mais dénote ses matériaux et son parti architectural. La place est fermée par certains éléments (murets, talus, arbres et bâtiments), mais des percées et des espaces de transition sont ménagés : aussi ses limites sont finalement peu définies. Sur ou à proximité de la place se situent sans réel lien les trois lieux publics majeurs rassemblant les activités du village (mairie, école et église). La place bénéficie d'un aménagement minimum.

Il existe une confusion des espaces publics et privés :

- entre l'espace du moulin, celui de l'habitation dans la mairie et la mairie elle-même
- entre la mairie et la ferme proche
- entre les fermes du sud et la rue de contournement de l'église
- entre la route et la place

Enjeux et recommandations :

- la limite de la place côté mairie doit être liée au ruisseau de Baives pour en faciliter sa compréhension,
- il s'agit de relier les quatre équipements publics (mairie, église, école, salle des fêtes), afin d'accentuer la notion de centre, de lieu public dans un même périmètre,
- les arbres remarquables qui cadrent le parvis de l'église et participent à la mise en scène de la place sont à préserver.



Les arbres remarquables participent de la mise en scène du parvis et de l'église.

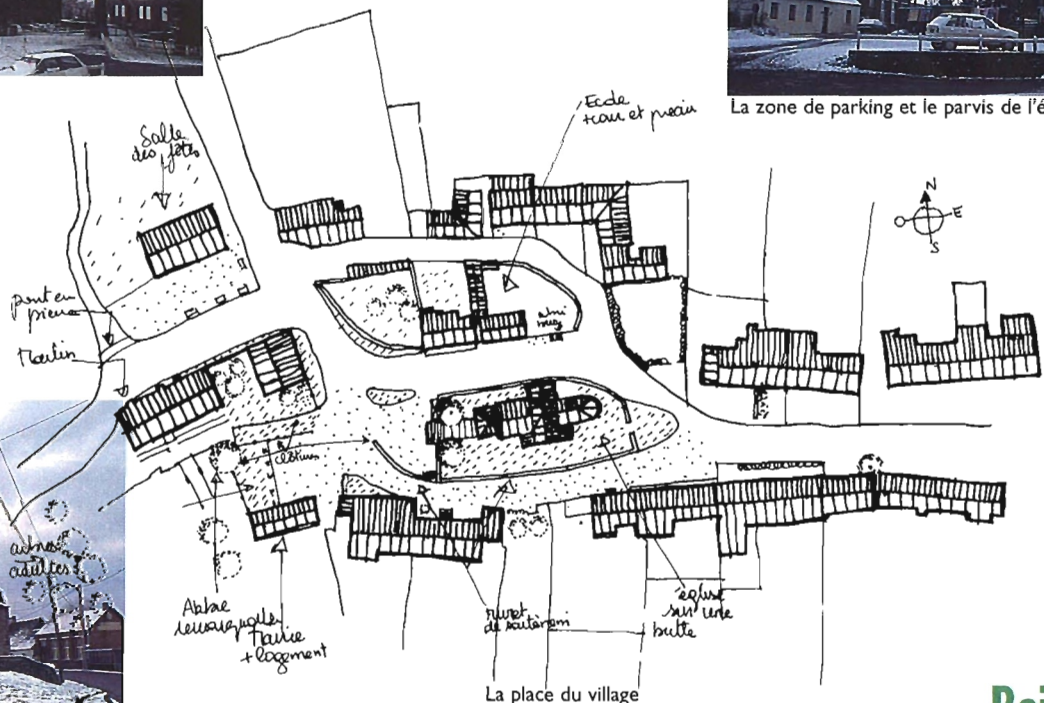
celle au nord est l'axe majeur de circulation. A l'arrière, entre le moulin et la mairie, quelques grands arbres font une barrière visuelle vers l'ouest, du côté des monts et ferment la place. Depuis le parvis, la salle des fêtes, positionnée entre les routes de Moustier-en-Fagne et de Wallers, vient fermer l'un des angles de la place. Elle



La mairie et le moulin.



La zone de parking et le parvis de l'église.



Le chevet de l'église

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 798 hectares
Population : 141 (chiffres de 1999)
15^e siècle : 12 feux ; 1851 : 318 ; 1900 : 227 ; 1911 :
211 ; 1946 : 190 ; 1975 : 151 ; 1982 : 123.

Document d'urbanisme :
POS : l'état actuel date du 09/10/85.

Informations générales

Site protégé :

- «Mont de Baives», inscrit par arrêté du 31 décembre 1982. Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Wallers-Trélon.

Historique :

En 1884, lors de l'exploitation d'une carrière de calcaire au lieu-dit le Chemeau, une ou plusieurs tombes ont été découvertes fortuitement. Ce site a révélé un vase en terre rouge, des boucles de ceinturon, un poignard, ainsi que deux épées. Il pourrait être daté de l'époque mérovingienne (481 à 751 après JC).

Au Moyen-Age, Baives est le siège d'une seigneurie importante, qui est léguée à l'abbaye de Lobbes, au sud de Charleroi. Il s'agit en effet aujourd'hui d'un village frontière plus proche par ses caractéristiques de Chimay que de Trélon. Sur les Monts de Baives, se situe une chapelle dédiée à saint Fiacre et datée 1756.

Bibliographie :

DELMAIRE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 109. DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 66 et 67 (planche 4). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 106 et 107 (planche 23).

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Liessies
Ramousies
Waller-Trélon
Willies

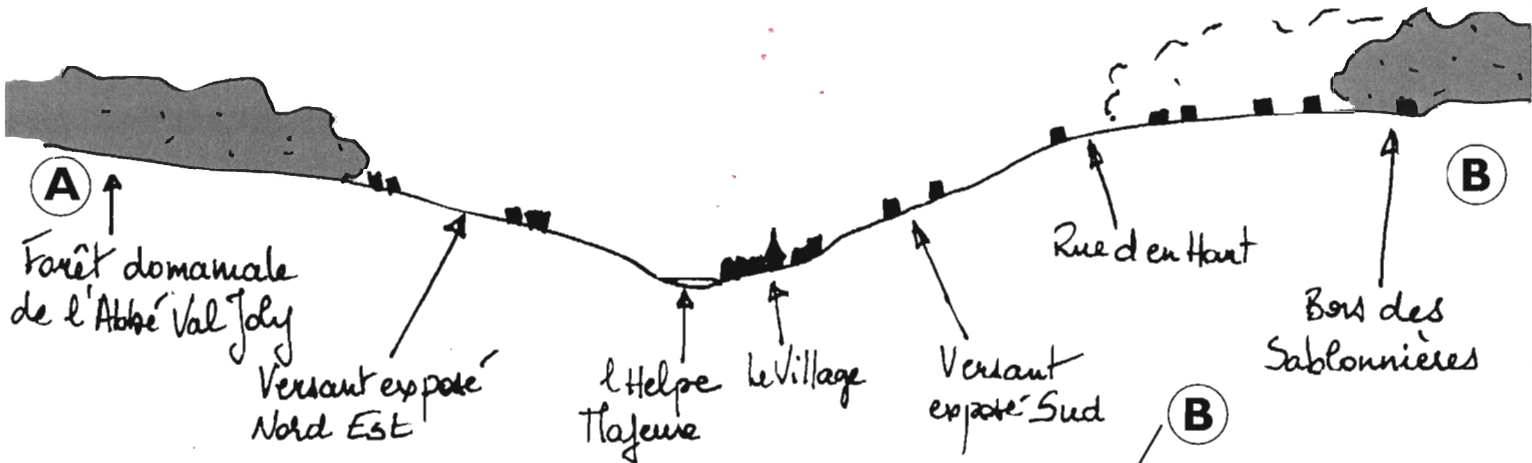


Eppe-Sauvage

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.

Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991



Implantation paysagère



L'église depuis la rue d'En Haut.

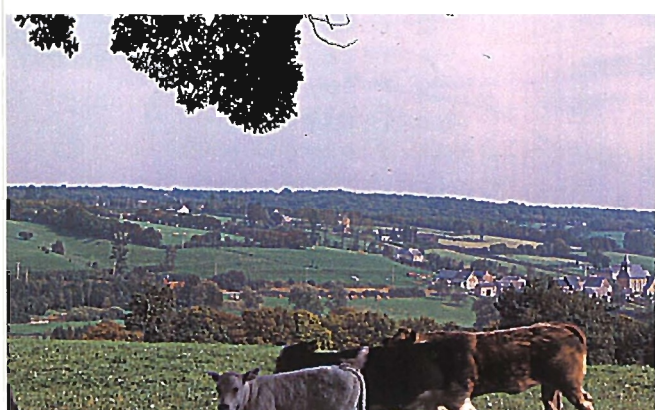
de la vallée le long d'une rue où le bâti y est relativement dense, aligné et mitoyen.

Installé sur le bas du versant et le fond de vallée, à la confluence entre l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart, le village d'Eppe-Sauvage s'est développé en utilisant l'orientation des deux vallées.

Sa **forme générale en étoile** s'organise autour d'un cœur constitué de l'église et de sa place et s'étire jusqu'au fond.

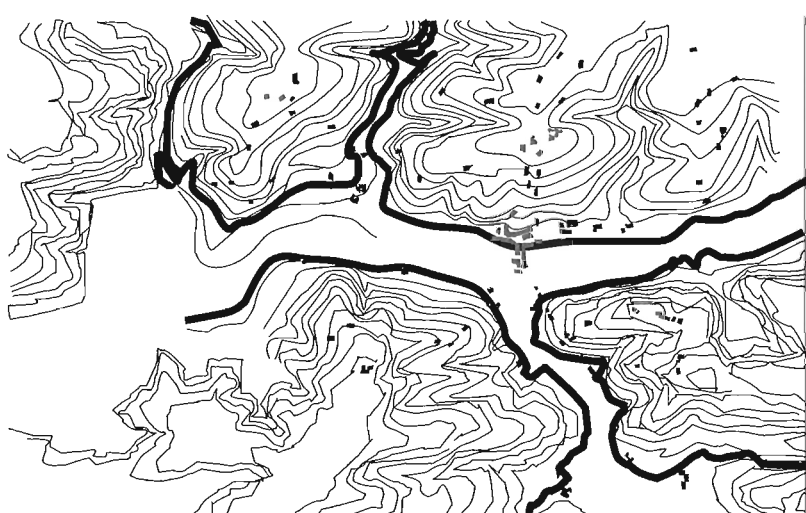


La rue de Verdun



Le versant nord avec à l'arrière plan le bois des Sablonnières.

Au dessus du village, gravissant le versant nord, bocager, **s'égrene le bâti de la rue d'En-Haut** dans la forêt dégageant une clairière linéaire de plus en plus étroite.

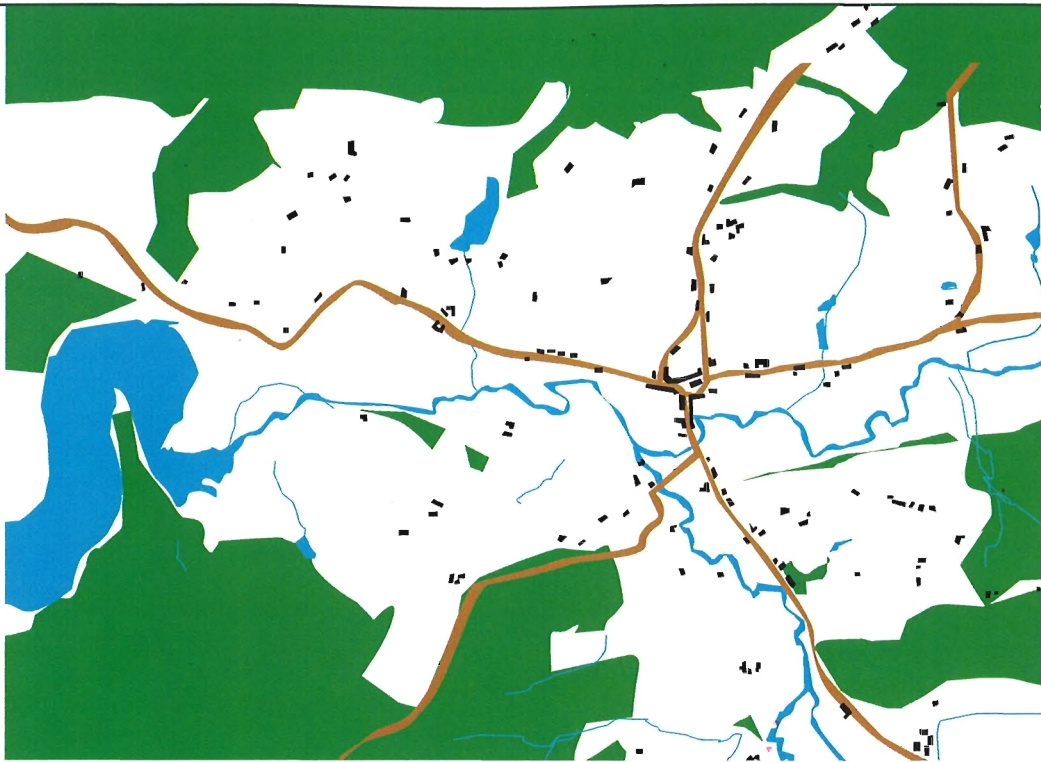


Un village implanté à la convergence de trois versants

Le versant sud, bien marqué et limité sur la crête par la lisière de la forêt de Trélon, propose une occupation du sol mixte mêlant prairies et cultures sur la pente. Le **bâti**, essentiellement composé de fermes, est **réparti sur l'ensemble du versant** et a sans doute contribué au découpage de la limite forestière au profit du défrichement agricole.



La rue d'En-Haut



Les fermes éparpillées sur le territoire communale, cernées par la forêt.



La vallée de l'Helpe-Majeure parallèle à la route menant à Moustier-en-Fagne.

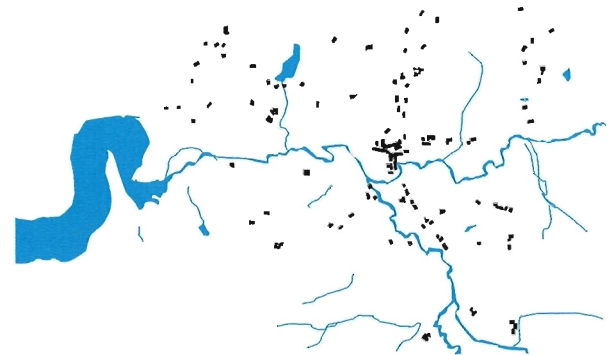
En liaison avec l'Helpe-majeure et le ruisseau de Montbliart, se sont implantées **les demeures prestigieuses des maîtres de forges**, encore visibles aujourd'hui. Elles sont installées soit en terrasse au dessus du lit de l'Helpe, soit dans le fond de vallée élargi pour tirer parti des différents cours d'eau.



Le hameau de Touvent.

Situé sur **les hauteurs**, à l'écart du village, le hameau de **Touvent** se trouve en situation isolée au sein d'une clairière à dominante agricole. La forme

linéaire du bâti le long de l'axe (RD83) et le maintien d'une activité minimum (station service, brasserie...) dans ce secteur enclavé est lié à sa position **transfrontalière** qui génère une fréquentation régulière. Il offre de plus des qualités de **belvédère unique sur la Fagne** de Trélon avec des vues lointaines jusqu'au delà d'Ohain.



Un village implanté à la confluence de l'Helpe-Majeure et au ruisseau de Montbliart



La base nautique du Val Joly.

Enfin, à l'ouest de la commune, **le site du Val Joly** s'organise de manière isolée et complètement indépendante du village d'Eppe-Sauvage. Depuis la RD 83 qui le longe, la vision du lac artificiel rapproche les deux versants forestiers de la vallée dont la rive sud reste particulièrement inaccessible. De façon générale, cette zone est aujourd'hui très **peu bâtie** hormis les équipements de la base de loisirs et le camping situé en surplomb sur la commune de Willies. Seule la base nautique reste

visible sur une courte séquence. En s'éloignant de la rive, la route s'enfonce dans la forêt et ne permet plus aucune vision des autres pôles d'accueil et d'activités situés au bord du lac.

Les sous-ensembles

Touvent



Le grand Rieu



La rue d'En-Haut



Le Val Joly



Le château Maillard



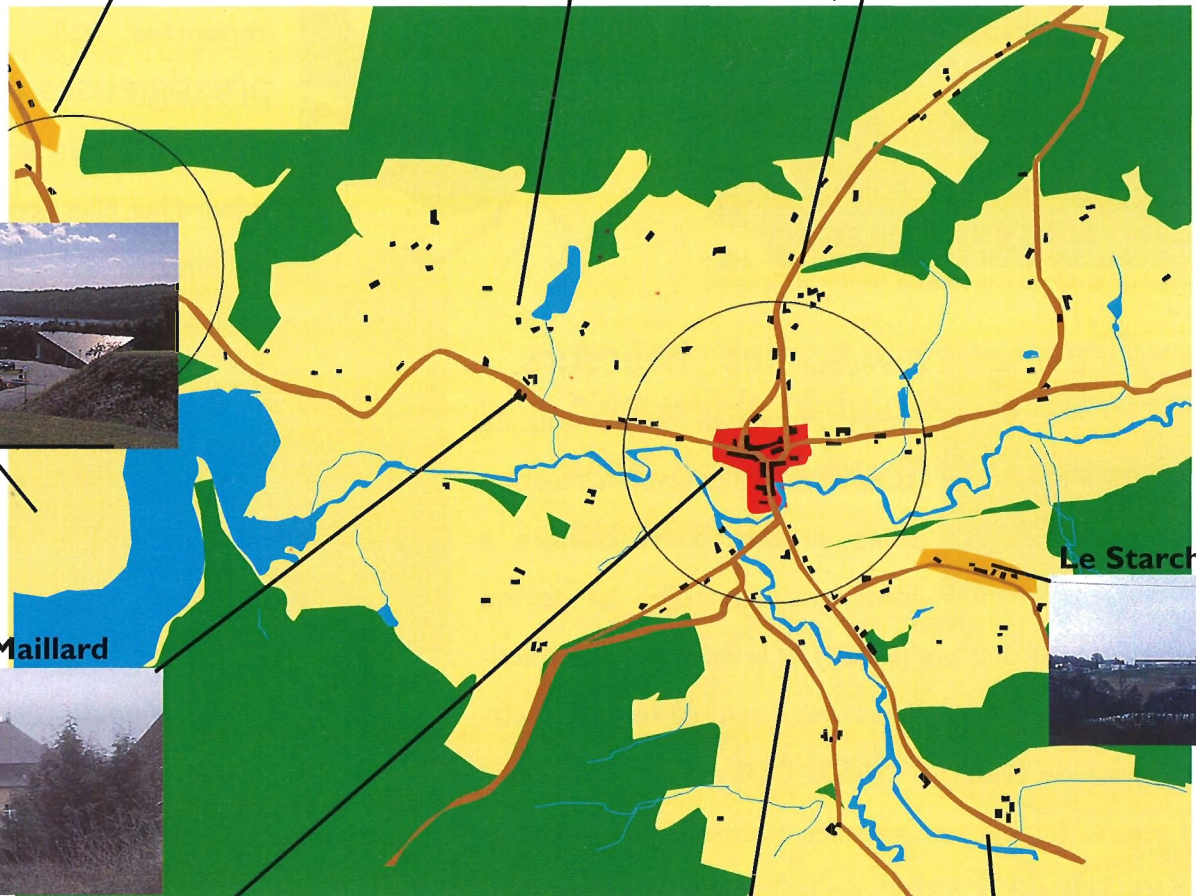
Le noyau





La rue de Couturelle



Le château Voyaux



○ Périmètre Monument Historique

-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

Les fermes satellites,

la rue d'En-Haut et la rue de la Fontaine :

Ce sous-ensemble est globalement linéaire et composé de fermes isolées. Le bâti est organisé le long d'une route en boucle à partir du noyau. Celle-ci vient buter sur la frontière franco-belge, dans la forêt.

Ces fermes sont situées dans la pente, à flanc et partiellement sur le plateau, la plupart implantées parallèlement à la route. Quelques unes d'entre elles, nommées «Terre à l'Agace» sont organisées autour d'un embranchement en impasse. Au niveau de la rue de la Fontaine jusqu'au «Sabot rouge», les fermes sont implantées parallèlement au lit du ruisseau de Montbliart. Le bâti est séparé de la route par un système de fossés de drainage et de haies.

Enjeux et orientations :

- il est souhaitable sur ce secteur de conserver l'implantation traditionnelle basée sur l'alternance bâti/pâturage qui possède l'avantage d'offrir des vues latérales sur les pâturages et la forêt. Ces fenêtres sont conditionnées autant par la densité du bâti à maîtriser que par la gestion régulière des haies bocagères à maintenir en taille basse.

Le Val Joly :

Il est composé d'un ensemble d'équipements de loisirs. C'est un système propre, fonctionnant en autarcie. Il n'y a pas de lien avec le village. L'ensemble est composé d'un camping sur la commune de Willies, d'une ancienne ferme, d'une brasserie et de divers équipements, reliés à une base nautique. Il comporte différents types de bâti : maisons en bois avec un bâtiment commun en brique pour le camping, la base nautique, ferme du XIX^e siècle, brasserie très récente. Le camping est séparé des autres équipements par la route. Il est caché, ainsi qu'une partie des installations, derrière un rideau d'arbres. Seule la base nautique aux formes angulaires et la ferme d'accueil sont visibles depuis la route.

Enjeux et orientations :

La réalisation de la station touristique actuellement en projet va considérablement bouleverser l'organisation du site.

La densification bâtie du site doit se faire en préservant le paysage dans lequel elle s'inscrit (paysage de vallée, horizons boisés, possibilité de co-visibilité de versant à versant) et son environnement (pâturages, forêt, bocage, eau) ; le choix des emplacements pour la construction d'équipements nouveaux est donc primordial.

Enjeux généraux :

- le tissu suffisamment lâche et dispersé peut accepter l'implantation de constructions nouvelles isolées,
- préserver les lisières de la forêt,
- préserver la co-visibilité de versant à versant,
- entretenir les haies afin qu'elles ne masquent pas le paysage et les vues sur le bâti,
- privilégier les essences locales pour les abords des bâtiments,
- respecter les principes d'implantation identifiés pour chacun des lieux (alignement, retrait...)
- préserver la structuration des abords entre le bâti, la parcelle et la route afin d'en préserver l'aspect rural actuel, caractérisé par les zones herbagères, les fossés drainant et les haies.

Les fermes du Grand Rieux :

Ce sous-ensemble est composé de fermes isolées, sur le haut d'un versant, en lisière de forêt, et comprend des constructions récentes. Certaines sont situées en terrasse avec vue sur le lac, sans lien visuel au noyau du village. Le bâti est composé autour d'un carrefour, en co-visibilité avec le versant d'en face.

Les entrées monumentales, château Maillard et château Voyaux :

Ces deux ensembles font office de signal, en annonçant le noyau du village. Organisés autour d'une cour, d'anciennes forges comprenant un logis seigneurial des anciens maîtres de forge et une ferme, sont implantées à proximité de l'Helpe. Le château Maillard se referme sur son site, tandis que le château Voyaux s'offre au regard.

La rue de Couturelle :

Il s'agit d'un écart linéaire et discontinu. Depuis la route de Trélon, il est marqué à son embranchement par une maison de maître, puis se succèdent quelques fermes isolées ou regroupées par deux. Cette rue débute au niveau de l'Helpe, puis s'élève au-dessus de la vallée, sur le versant. Les fermes sont plutôt parallèles à la voie, sur talus. Le chemin de Couturelle est parallèle à la D83, symétriquement par rapport à l'Helpe.

Touvent :

Il s'agit d'un hameau de type linéaire discontinu, situé à la frontière belge. Il est situé sur le plateau, distant du village, sans lien direct au noyau. C'est un lieu hybride, composé de stations service, de différents commerces, d'une maison de repos et de fermes anciennes... La partie droite de la route se situe en Belgique. Ici coexistent deux usages, sans lien entre eux, des fermes côté français et des services côté belge.

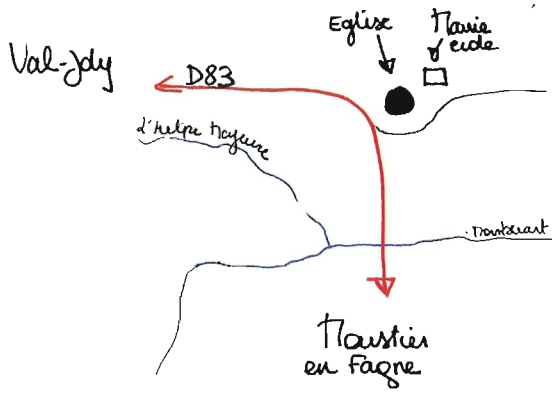
Le Starchon

Il s'agit d'un hameau linéaire qui suit la pente et la crête, se terminant en impasse. Il est situé sur une zone dominante, en co-visibilité avec le noyau. Il est constitué de fermes et de maisons neuves implantées en partie dans les bois.

Enjeux et orientations :

- être attentif aux registres architecturaux utilisés et privilégier des constructions conformes à l'identité du territoire,
- privilégier une implantation sur la « ligne de crête », ménager des ouvertures visuelles sur le paysage de la vallée, et enfin respecter l'implantation parallèle à la route.

Le noyau et la place



La rue de Verdun.

Versant Nord
→



Coupe ouest-est sur le noyau.



Coupe nord-sud sur le noyau.



pente vers le fond de vallée



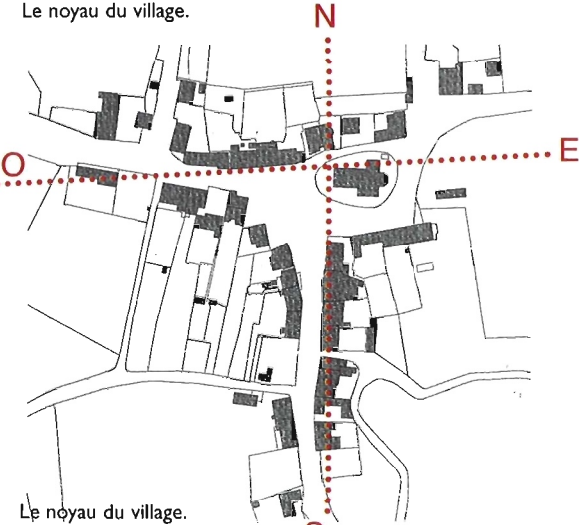
Le noyau du village.

Le noyau :

Il est constitué par une zone de carrefour en Y comprenant du bâti linéaire, mitoyen et dense. L'ancien presbytère marque l'articulation entre la rue de Verdun et la rue de la Fontaine. Au sud, le noyau est délimité par le ruisseau de Montbiart. Il est composé d'habitations, de commerces et de fermes anciennes. Le caractère rural prédomine. Différents types de limites entre les espaces publics et privés peuvent être identifiés :

- un trottoir bitumé directement en contact avec les maisons
- un talus herbager
- une petite clôture définissant une mini-cour
- l'installation de bancs devant certaines maisons
- un trottoir cimenté
- des pavages
- et dans la partie ouest de la rue de Verdun, des escaliers maçonnés.

Le noyau est lisible car le bâti est dense. Seule la partie située à l'arrière de l'église, rue de la Fontaine, comprenant la mairie, ne se devine pas lorsque l'on traverse le village. Cette route s'est marginalisée par rapport à l'axe reliant Liessies à Trélon.



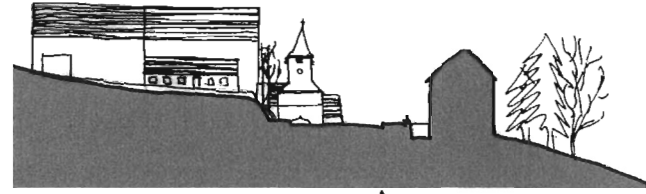
Le noyau du village.

Les places de l'église et de la mairie :

Elles forment le cœur du noyau, son articulation. La place s'organise autour de l'église ; sa forme est délimitée par les voies de circulation que sont la départementale 83 et la rue de la Fontaine. Ses limites sont relativement marquées, sauf à l'est où un talus herbager prolonge l'arrière de la place. Contrairement à Baives, la mairie apparaît rejetée de la place du village. La place est un lieu de rencontre et de circulation, avec la présence d'un café. L'église, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en est l'élément central. La place est également marquée par la présence du monument aux morts. Le bâti au nord est en contact direct avec le bitume de la place, sans transition. L'église est posée sur un socle : un haut muret la sépare de l'espace de la place. Seul un escalier en pierre bleue et le parvis dallé en permettent l'accès. Les gradins de la salle polyvalente se veulent une transition entre l'espace public de la place et celui de la salle.

Enjeux et orientations :

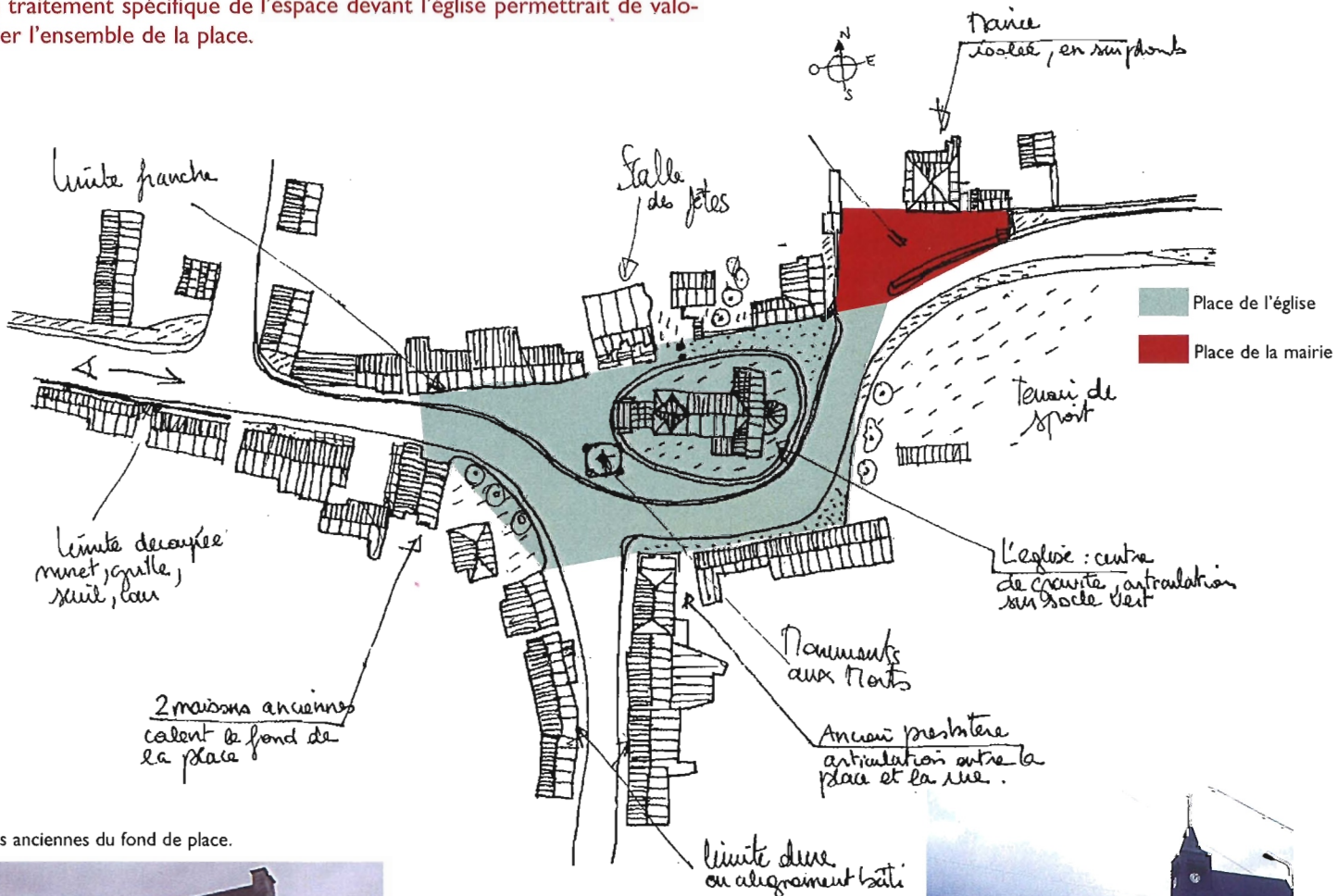
- implanter le bâti du cœur du village en front à rue (directement sur la rue),
- soigner les espaces privés résiduels qui offrent l'opportunité d'enrichir l'espace public et de mettre en scène les façades du cœur du village.
- affirmer l'identité de chacune des deux places (celle de l'église et celle de la mairie) situées sur des terrasses en mettant en valeur les différences de niveaux et en facilitant leur enchaînement en palier. Le talus donnant sur le terrain de football doit permettre de raccorder ces deux places.
- un traitement spécifique de l'espace devant l'église permettrait de valoriser l'ensemble de la place.



Coupe sur l'entrée du village depuis Liessies.



La salle polyvalente.



Les maisons anciennes du fond de place.



Le monument aux morts et l'église sur son socle.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1667 hectares
Population : **218** (chiffres de 1999)
15^e siècle : 10 feux ; 1773 : 232 ; 1846 : 897 ;
1900 : 595 ; 1921 : 478 ; 1946 : 410 ; 1975 :
264.

Document d'urbanisme :
MARNU

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Ursmer (XVI^e et XVII^e siècles), inscription par arrêté du 14 avril 1947.
- Oratoire Notre-Dame de Liesse (1826), inscription par arrêté du 4 avril 1947.

Etymologie :

Le village d'Eppe-Sauvage tire son nom de l'association du nom de la rivière qui le traverse, l'Helpe et du latin sylvestris qui l'apparente à une contrée sauvage et boisée.



Historique :

Le premier habitat sur le village d'Eppe-Sauvage se situe au lieu-dit «Linière» à l'époque néolithique. Une villa gallo-romaine a été mise à jour en 1858 sur le même secteur, révélant des poteries, des médailles, ainsi que des meules en granit. Suite aux défrichements des X^e et XI^e siècles, le village se développe sur les flancs des collines qui bordent la vallée de l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart. L'essor véritable du village intervient au XVI^e siècle avec le développement d'une industrie du fer qui le place au cœur d'un véritable bassin industriel le long de l'Helpe. En 1515, la lettre patente du seigneur des lieux, le prince Charles de Croÿ, confirme le développement de l'activité des forges. Eppe-Sauvage possède alors quatre forges : le Voyaux, le Marteau, le Grignaux et Willies. Des maîtres de forges comme les Polschet suscitent la construction de riches habitations comme en témoigne encore aujourd'hui le château Voyaux sur la route de Moustier-en-Fagne. Depuis l'avènement de Philippe II en 1556 jusqu'au traité d'Utrecht en 1715, le Hainaut est ravagé par les guerres franco-espagnoles. Ainsi le village d'Eppe-Sauvage est presque entièrement incendié en 1651 par les troupes combattant pour le roi de France du général Rose. A la suite du traité de Nimègue en 1678, le village appartenant aux Pays-Bas espagnols est rattaché au royaume de France. Au XVIII^e siècle, les Merode, seigneurs de Trélon, établissent des hauts fourneaux, modernisant les anciennes forges. Construit vers 1770, Château Maillard témoigne de la richesse produite par les forges. Le village se développe jusqu'à compter, au milieu du XIX^e siècle, plus de 900 habitants. Cependant, l'établissement de la nouvelle frontière coupe Eppe-Sauvage d'autres centres sidérurgiques comme Montbliart et Rance. Son organisation administrative et économique en est modifiée. L'activité douanière devient centrale dans la vie du village. La sidérurgie décline dans la deuxième moitié du XIX^e siècle au profit des hauts fourneaux de l'actuelle Wallonie. Elle est remplacée par l'élevage et l'industrie laitière. En 1966-1967 est édifié par EDF un barrage sur l'Helpe majeure destiné à assurer la réfrigération des groupes de la centrale thermique de Pont-sur-Sambre, ainsi qu'à réguler le cours de la rivière sujette auparavant à des crues. Cette construction a malheureusement suscité la disparition d'une des plus belles demeures de maîtres de forge, celle du Marteau.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 60 et 61 (planche I). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 110 et 111 (planche 25). MICHAUX Edmond, Recueil de notes historiques concernant le village d'Eppe-Sauvage, s.n., s.l., 1957.

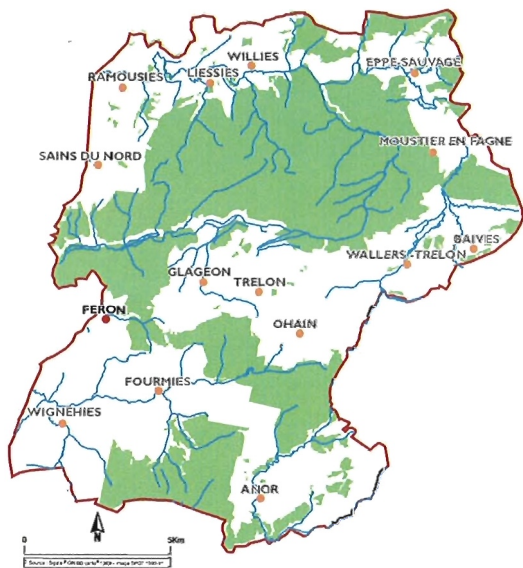
Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



Anor
Féron
Fourmies
Glageon
Ohain
Trélon

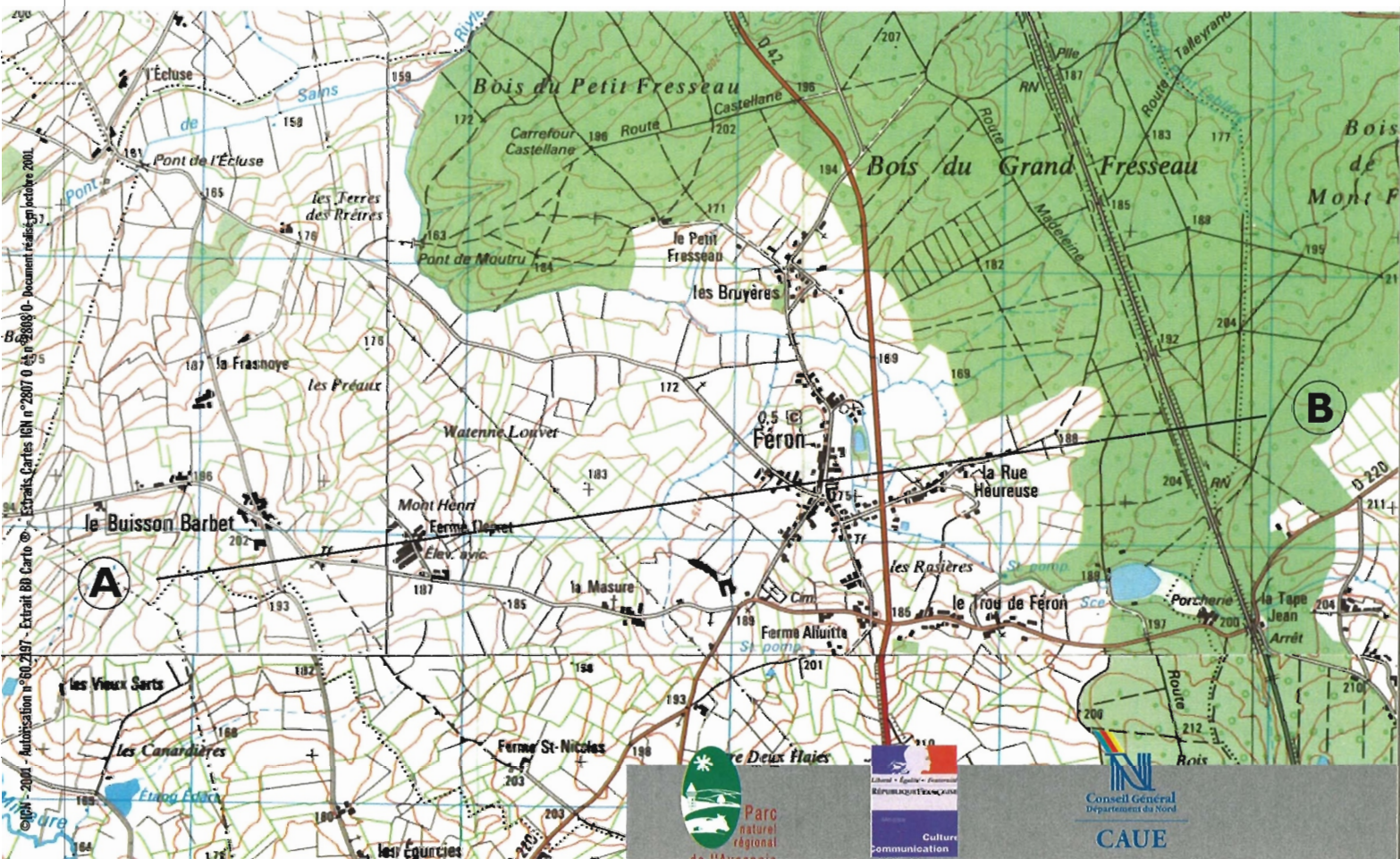
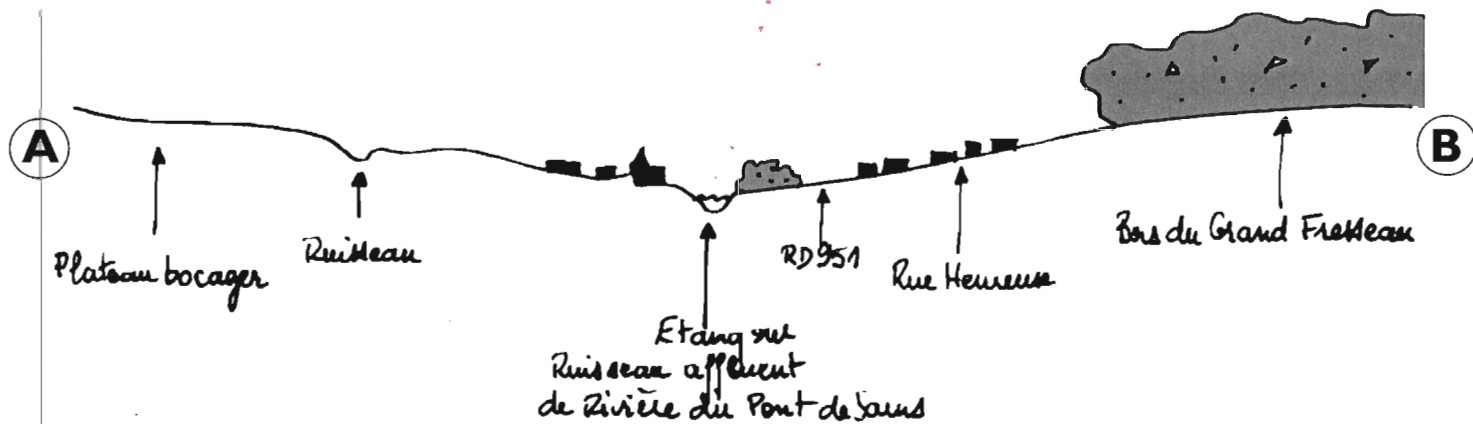


Féron

Typologie paysagère

la clairière

- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



CAUE

Implantation paysagère

La **voie principale** (la RD42) traverse le territoire communal selon un axe nord-sud, laissant le village à l'écart de la voie et de la forêt. Le **centre du bourg** (1, 2 et 3) s'organise en étoile sur le haut d'une petite butte en interfluve de deux ruisseaux. Les volumes bâtis, d'une échelle imposante, se juxtaposent parfois en surplomb le long de la chaussée, créant un rythme et marquant leur individualité.

L'église est fichée sur une terrasse à la sortie nord de cette partie agglomérée et domine la rue de son clocher fortifié, et surplombe à l'arrière le vallon humide.



1



2



3

Egrènement du bâti, de la forêt au plateau bocager à l'ouest



La **rue Heureuse** (4) relie la forêt et le centre du village en traversant la RD42 au fond du vallon. Le bâti implanté en bordure de la voie s'organise de manière relativement continue, facilitant le lien visuel entre les deux parties séparées par la RD42. En s'éloignant du village, il devient toutefois de moins en moins dense à l'approche de la lisière forestière.



4



5

Au milieu d'une grande clairière, **le Pont de Sains (5)** est une partie de la commune située très à l'écart du village au fond de la vallée de la rivière du Pont de Sains. Il ne reste aujourd'hui que peu d'éléments du château et de la forge qui s'étaient installés sur ce site, mais les étangs témoignent encore de son organisation et de son importance.



Le hameau des Bruyères (6 et 7) se love à l'orée de la forêt, sur la partie haute et dégagée du versant offrant un panorama par delà le ruisseau sur le village. D'origine rurale, il s'est aujourd'hui étoffé d'habitations nouvelles qui ne perturbent en rien l'homogénéité du lieu. La qualité de ces constructions récentes et la façon dont elles s'inscrivent dans cette épaisseur un peu boisée tend à conforter l'impression de lisière et le contact à la forêt.



6



7

Un peu au sud du village, la RD220 (8) traverse le territoire communal d'est en ouest en parsemant le long de son parcours sinueux un bâti relativement aligné mais plus lâche que celui de la rue

Heureuse. C'est à proximité de cette voie que s'est développé dans les dernières années un habitat plus récent mêlant collectif et individuel dans un registre architectural contemporain utilisant des matériaux locaux.



8

Les sous-ensembles

Les Bruyères



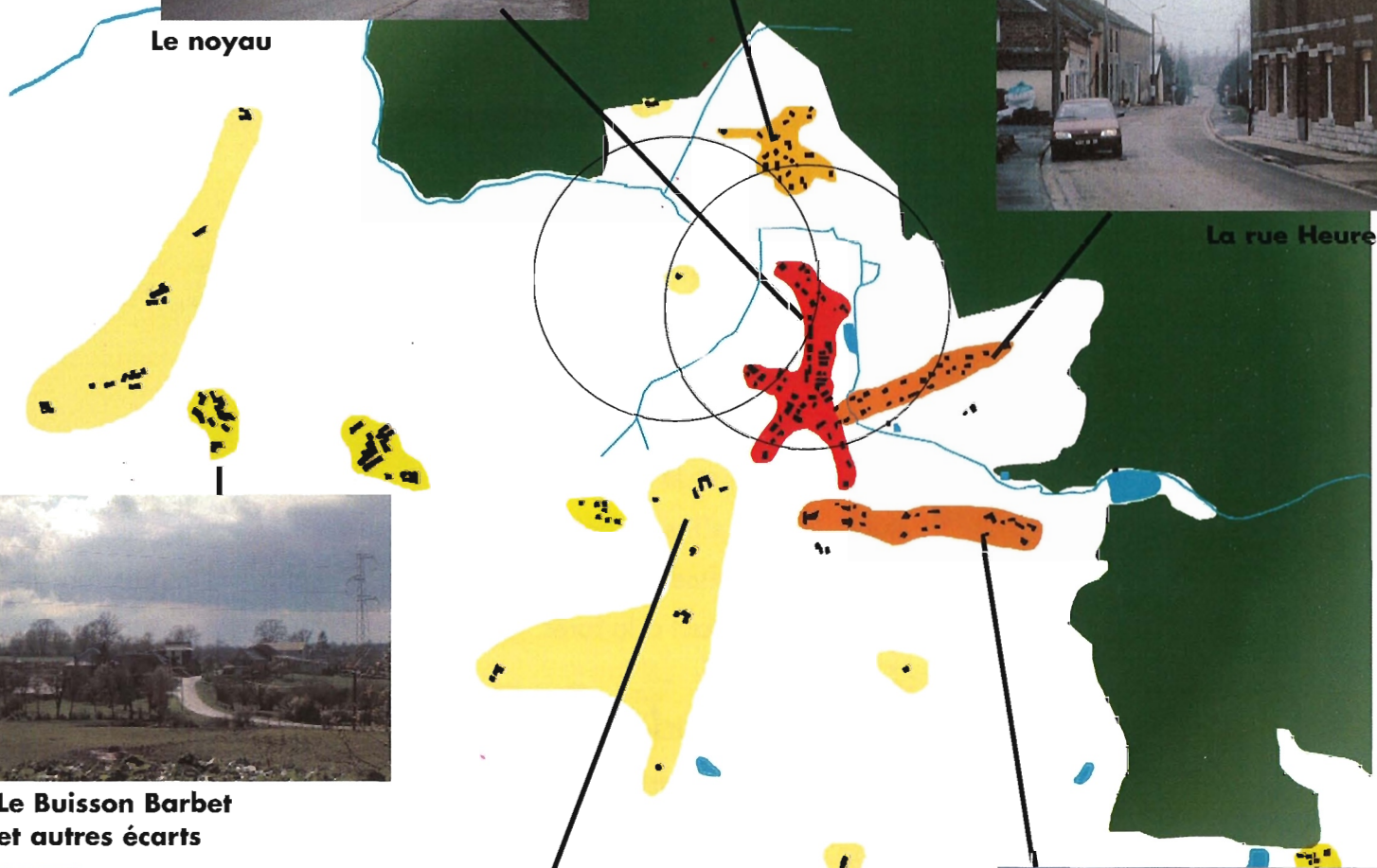
Le Pont de Sains



Le noyau



La rue Heureuse



Le Buisson Barbet et autres écartés



- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecartés
- Isolés

Périmètre Monument Historique



La Ferme et autres isolés



Le Trou de Féron et la Ferme Alluette

Les hameaux

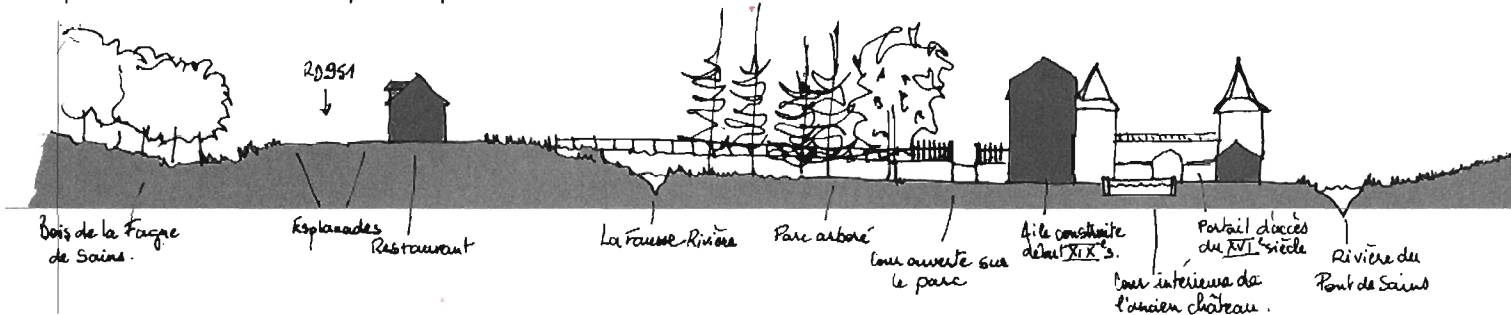
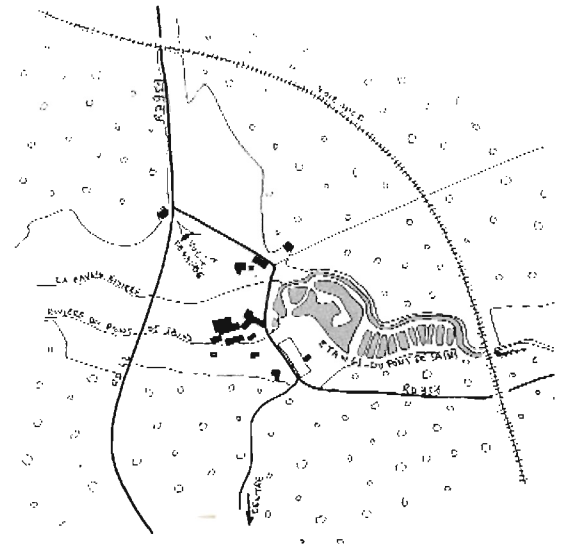
Le Pont de Sains



Situé très à l'écart du village et dans une clairière fermée, le Pont de Sains est un ensemble de bâtiments développés autour d'un ancien château et d'une forge. On peut néanmoins distinguer deux groupes : le plus important en fond de vallée est composé du portail monumental, d'une aile et de la cour de l'ancien château auxquels

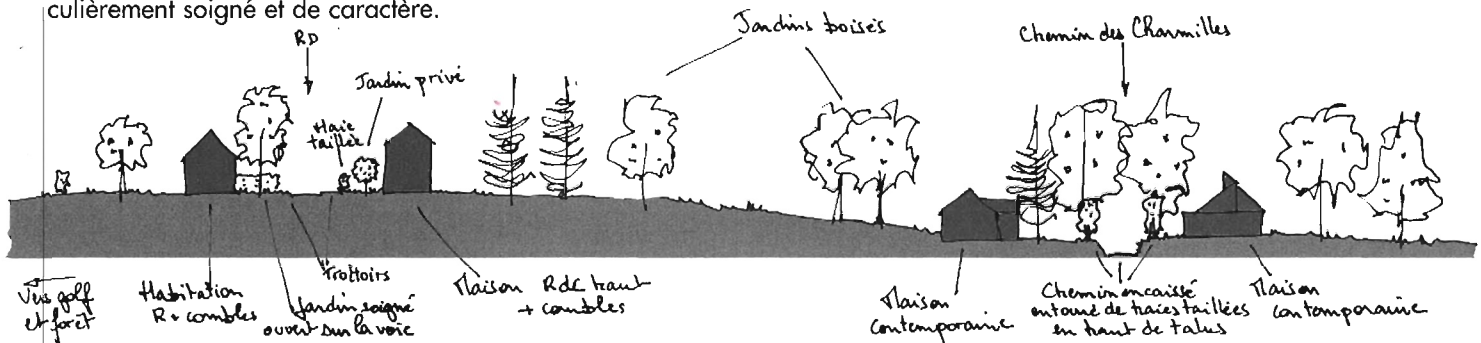
on a adjoint plus récemment quelques bâtiments complétant les besoins du Centre d'Aide par le Travail qui occupe les lieux. Situé sur la commune de Sains-du-Nord en surplomb du premier et en lisière de forêt, le second comprend une maison, un restaurant et des logements du CAT.

Très visible de loin en venant de Sains et dégageant un sentiment d'autarcie, le domaine "châtelain" s'inscrit dans une large perspective révélant l'ensemble de ses constituants : le parc, les bâtiments de l'ancien château, les dépendances, ... L'impression en venant de Glageon est très différente ; la perspective de la route met en scène, dans un effet de surprise, le porche massif et hermétique flanqué de ses deux tours.



Le hameau des Bruyères

Ce hameau est situé à l'orée de la forêt, à l'écart et au nord du noyau. L'ensemble, en léger surplomb du vallon, donne des vues lointaines sur le noyau. Il s'organise autour de l'axe routier nord-sud à mi-chemin entre le village qu'il traverse et le Pont de Sains. Initialement, le bâti constitué de petites fermes proches de la route s'organise autour de l'axe coudé lui donnant un caractère assez groupé. L'ensemble s'est épaissi de manière conséquente le long de petites voies adjacentes. Ce bâti très récent et de nature résidentielle vient doubler sa taille. Toutefois lorsqu'il s'implante en milieu de parcelle, dans un environnement très végétalisé, il conforte l'harmonie de ce hameau de lisière où le bâti, qu'il soit ancien ou contemporain est particulièrement soigné et de caractère.



Enjeux et orientations :

Veiller à l'homogénéité du développement et à l'intégration dans le site.

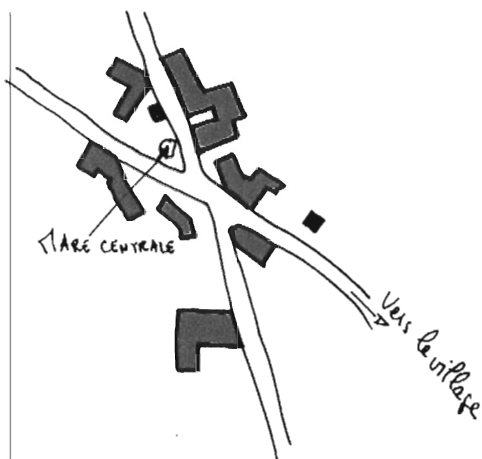
Favoriser le regroupement et ne pas étirer le bâti le long des voies pour conserver l'effet d'écrin et d'indépendance entre hameau et village.

Conservier l'aspect "campagnard" des bords de voies (bandes enherbées, fossés, haies taillées) menant au hameau et qui le caractérise.

Prolonger l'aspect jardiné et soigné au droit des abords privés du bâti jusqu'à réduire la chaussée à sa plus simple expression.

Les écarts et isolés

Le Buisson Barbet



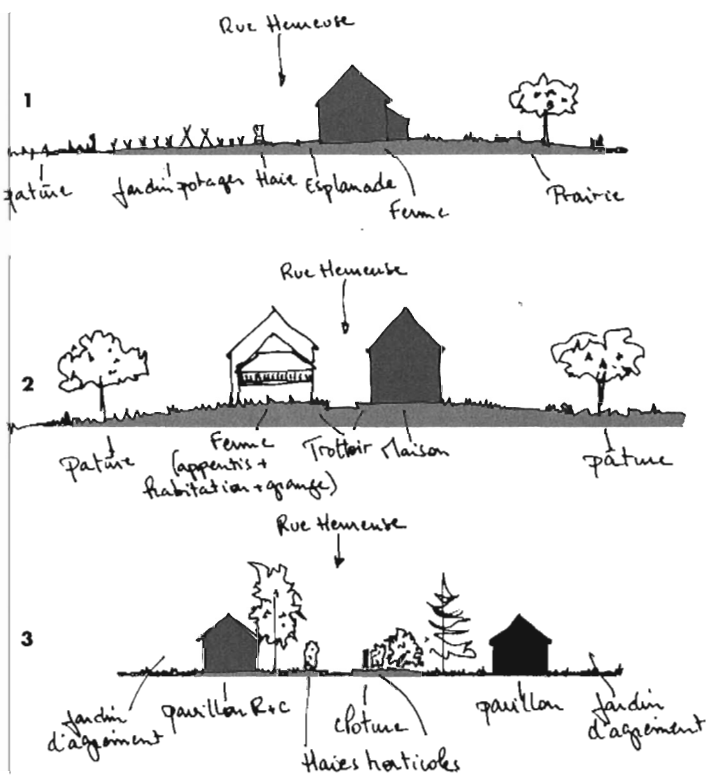
Ce hameau très regroupé, composé de grosses fermes, se trouve complètement isolé du noyau sur le plateau bocager à l'ouest, sans aucun rapport à la forêt. Cet ensemble, structuré autour d'un carrefour de deux routes, définit par ses volumes imposants, un espace public original. Autour d'une mare centrale bordée de végétation, s'organisent les abords ouverts des maisons tantôt minéraux, tantôt jardinés et fleuris qui atténuent l'effet routier du croisement pour donner au lieu un caractère plus intime.

Enjeux et orientations :

La qualité de ce site dépend autant de la belle facture et de la préservation des bâtiments qui constituent ses limites, que de la nature et du soin apporté à leurs abords. On s'attachera à ce que les nouveaux aménagements de parcelles (liés aux bâtiments en restauration) respectent et confortent son caractère ouvert et à dominante végétale.

Les extensions

La Rue Heureuse



Cette extension linéaire s'étire de la forêt jusqu'au village. Cet ensemble est séparé en deux parties par la RD42. La partie la plus ancienne à l'est est essentiellement constituée d'un bâti rural. La plus récente, à l'ouest, assure la continuité avec le noyau par l'implantation d'un bâti pavillonnaire.

Trois ambiances bien distinctes se dégagent le long de cette rue : au contact de la forêt, le tissu lâche de petites fermes, en recul à la voie, crée une ambiance aux abords ouverts et campagnards ; le tissu plus resserré et plus proche de la voie donne un effet de rue, les jardins étant rejetés à l'arrière ; enfin, le bâti résidentiel en milieu de parcelles très jardinées, s'apparente au lotissement, isolant la voie de son contexte villageois et bocager.

Enjeux et orientations :

Conserver les différences (ambiance et implantation) entre les parties est (rurales) et ouest (pavillonnaires).

Sur la partie est, on peut renforcer la présence du bâti à condition de :

- préserver des vues sur les pâtures avec un principe d'alternance (bâti/pâturage), les haies bocagères assurant la continuité visuelle de la voie,
- privilégier une implantation avec un franc recul par rapport à la voie.

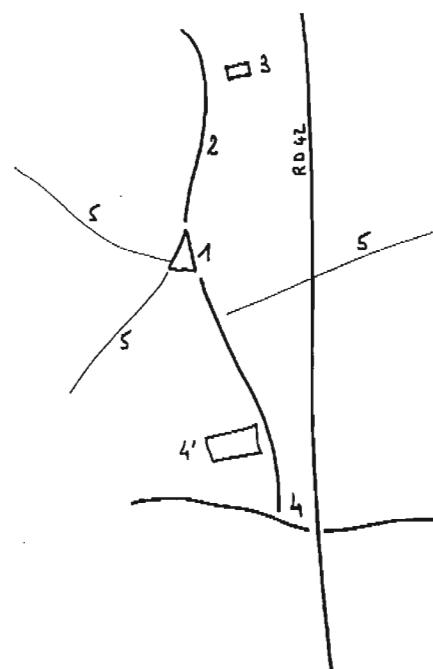
Le noyau

Composition du noyau :

- 1 - La place centrale avec la mairie
- 2 - L'axe principal avec l'école et la salle des fêtes
- 3 - L'église
- 4 - L'entrée sud 4' - l'opération de logements
- 5 - Les voies secondaires menant au centre du noyau.

La structure en étoile du noyau situé à l'écart de la RD42 présente une branche dominante (avec mairie, école, salle des fêtes) plus dense, et marquée par un épaississement à l'extrémité nord autour de l'église et du monument aux morts. L'ensemble est constitué de grands bâtiments souvent individualisés et en recul par rapport à la rue lorsqu'ils ne sont pas en pignon sur rue, et de maisons plus modestes mitoyennes, parfois en front à rue. Le bâti reste très continu, seulement interrompu par une pâture isolant le secteur de l'église du reste du noyau. Il s'en dégage une impression d'harmonie liée à la fois à la qualité du bâti et à ses modes d'implantation à la voie.

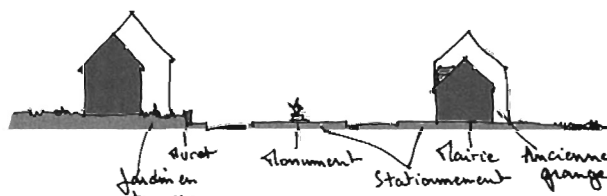
L'entrée sud du noyau, séparée du cœur par les terrains de sport, est marquée par une opération de logements collectifs et individuels repérable de loin. En effet, les bâtiments contemporains sont imposants et leur contexte dégagé. Par ailleurs, leur forme contemporaine se démarque du caractère du reste du village sans toutefois s'y opposer grâce à l'utilisation de matériaux locaux comme le grès.



La place



De forme triangulaire, située sur le carrefour central du noyau, la place est définie par trois côtés très différents les uns des autres : un alignement de façades en front à rue côté mairie ; un alignement bâti en recul avec jardins en terrasse et muret, en face ; et un pavillon en surplomb au milieu de sa parcelle et situé dans l'axe, en venant de l'église.

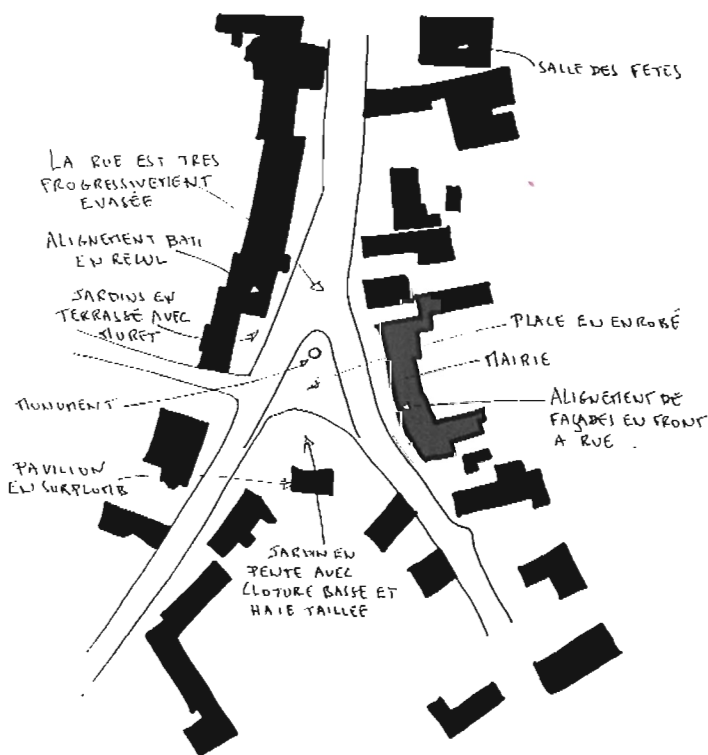


Traité exclusivement avec de l'enrobé, son aspect est particulièrement routier et son usage réservé au stationnement occasionnel. Aucun traitement de sol ou équipement, aucune végétation n'invitent à utiliser ce lieu comme une véritable place de village.

De plus, la mise en scène imposante du pavillon en fond de place détourne l'intérêt sur le domaine privé au détriment de l'espace public central.

Enjeux et orientations :

Par sa position, cette place peut jouer un rôle central et conforter l'image d'ensemble du village. Elle gagnerait à être aménagée avec plus de convivialité, en s'appuyant sur le caractère de ses deux fronts bâtis les plus représentatifs.



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Informations générales

Superficie de la commune : 1339 hectares

Population : 519 (chiffres de 1999)

1846 : 634 ; 1870 : 654 ; 1900 : 557 ; 1911 : 520 ; 1936 :
471 ; 1946 : 454 ; 1975 : 468 ; 1982 : 526 ; 1990 : 558.

Document d'urbanisme :

POS : l'état actuel date du 02/07/85.

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Martin (XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles), inscription par arrêté du 10 février 1948.
- Chapelle Lejeune (1643), inscription par arrêté du 23 février 1951.
- Château de Pont de Sains (fin XVIe et XIXe siècles), entrée, inscription par arrêté du 10 février 1948.

Etymologie :

Féron tire son nom de la nature de son sous-sol riche en minerai de fer.

Historique :

La première mention du village de Féron figure dans l'acte de donation de Thierry d'Avesnes à l'abbaye de Liessies en 1095. Celle-ci développe l'industrie des forges ; en 1791, elle possède encore un fourneau situé au lieu-dit *la Rue Heureuse*. L'église fortifiée, succursale de Glageon, devient paroisse vers 1627. Sa tour est surélevée en 1614 et muni de meurtrières ; le chœur reconstruit en 1784. La baronnie d'Etrœungt à laquelle Féron appartient devient possession française au traité de Nimègue en 1678. En 1708, le Duc d'Orléans rentre en possession des terres d'Avesnes, Eclaibes et Etrœungt.

Au lieu-dit Pont-de-Sains a été créée en 1581 une forge par Philippe de Lallis, originaire de Glageon. Un premier château est élevé au XVIe siècle dont ne perdure que la porte d'accès constituée de deux tours. En 1747, Philippe-Joseph-Emmanuel du Puis fait bâtir sur les lieux un château que Talleyrand rachète après les saisies révolutionnaires. Le prince ajoute une aile en 1808, ainsi qu'un étage en 1829. A la fin du XIXe siècle, d'importants remaniements sont effectués par la famille de Castellane.

Les activités de forge, quant à elles, cessent en 1860, à la suite d'un édit protégeant la forêt et de l'intérêt pour la houille. Le château appartient désormais à l'association trélonnaise *la Maison des Enfants* qui y a créé un Centre d'Aide par le Travail pour des adultes handicapés.

En raison de la qualité de ses eaux, il a été question de créer à Féron une station thermale. Des projets d'un hôtel-casino au lieu-dit la Fontaine Rouge ont été fournis par les architectes Jean Lafitte et Louis Cordonnier en 1904-1905.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), *Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 136 à 139 (planches 39 et 40).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), *Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 92 et 93 (planche 17).

FERNEL Paul, « Le village de Féron du 5^e au 19^e siècle : une longue page d'histoire régionale » in *le Quotidien*, 7 août 1970, p. 8 et 9, 14 août 1970, p. 22 et 23, 21 août 1970, p. 10 et 11, 28 août 1970, p. 10 et 11, 4 septembre 1970, p.18 et 19, 11 septembre 1970, p.18 et 19.

THIEBAUT Jacques, *Dictionnaires des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1978, p. 140.

MOSSAY Jean, *En flânant dans l'Avesnois*, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 90 et 91.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



Anor
Féron
Fourmies
Ohain
Trélon

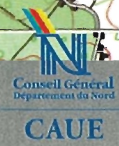
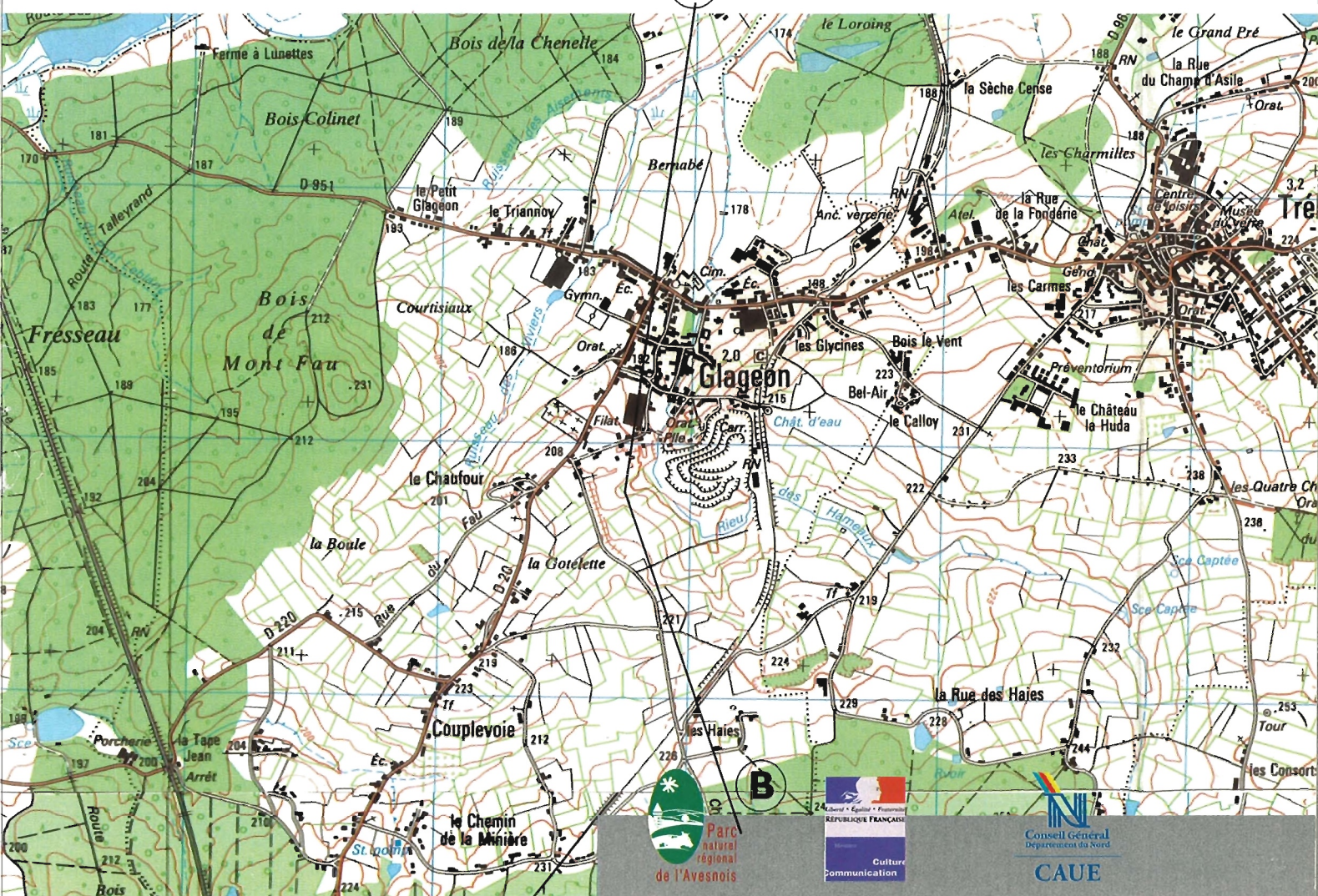
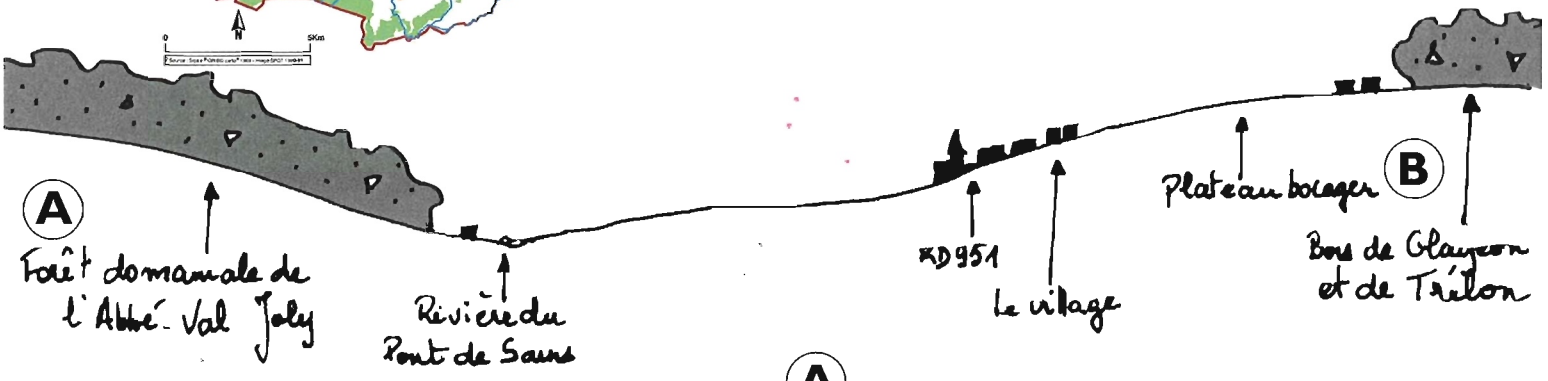


Glageon

Typologie paysagère

la clairière

- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



Implantation paysagère

Le cœur du village (1 et 2) s'étale sur l'ensemble d'un petit versant, du lit du ruisseau où l'abreuvoir communal avait été aménagé, jusqu'à la RD20 située sur la crête.

Le bâti s'y organise strictement le long des rues qui forment un maillage très orthogonal. Cette structure urbaine comprenait quatre grands îlots encore bien lisibles aujourd'hui, qui faisaient face au château aujourd'hui disparu. Seule la rue la plus au sud menant à la carrière s'est prolongée sur l'autre versant.



Reliant Avesnes à Trélon, la RD951 (3) traverse Glageon d'ouest en est, parallèlement à la chaîne d'étangs qui alimentent la rivière du Pont-de-Sains. Sur cet axe séparant l'église du reste du bourg, s'est développé un urbanisme linéaire presque ininterrompu depuis la forêt jusqu'à Trélon. C'est aussi le long de cette voie que se concentre l'activité du village, alternant logements ouvriers, équipements publics, église, pavillons, industries, commerces, ...

La densité du bâti, plus forte aux abords du centre, ne laisse pratiquement jamais de vues latérales, privant le passant d'un aperçu du cœur du village d'un côté, de la vallée de l'autre.

A l'ouest, le bâti devient moins présent (4) au fur et mesure que l'on s'éloigne du centre et que l'on approche de la lisière forestière. Installé de manière linéaire le long de la voie dans un territoire bien dégagé,



cette partie du village entretient un rapport avec la forêt très lisible de loin, notamment depuis le plateau au sud.



A l'approche du bois de Glageon au sud (5), le bâti se renforce au hameau de Couplevoie sur un versant doux et légèrement ondulé. L'organisation bocagère mixant haies hautes ou basses et prairies y reste particulièrement bien conservée alors que la lisière forestière enveloppe cette partie du territoire à l'image d'une clairière.








Au nord, alors que l'on s'enfonce doucement dans la vallée humide (6) et que la forêt se fait, plus présente, le bâti se réduit à quelques rares fermes isolées dans un paysage prairial étroitement lié à l'ambiance forestière. C'est dans cette partie du territoire que l'on se sent le plus éloigné du village.

Installée directement à la limite sud du village, la carrière, (7) dont la taille est considérable, reste particulièrement discrète car enclavée derrière une ligne de crête, entre la voie ferrée à l'est et un paysage très bocager au sud. Sa présence prend toutefois toute sa dimension à travers le bruit et le transit de camions qu'elle génère.



Les sous-ensembles

-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecarts
-  Isolés



Le Petit Glageon



Le noyau



Le Chauffour



Bois-le-Vent



Les Haies



Couplevoie

Les hameaux

Autour de Couplevoie



Ce hameau existant de longue date s'est développé à l'écart du bourg et à proximité de la forêt.

Il est constitué d'un axe structurant central (la RD20) autour duquel le bâti s'est densifié et d'une répartition plus diffuse autour d'un maillage de petites voies secondaires.



Sur cet ensemble très étendu, on remarque plusieurs types d'organisation liés à la nature du bâti et à ses modes d'implantations.

1. Situées à l'intersection de la RD20 et d'une voie secondaire, de petites fermes et maisons rurales organisées en rangs autour du carrefour, délimitent un espace triangulaire assez vaste dû à la présence d'anciens usoirs et de jardins devant les maisons.

2. Située directement sur l'axe, l'école donne une notion de centralité à ce hameau malgré l'éparpillement linéaire des constructions.

3. Au creux d'un vallon, on remarque un ensemble singulier formé d'une grosse ferme associée à quelques maisons ouvrières alignées de façon unilatérale sur une rue en impasse s'accrochant au maillage.

4. Sur une rue secondaire du maillage, une succession de fermes ouvertes sur la voie crée une ambiance domestique donnant un caractère presque privé au lieu.

5. Autour d'un chemin d'accès à quelques fermes anciennes, plusieurs maisons récentes venues s'intercaler confèrent à l'ensemble un caractère résidentiel.

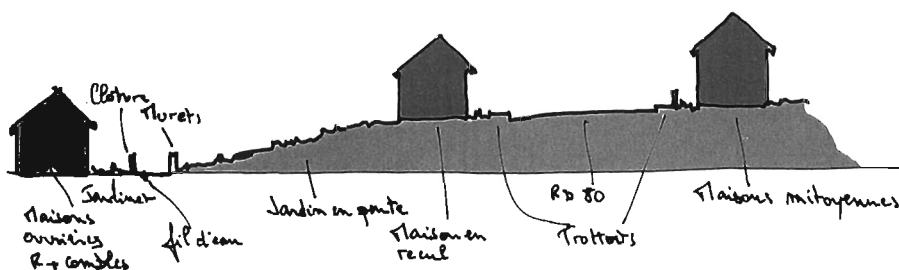
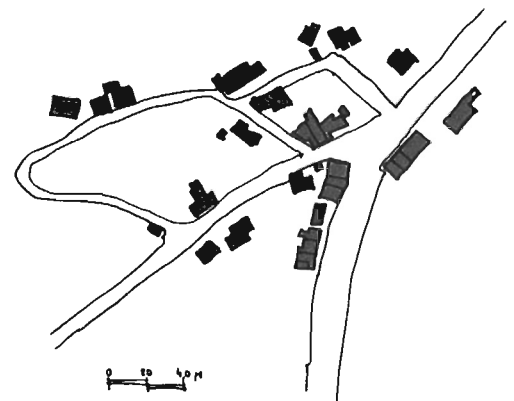


Enjeux et orientations :

Il semble que ce secteur soit aujourd'hui propice à l'installation d'un habitat résidentiel soit par la réhabilitation de fermes ou maisons rurales anciennes, soit par l'ajout de nouvelles constructions. L'évolution du hameau de Couplevoie doit s'effectuer de manière très mesurée et conforter les grands principes existant : une densité plus forte sur l'axe de la RD20 et aux carrefours et une implantation unilatérale sur le maillage, dégageant de l'autre côté de larges vues sur la forêt ou les prairies bocagères.

Le Chauffour

Installé sur la RD20 entre le bourg et le hameau de Couplevoie, ce hameau s'est développé à partir d'un carrefour par la construction de quelques maisons d'ouvriers formant parfois de petits rangs aux abords d'une carrière. Installé dans la pente, l'ensemble apparaît assez désordonné, seuls les abords de la RD20 présentent un bâti plus aligné et structuré autour de la voie.



Le noyau et la place

Nature du noyau :

noyau ancien aggloméré avec partie linéaire en tangente.

Forme générale :

Plan quadrillé irrégulier sur pente.

Composition du noyau :

1 - Deux axes avec au milieu un ruisseau : la RD951 (est/ouest) et la RD20 (nord/sud).

2 - Un maillage orthogonal irrégulier calé sur les deux axes.

3 - Une place sur la RD951 dans l'axe médian du maillage.

4 - Trois profils de rue perpendiculaires à la pente :

A - RD20

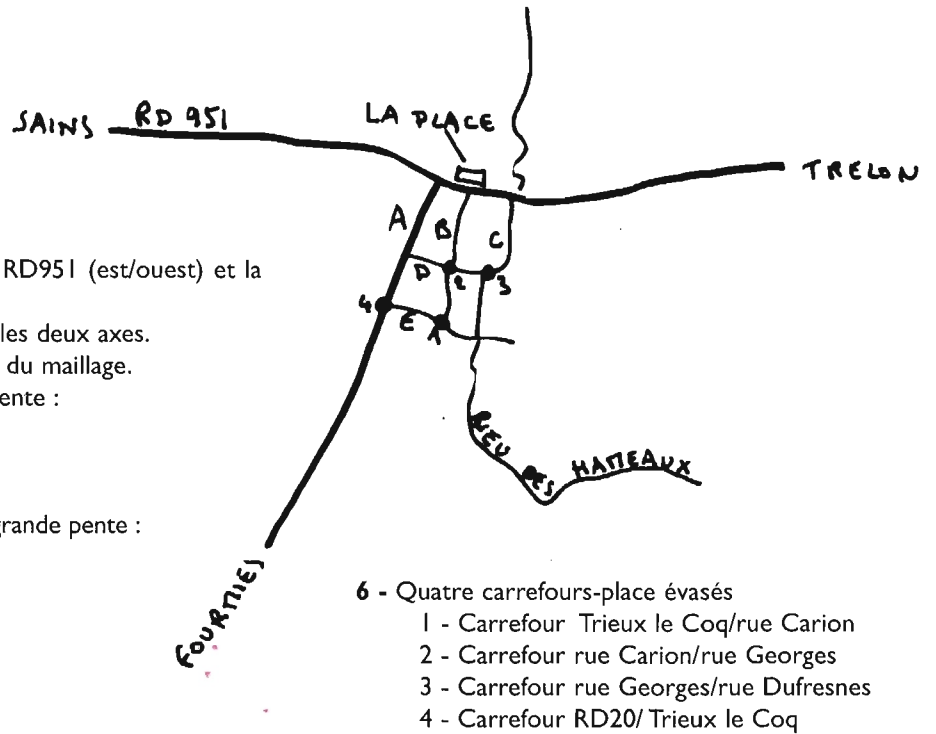
B - Rue Carion

C - Rue H. Dufresnes

5 - Deux profils de rue dans le sens de la plus grande pente :

D - Rue Georges

E - Rue du Trieux le Coq



Caractéristiques du noyau :

1 - Un maillage apparemment orthogonal.

2 - Des nuances issues du jeu des éléments bâtis avec la pente et de leurs rapports variés à l'espace public.

3 - Deux axes de circulation calant le maillage dont l'un, la RD 20, souffre aujourd'hui d'un usage routier inadapté à son statut. L'autre, la RD951 sur laquelle s'attache le bourg ancien, au niveau du château, s'est développé en tangente et de façon linéaire, par séquences contrastées, depuis l'essor industriel de la ville au XIX^{ème} siècle.

4 - La place de l'église, lieu essentiel dans l'organisation du noyau, se trouve rejetée par la logique routière et l'effet de coupure de la RD951.

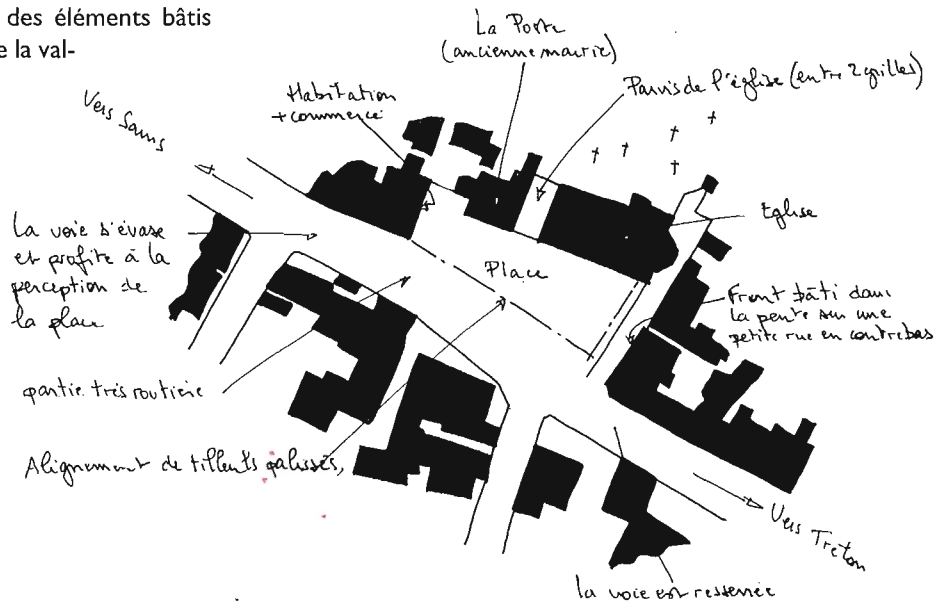
La place



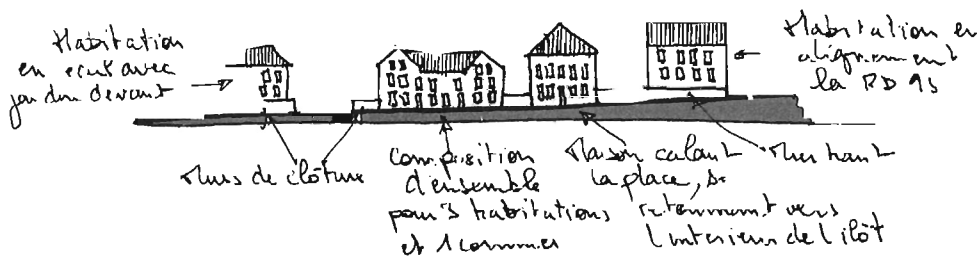
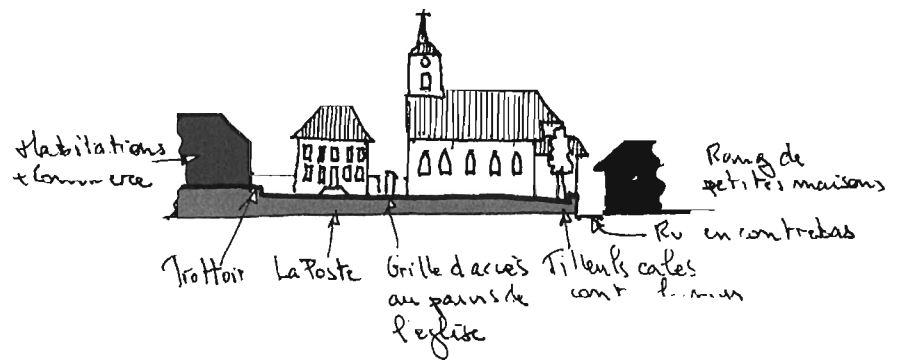
De forme relativement orthogonale, la place est particulièrement bien cadrée sur sa partie nord, avec l'église, la poste et deux rangs d'habitations et de commerces aux extrémités alors que sa limite au sud est très hétérogène. Elle est séparée en deux parties très distinctes par un alignement de tilleuls, implanté de biais sur un axe est/ouest.

L'organisation de l'espace et l'implantation des éléments bâtis empêchent toute relation (ou perception) de la vallée pourtant toute proche.

La place est en pente douce. Elle sert de parking, fait office de parvis pour la poste et amène simplement au parvis plus intime de l'église et enfin dessert les commerces. Elle met en valeur l'église et la poste.



Le parvis intime de l'église protégé par sa grille, véritable sas entre la place et le cimetière et "antichambre" de l'église.



Enjeux et recommandations :

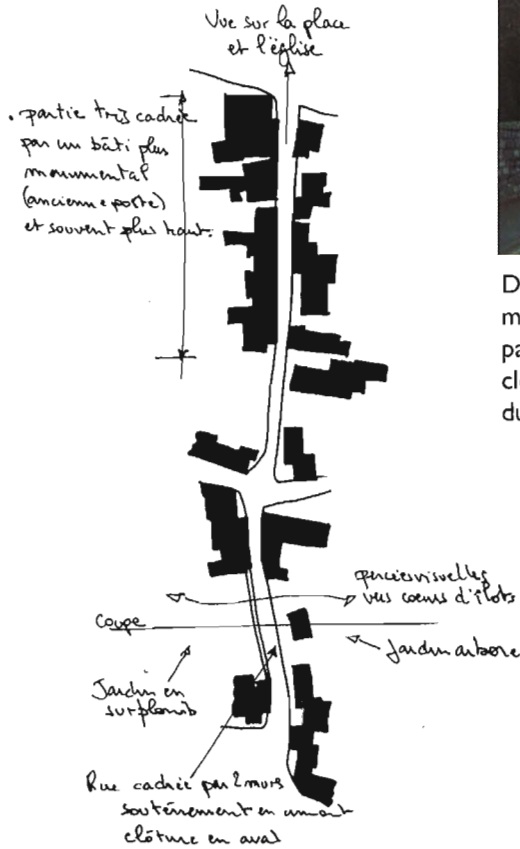
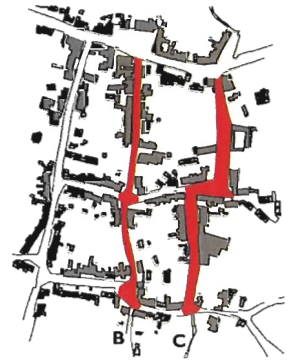
- Valoriser l'effet d'épaississement depuis la voie RD951 en intégrant celle-ci plus franchement à l'aménagement du lieu.
- Possibilité d'atténuer l'effet de coupure avec l'autre côté de la RD951 par la suppression du mobilier urbain à répartir à d'autres endroits de la place.
- Retrouver un statut plus clair et moins routier aux trottoirs et à l'arrêt de bus.
- Tirer parti de la pente à l'exemple du muret intégrant la jardinière en partie basse de la place.
- Conserver la sobriété du traitement de sol à l'image des rythmes horizontaux des pavés cassant l'uniformité de l'enrobé.



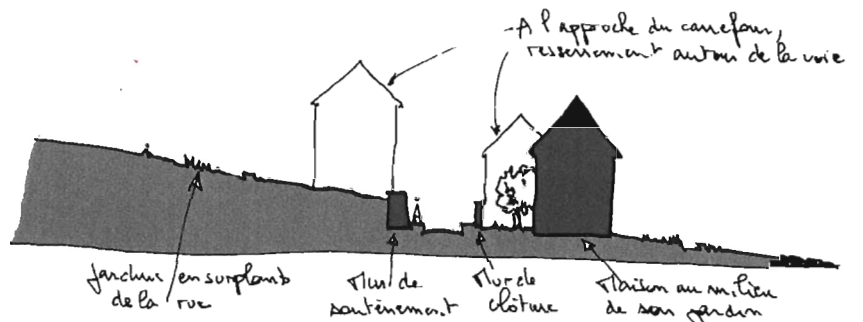
Le noyau : Profils de rues

Deux exemples de profils de rue perpendiculaires à la pente

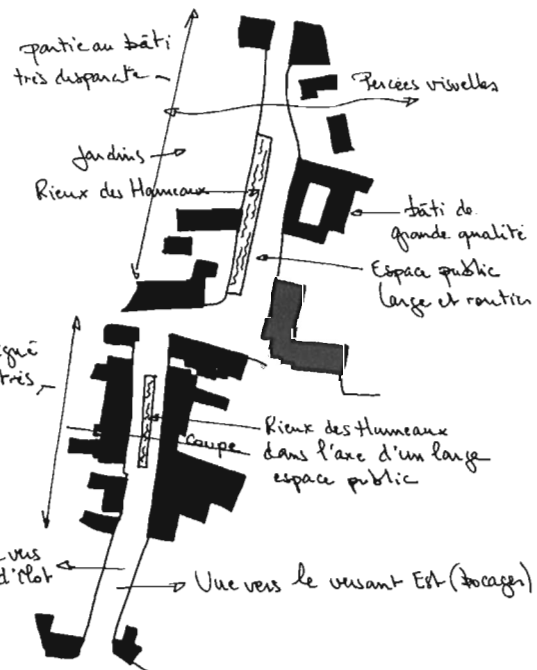
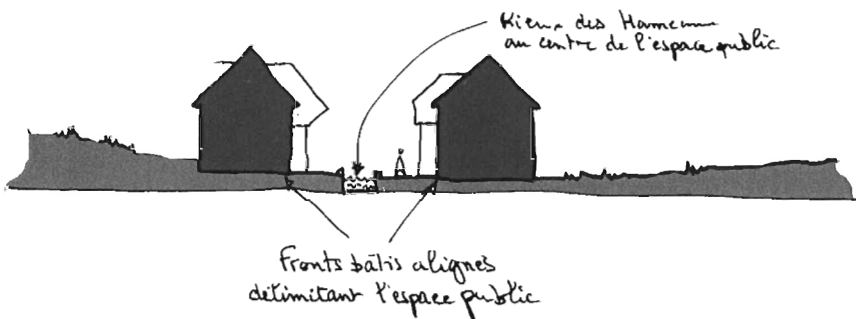
B. La rue Carion



Dans sa partie la plus au sud, on constate un effet d'asymétrie du profil de la rue dû à la pente illustré d'une part par des murs de soutènement côté amont et des murs de clôture côté aval, et peu de continuité dans l'implantation du bâti d'autre part.



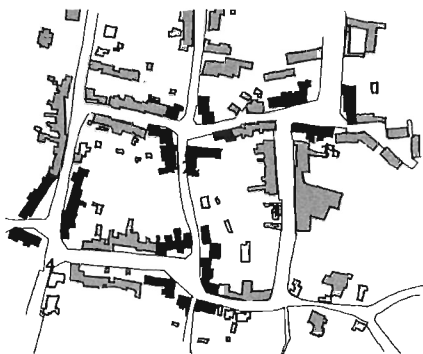
C. La rue Hector Dufresnes



On distingue deux parties très différentes du point de vue du bâti :

1. des formes et des époques très différentes.
2. des fronts bâtis continus et alignés assez homogènes, des espaces publics larges avec l'eau maîtrisée et mise en scène.

Carrefours



Les carrefours évasés, de forme irrégulière et parfois triangulaire, prennent l'allure de petites places articulant les différentes rues du maillage urbain.

La variété et l'alternance des espaces non bâtis enrichissent ces lieux :

- les terrasses avec murets de soutènement,
- le recul important dégageant des usoirs ou des espaces publics,
- les jardins privés entourés de murets et de grilles.

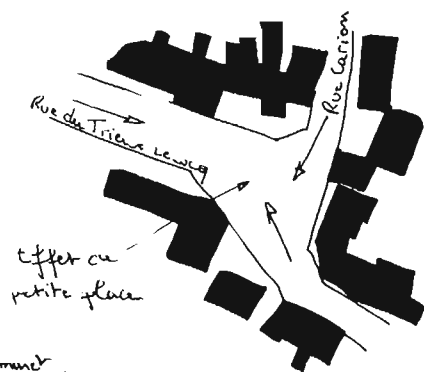
Les alignements bâtis constituent à l'approche de ces carrefours des fonds de perspectives qui arrêtent le regard.

1 - Carrefour Trieux le Coq/rue Carion



Le quadrillage irrégulier génère un élargissement des carrefours rendant impossible des perspectives fuyantes au débouché des rues. La forme triangulaire qui en ressort "met en scène" des fronts bâtis en fond de perspective.

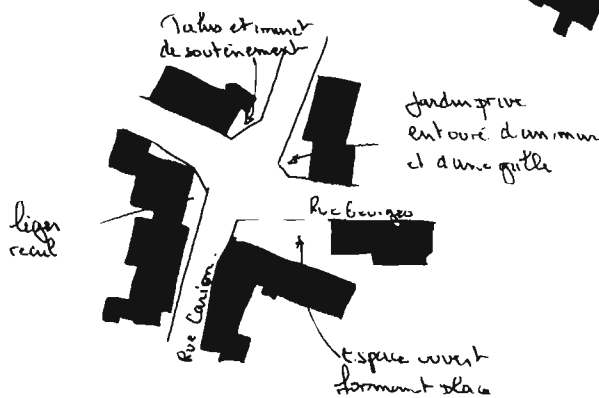
Une des voies (la rue du Trieux le Coq dans sa partie haute) est plus large que les autres (bâti plus éloigné) et semble prolonger l'espace de la petite place.



2 - Carrefour rue Carion/rue Georges



Le quadrillage irrégulier donne un aspect sinueux à ces deux voies et le recul des bâtiments par rapport à l'alignement élargit l'espace sur un côté, créant ainsi l'effet d'une petite place excentrée.



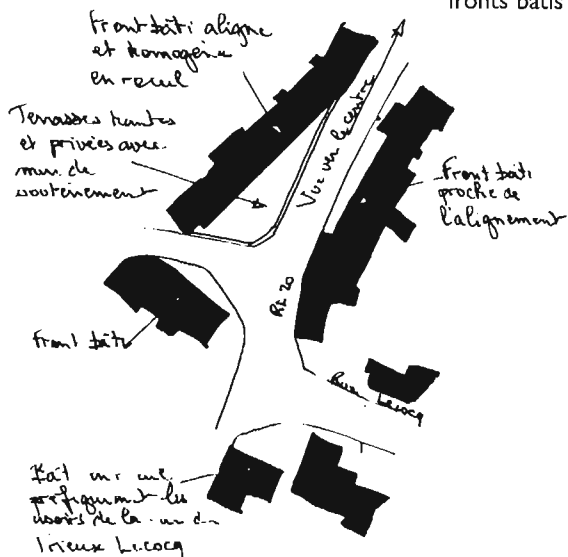
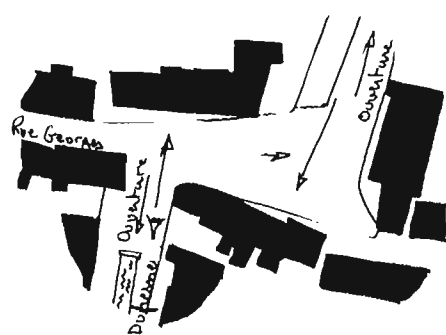
3 - Carrefour rue Georges/rue Dufresnes



Ce carrefour prend l'aspect d'une longue place triangulaire délimitée par trois fronts bâtis imposants et s'ouvre différemment sur plusieurs autres espaces :

- . deux sont larges et accueillants (autour du lit du Rieu des Hameaux),
- . deux sont plus confidentiels (rue Georges et l'impasse à l'est).

Cette place assure la relation par un effet de chicane entre les deux parties de la rue Dufresnes. Les trois fronts bâtis calent bien les fonds de perspectives.

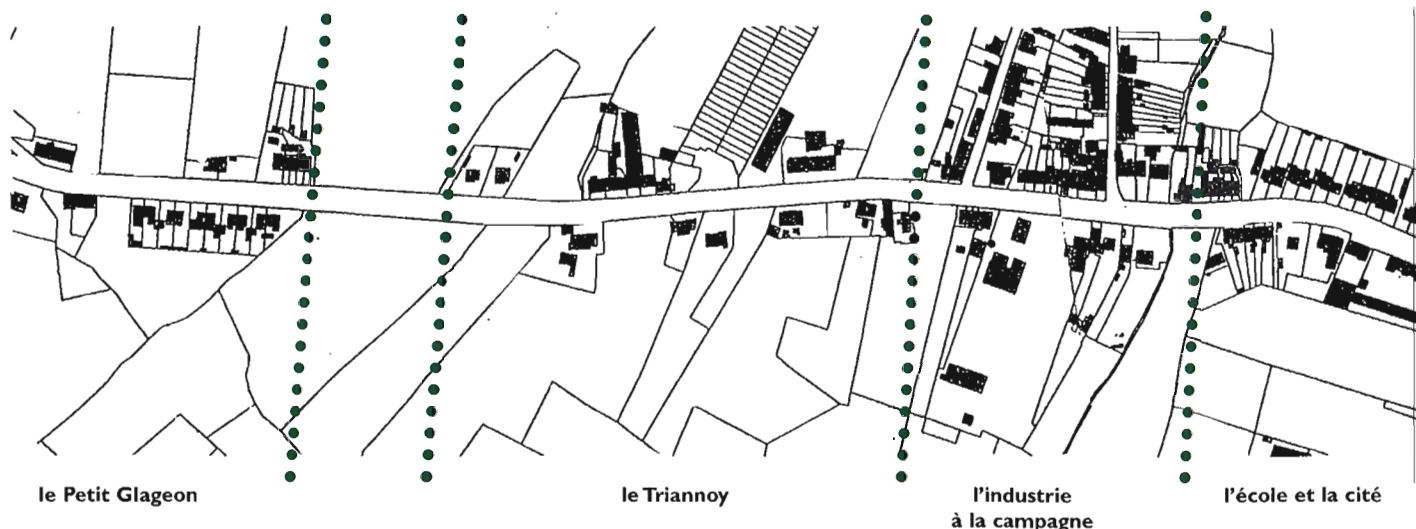


4 - Carrefour RD20/Trieux le Coq



L'espace ouvert et triangulaire élargit le champ visuel de la RD20 et permet d'orienter le regard vers le chemin de Saint-Guilain. Mais le mur de soutènement au nord/ouest ressert l'espace routier de la chaussée qui se trouve alors très encadrée par des masses minérales.

Le noyau : Le Petit Glageon et la tangente (Rd 951)



L'axe de la RD951 présente sur son parcours de nombreuses variations dues à l'implantation du bâti, sa nature, son rapport au paysage, sa densité, ...

L'analyse fine de ce linéaire a permis de mettre en évidence neuf séquences très différentes les unes des autres ; certaines conservant un rapport étroit avec le territoire, d'autres plus urbaines ne laissant plus percevoir ni vallée, ni bocage, d'autres encore empreintes d'un caractère industriel révélateur de cette partie de la Fagne de Trélon.

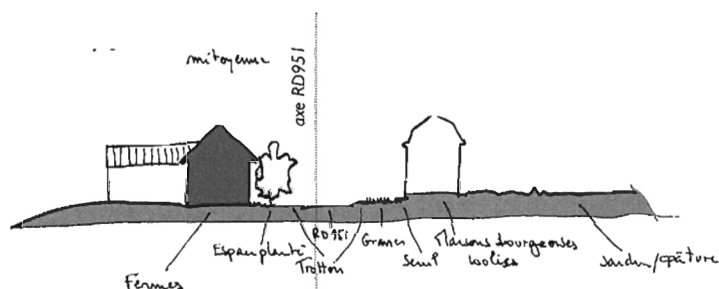
C'est à travers quatre profils représentatifs de cette variété que l'on a choisi d'illustrer cet itinéraire bâti attaché au noyau sur une seule de ses séquences : le centre et la place.



Le Triannoy

Proche du "Petit Glageon", l'organisation du lieu montre un bâti éparé et varié où alternent des fermes et des maisons bourgeoises isolées, des prairies bocagères, mais aussi de rares maisons ouvrières témoignant du passé industriel

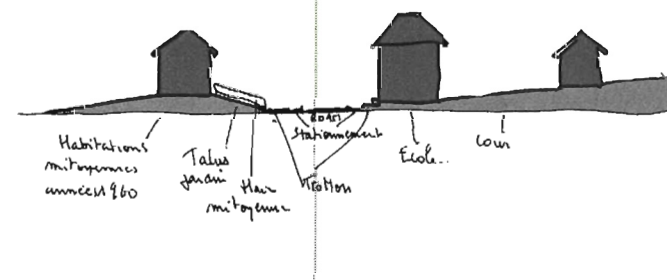
de ce secteur et de l'approche progressive du bourg.

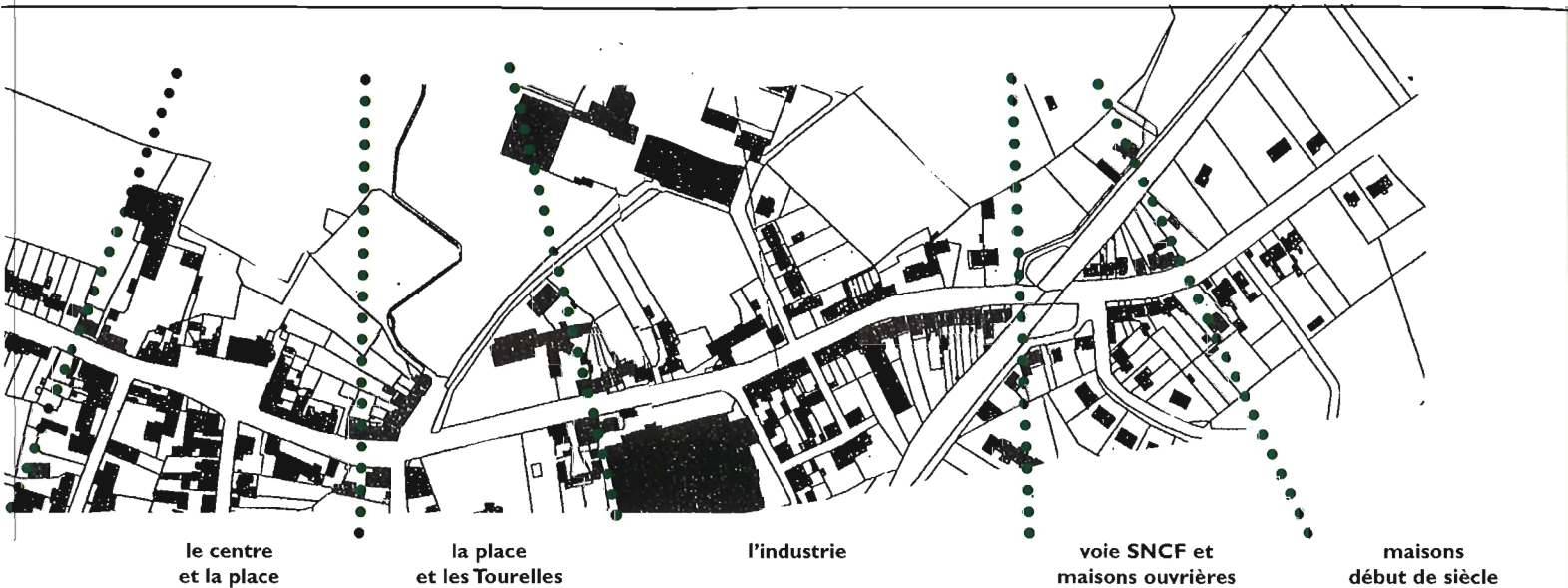


L'école et la cité

Les fronts bâtis deviennent ici beaucoup plus réguliers et évocateurs d'une activité industrielle et citadine. Les volumes imposants de l'école et en vis-à-vis la succession de maisons jumelées et perchées sur un talus ne laissent plus de

vue latérale sur le contexte paysager et encadrent une chaussée importante largement dédiée à l'automobile.





le centre
et la place

la place
et les Tourelles

l'industrie

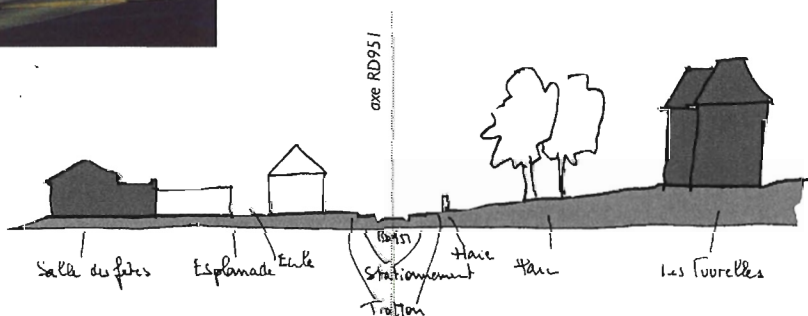
voie SNCF et
maisons ouvrières

maisons
début de siècle



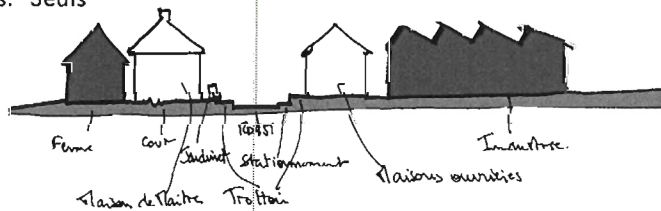
La place et les Tourelles

A proximité immédiate du centre et de la place de l'église, un autre espace largement dilaté s'offre à nous. Il présente une vaste esplanade austère et minérale calée au fond par la salle des fêtes, avec en face une remarquable maison de maître en surplomb de la rue et au milieu de son parc arboré.



L'industrie

Plus à l'écart du centre et à l'approche de la voie ferrée, l'ambiance industrielle domine, avec une usine, quelques maisons bourgeoises et surtout des rangs de maisons ouvrières en alignement sur la rue. Cette séquence se trouve ainsi fortement définie par un profil symétrique de la rue cadrée par ces maisons. Seuls quelques emmarchements parfois importants d'un seul côté de la rue traduisent la forte pente du terrain qui sera un peu plus loin mise en scène par des maisons bourgeoises juchées en haut de leur talus.



Enjeux et orientations :

Sur l'ensemble de la traversée de Glageon, le gabarit de la RD951 reste routier et ne s'adapte à aucun moment au registre bâti et au contexte traversé, tantôt campagnard (Triannoy, Petit Glageon), tantôt plus urbain (autres séquences).

Sur les parties les plus campagnardes, des percées sur le paysage bocager et forestier sont à préserver et à conserver.

Le relief complexe que traverse la RD951 pourrait être traduit notamment en mettant en valeur le passage de l'eau. De même, les séquences industrielles pourraient être mieux identifiées en valorisant tous les éléments de patrimoine bâti, publics comme privés, qui l'illustrent (succession de maisons bourgeoises, rangs de maisons ouvrières, usines, fabrique, voie de chemin de fer, ...).

Pour la cohérence de l'ensemble du tracé, l'espace situé devant la salle des fêtes gagnerait à bénéficier d'un traitement permettant de mieux afficher son rôle public et de mieux l'identifier en le rattachant aux éléments forts de son contexte (proximité du ruisseau et du parc arboré des Tourelles).

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1177 hectares
Population : 1873 (chiffres de 1999)
15^e siècle : 21 feux ; 1775 : 549 ; 1846 :
1285 ; 1890 : 2188 ; 1910 : 2989 ;
1930 : 2514 ; 1946 : 2227 ; 1975 : 2100

Document d'urbanisme :
POS : l'état actuel date du 17/06/98.
Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie (FACV) - 1993

Historique :

A Glageon, plus précisément au hameau de Couplevoie, ont été découvertes en 1862 des sépultures renfermant des armes, des fers de lance, un scramasaxe (poignard) et des lames de glaive, sans doute d'époque franque ou mérovingienne. Au moyen-âge, le village comportait un important château connu par plusieurs vues des élévations aussi bien dans les albums de Croÿ que par des plans conservés à Avesnes. Il avait été acheté à Marie de Châlons par Guy de Châtillon en 1333 et appartient à Jean d'Eclaibes puis à Philippe de Stavel, grand maître de l'artillerie de Philippe II d'Espagne. Il était situé à l'est de la rivière mais il n'en subsiste plus de trace aujourd'hui. Il a eu à subir de nombreuses attaques : en 1543, il est pillé et brûlé par les troupes de François Ier, en 1554 par celles d'Henri II et enfin par celles du maréchal de Turenne en 1637 et 1655. Le plan de la fin du XVII^e siècle, tiré des minutes d'Adrien de Montigny, le peintre des Albums de Croÿ, montre le village à peu près dans sa conformation actuelle. Une trentaine de feux sont dispersés le long du bas de la rue de Fourmies, du bas de la rue du Trieux le Coq, du bas de la rue Georges et du bas de la rue Dufrenes, toutes sont couvertes de toits de chaume et seuls l'église, le château et son pigeonier et le moulin ont une couverture d'ardoise. L'église actuelle, qui date de 1714, a été agrandie en 1785. En 1773 est ouverte la mine de Couplevoie. Suite à l'exploitation de la mine de fer jaune sur Féron et Couplevoie est découverte une couche assez régulière de fer rouge, exploitable de Glageon à Momignies. L'activité d'extraction de la pierre bleue est également

ancienne sur la commune, antérieure au XIX^e siècle. A partir de 1840, Glageon connaît un développement industriel lié aux filatures, aux usines de tissage et de peignage de la laine. La présence de l'eau, d'une population agricole disponible et l'arrivée du chemin de fer permet un écoulement rapide des produits manufacturés. On assiste alors à un emballement de la construction, 70% du patrimoine immobilier de Glageon se situant dans une tranche de soixante ans. Le centre du village s'étoffe et englobe la trame agricole existante. Après la Première Guerre mondiale, il n'y a plus de grosses installations industrielles nouvelles. Glageon a connu une période de forte récession industrielle, seule la carrière génère encore une activité industrielle importante.

Bibliographie :

DANLOUX Joël, Glageon - Petite histoire et Patrimoine bâti, n.p., 2001. DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 196, 197 (planche 69), p. 208 et 209 (planche 75). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 116 et 117 (planche 28).

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales



7 - Glageon (Nord) - Rue de Trélon



9 - Glageon (Nord) - L'Eglise

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Epe-Sauvage
Ramousies
Wallers-Trélon
Willies

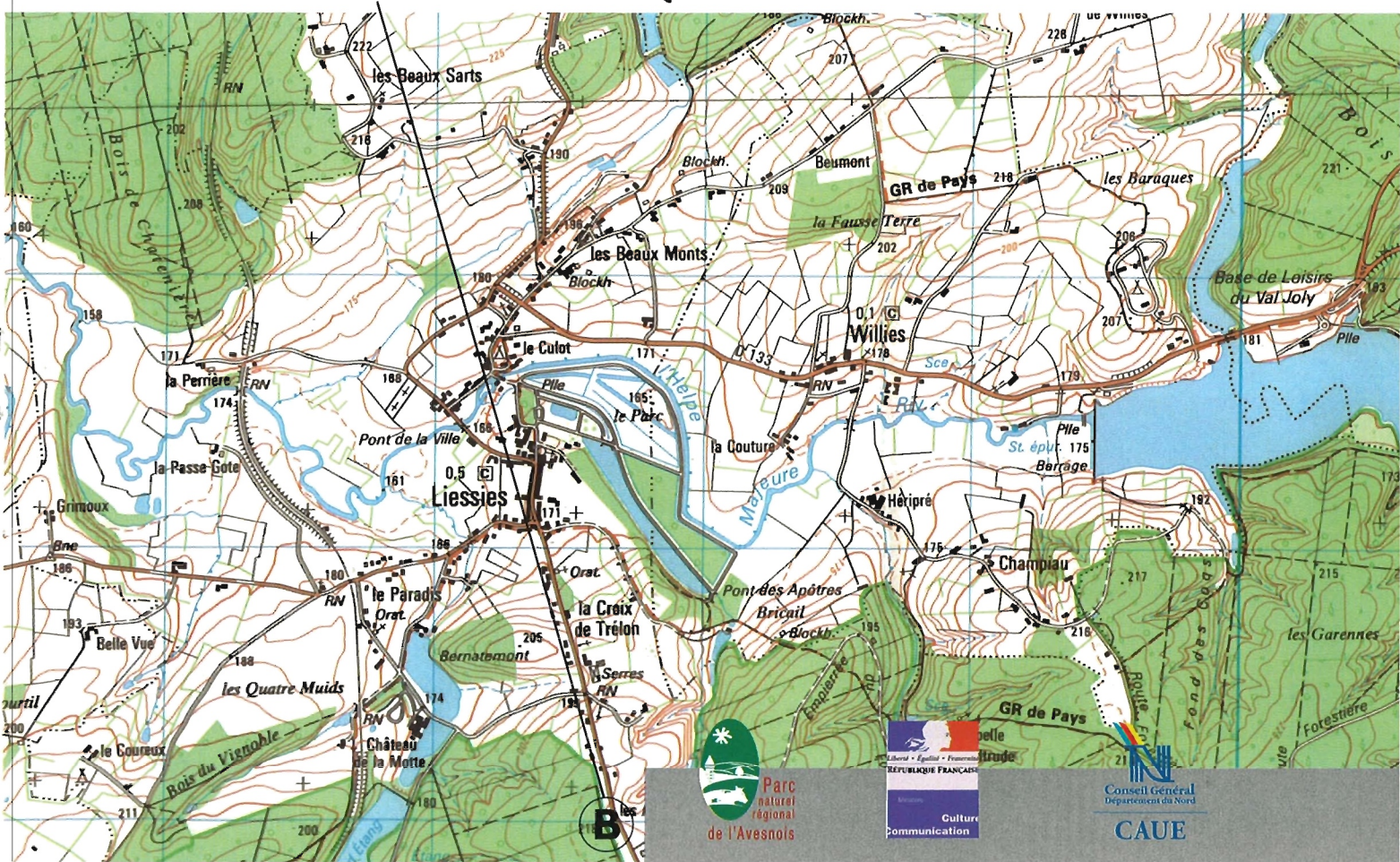
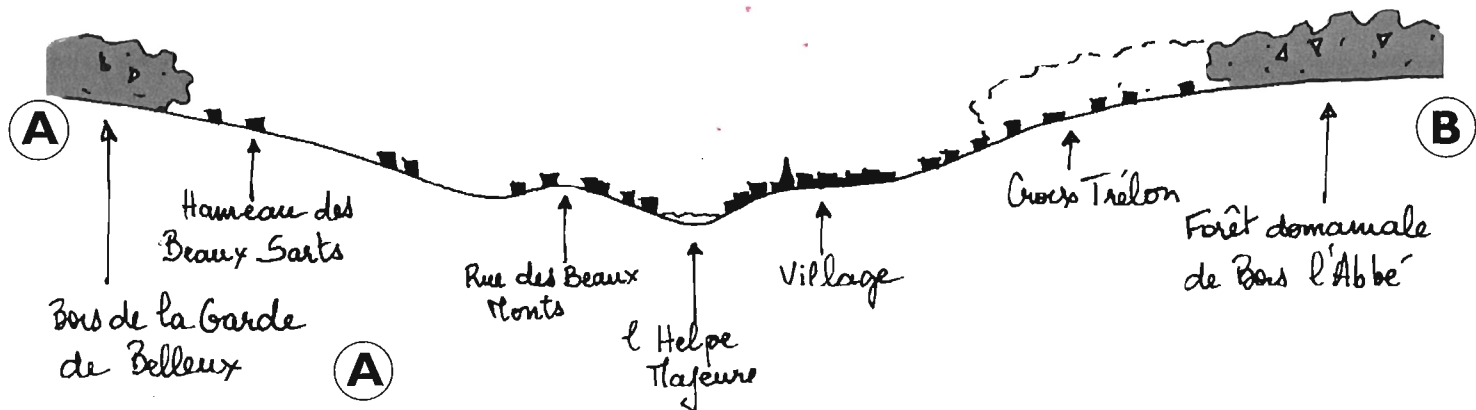


Liessies

Typologie paysagère

la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Implantation paysagère

L'abbaye, à l'origine du bourg, s'est installée dans **le fond de la vallée (1)** à proximité immédiate de la rivière. Il n'en reste aujourd'hui que des bâtiments résiduels, mais son lieu d'implantation fait encore l'articulation entre les deux principales parties du village, l'une autour de l'église sur le versant sud et l'autre autour du moulin sur le versant nord.

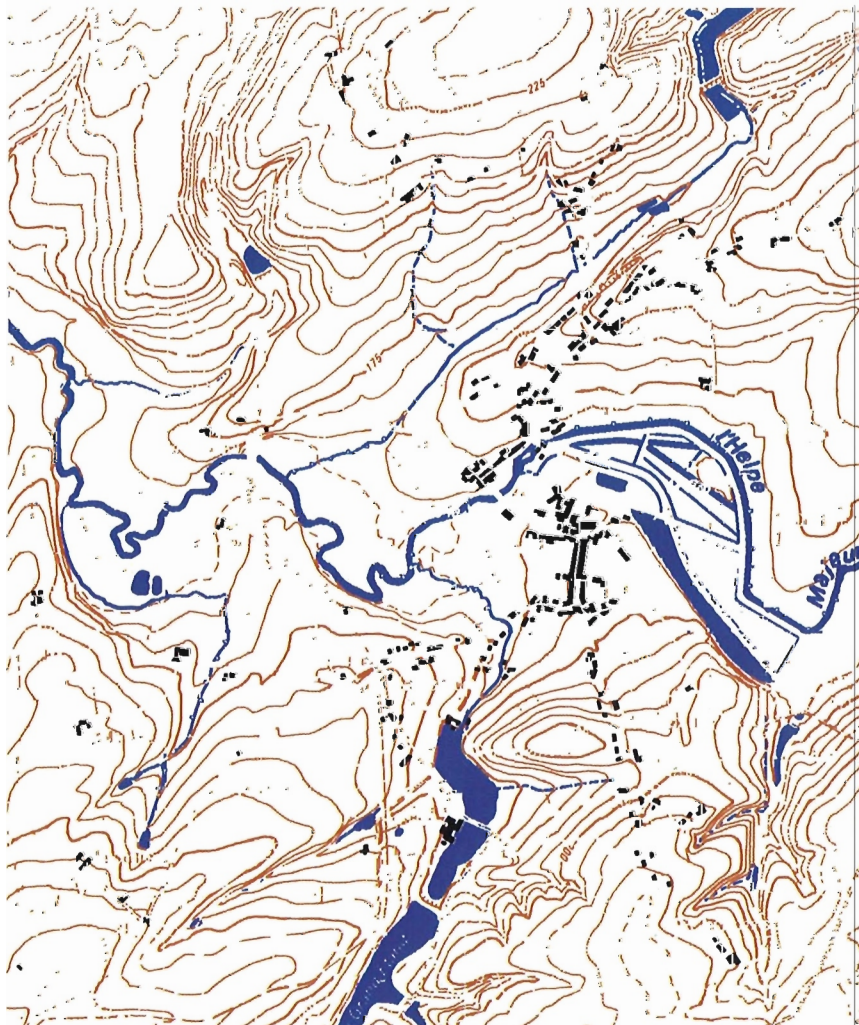


Le centre (2), posé sur une première terrasse au dessus du lit de la rivière s'organise de manière très linéaire autour de l'axe nord-sud vers Trélon et se constitue en village-rue à travers un bâti dense et continu.



De l'autre côté de l'Helpe Majeure (3), s'étirant du moulin à la RD963, le bâti s'organise de manière moins rigoureuse le long de la rivière.

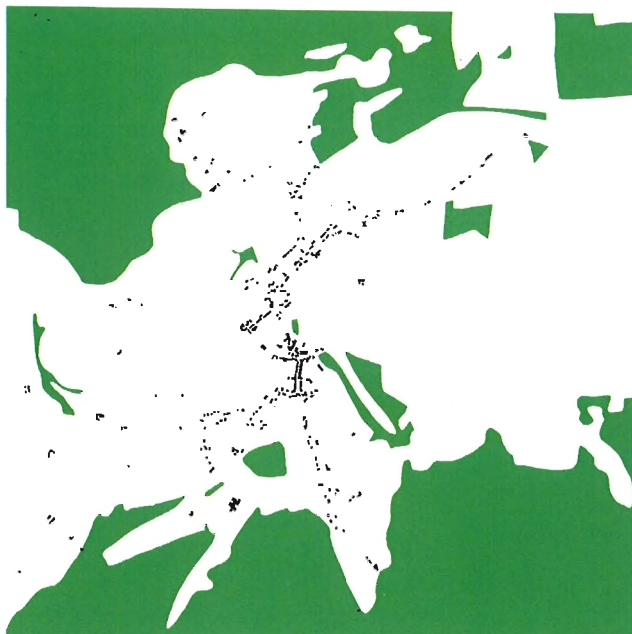
En venant du cimetière, cette masse bâtie forme, juste avant la rivière, la limite nord de la partie agglomérée du village.



L'implantation groupée du centre du village dans le fond de vallée et l'utilisation des versants par un bâti plus lâche et étiré.

Le bâti, plus dense au centre de la commune, s'étire au nord comme au sud jusqu'à la forêt.

Le découpage de la lisière, lié à l'essartage pour l'utilisation du bois et l'exploitation des terres, a permis la création des secteurs bâtis les plus éloignés comme la Croix de Trélon ou les Beaux Sarts.



Depuis le moulin, la rue des Beaux Monts (4) prolonge le village au nord, égrenant un bâti de plus en plus épars sur une crête assez boisée.



Au sud, la RD963 (5) part à l'assaut du versant escarpé de la vallée. Un bâti lâche l'accompagne tout d'abord dans sa partie la plus basse et la plus dégagée, puis s'interrompt là où la forêt domaniale de Bois-l'Abbé se resserre progressivement autour de la route.



A l'ouest, au-delà de la voie ferrée nord/sud et de part et d'autre de la RD133, le bâti, composé de rares fermes isolées et d'une ancienne brasserie, se disperse du fond de vallée jusqu'à la lisière forestière dans un contexte qui mêle prairies et cultures, bosquets et haies bocagères hautes.

Les sous-ensembles

Les Beaux Sarts



La rue des Beaux Monts

Le noyau



Le Paradis



La Croix de Trélon



Le Château de la Motte et la ferme



Les Aïsements

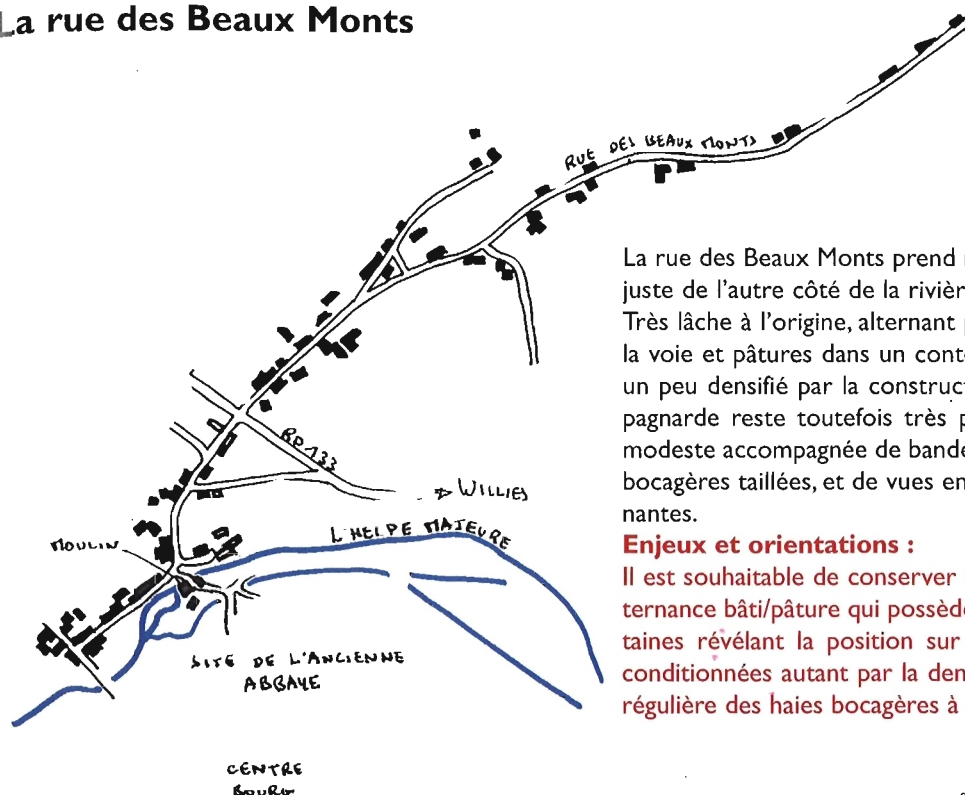
Les fermes isolées

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecartés
- Isolés

périmètre ZPPAUP

Les hameaux et isolés

La rue des Beaux Monts



La rue des Beaux Monts prend naissance sur le versant opposé au centre, juste de l'autre côté de la rivière et à proximité du moulin.

Très lâche à l'origine, alternant petites fermes blocs implantées le long de la voie et pâtures dans un contexte très bocager, le bâti s'est aujourd'hui un peu densifié par la construction d'habitat résidentiel. L'ambiance campagnarde reste toutefois très présente à travers une chaussée de taille modeste accompagnée de bandes ou de talus enherbés, de fossés, de haies bocagères taillées, et de vues encore nombreuses sur les prairies environnantes.

Enjeux et orientations :

Il est souhaitable de conserver l'implantation traditionnelle basée sur l'alternance bâti/pâturage qui possède l'avantage d'offrir des vues latérales lointaines révélant la position sur crête de ce hameau. Ces fenêtres sont conditionnées autant par la densité du bâti à maîtriser que par la gestion régulière des haies bocagères à maintenir en taille basse.

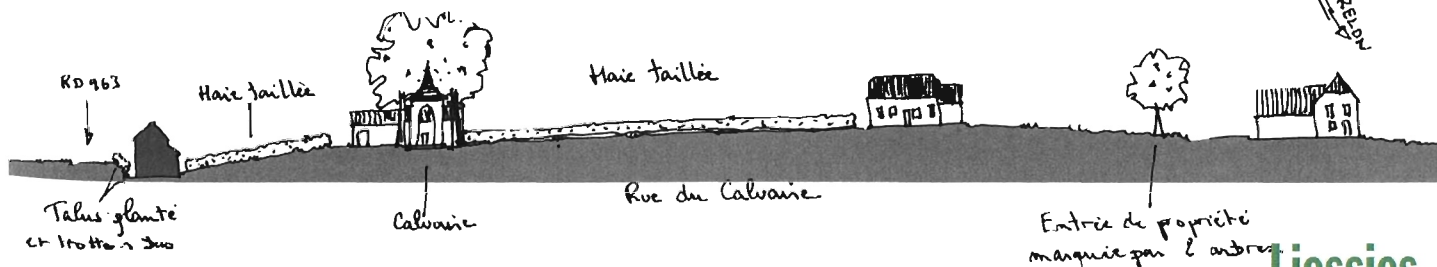
La Croix de Trélon



Située dans le prolongement de la rue principale du village (la rue du Maréchal Foch), la RD963 s'élance sur le versant en direction de la forêt et de Trélon, la lisière se faisant toujours plus proche et présente. Elle essaim de part et d'autre un bâti d'origine rurale souvent implanté en recul de la voie. Le relief accidenté favorise les variations en mettant les

constructions soit en contrebas, soit en surplomb de la chaussée, laissant des fossés encaissés et des talus plantés d'arbustes.

La rue du calvaire, perpendiculaire à la RD, marque un épaississement dans ce tracé linéaire où d'anciennes fermes sont installées. Elle dessert un lieu remarquable : le calvaire, dont la forme, l'implantation, la mise en scène et l'environnement immédiat (ferme restaurée en habitation, haies taillées ...) renforcent l'agrément de ce lieu.



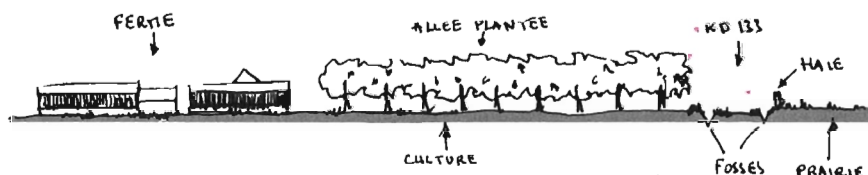
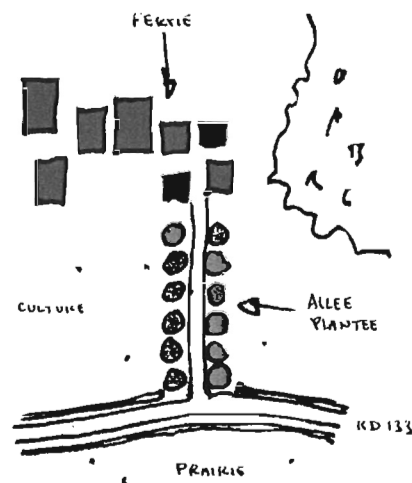
Les isolés

La ferme de Grimoux

La ferme de Grimoux est avec la brasserie, l'exploitation la plus présente sur le parcours de la RD133. De grande taille et située au milieu de son domaine agricole, elle montre de manière exemplaire son accroche à la voie publique. La bande enherbée, le fossé et la haie taillée s'interrompent pour laisser place à l'entrée d'une belle allée plantée qui mène aux bâtiments de la ferme et marque fortement son empreinte dans ce paysage ouvert.



Enjeux et orientations :
Pour les fermes isolées, lors de la construction d'extensions, il est préconisé de les regrouper autour du siège d'exploitation, plutôt que de les placer à proximité des routes.



La forge et le "château-ferme" de la Motte

Cet ensemble isolé au bord de l'eau et en lisière de la forêt est constitué de deux groupes bâtis à l'origine dépendants de l'abbaye mais pourtant éloignés de celle-ci.

Le premier constitué d'une ferme à cour carrée massive et adossée à un château du XVIIIème siècle forme un ensemble harmonieux s'ouvrant d'un côté sur les étangs et de l'autre sur un parc arboré en contact à la forêt.

Le second, situé à l'extrémité des étangs, s'organise autour d'une ancienne forge. Ce lieu tire son originalité de l'architecture de ses bâtiments et de la vision presque théâtrale de ses toits semblant émerger de l'eau. Leur position singulière en contrebas du niveau des étangs révèle aisément leur fonction initiale liée à l'eau.

Enjeux et orientations :

Le développement du hameau doit être surveillé et demeuré lâche pour conserver les caractéristiques de ce secteur isolé.

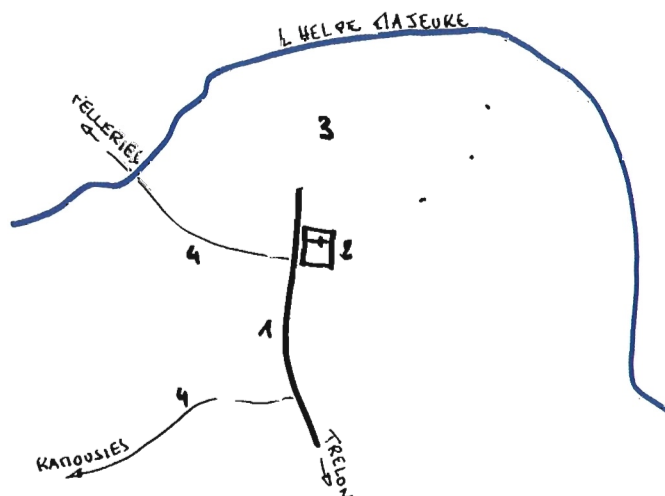


Le noyau

Le noyau ancien s'apparente à un village-rue dont l'extrémité nord aboutit sur le site de l'ancienne abbaye qui s'était développée dans un méandre de l'Helpe-Majeure.

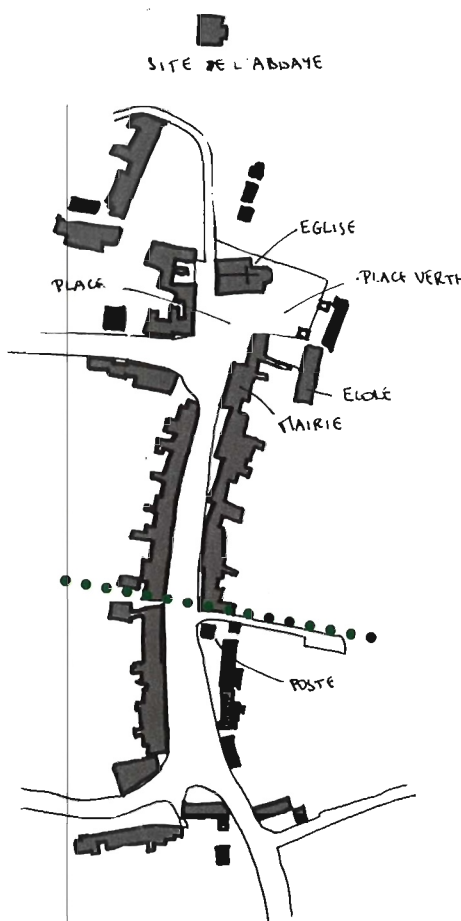
Composition du noyau :

- 1 - l'axe principal nord-sud (la rue du maréchal Foch)
- 2 - La place et l'église : articulation entre village et abbaye
- 3 - Le site de l'ancienne abbaye
- 4 - Voies d'accès au village depuis Ramousies et Felleries



Le noyau et la place

L'axe principal et ses trois séquences



Le centre de Liessies s'organise autour d'une rue bien cadrée par un bâti continu et homogène regroupant l'essentiel des commerces. Cet axe bâti nord-sud est limité nettement à ses extrémités par deux accès perpendiculaires : les routes de Ramousies au sud et de Felleries au nord.

A l'articulation nord et en retrait de l'axe principal, se situe la place du village et l'accès très confidentiel au site de l'abbaye plus au nord. Autour de ce lieu public, se regroupent les principaux équipements communaux : l'église, la mairie, l'école ...

La rue principale offre deux parties bien distinctes liées à son gabarit et à son organisation. Entre la place et l'impasse des Crochets, les rangs bâtis en front à rue, conjugués au tracé très régulier de la chaussée, du stationnement et des trottoirs et à leur traitement minéral, dégagent un caractère urbain.

A partir de la poste, la rue se dilate et le bâti se diversifie. L'ambiance change et devient plus villageoise avec l'apparition de lieux jardinés soit publics soit privés. Seul, le petit bâtiment de la poste est posé sans respect de l'alignement du bâti ancien.

Enjeux et orientations :

Les aménagements routiers ne prennent pas suffisamment en compte les éléments bâtis et végétaux pour conforter l'identité de ce lieu et son unité spatiale.



La place



La place principale de Liessies se compose actuellement de trois lieux : une place "parking", une place "terrasse" et une place "verte".

- La place "parking" présente un traitement austère dont la végétation masque les éléments constituant l'identité du lieu (le patrimoine bâti et notamment

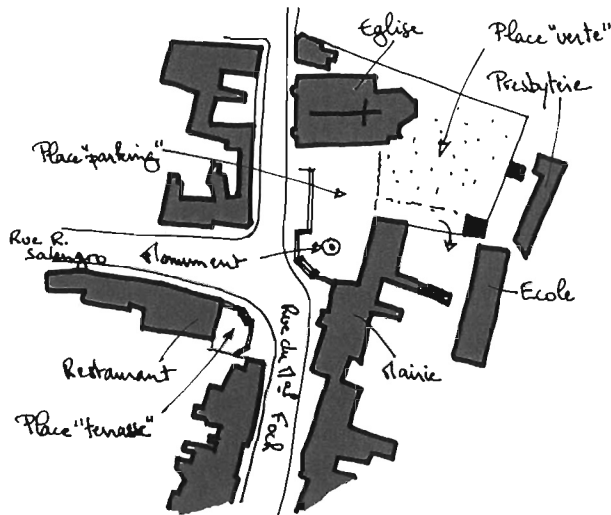
l'église, la place "verte").

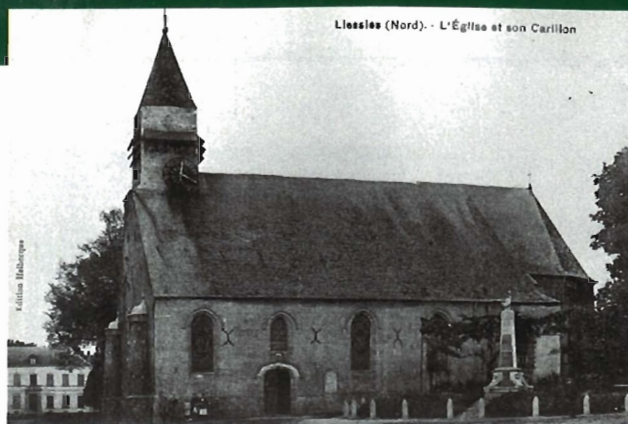
- En face, la place terrasse, privée, est traitée comme un espace public, constitue l'entrée d'un restaurant.

- La place verte, calée entre l'arrière de l'église, le presbytère et donnant accès à l'école, présente un caractère arboré et intimiste.

Enjeux et orientations :

La continuité physique ou visuelle entre ces espaces qui assument pourtant tous un rôle communautaire est différemment perceptible. Par l'effet de fermeture des murets et des terrasses placés de part et d'autre de la voie, l'accent est mis sur le domaine routier au détriment des places et du patrimoine bâti. Pourtant, ce lieu pourrait être aménagé de manière à former un ensemble cohérent respectant les fonctions propres de chacune de ses parties et en utilisant les fronts bâtis comme éléments de mise en scène du site.





Liessies (Nord) - L'Église et son Carillon

Informations générales

Historique :

Laetia est sous l'occupation romaine un camp de colons, les lètes, défricheurs de terre, devant les défendre devant les « Barbares » et assurer une certaine stabilité des frontières de l'Empire romain. Un couvent de femmes est attesté à Liessies entre 764, date supposée de sa fondation et le Xe siècle sous le patronage de sainte Hiltrude. Il aurait été créé par son père d'origine poitevine, Wibert, sous le règne de Pépin le Bref. Par souci d'unification, les souverains carolingiens obligent le monastère de Liessies à suivre une règle unique, celle de saint Benoît. Celle-ci est adoptée définitivement en 817 lors du concile tenu sous l'égide de Louis-le-Pieux à Aix-la-Chapelle, imposant à tous les monastères de l'Empire la règle bénédictine complétée par certaines coutumes uniformisées. Ainsi, selon la règle de saint Benoît, les moines partagent leur temps entre les exercices de prière et le travail manuel.

Après les ravages que causent à l'abbaye les envahisseurs normands et hongrois, l'archevêque de Cologne Brunon tente de la restaurer en y installant des chanoines réguliers, mais ses biens sont spoliés au Xe siècle par les seigneurs d'Avesnes. Cependant, Thierry, seigneur d'Avesnes, lui assure une sorte de seconde fondation en 1095 ; sa veuve aidée de l'évêque de Laon, Barthélémy, poursuit son œuvre. Cet évêque consacre l'église abbatiale en 1114. Peu après une église paroissiale est érigée en dehors de l'enclos monastique pour ne pas troubler les moines.

L'essor intellectuel de l'abbaye est alors considérable : son scripturaire est renommé dans toute l'Europe. Mais les difficultés ne tardent cependant pas à réapparaître : les spoliations opérées par les seigneurs d'Avesnes, une succession d'abbés incompetents, les troubles provoqués par la Guerre de Cent Ans sont autant de causes de déclin et de relâchement de la discipline. Le redressement n'intervient qu'avec l'élection en 1530 de l'abbé Louis de Blois (1506-1566) dit le Vénérable, apparenté par sa mère à la famille de Croÿ. Il entend rendre à la communauté son caractère monastique en revenant à l'observance stricte de la règle bénédictine. Son œuvre est durable : Liessies se maintient en effet dans la régularité jusqu'à sa suppression à la Révolution française. Les Statuts rédigés par Louis de Blois en 1539, confirmés par Paul III en 1545, et qui constituent les normes de sa réforme, inspireront les restaurations entreprises à Saint-Denis-en-Broqueroie et à Saint-Ghislain, de même qu'en dehors du Hainaut, à Saint-Hubert et Saint-Gérard. Louis de Blois est également un abbé bâtisseur : l'abbatiale, le dortoir, une chapelle monumentale

destinée aux reliques, une nouvelle église paroissiale sont entrepris sous sa direction ; après lui Nicolas Le Francq (1578-1610) achève la construction du cloître.

L'activité temporelle des moines couvre l'exploitation de forges à Liessies même, ainsi qu'à Féron. Ils élèvent les bâtiments de l'abbaye, administrent leurs domaines en créant au XVIIIe siècle un système de drainage et d'irrigation encore partiellement visible aujourd'hui. Ainsi la gestion des terres, apparentant l'abbé aux grands seigneurs, prend le pas sur la vie spirituelle.

En 1790, il reste 26 moines à l'abbaye qui sont bientôt chassés. Les lieux sont pillés, l'occupation de 1816 à 1818 par les troupes russes achevant la dégradation des bâtiments. Aujourd'hui seuls demeurent des éléments « périphériques » : les deux tours d'entrée fortifiées, le système d'irrigation, une partie des communs et des écuries, la forge et la résidence-ferme des moines (actuels château et ferme de la Motte).

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 170 à 173 (planches 56 et 57).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IV, Comté de Hainaut I, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1986, p. 76, 77, 116 et 117 (planche 14).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 104 et 105 (planche 22).

MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 139 à 150.

PETER Joseph, L'abbaye de Liessies en Hainaut depuis ses origines jusqu'après la Réforme de Louis de Blois (764-1566), Lille, René Giard, 1912.

PETER Joseph, Sainte Hiltrude, patronne de Liessies. Sa vie et son culte avec une notice sur l'abbaye de Liessies, Lille, Société anonyme d'imprimerie et éditions, 1947.

SCHUERMANS Michel, BROEZ Annie, GARIN Jean-Louis, DUMONT Thérèse, Etude du site de l'abbaye de Liessies, Association du Pays de l'Helpe / Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon, s.d..



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Canton de Solre-le-Château

Superficie de la commune :

1760 hectares

Population : 503 (chiffres de 1999)

15^e siècle : 50 feux ; 1469 : 200 ; 1791 : 160 feux ; 1846 : 1 211 ; 1870 : 1 000 ; 1910 : 753 ; 1946 : 633 ; 1975 : 597 ; 1982 : 513 ; 1990 : 531.

Document d'urbanisme :

POS, l'état actuel date du 10/11/94.

Étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : en cours (intercommunale)

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Lambert (XVI^e siècle), inscription par arrêté du 24 février 1944.
- Chapelle Saint-Hiltrude (XVIII^e siècle), classement par arrêté du 26 août 1947.
- Le périmètre de protection généré par ces monuments historiques a été remplacé en 1992 par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (Z.P.P.A.U.).

Site protégé :

- « Parc de l'ancienne abbaye de Liessies et ses abords », inscrit par arrêté du 29 juillet 1987.

Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Willisies.

Musées et parcs culturels :

Parc départemental de l'abbaye de Liessies.

Conservatoire du patrimoine religieux.

Étymologie :

L'origine la plus séduisante du terme Liessies se trouve dans le nom romain laetitia, joie, qui a donné le mot liesse en Français. Cependant, le mot Liessies vient en fait du terme lètes, désignant les colons, protecteurs du territoire.

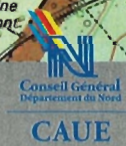
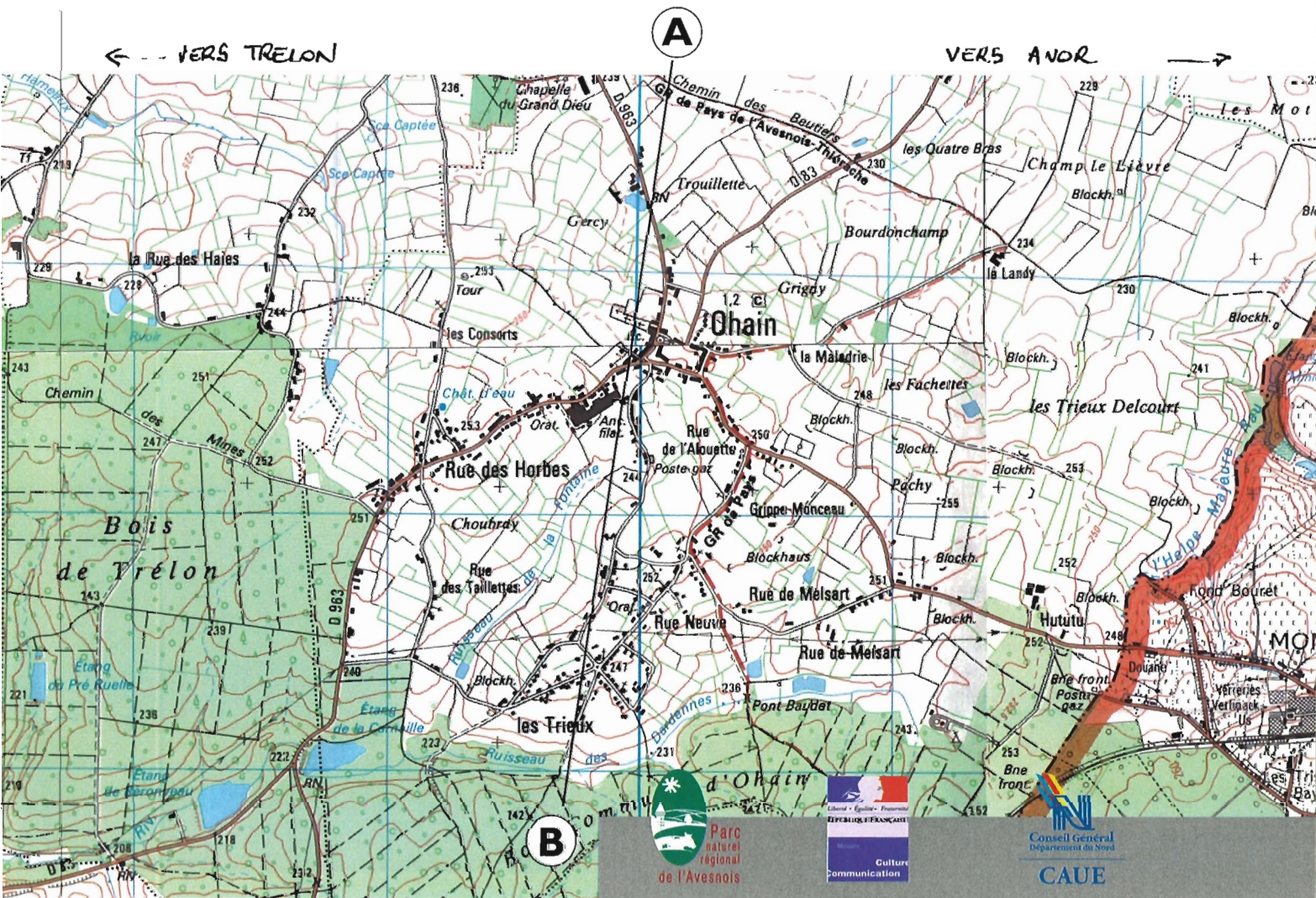
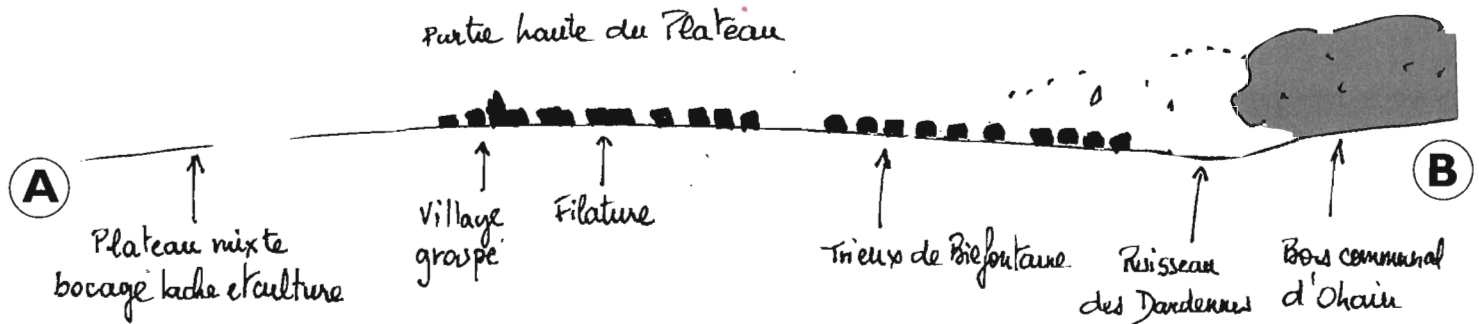


Ohain

Typologie paysagère La clairière

- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.

Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991



Implantation paysagère



Depuis Trélon, on aborde la clairière d'Ohain par **un secteur haut** constitué d'un bocage dense composé de haies arbustives et arborées.

Le paysage est fermé par des prairies récemment plantées d'arbres.

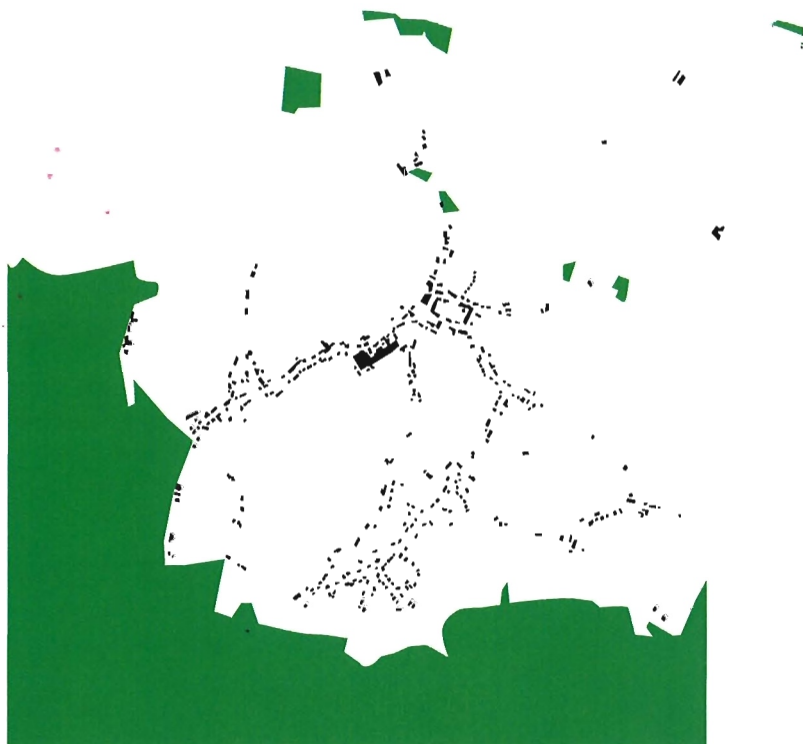
La présence de nombreuses mares témoigne d'un sol assez imperméable et frais encore voué aux pâturages.

A l'est du village, les prairies sont plus vastes, le bocage plus lâche, l'impression d'ouverture domine. Ce paysage préfigure **un secteur très ouvert** au nord-est de la commune où la mise en culture des parcelles s'amplifie. Le **bâti** est **plus rare** et se caractérise par de **grandes exploitations agricoles** souvent au centre de leur domaine.



Le plateau.

Le village, situé près du **point haut du plateau**, se repère à son clocher. Depuis le nord, on entre assez vite dans le centre organisé autour d'**une grande place**. Elle rassemble commerces et lieux publics (mairie, école, église, monument aux morts, salle des fêtes, ...).



Au sud l'écran forestier.





La place d'Ohain depuis la rue des Horbes.

Le centre du village s'organise autour de la «**place carrefour**» à l'intersection de deux voies principales (RD963 et RD383). A l'origine d'une **structure en étoile** irriguant l'ensemble des parties bâties de la commune, cet espace tient lieu de centre de gravité du territoire communal. La place se développe en «**L**» le

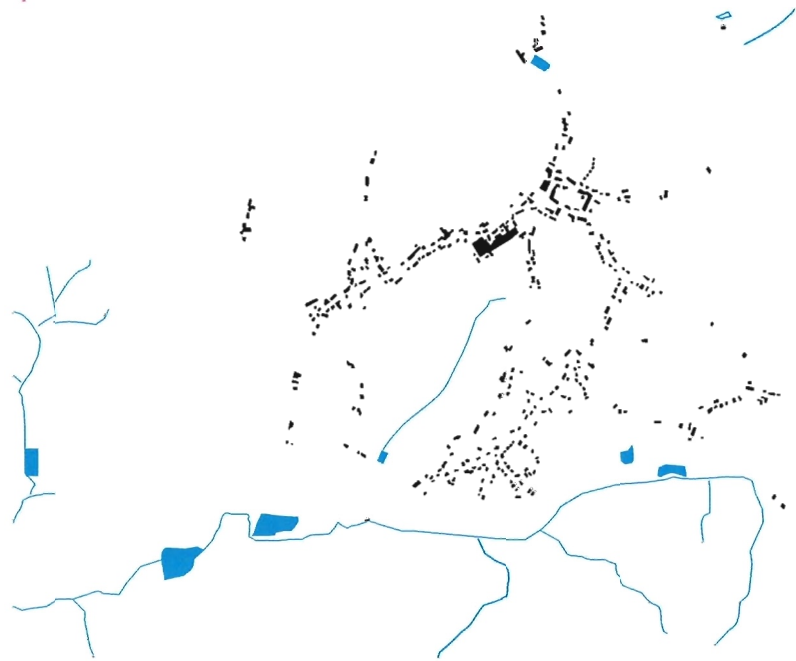
long des deux axes définis par ces voies. Clairement délimitée par un bâti continu, elle est plantée dans sa partie centrale.



L'arrière de l'usine, en partie disparue aujourd'hui.

En limite sud-ouest du bourg initial, l'industrie s'est développée à travers une seule usine de tissage concentrant une grande part de l'activité du village. Elle a généré une **expansion urbaine linéaire** autour de l'axe routier RD963 vers le bois de

Trélon, à caractère très mixte aujourd'hui (petites fermes, habitat ouvrier et résidentiel récent). On peut noter le caractère d'«**industrie à la campagne**» joué par les bâtiments industriels qui ont su respecter, par leurs formes et leurs matériaux, le caractère rural du village agricole dans lequel ils s'insèrent.



L'hydrographie au sud du village.



Les trieux, du résidentiel à la campagne.

La présence de **nombreux trieux** (Trieux de Biefontaine), ou hameaux dispersés au sud de la commune, à l'écart des grands axes et **en limite forestière**, révèle un tissu lâche composé de petites maisons de la première moitié du XX^e siècle et de pavillons récents entourés de terrains arborés. Une **ambiance résidentielle** domine, confortée par un maillage complexe de petites voies de desserte.

Les sous-ensembles

Le noyau



Rue de l'Alouette



La rue des Horbes








La rue de Melsart



Les Trieux



-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecarts
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

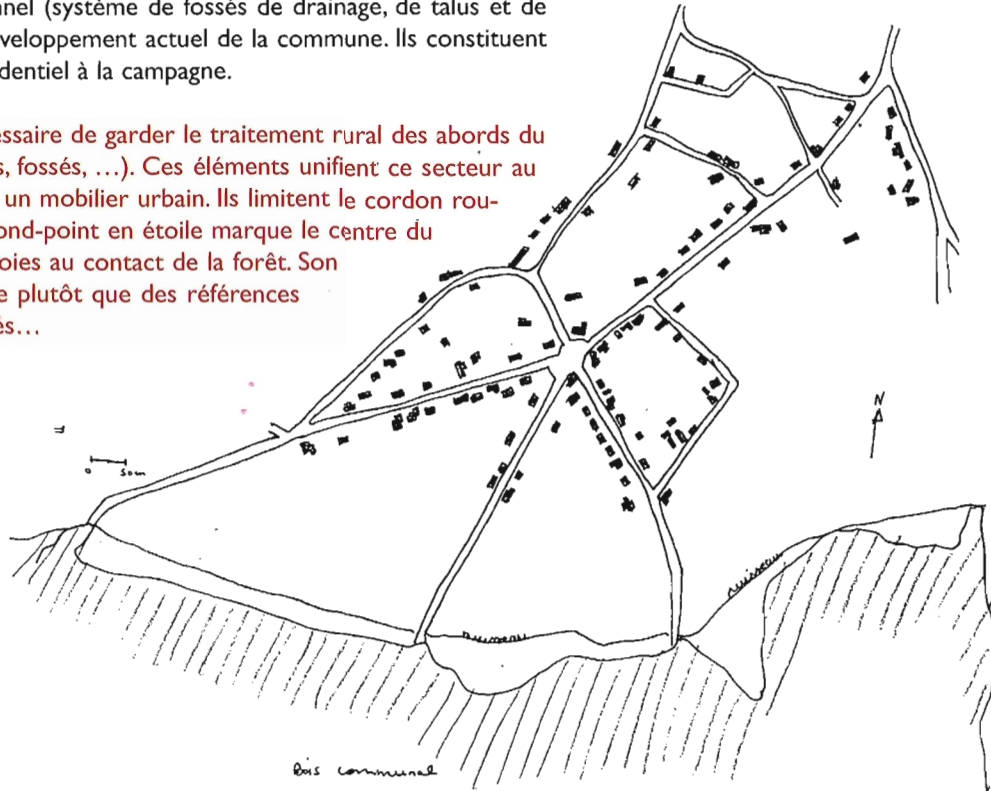
Les Trieux

Situés au sud du village en lisière de forêt, les Trieux sont composés d'une série de voies formant un réseau. Ils sont implantés dans une zone de défrichement relativement récent. Ce système de voies en réseau se rejoignant reprend la forme traditionnelle du trieu, bien que le bâti qui le compose date majoritairement du dernier tiers du XX^e siècle. Il s'agit d'une zone intermédiaire entre la forêt et le noyau, sans visibilité sur celui-ci. Il est composé de quelques fermes isolées et surtout de pavillons construits (80%) depuis les années soixante dans des styles très divers. Au centre du réseau se trouve un rond-point distribuant les voies. Malgré le caractère récent du bâti, nous retrouvons des voies de type traditionnel (système de fossés de drainage, de talus et de haies). Ces Trieux représentent le lieu du développement actuel de la commune. Ils constituent un exemple d'intégration d'un ensemble résidentiel à la campagne.

Enjeux et recommandations : Il est nécessaire de garder le traitement rural des abords du bâti (haie d'essences locales, talus herbagers, fossés, ...). Ces éléments unifient ce secteur au développement récent, sans avoir recours à un mobilier urbain. Ils limitent le cordon routier réduit à sa plus simple expression. Le rond-point en étoile marque le centre du carrefour et conforte le rayonnement des voies au contact de la forêt. Son traitement doit intégrer sa dimension rurale plutôt que des références urbaines de types bordures, trottoirs bitumés...



Depuis la rue de l'Alouette, l'accès au Trieux.



Un rond point comme centre du Trieux

La rue des Horbes (D963)

Elle constitue une extension du noyau et **se termine dans la forêt**.

Pour des raisons géographiques (proximité de la frontière) et économiques, le développement urbanisé d'Ohain s'est fait en direction de Fourmies.

Elle est composée d'un **bâti linéaire dispersé et varié** : des maisons anciennes, des fermes et des pavillons. Il n'y a **pas d'homogénéité** de l'implantation du bâti. De même, les espaces d'accès au bâti se déclinent de manière très diverse (muret, haie, grillage, jardinet, cour...). Des vues sur le paysage sont possibles en raison de la dispersion des constructions. C'est une voie très fréquentée.

Enjeux et recommandations :

- densifier les dents creuses,
- harmoniser les abords du bâti (haies, murets, mobiliers urbains, traitement des trottoirs...)



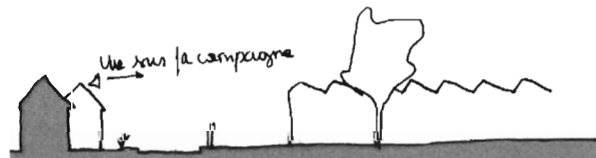
Différents principes d'implantations du bâti sur la rue des Horbes.



↑ D963
↑ Trottoirs
↑ Bâti sur rue
↑ Longue parcelle avant
↑ pavillon

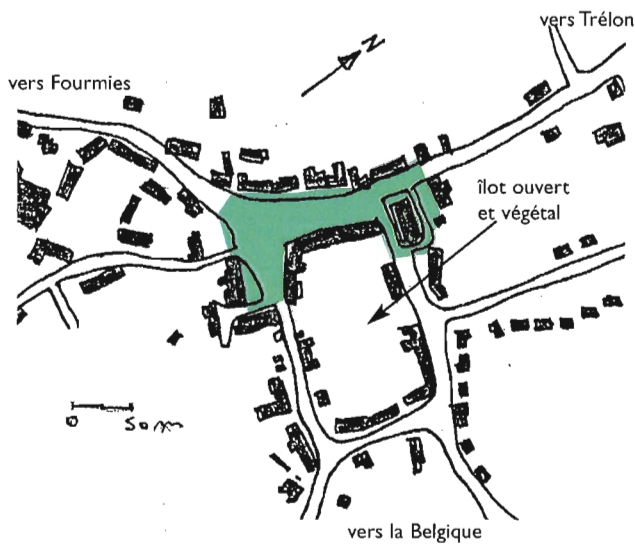


A Ferme
D963
↑ murets + grilles
↑ fermes
↑ jardin pâtures
vis-à-vis



↑ Vue sur la campagne
D963
↑ Activation sur le paysage curieuse avant d'entrée
↑ P usins en rume
↑ paysage sur la campagne et la lisière de la forêt

Le noyau et la place



L'îlot rectangulaire et le départ des différentes extensions.

Le périmètre de la place.

Noyau :

Le noyau est organisé autour d'un carrefour rectangulaire, à la jonction des routes de Trélon, Anor, Momignies et Wallers-Trélon. Il comprend la place du village, ainsi qu'un îlot, en léger surplomb, situé à l'est et évidé en son centre. Au cœur de cet îlot se trouvent des jardins maraîchers et des garages desservis par un chemin semi-public. Sur ses limites, le bâti alterne avec des zones non bâties.

Le noyau est composé de quelques fermes, de maisons anciennes (avec une forte proportion de constructions en pierre bleue), de commerces, de maisons datant de l'époque industrielle, d'autres de la deuxième moitié du XX^e siècle, de bâtiments administratifs, ainsi que de pavillons récents. Aussi domine une impression d'une grande hétérogénéité du bâti. Le noyau est prolongé en étoile par des routes comportant une forte proportion de bâti. Aussi est-il difficile de délimiter strictement le centre car il n'existe pas de coupures franches. De plus, le noyau n'étant marqué que par un relief très léger et par l'absence de ruisseau, la topographie ne définit pas non plus de limites strictes.



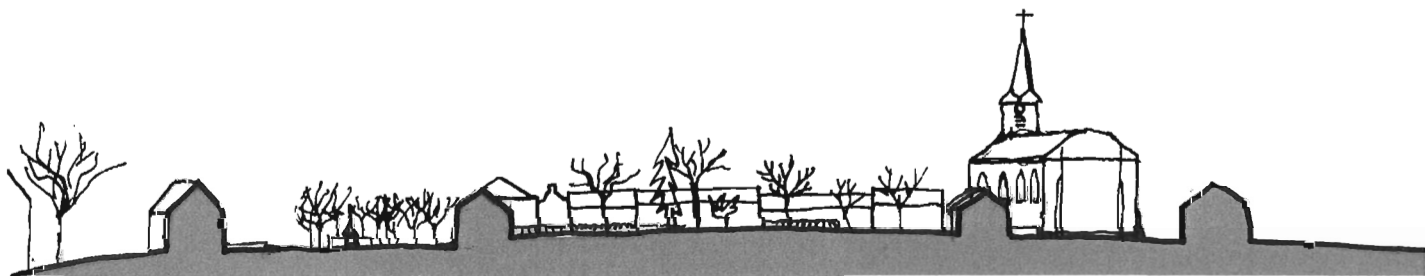
Le chevet de l'église.



L'arrivée sur Ohain depuis Trélon.

Enjeux et recommandations de l'îlot principal :

- préserver la dominante végétale à l'intérieur de l'îlot principal,
- favoriser la construction en périphérie de l'îlot,
- atténuer l'impact des garages afin qu'il n'affecte pas la vision intérieure végétale,
- favoriser la traversée de ce lieu par des venelles (liaison piétonne).



↑
jardin
privatif
avant

Cœur d'îlot ouvert et végétal

↑
îlot vest
↑
îlot central fait
de chemin de traverse,
jardin privatif, quelques garages
îlot : avant de grand
taille

↑ ↑
ruet
ancienne
ferme



L'accès au noyau depuis Momignies.



L'intérieur de l'îlot rectangulaire



La Place :

Elle est située sur deux des côtés de l'îlot rectangulaire. Elle est très étendue, en forme de croissant, sans relief marqué. Au nord, elle s'ouvre sur la route de Trélon ; elle est délimitée par les escaliers successifs qui mènent à l'église, le clocher-porche et la nef en pierre bleue. A l'est, elle est bordée par un alignement, assez régulier visuellement, constitué de maisons à un étage. Cet alignement s'étend jusqu'au monument aux morts. Au centre du rang bâti, côté ouest, un volume plus haut, celui de l'ancienne salle de musique (1903), monumentalise l'échelle de la place et lui donne son caractère urbain, renforcé par l'aménagement des trottoirs. Enfin, au sud, un bâtiment de forme allongée ferme la perspective, ainsi qu'un lotissement dont la logique d'implantation est contraire à celle du reste du bâti. La route se poursuit en direction des Horbes. Sur le côté sud de la place se situe la mairie, isolée sur sa parcelle, signalée par deux arbres remarquables. La place se poursuit en coude à l'est et comprend un nouvel alignement dont la poste fait partie. La place se ferme à l'est avec un autre rang de maisons en pierre bleue. Une conséquence de la planéité de la place fait que, nous ne retrouvons pas les socles, les terrasses et les talus, caractéristiques des autres communes de l'entité paysagère.

La place englobe les fonctions principales du village, avec l'église et l'école, la salle de musique, la mairie, des commerces et la poste. Elle devrait avoir un rôle unificateur entre ces différents lieux mais ce n'est pas totalement le cas à cause de son traitement. Bien qu'elle soit une zone de carrefour, avec beaucoup de circulation automobile, elle est relativement fermée aux paysages avoisinants. Elle est constituée d'éléments très hétérogènes : de parterres à chacune de ses extrémités, d'une zone goudronnée faisant office de parking, du secteur de l'arrêt du bus, d'une zone gravillonnée et du périmètre du monument aux morts.



Un rang bâti donnant sur la place.



La place du village

Enjeux et recommandations :

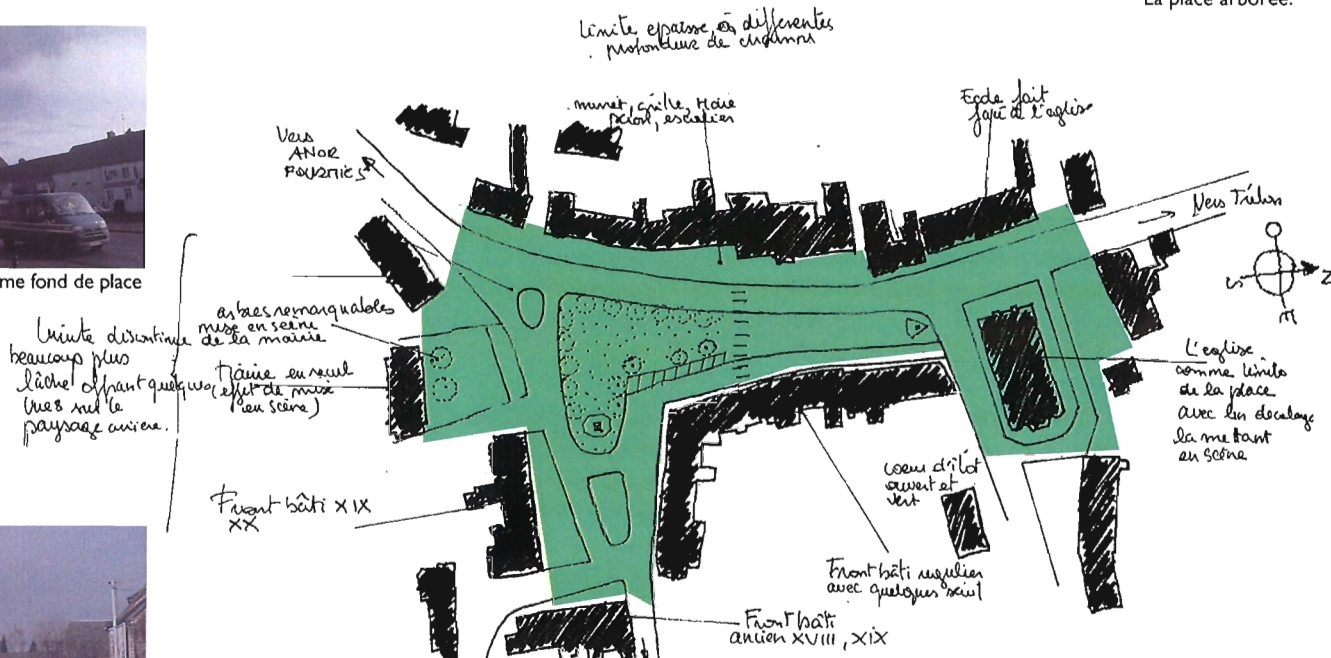
- identification des éléments dominants constituant la place (mairie, école, église, ...),
- un traitement mettant en scène chacun de ces édifices est à réfléchir, un travail sur la mairie et son espace public actuellement en cours participent de cette mise-en-scène.
- les lieux de parking sont à reconsidérer : les voitures sont dispersées sur tous les espaces,
- le mobilier urbain semble peu adapté à une occupation collective de la place.



La place arborée.



L'église et le front bâti comme fond de place



L'accès à la place depuis la Belgique

Le périmètre de la place.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1188 hectares
Population : 1183 (chiffres de 1999)
1975 : 1177 ; 1990 : 1153.

Document d'urbanisme :
POS : l'état actuel date du 09/10/99.
Études Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : 2
(1991-1998).

Historique :

Sur la commune d'Ohain, au sud de la chapelle du Grand Dieu, du matériel néolithique (un fourneau, une hache et des poteries) a été exhumé en 1895. Au milieu du XIX^e siècle, des sépultures, sans doute d'époque mérovingienne (481 à 751 après J.C.), ont été mises à jour. Les cercueils en pierre taillée renfermaient des restes humains avec des bijoux et des armes, le plus souvent deux cadavres dans une même tombe. Au début du Moyen-Age, le village n'est composé que de chaumières en torchis, éparses le long du chemin qui liait les positions militaires d'Anor et de Fourmies avec le château-fort de Trélon, en lisière de la forêt. Puis, le défrichement aidant, les habitations se sont groupées autour d'une modeste chapelle située dans l'angle nord-est du cimetière actuel. Cette chapelle, dénommée par la tradition «l'église de paille» était consacrée à saint Martin. Le plus ancien document écrit conservé mentionnant Ohain est une bulle du pape Alexandre III en date du 8 décembre 1180. Dans l'énumération des biens et revenus dont elle confirme la possession au chapitre Saint-Géry à Cambrai, on trouve mentionné Oaing. La même orthographe se rencontre dans le cartulaire du Mont-Saint-Martin en 1190 et 1240. Le chroniqueur Froissart signale le village en racontant une expédition qu'une troupe de Français fit en 1340 vers Chimay. Ohain fit partie de la seigneurie de Trélon, démembrée de la pairie d'Avesnes en 1381, seigneurie comprenant les territoires de Wallers, Eppe-Sauvage, Willies, Baives et Moustier. Il ne fut pendant longtemps qu'une étroite dépendance de Trélon : les charges publiques étaient confondues dans le même rôle. La population du village ne croît que très lentement et les limites de son territoire avec celui de Trélon ne sont véritablement fixées qu'en 1730. Au XVIII^e siècle, la principale activité industrielle de la commune est la bonneterie qui occupe en 1804 près de deux cents personnes avec 70 métiers. En 1780 est rendue possible l'extraction de minerai de fer issu d'un filon se développant de Féron jusqu'aux environs de Chimay. La famille de Merode est concessionnaire de la carrière. En 1865 le comte Werner de Merode accorde pour trente ans à partir de 1869 à la société des forges et aciéries de Denain-Anzin et à la société de Vezin-Aulnoye le droit d'exploiter sa concession moyennant une redevance annuelle. En fait l'extraction du minerai de fer cesse vers 1880. Trois carrières de pierre bleue ont été exploitées sur le territoire de la commune : celle de Morenrieux, une autre située près de la ferme de Beauvoir, la troisième sur la Trouillette face à la chapelle du Grand Dieu. Parmi les activités économiques du village, se trouvaient des activités liées aux douanes (l'ancien bureau de douane se situait 39 rue de Momignies), ainsi que les laiteries d'Ohain, fondées en 1887. Deux filatures ont été créées dans la deuxième moitié du 19^e siècle : une en 1865 par Delval-Hardy, la seconde en 1874 par Bastien-Bourdu et Cie. Réunis aujourd'hui sous le nom de Dégoussé et Cie, les établissements ont été victimes d'un incendie en mai 2000.

Bibliographie :

DELMAIRE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 351. DERDA Sophie, Jean Lafitte architecte (1888- 1966), mémoire sous la direction de Richard Klein, s.l., s.d. (entre 1992 et 1998). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 70 et 71 (planche 6). JOUNIAUX, Histoire d'Ohain, s.l., s.d..

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales



Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Epe-Sauvage
Liessies
Wallers-Trélon
Willies

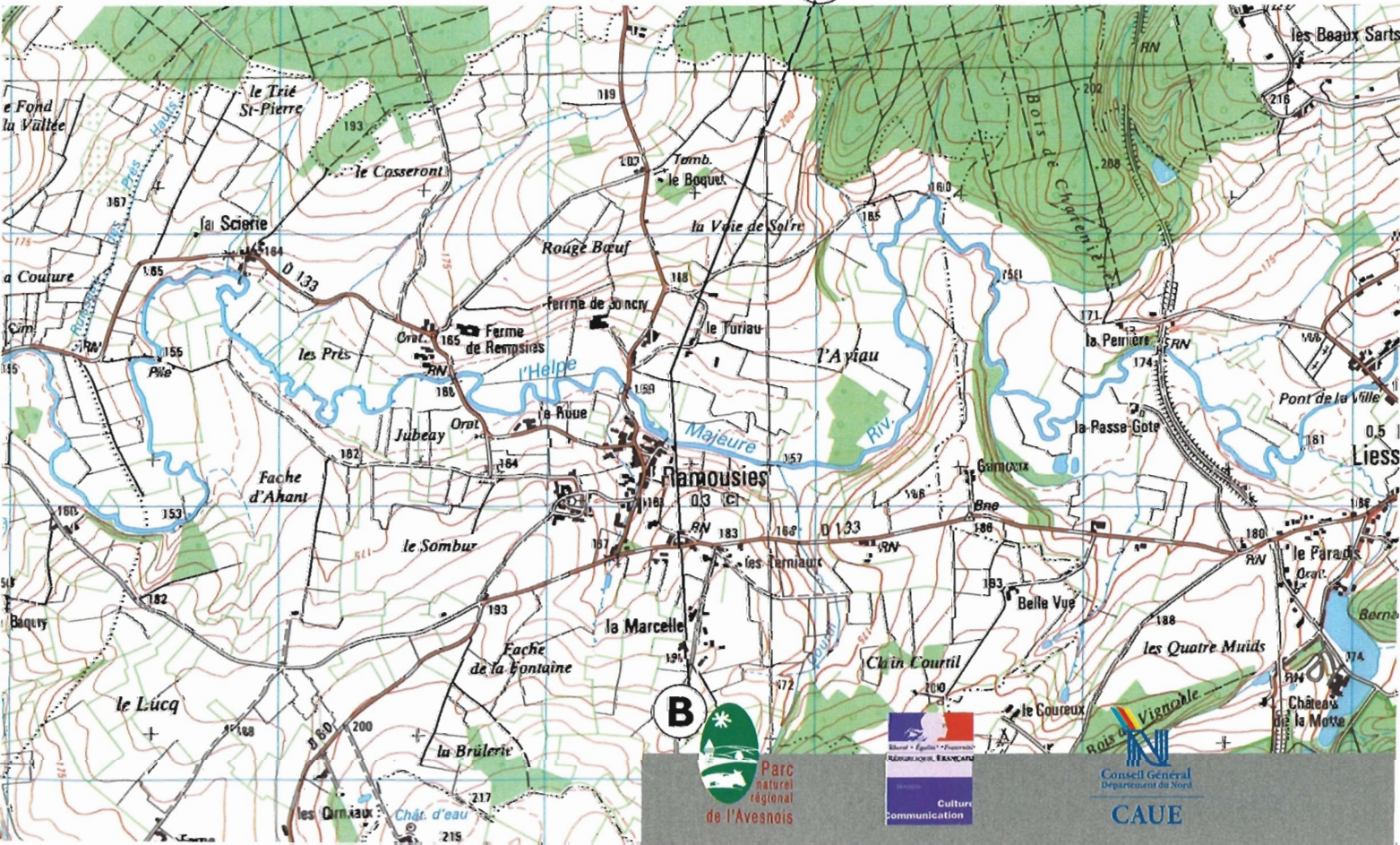
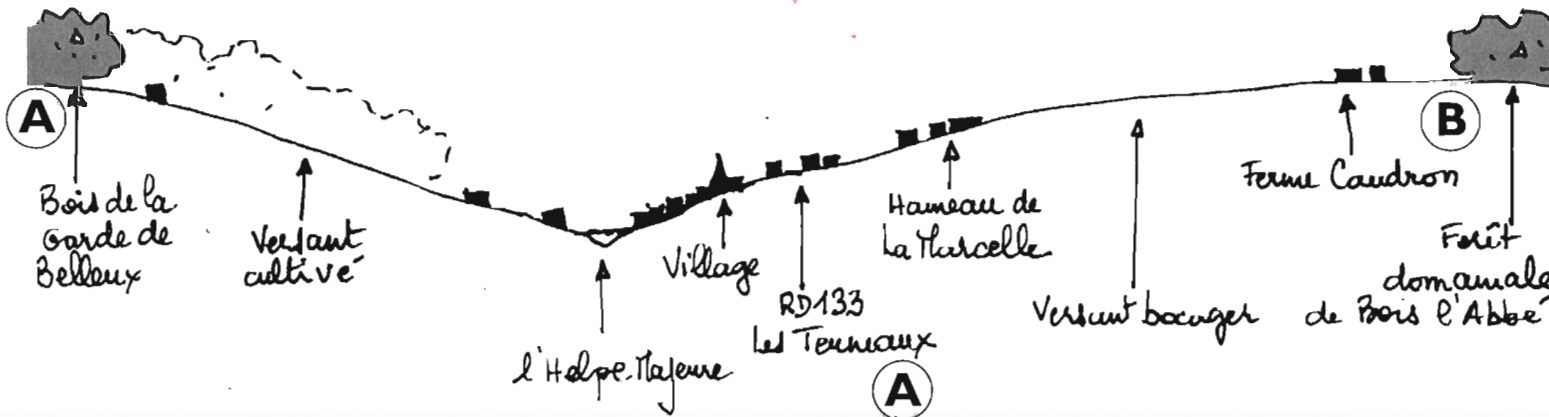


Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991

Ramousies

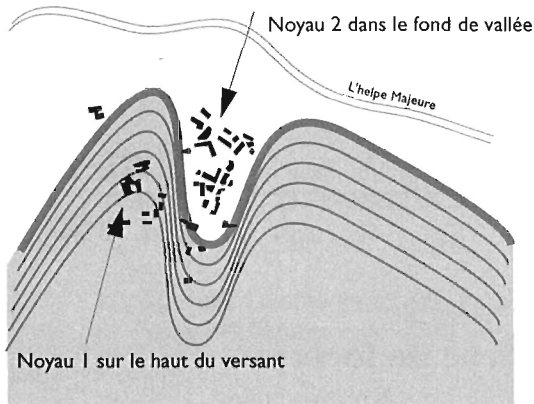
Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Implantation paysagère

L'originalité de Ramousies est d'être composé de **deux parties distinctes** réparties sur le versant sud de l'Helpe Majeure : sur le haut de la pente, une partie ancienne du village forme **un petit bourg** groupé et compact **rassemblé** autour de l'église.



La position des deux noyaux

Autour de la RD80 traversant la vallée, s'est développée **une partie linéaire** dont le centre proche du fond de vallée est constitué d'une place de forme triangulaire, encadré de fronts bâtis alignés.

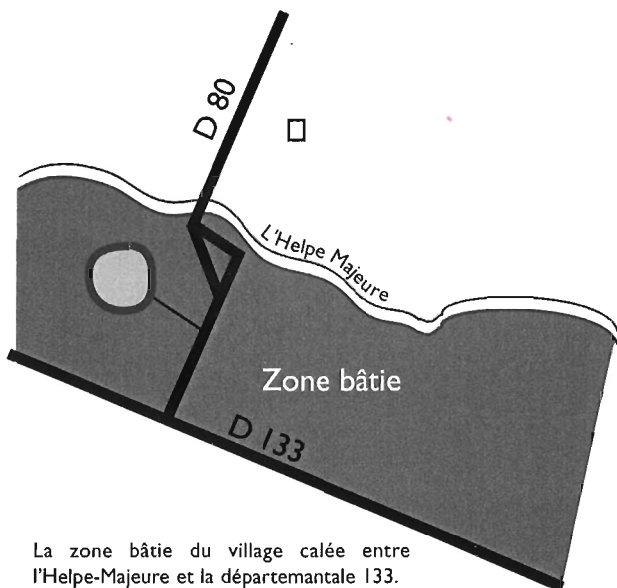


Le noyau linéaire.



Les deux noyaux du village.

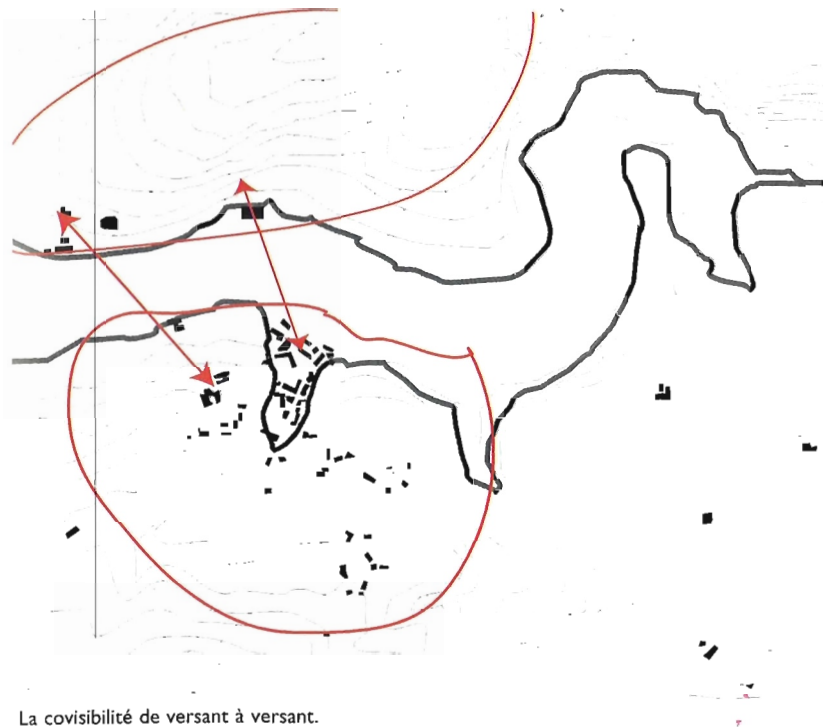
Sur le rebord du plateau, au dessus de la vallée, **les Terniaux** constituent une partie isolée faite de quelques maisons implantées autour de la RD133. En venant de Liessies, ce groupe marque **une entrée nette du village**. Cependant sa position et son accroche à la route de Sains-du-Nord, n'invite pas à descendre dans le centre du village.



La zone bâtie du village calée entre l'Helpe-Majeure et la départementale 133.



Les Terniaux.



La vallée humide de l'Helpe Majeure.

Le **fond de vallée**, à la fois **large et plat**, est occupé par quelques grosses fermes isolées qui profitent des prairies humides comme pâtures de proximité.

La covisibilité de versant à versant.

Le **versant nord** est relativement **ouvert**, occupé par de grandes parcelles cultivées encore encadrées de haies. Ces horizons sont limités par les **crêtes boisées** des bois de la Petite Villette et de la Garde de Belleux. Là, se situe un passage dégagé (les Défrichés) entre Fagnes de Solre et de Trélon. C'est autour de cet axe (la RD80) que s'accrochent les rares habitations de ce versant.



Le versant nord.

Le versant sud, d'abord pentu à proximité du village, se développe en profondeur et s'étire de façon plus douce jusqu'à la forêt de Trélon. Il est parsemé de petits boisements et présente **UNE mosaïque de parcelles cultivées ou bocagères**. De ce côté, le bâti se concentre essentiellement au niveau du hameau de la Marcelle, non loin du village.



Le versant sud.



Les méandres de l'Helpe.

Les sous-ensembles

Rempsies



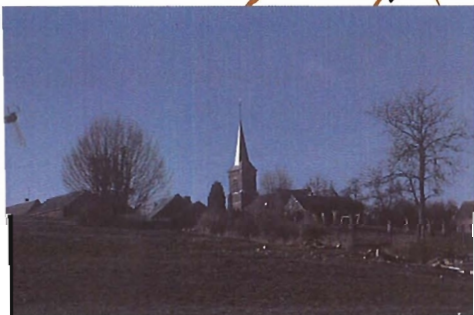
Le Tureau, Joncry



La scierie



Le noyau de l'église n°1



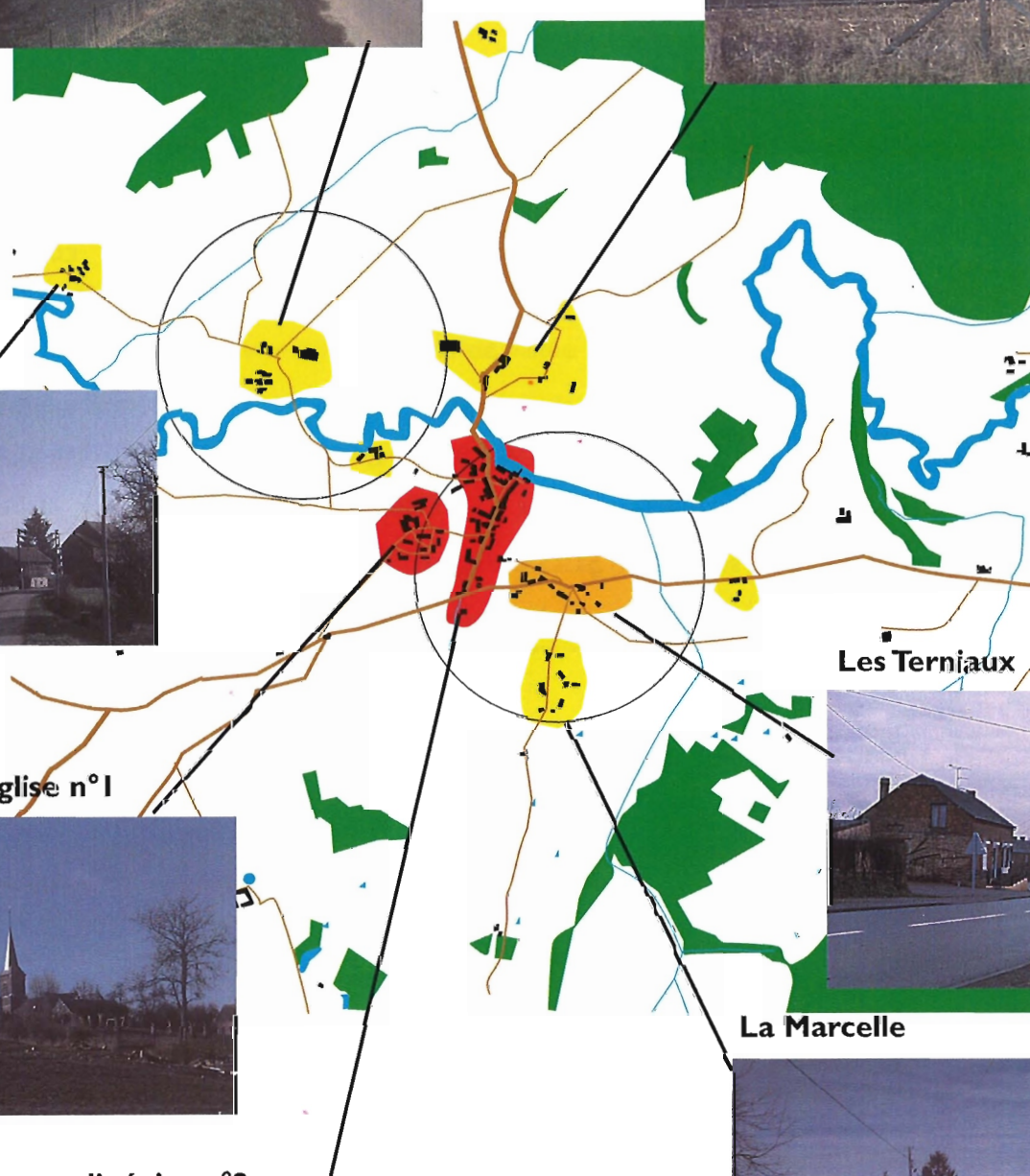
Le noyau linéaire n°2









Les Terniaux



La Marcelle



-  Périmètre Monument Historique
-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

Rempies.



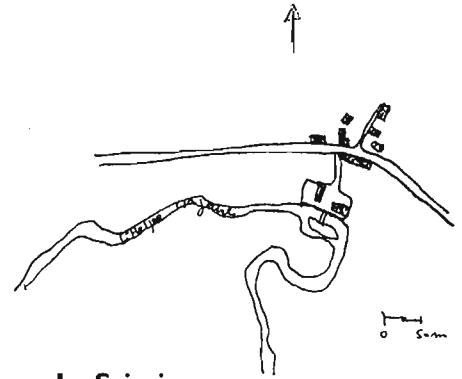
Rempies

Rempies est un écart incluant un monument historique, les vestiges de l'ancien château. Il est situé à environ 1,5 km, de l'autre côté de l'Helpe, sur le versant opposé aux noyaux, en co-visibilité avec le noyau de l'église. Il est constitué de trois grandes fermes, organisées autour d'un carrefour. Il s'agit d'un regroupement autour de l'ancien château qui surveillait le franchissement de l'Helpe. Cet accès au village s'est marginalisé par rapport à la D133 et au développement de Sains-du-Nord.

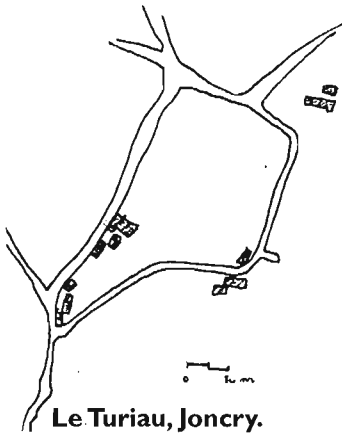


La Scierie

Écart, en contact avec l'Helpe, situé sur un versant en pente douce opposé à celui plus pentu du noyau situé à environ 4 km. Il est formé par un bâti groupé constitué de fermes et d'une ancienne scierie.



La Scierie.



Le Turiau, Joncry

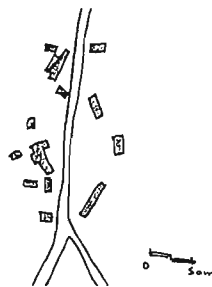
Le Turiau est un écart implanté près du fond de la vallée, en terrain relativement plat. Il est situé de l'autre côté de l'Helpe par rapport aux deux noyaux. Il est constitué de fermes isolées avec des hangars.



Le hameau du Terniaux.

La Marcelle

Cet écart est implanté sur le plateau dominant la vallée. Il est constitué d'un groupement de quelques fermes, en linéaire discontinu. Celles-ci, placées en retrait, sont implantées de biais et de manière symétrique par rapport à la voie.



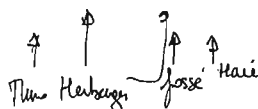
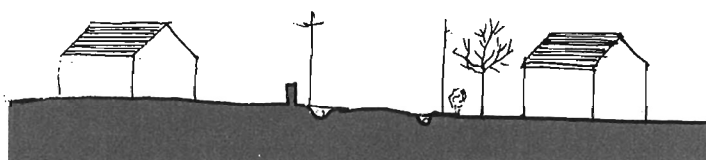
La Marcelle.

Les Terniaux

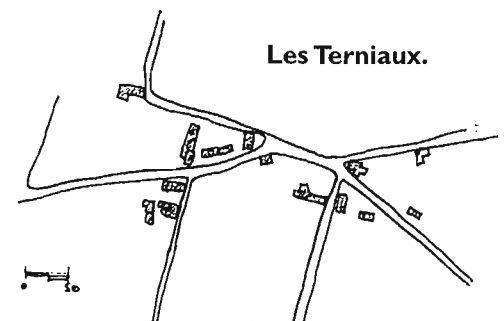
Ils constituent un hameau, non loin des noyaux ; ils sont situés à flanc de colline, implantés le long de la D133. Depuis les Terniaux, on peut apercevoir les deux noyaux, ainsi que le versant opposé. La forme générale de ce hameau s'adapte au carrefour en surplomb. Il est composé de grosses fermes et de maisons parallèles à la route, ainsi que de constructions récentes. L'habitat suit la pente.

Enjeux et orientations :

Le hameau des Terniaux doit pouvoir affirmer sa fonction de porte du village et inviter à comprendre où se situent les centres de celui-ci.



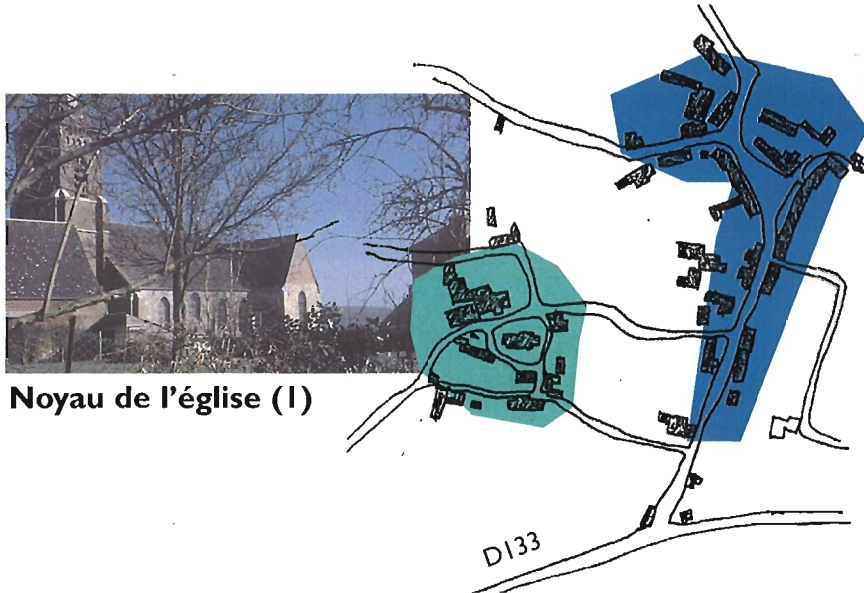
Les maisons de la Marcelle en symétrie par rapport à la route.



Les Terniaux.

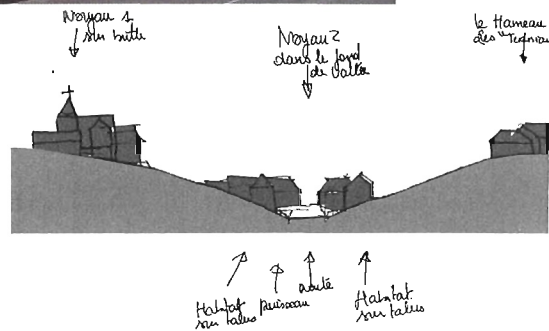
Les noyaux de Ramousies

La commune de Ramousies comporte deux noyaux distincts.



Noyau de l'église (1)

Noyau linéaire (2)

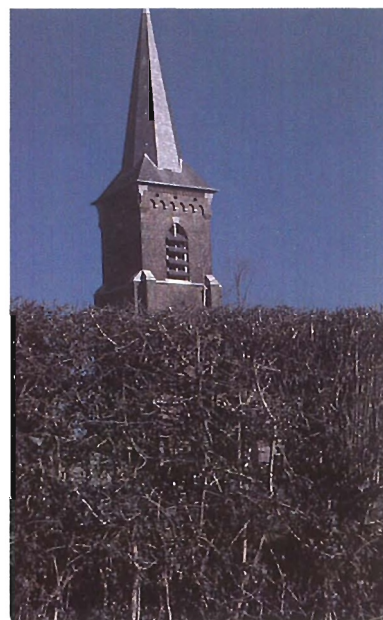


Coupe de principe, depuis la D 133 reliant Sains-du-Nord à Liessies.

Le noyau de l'église :

Le noyau ne se distingue pas réellement de la place de l'église. Bien que très lisible en raison de son implantation sur une butte, il est cependant plus complexe qu'un seul rang de bâtiments concentriques autour de l'église : une des voies est en effet dédoublée. Depuis celle-ci, le cœur du noyau est peu visible en raison d'un système de haies hautes et du fait que le chemin est en creux. Le noyau est composé de fermes groupées autour de l'église. L'église est placée avec le cimetière qui l'entoure, sur un socle constitué par un talus herbager soutenu par un muret d'environ deux mètres dans sa partie la plus haute. Au nord, les fermes sont implantées perpendiculairement à la route, sur un talus. Cette route en boucle qui fait le tour de l'église permet également d'accéder aux fermes privées. Aussi cette configuration crée une certaine confusion entre les espaces. Cependant, des haies délimitent des cours ou des jardins devant les habitations. Il n'y a pas d'alignement concerté : les bâtiments se sont implantés selon les possibilités laissées par le jeu de la pente.

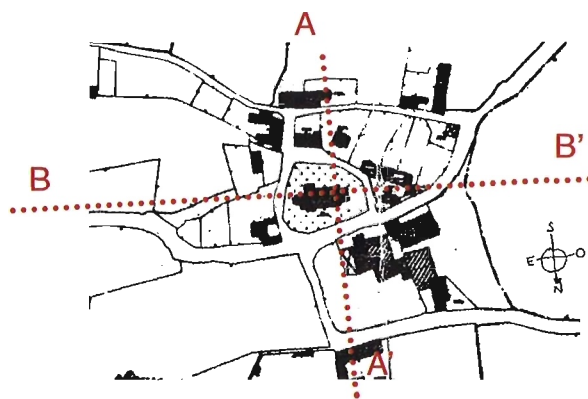
Le noyau est constitué de fermes anciennes en grès avec ajouts de bâtiments au début du XX^e siècle et d'un pavillon récent. Ce noyau paraît à l'écart de toute animation ou vie collective. Un espace libre composé de prés est situé entre les deux noyaux. Cependant, on a une impression de resserrement due à la présence de haies denses, de talus hauts et de la pente du chemin. L'inscription du bâti dans le paysage, sur un socle, est particulièrement intéressante.



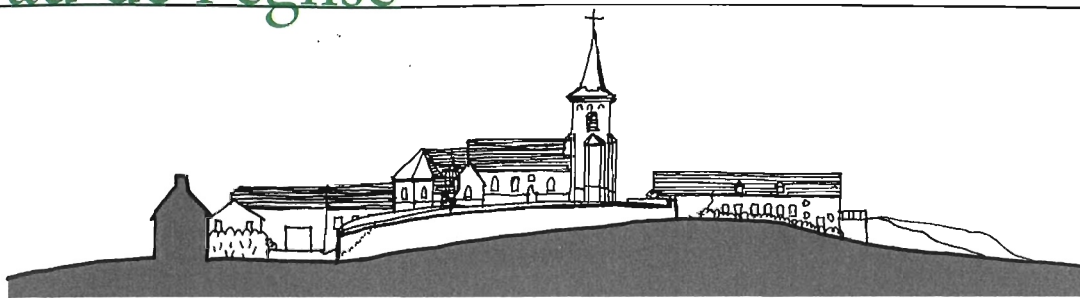
L'église derrière la haie.



L'accès au noyau.

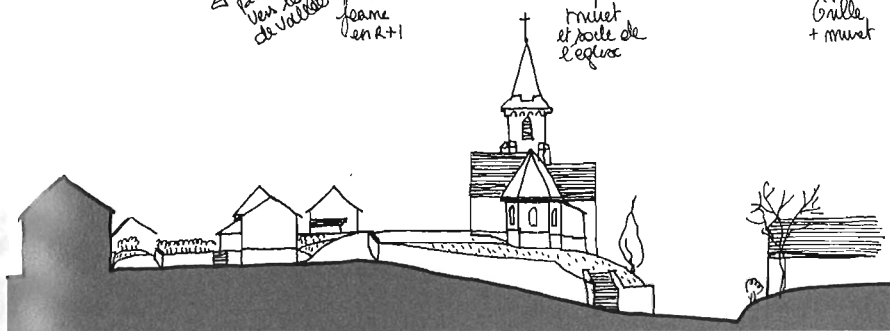


Le noyau de l'église



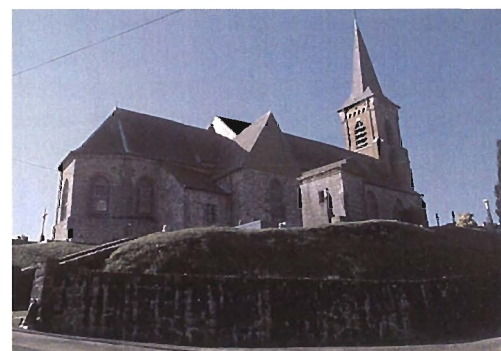
Coupe BB'

↙ pente vers le fond de vallée
 ↗ ferme en R+1
 ↗ mur et socle de l'église
 ↗ grille + mur
 ↗ ferme parallèle à l'église



↗ Grange
 ↗ mur et haie de ruisseau
 ↗ ferme
 ↗ talus + haie
 ↗ mur et socle de l'église
 ↗ talus herbier + haie
 ↗ ferme perpendiculaire à l'axe

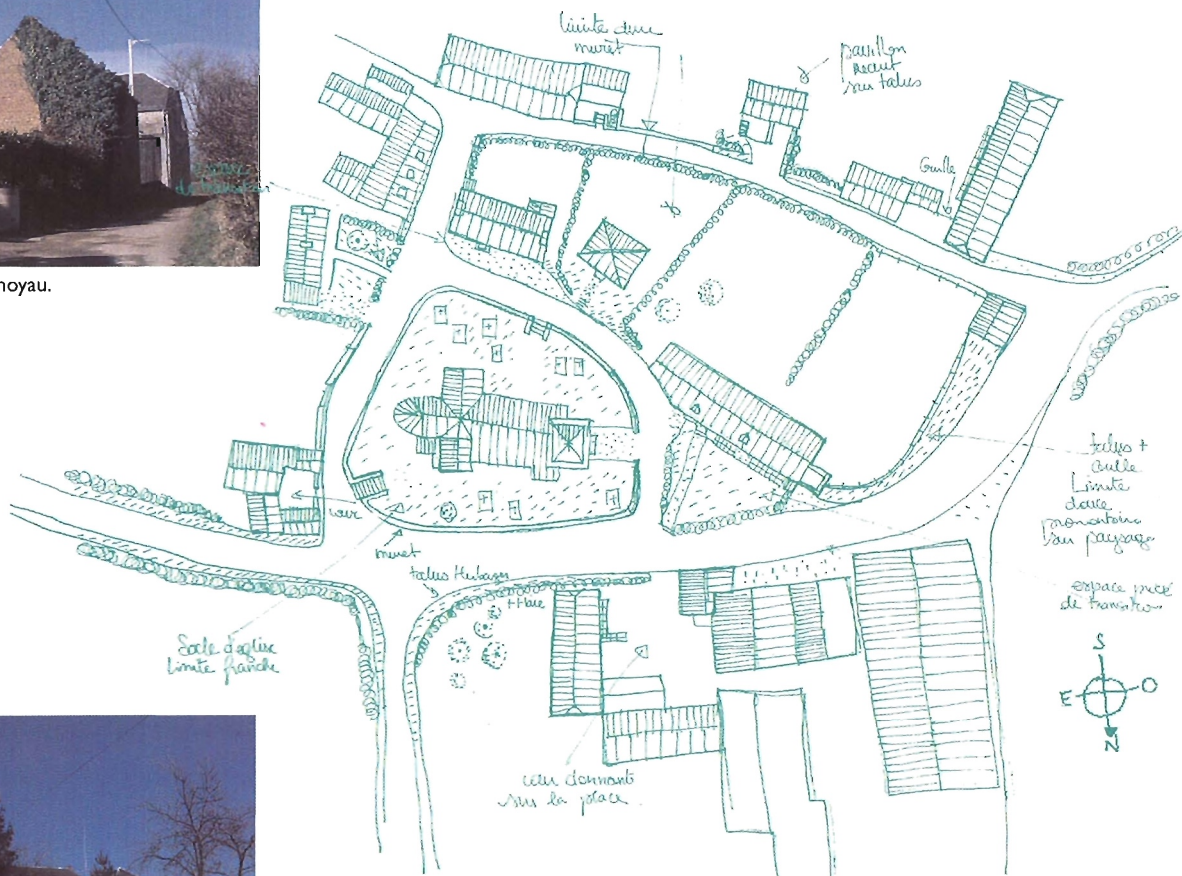
Coupe AA'



L'église sur son socle.

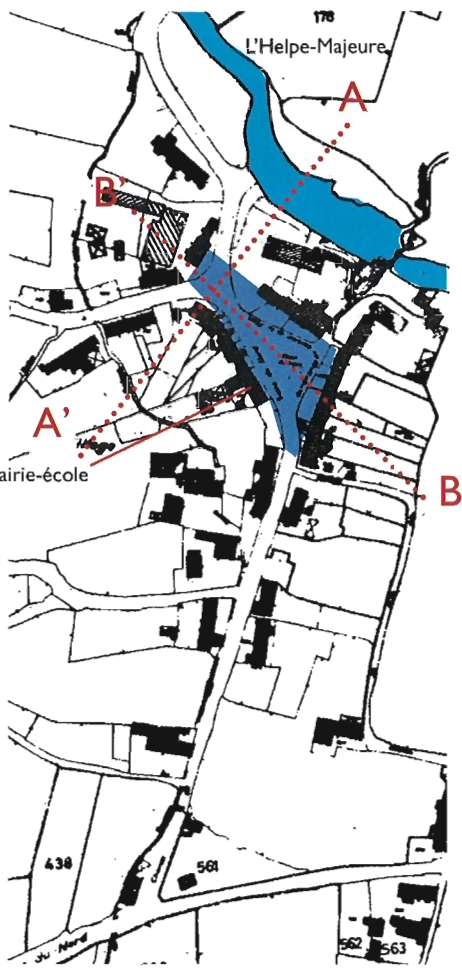


Un chemin parallèle au noyau.



La ferme à l'entrée du noyau.

Le noyau linéaire et sa place



Forme urbaine du noyau 2

■ La place triangulaire.

Le noyau linéaire :

Il est situé en contrebas à la fois du noyau n°1 et de la route D133, reliant Sains à Liessies.

Il est organisé autour d'une place triangulaire et en liaison avec l'Helpe-Majeure. Plus important en nombre de bâtiments que le noyau n°1, son rôle communautaire est également plus fort. Au nord il est limité par l'Helpe-Majeure avec un moulin et son bief, ainsi que par une rangée de peupliers bordant le cours de l'eau. L'entrée par le nord longe un hangar perpendiculaire à la route et une ferme. L'entrée du noyau se prolonge le long de la place, puis se poursuit par une route bordant un ruisseau partiellement caché, jusqu'à la D133.

L'entrée depuis la D133 se présente de manière non uniforme : un logis de ferme datant du début du XX^e siècle marque l'angle du côté de Sains-du-Nord, un chalet sur le talus domine l'autre angle et plus loin un pavillon est positionné sur le talus.

Le bâti de ce second noyau est mixte : il est composé d'habitations, de fermes, de lieux communautaires (mairie-école, salle des fêtes) et de maisons récentes. La grande variété de l'implantation du bâti ancien évite toute impression de monotonie.



Silhouette dans le paysage du noyau 2



Accès au noyau 2.



↑ ferme
↑ ferme

↑ paysage ouvert non bâti

↑ Mairie École

Profil de la place coupe BB'

↑ bois
↑ ferme



↑ l'Helpe Majeure
↑ ancienne maison

↑ place du Village avec monument aux morts

Coupe AA' sur la place.

Enjeux et recommandations :

Pour les noyaux du village, il s'agit de :

- garder la ceinture verte entre les deux noyaux du village,
- conforter l'identité des structures des deux places (de type linéaire et de type concentrique),
- favoriser des liens visuels et piétons entre les deux places,
- affirmer et valoriser l'accès depuis la D 133 en permettant la constructibilité autour de la rue menant vers les cœurs du village,
- préserver l'espace clôturé à proximité de la mairie-école qui permet une aération vers le paysage environnant et crée un lien visuel avec le noyau de l'église,
- préserver la vue depuis le pont enjambant l'Helpe-Majeure, vers le moulin et les rives de la rivière car elle offre une vision pittoresque du village depuis son entrée nord.

La place :

Elle est située au centre du noyau n°2. Elle constitue un point de stabilité en avant des carrefours, un lieu aéré. De taille importante par rapport à la superficie du noyau, elle est de forme triangulaire, délimitée à l'ouest par la rue rejoignant la D133 qui comporte la mairie-école.

Les différents espaces qui composent la place s'opposent : la forme triangulaire, un espace vide circulaire aménagé, cerné par des bornes, des jardinières et des bancs, un parking face à la mairie, englobés dans un espace goudronné qui comprend également l'espace polylobé du monument aux morts. L'ambiance de la place est plutôt minérale.

On ne retrouve pas d'unité du bâti : des fermes anciennes en grès, en brique du début du XX^e siècle, une maison des années 1950, une mairie III^e République... A l'est sont situés des bâtiments à un étage et à l'ouest des rez-de-chaussée simples, sauf la mairie.

La place a un rôle de parking, de lieu de rassemblement dû à la présence de l'école, de la mairie, de la salle des fêtes et de l'arrêt de bus. Elle comporte un important mobilier : bancs, bornes, jardinières. Aux espaces en opposition constituant la place elle-même, s'ajoutent toutes les zones de transition (usoirs) et de séparation (grillages, jardinières), les zones de contact entre l'espace public et les espaces privés. Certains des usoirs ont été privatifiés devant les parcelles des maisons ; les autres sont laissés à l'abandon. Aujourd'hui, il existe une trop grande variété de traitement de ces espaces avec des murs de clôtures, haies, herbes, gravillons, qui diminuent la cohérence de l'ensemble.



Le fond de place.

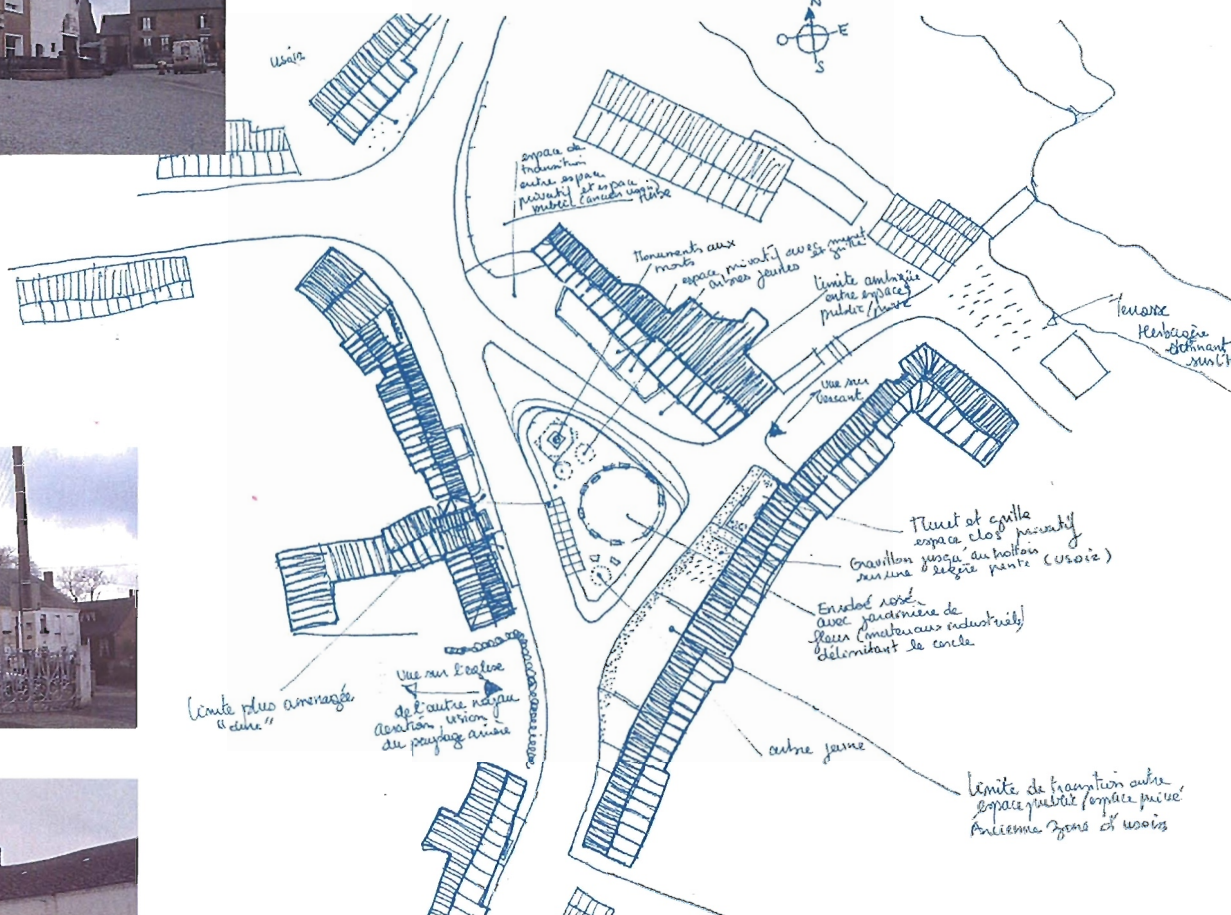
Actuellement on observe :

- une multiplicité des traitements au sol,
- une diversité des mobiliers installés (bancs, jardinières...),
- une complexité du relief qui conduit à une vision centrifuge donnant l'aspect d'une place évasée, et niant ainsi l'idée de centre,
- une très grande diversité du traitement des espaces publics avant (usoirs) et des façades
- des entrées très évasées,

Enjeux, recommandations :

Hierarchiser les points d'intérêts de ce lieu :

- ses limites bâties et non bâties
- son statut public et son rôle de centralité,
- son identité liée à la présence d'espaces privés à l'avant des maisons en regard de l'espace public,
- uniformiser les usoirs (espace se trouvant entre l'espace public de la place et l'avant des maisons).



Le monument aux morts.



La mairie-école.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton d'Avesnes-sur-Helpe nord

Superficie de la commune : 960 hectares
Population : **245** (chiffres de 1999)
1975 : 324 ; 1990 : 247.

Document d'urbanisme : RNU
Étude FACV intercommunale : en cours.

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Ferme de Rempies, façades et couvertures des bâtiments d'entrée avec échauguette, la tour et les écuries (XVI et XVIIIe siècles), inscription par arrêté du 23 février 1951.
- Chapelle Notre-Dame de Bon Secours, inscription par arrêté du 11 janvier 1951.

Historique :

Au Moyen-Age, Ramousies est une petite ville comprenant un château situé probablement au lieu-dit de Rempies ou de Rembrebies, un fort, ainsi qu'une importante église. Le château a été bâti par les princes de Croÿ pour la défense et la garde du pont sur l'Helpe contre la France. Le village est donné par le comte Bauduin à l'abbaye de Liessies voisine. En 1300, un moulin est également attesté sur les lieux, propriété des moines. L'église Saint Sulpice est reconstruite en 1574, un clocher ajouté au XIX^e siècle. Le château est transformé en ferme à la Révolution et a subi bien des modifications. De plan rectangulaire, il est constitué par un vaste corps de logis situé face aux écuries et aux étables, reliés d'un côté par la grange et de l'autre par une haute tour de section carrée. Celle-ci présente sur une vue des Albums de Croÿ datée de 1597 a été rehaussée en 1777 est encore visible dans les années 1950 est ruinée aujourd'hui.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 194, 195 (planche 68), p. 198 et 199 (planche 70). MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 195 à 197.

Informations générales



Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages» et aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

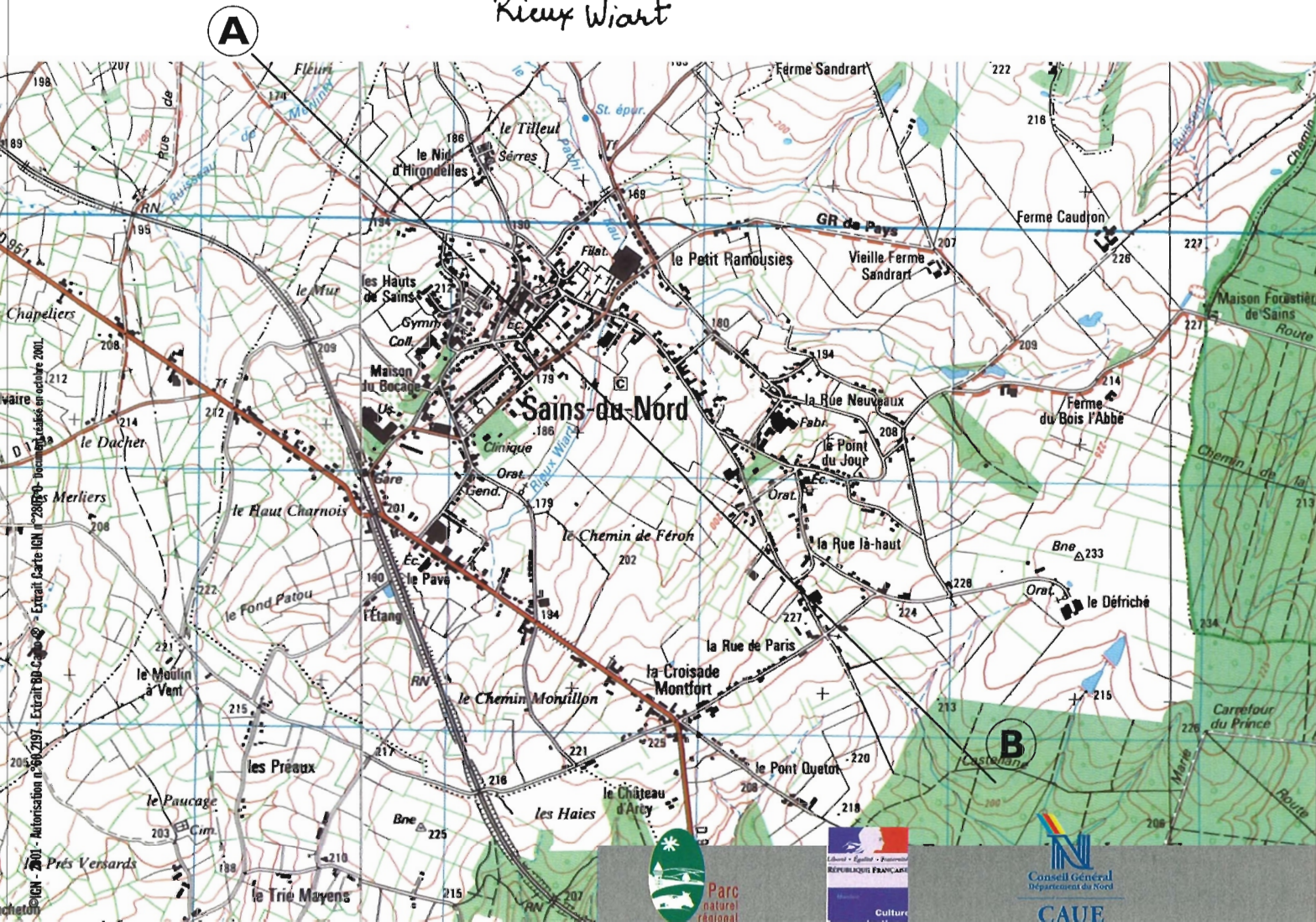
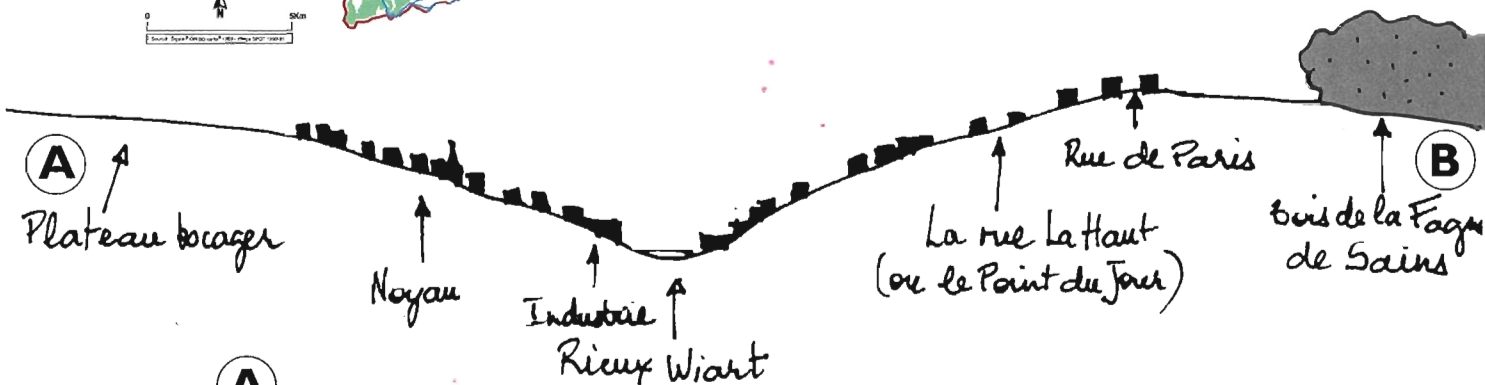


Sains-du-Nord

Typologie paysagère

la lisière

- horizon boisé d'un seul côté,
- ouverture à l'opposé sur plateau vallonné,
- activité agricole et industrielle dominante.



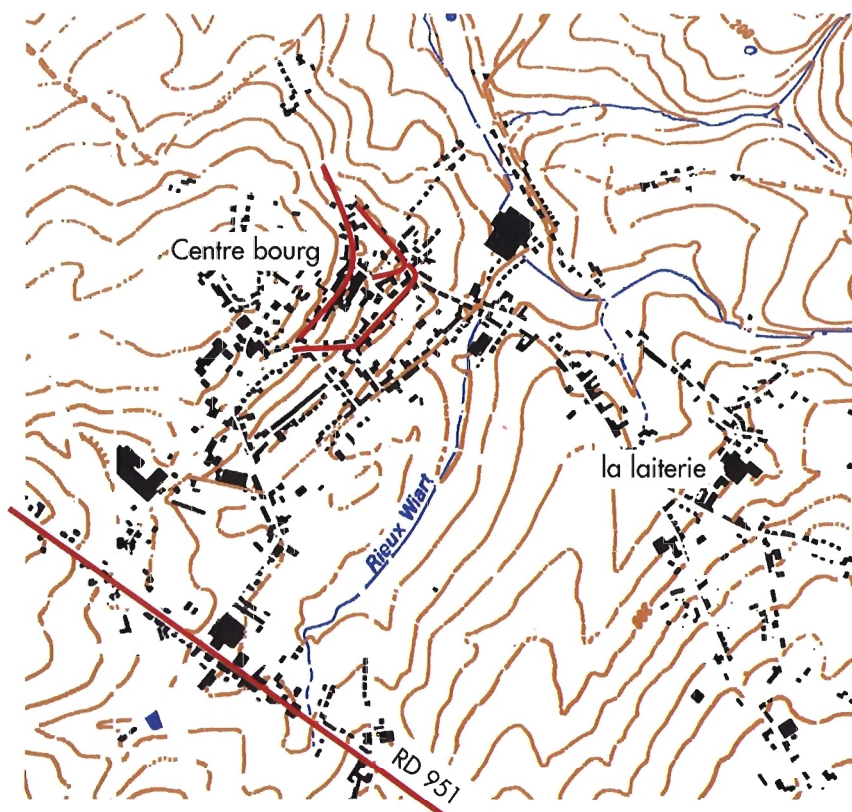
CAUE

Implantation paysagère

La ville de Sains-du-Nord (1 et 2) est implantée à l'articulation de deux versants, non loin de la confluence de deux ruisseaux. Le noyau, regroupé autour de l'église située à mi-pente, s'organise autour de voies soit parallèles à la pente et marquant la courbure des versants, soit perpendiculaires et plongeant dans la vallée. Epargnée par les grandes voies de circulation (voie ferrée et RD951) qui passent largement à l'écart, ce bâti n'entretient aucun contact, ni physique, ni visuel, à la forêt pourtant présente à l'extrémité sud-est du territoire communal.

La RD951 (3), située à l'écart du centre du bourg, présente un tracé parfaitement rectiligne sur lequel se développe un urbanisme linéaire. Seule la rencontre avec la voie ferrée crée un accident là où le pont voûté de la SNCF semble former une porte d'entrée.

Son tracé perpendiculaire à la vallée marque fortement le site et relie visuellement les deux crêtes à travers une perspective



Le centre ancien de la ville de Sains-du-Nord situé à la confluence entre le Rieux Wiant et le ruisseau Pachy s'organise autour de deux voies principales reprenant l'orientation des deux versants



fuyante, allant du plateau bocager à la Croisade Montfort.

Face au vieux village assez groupé, s'est développé sur le versant sud-est du Rieux Wiant, un maillage de petites fermes en milieu bocager. Cet ensemble indépendant, étalé sur ce versant plus doux, forme un hameau (autour de l'ancienne laiterie) faisant le trait d'union entre le bourg et les parties les plus au sud de la commune (la Rue de Paris et la Croisade Montfort).



4

C'est en arrivant aux abords de **La Croisade Montfort** (4), que le rapport à la forêt se fait plus présent. Situé sur le sommet d'une butte, ce hameau en carrefour s'étire vers l'est par la Rue de Paris et offre de longues perspectives vers le bourg au nord-ouest et une proximité presque intime avec la lisière forestière au sud-est.



5

Au nord et à l'est, quelques grosses fermes (5) se sont installées à flanc de coteau entre le village et la forêt, exploitant les versants défrichés. Les grandes prairies herbagères alternent alors avec des parcelles cultivées encore cernées de haies bocagères et parfois ponctuées de petits bois.



6

L'industrie d'abord installée en fond de vallée (6 et 7) et l'habitat qui lui est lié témoignent de la grande activité de cette ville, dont le développement, favorisé par l'arrivée du chemin de fer a atteint son apogée au XIXème siècle et durant la première moitié du XXème siècle. Les filatures voisinaient les brasseries, contribuant à étirer le bourg initial groupé, tout au long du versant nord du rieux Wiant, du ruisseau du Pachy jusqu'à la RD951.



7

Les sous-ensembles

Equipements et habitat récent

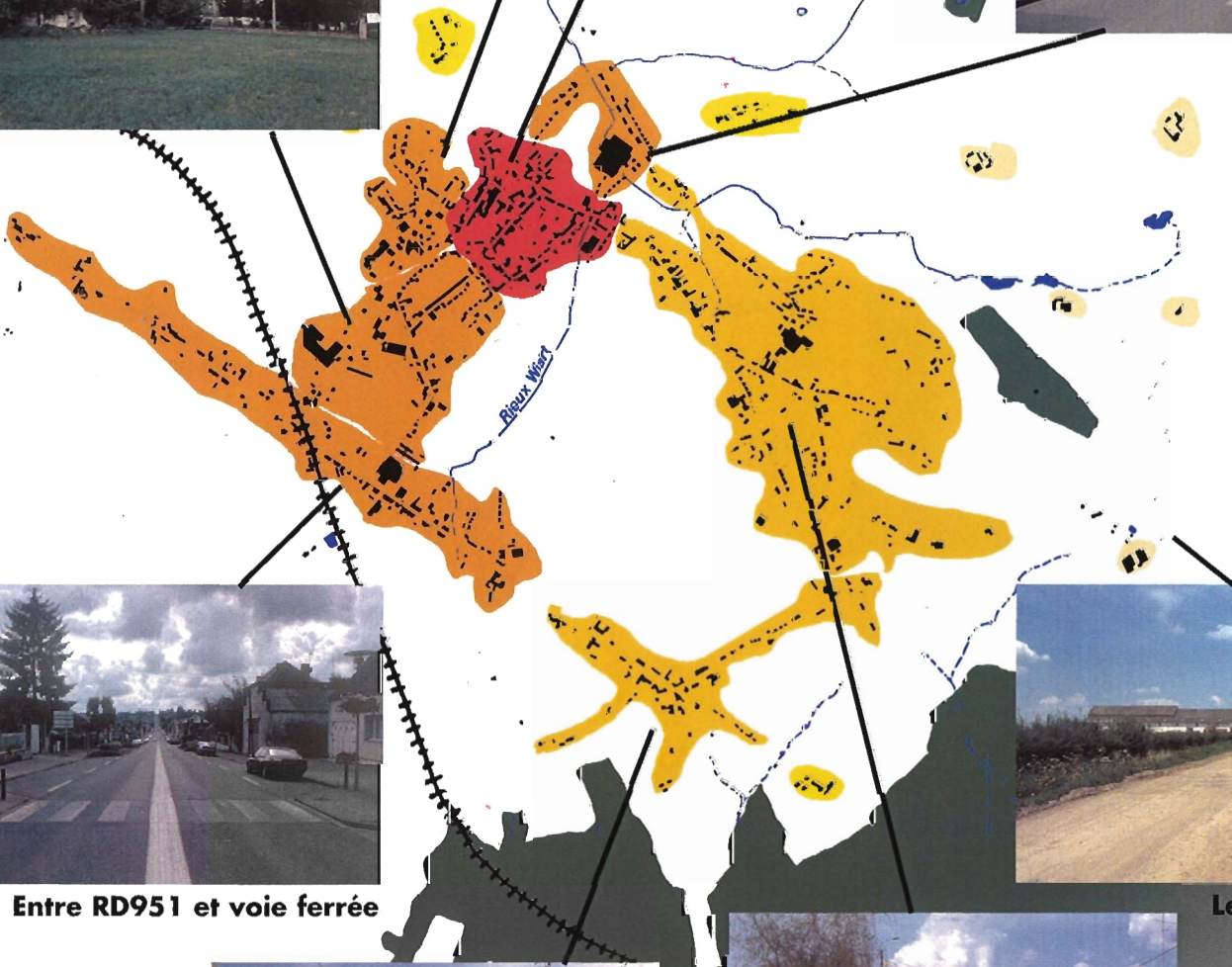


Le noyau ancien

L'industrie et l'habitat "bourgeois"



L'industrie et l'habitat "ouvrier"



Entre RD951 et voie ferrée



Les fermes isolées

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecartés
- Isolés



La Croisade Montfort

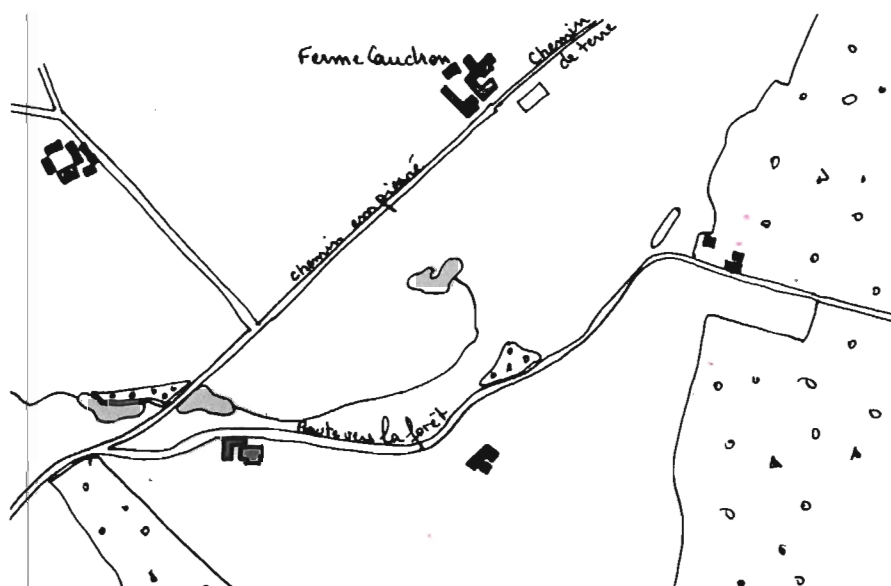
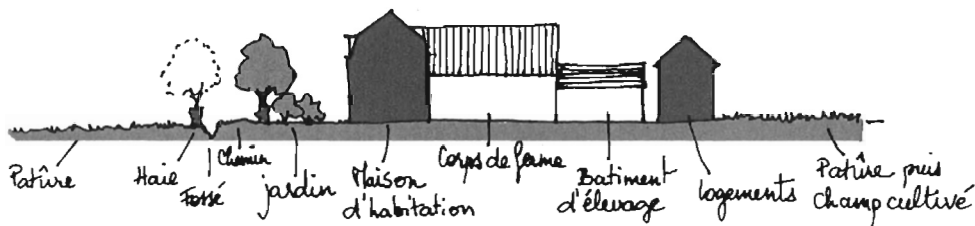


Autour de l'ancienne laiterie

Les hameaux et isolés

Les fermes isolées sur le plateau, entre bourg et forêt

Proche de la forêt de Bois l'Abbé, ce secteur ouvert de défrichement encore marqué de petits bois épars a permis l'installation de grosses fermes au milieu de leur domaine. Encore très actives aujourd'hui, elles profitent de leur situation entre secteur ouvert à l'ouest et bocage et forêt à l'est pour se développer autour de la polyculture et de l'élevage.



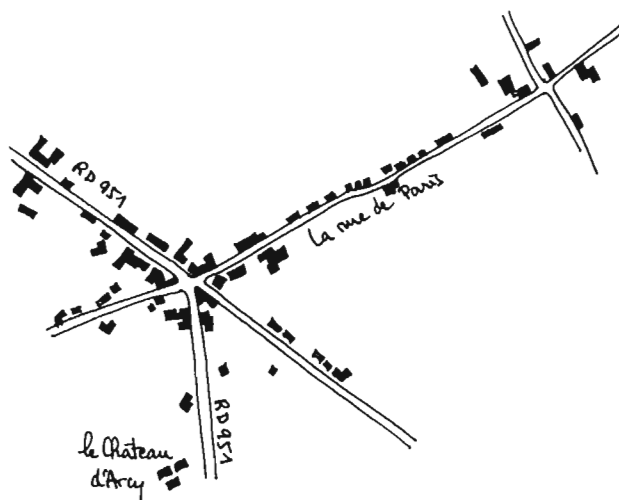
Illustrant cette position, la ferme Caudron est située le long d'un chemin empierré menant à la forêt. De part et d'autre de la voie d'accès, encadrée de fossés et de haies taillées, se trouvent des pâtures alors qu'au loin à l'ouest s'étendent de vastes parcelles cultivées. Le siège d'exploitation comporte de gros volumes bâtis organisés autour d'une cour intérieure, plaçant le logis et son jardinet face à la rue.

La Croisade Monfort et la Rue de Paris

Fidèle à son nom, le site de la Croisade Monfort s'est construit autour d'un carrefour en étoile autrefois important.

Le bâti constitué de maisons bourgeoises, de petites fermes et de maisons d'ouvriers, d'artisans et de commerçants s'est progressivement densifié autour du carrefour lui donnant, jusqu'à la moitié du XXème siècle, un rôle de place. La disparition de l'activité commerciale, conjuguée à une circulation routière importante sur la RD951, ont transformé la Croisade Monfort, en un lieu de passage anonyme, lui faisant perdre son caractère convivial et villageois.

Située sur le haut du versant et donnant des vues lointaines vers le bourg et vers la forêt, la rue de Paris présente un bâti linéaire implanté essentiellement d'un côté de la voie.



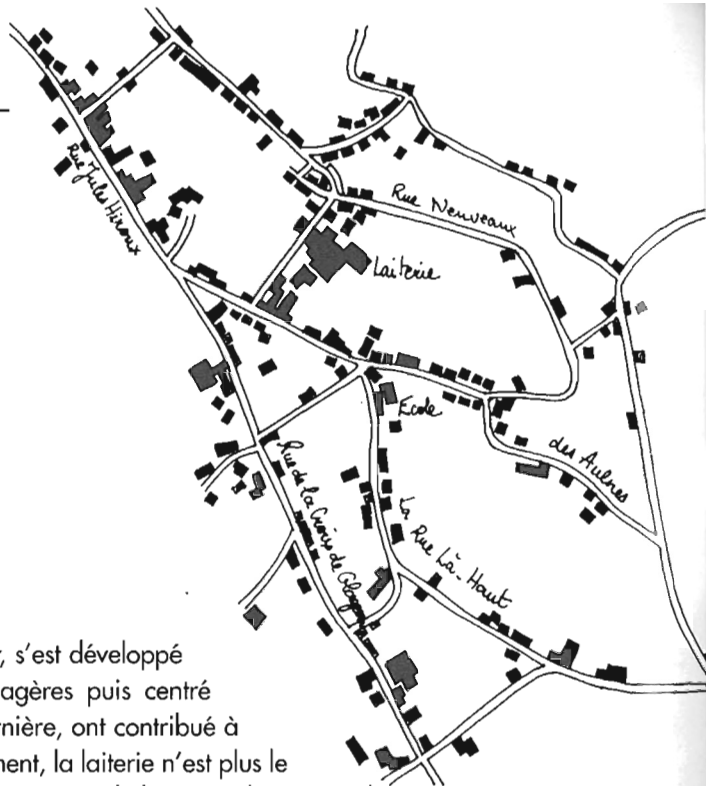
Ce dernier est constitué de petites maisons aux volumes simples, parallèles à la voie et implantées en retrait. Elles font face au système traditionnel des fossés, des haies taillées et des pâtures.

Les hameaux et isolés

Le hameau de l'ancienne laiterie



Sur le versant opposé au centre-bourg, au sein d'un secteur bocager, s'est développé progressivement un secteur bâti constitué d'abord de fermes herbagères puis centré autour d'une laiterie. La prospérité et le développement de cette dernière, ont contribué à densifier ce site, devenu un véritable hameau loin du centre. Actuellement, la laiterie n'est plus le moteur du développement de ce lieu. Néanmoins, elle a participé au maintien de la nature bocagère de ce territoire qui se révèle aujourd'hui attractif pour l'installation d'un habitat résidentiel. L'atout de ce secteur réside dans sa diversité bâtie dont la cohérence tient à une implantation mesurée, respectueuse du cadre bâti ancien et du réseau de voies et de chemins existants depuis l'origine.



. L'entrée par la rue Jules Hiroux est la partie qui se rattache le plus au centre du bourg avec un caractère assez urbain. Les volumes bâtis anciens sont importants (Rez de chaussée+1+combles) et pour la plupart en alignement sur la rue. Les constructions plus récentes en bandes et en R+combles (rue de l'Europe) perturbent un peu ce caractère sans toutefois s'accrocher au reste du hameau, et s'opposant même à son aspect campagnard.



. Les abords de la l'ancienne laiterie donnent l'impression d'une densité plus forte due à la fois à des volumes bâtis imposants comme les bâtiments de la laiterie, une maison de maître dans son parc, mais aussi à la présence des seuls logements collectifs de ce hameau.



. Un peu plus loin, l'école et ses abords publics (trottoirs, stationnement, arrêt de bus, ...) participent de cette centralité mais s'inscrivent déjà dans un tissu plus lâche et un paysage ouvert et bocager.



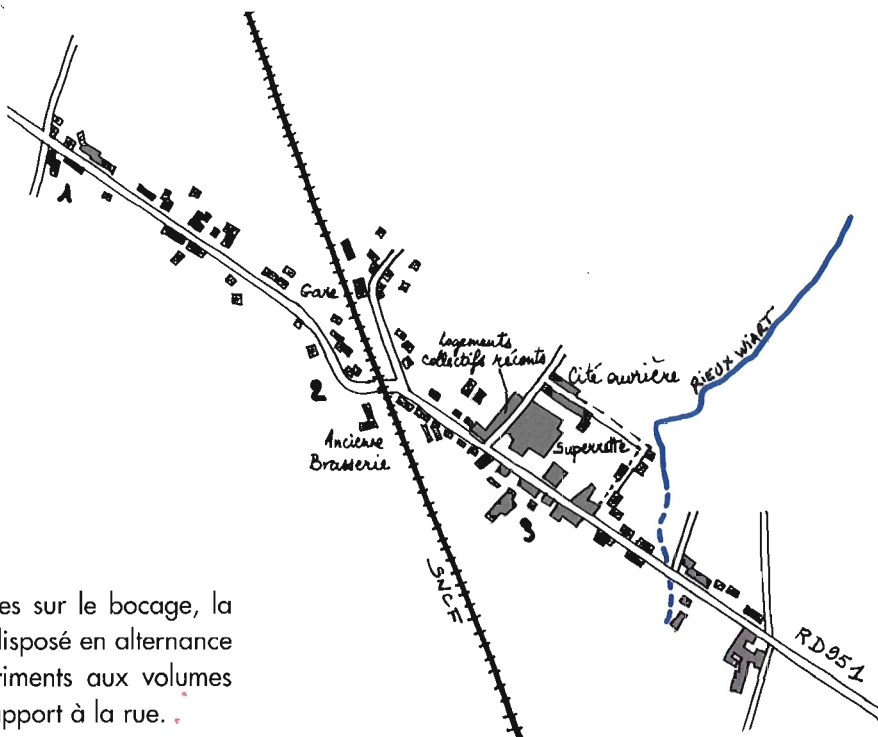
. Le bâti ancien, qu'il soit encore à usage agricole ou réhabilité, est encore très présent et conserve au hameau son caractère rural. La qualité des aménagements privés en contact à la rue (jardin avec haie bocagère de clôture, fossé enherbé, arbres fruitiers ...) sert d'exemple aux constructions neuves qui s'intercalent.

. **Le traitement des abords est parfois moins heureux lorsqu'il ne respecte aucun des éléments de ce contexte rural et met en œuvre des matériaux et des structures inadaptés (esplanade en enrobé, végétation trop horticole, busage des fossés...).**



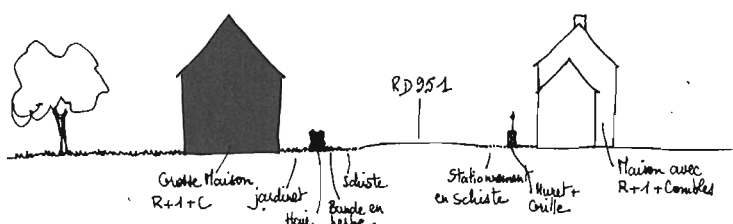
L'extension de la RD951

Traversant le territoire communal du nord-ouest au sud-est, l'axe de la RD 951, bâti sur presque l'ensemble de son linéaire, présente des ambiances très contrastées. Trois parties représentatives ont été choisies pour l'illustrer : la première sur plateau à dominante rurale, la deuxième sur versant à dominante industrielle en lien au chemin de fer et la troisième proche du fond de vallée, plus urbaine et commerçante.



1. Sur le plateau depuis Avesnes

Sur un plateau ouvert offrant des vues lointaines sur le bocage, la large route est bordée d'un bâti lâche, souvent disposé en alternance et composé essentiellement de fermes. Les bâtiments aux volumes imposants présentent leur façade en recul par rapport à la rue.



Ce large espace entre chaussée et bâti permet d'accueillir plusieurs fonctions. Au-delà de la chaussée, de la piste cyclable et du stationnement pris par le domaine public, il reste encore la place à chacun pour investir l'avant de sa propriété (bande en herbe, esplanade, haie ou muret, jardinet).

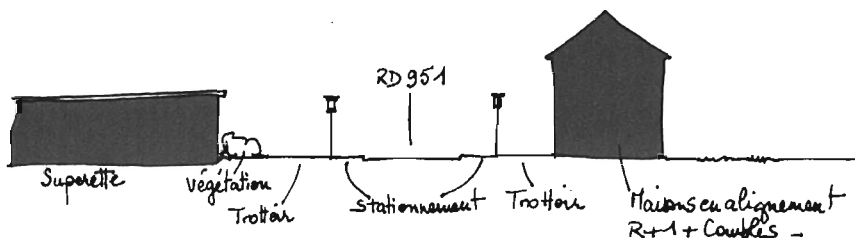
2. Autour du pont de la SNCF

A ce niveau, la déviation de la RD951 provoquée par l'arrivée de la voie ferrée a induit un épaississement du tissu bâti très lié à l'industrialisation de ce lieu. Au côté de rares bâtiments anciens préservés, s'affichent de riches maisons de maîtres entourées de leur parc jardiné, la gare et une brasserie complétant cet ensemble.



3. Le fond de vallée

Cette dernière partie installée en fond de vallée dégage un caractère urbain issu d'une implantation bâtie plus dense, continue et en alignement à rue. Ce sentiment ne traduit cependant pas une centralité. Cette structure, complètement dépendante de la voie, est éloignée du cœur du bourg et en contact direct avec le bocage.



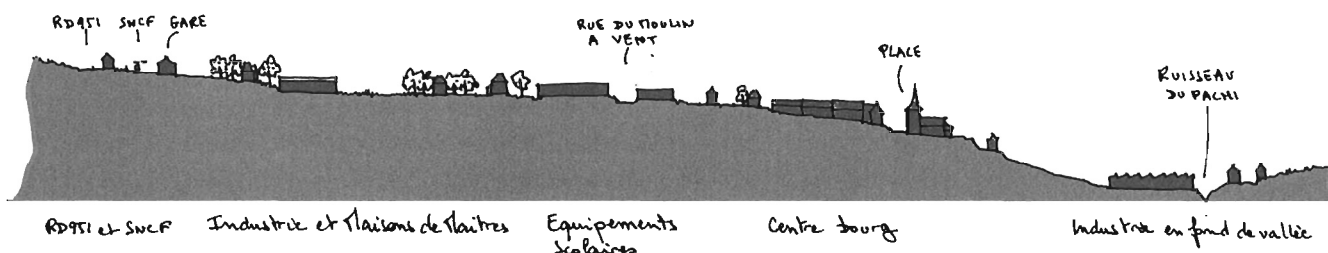
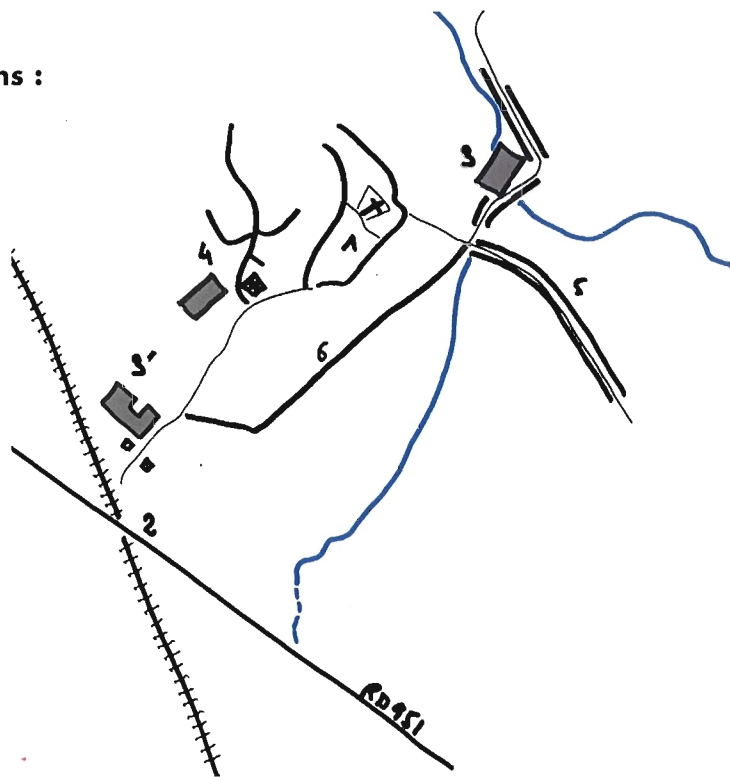
Cette partie de la RD 951 concentre aujourd'hui une grande partie de la vie économique et commerciale de Sains-du-Nord. La démolition d'une industrie au cœur de cette séquence, conjuguée à la disponibilité de vastes terrains localisés en épaisseur, a permis de restructurer le tissu bâti de ce secteur, associant commerces, logements individuels et collectifs, résidences pour personnes âgées.



Le noyau et ses extensions

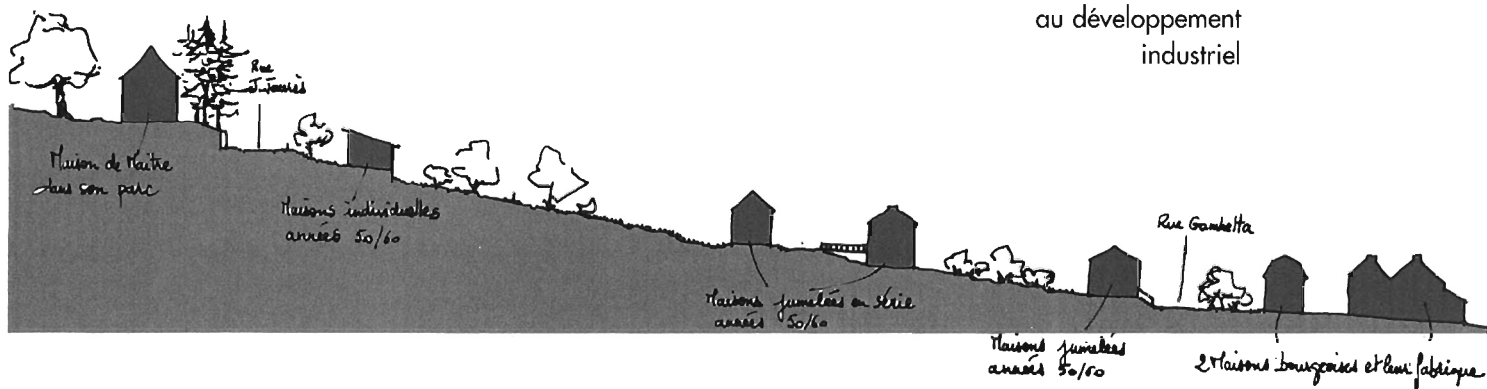
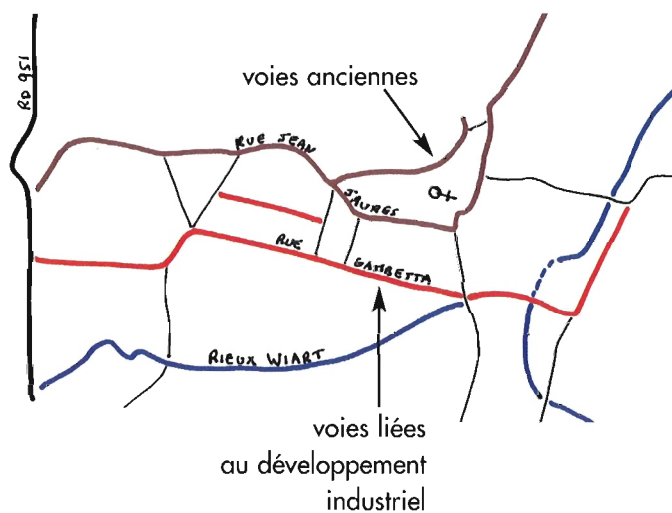
Éléments de composition du noyau et de ses extensions :

- 1 - Le bourg ancien installé en étages autour de l'église
- 2 - La RD951 et la voie ferrée
- 3 et 3' - L'industrie en fond de vallée et aux abords de la gare
- 4 - Le haut de versant, les équipements scolaires et l'habitat récent
- 5 - La rue Jules Hiroux du centre bourg au quartier de la laiterie
- 6 - Le dédoublement des voies principales du noyau

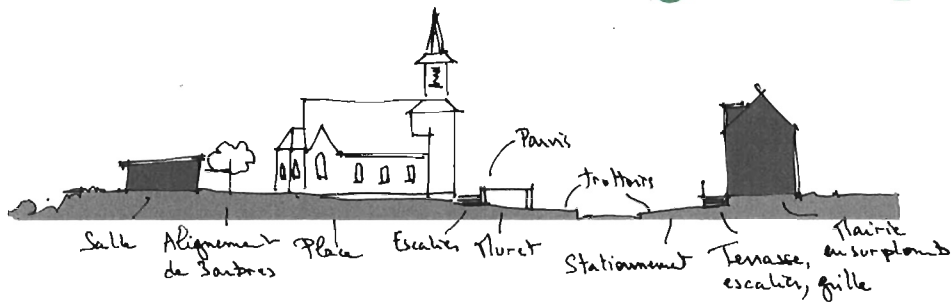


Le dédoublement des voies principales du noyau

A partir de la rue Jean Jaurès, axe parallèle au fond de vallée et à mi-pente, reliant la RD951 au centre du bourg, la commune de Sains-du-Nord s'est développée à l'époque industrielle d'une deuxième rue parallèle - la rue Gambetta - en contrebas. Sur la moindre pente, cette implantation est plus favorable à la circulation et à l'installation du bâti sur terrasse, soit en surplomb, soit en contrebas de la voie. Plus tard et de la même manière, une troisième rue s'est intercalée, la rue des Jardins, encadrée de maisons jumelées et alternées, permettant à chacune une vue vers la vallée.

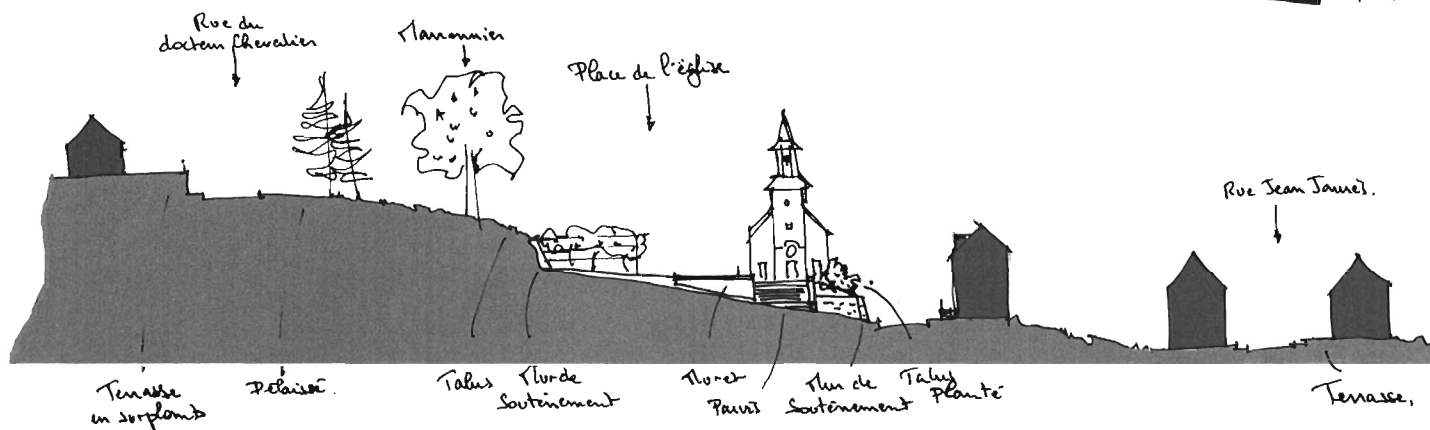
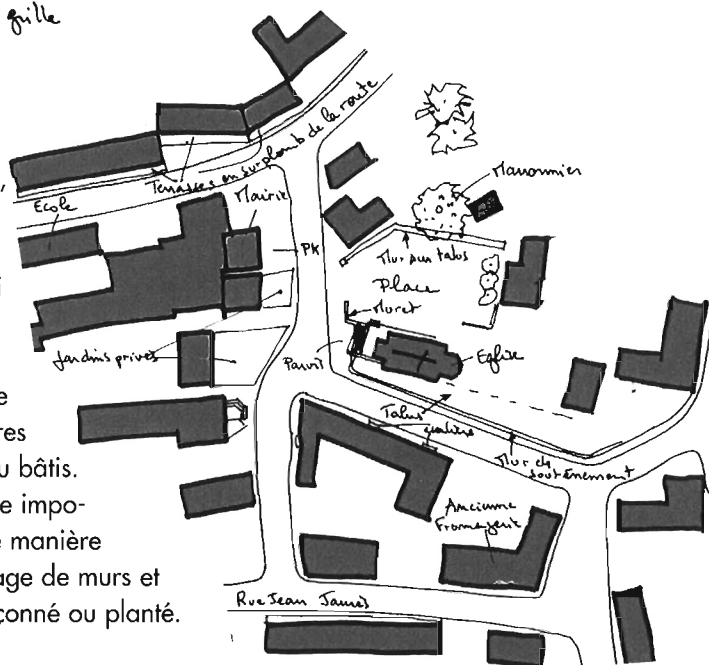


Le centre étagé et la place



Le cœur du bourg se concentre autour de deux voies, l'une haute (rues du D. Chevalier et G. Péri) et l'autre basse (rue J. Jaurès). Les institutions les plus importantes (mairie, église, salle des fêtes ...) s'organisent autour d'une terrasse intermédiaire entre ces deux rues, située stratégiquement à l'articulation des deux versants et marquée par la place principale (place du G. de Gaulle). La rue perpendiculaire reliant les rues haute et basse dessert un bâti disparate étagé dans la pente.

Côté place, les bâtiments qui l'entourent sont isolés les uns des autres. Leur taille modeste ne suffit pas à définir l'espace de la place mais seulement à la borner, laissant entre chacun de larges ouvertures visuelles sur une profondeur de jardins privés et d'espaces libres peu bâtis. Seule l'église plus massive structure fortement le lieu par sa silhouette imposante. Sa position sur un socle renforce son rôle central et illustre de manière démonstrative l'utilisation de la pente dans sa construction : façonnage de murs et murets de soutènement, rampe d'accès, parvis en escalier, talus maçonné ou planté.



Le bâti dans la pente

La rue Wiart (dans le sens de la pente) présente un bâti très varié et individualisé dont la succession des volumes marque l'étagement et la personnalité de chacun. Souvent en recul à la rue, chacun de ces bâtiments se sert de cet espace antérieur pour marquer son caractère spécifique à travers la pente. On y trouve en effet balcons, terrasses et esplanades ou bien encore, jardinet en terrasse ou taluté.



A l'inverse, la rue du D. Chevalier (perpendicularire à la pente) présente un bâti plus homogène et assez continu. La pente se traduit ici surtout par une assymétrie entre les deux côtés de la voie. A l'amont, le rez-de-chaussée surélevé des maisons a permis la construction d'embranchements, de terrasses, alors qu'à l'aval, un simple trottoir à niveau permet l'accès au bâti.



Les extensions

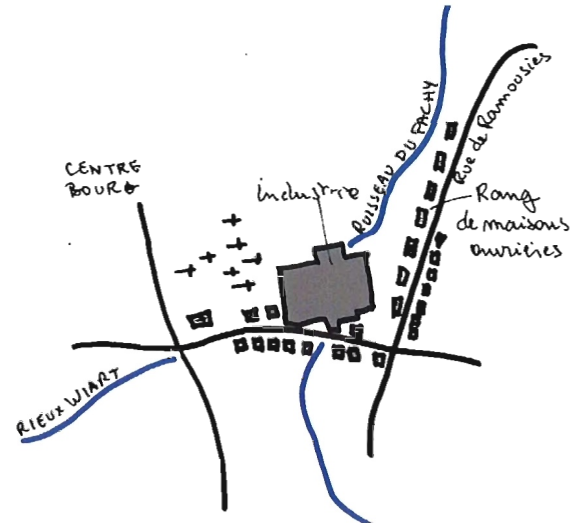
L'héritage industriel

Deux facteurs essentiels ont conditionné l'implantation industrielle à Sains-du-Nord : la présence de l'eau d'abord qui a induit la construction d'industries en fond de vallée et l'arrivée du chemin de fer qui a favorisé le développement d'industries sur versant profitant de la proximité de la gare.

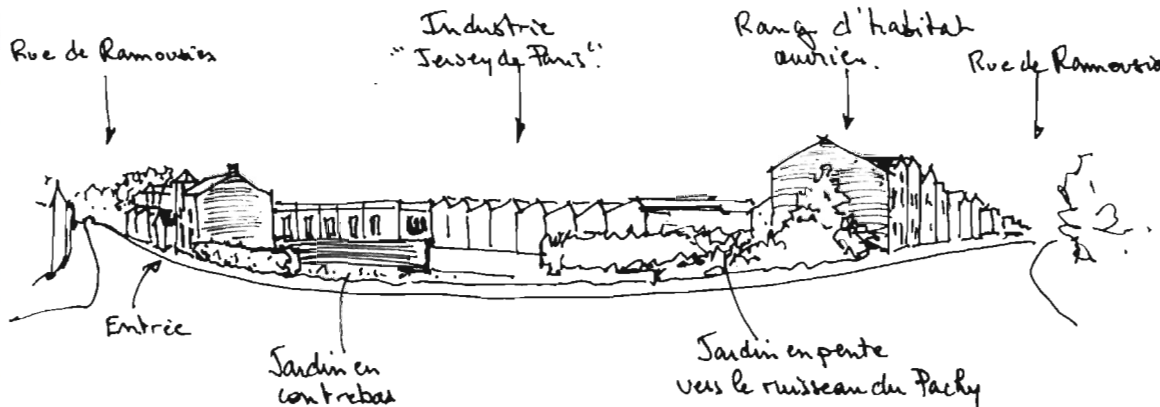
A l'est en fond de vallée

La filature de Sains-du-Nord et les rangs de maisons ouvrières qui lui sont associés sont implantés à la confluence de deux ruisseaux, en contrebas du noyau ancien et du cimetière. Ils se sont juxtaposés au bourg, créant un véritable quartier, desservi par deux nouvelles voies. Celles-ci devenant un accès privilégié à la vallée de l'Helpe Majeure (vers Ramousies, Liessies, le Val Joly) ont modifié les circulations principales, laissant le centre-bourg à l'écart.

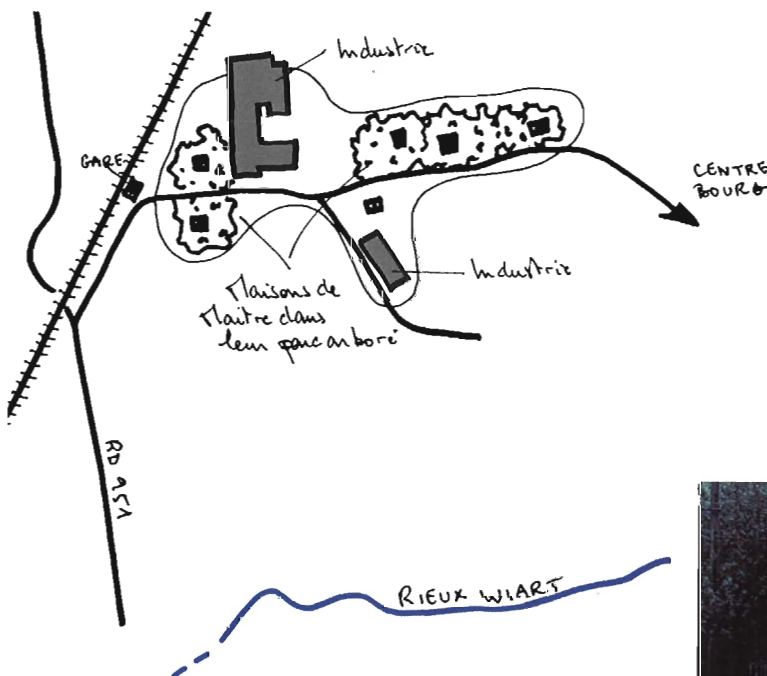
Outre l'industrie implantée au plus près de l'eau, les maisons jumelées se sont installées non loin mais en surplomb, avec des jardins individuels ouverts à l'avant côté rue et à l'arrière descendant jusqu'au ruisseau. L'espace restant entre les groupes de maisons laisse apparaître la filature toute proche et le centre bourg en fond de perspective.



Rue de Ramousies



A l'ouest près de la gare



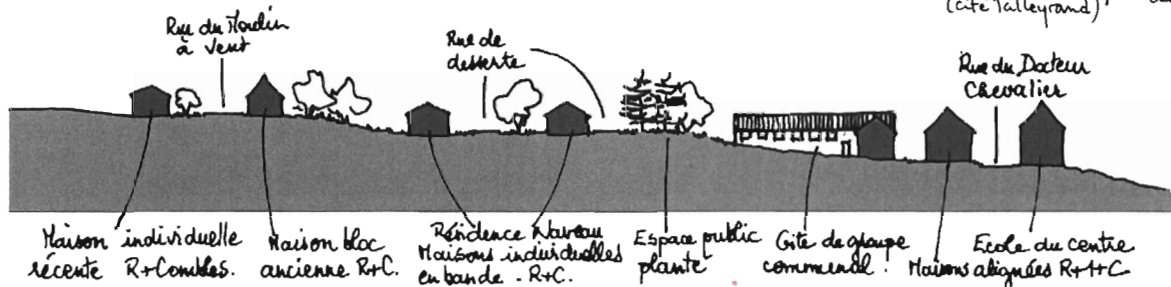
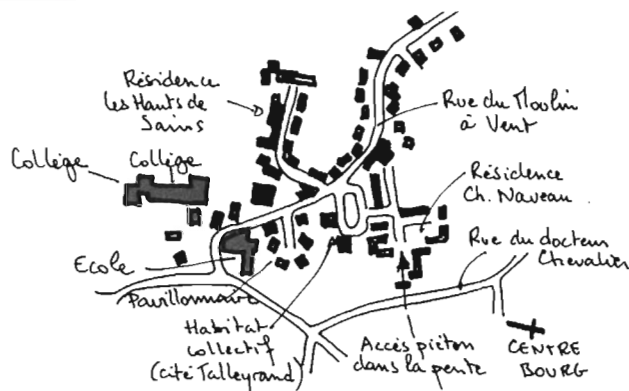
Les terrains disponibles situés entre la voie ferrée et le bourg, dans une position dominante en haut de versant, ont favorisé le développement d'un quartier où se côtoient étroitement bâtiments industriels et riches propriétés patronales. Ces maisons de maître au milieu de leur parc se succèdent tout au long de la voie menant au centre bourg dans une ambiance très arborée. La qualité horticole et paysagère de ces domaines, entourant comme un écrin ces demeures à l'architecture remarquable, et la richesse des éléments de clôtures (murets, grilles ...) témoignent encore de la prospérité passée de ces industries. **On peut toutefois regretter que le souci de qualité appliqué autrefois autant à l'habitat qu'à son industrie proche ne serve pas d'exemple à la construction de certains bâtiments récents dans ce site exceptionnel.**



Les extensions

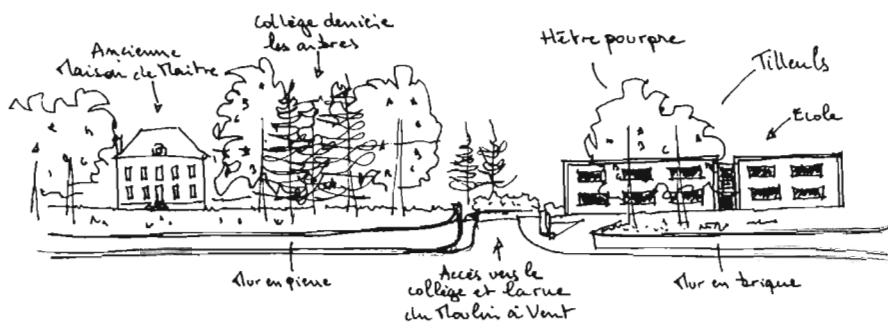
Le haut de versant et l'habitat récent

La rue du Moulin s'engage sur le haut du versant en surplomb du centre ancien. Peu bâtie à l'origine, elle est aujourd'hui devenue un lieu résidentiel où quelques pavillons sont venus s'intercaler. Des opérations de logements s'y sont succédées, se plaçant en impasse de part et d'autre de la rue principale. La liaison avec le centre se fait par la rue Jean Lebas, autour des équipements scolaires mais aussi grâce à un chemin piétonnier placé dans la pente et passant devant le gîte de groupe communal.



Les équipements

L'entrée dans la rue du Moulin regroupe, en recul de l'axe principal menant au centre du bourg (la rue Jean Lebas), plusieurs équipements scolaires (école, collège, salle de sports). L'environnement arboré, hérité des parcs des maisons de maître, donne une image de qualité à ce secteur, situé en articulation entre le centre et le plateau ouvert et bocager au nord.



L'habitat



Les Hauts de Sains. Cet ensemble récent, composé de petites maisons individuelles groupées, s'est construit autour d'une voie en impasse, sur le point le plus haut de ce quartier. Constitué de maisons basses et mitoyennes, il concentre les vues sur l'espace de la rue et ses abords aménagés comme un espace public.

L'organisation fermée de ce lieu lui apporte une touche intimiste mais l'isole de son contexte villageois.



Résidence Charles Naveau. Constituée de rangs de petits logements individuels (RdC+combles), elle se situe en transition entre le centre et le haut du bourg. Elle est organisée autour d'un espace collectif végétal central relié avantageusement au centre bourg (rue du Docteur Chevalier) par un chemin piéton adapté à la pente.

La cité Talleyrand. Posés sur le haut du versant en surplomb du village, deux immeubles à l'allure assez austère sont très présents dans le paysage. Un traitement qualitatif des abords apparaît ici comme une nécessité.



Le pavillonnaire. Organisée autour d'une impasse, cette opération regroupe six maisons individuelles implantées au milieu de leur terrain. Le traitement très fermé des parcelles crée une coupure vis-à-vis de l'espace public et du reste du bourg. L'ambiance de ce lieu pourrait être améliorée par un aménagement de l'espace central approprié à un usage résidentiel.



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Informations générales

Superficie de la commune : 1603 hectares
Population : 3148 (chiffres de 1999)
1975 : 3 454 ; 1990 : 3 288.

Document d'urbanisme :

POS : l'état actuel date du 20/03/98.
Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie (FACV) - en cours

Musées :

- Maison du Bocage.

Etymologie :

Le nom du village est christianisé en *Sanctae* et devient Sains.

Historique :

Le site de Sains a été très bien étudié sur le plan archéologique. Des fouilles ont permis de mettre à jour l'existence d'un vicus gallo-romain important, plus étendu que le village actuel. Au II^e siècle, la densité de population est importante, probablement des colons, barbares à qui les Romains cèdent la terre en contrepartie de laquelle ils assurent la défense et la prospérité du territoire romain. Sains est alors un village ouvert, peuplé en grande partie d'agriculteurs. Le commerce est très florissant : production locale et importation de céramique sigillée, ainsi que de vases cultuels à figures. Un joli vase comportant un décor figuré présentant Mercure, un cavalier, ainsi qu'un bouquetin a notamment été découvert. Mais à la suite des incursions barbares - Bavay est prise en 270 - la prospérité du village prend fin.

Au XII^e siècle, Sains passe sous le patronage de l'abbaye de Liessies et demeure bénéficiaire ecclésiastique jusqu'à la Révolution. En 1265, une bulle du pape Clément IV attribue « la Justice et le Patronage » de l'église de Sains à l'abbaye de Liessies. Il semble alors que le village fait partie du décanat d'Avesnes et de l'archidiaconat de Valenciennes sous le nom de Saimps ou de Senis avec pour patron saint Rémy. L'église qui date du XVI^e siècle (1557) a été reconstruite partiellement au XVIII^e siècle et rénovée en 1832.

Le village a été profondément remanié au XIX^e siècle du fait du développement de l'industrie lainière. En effet, le début du XIX^e siècle voit la population atteindre son premier millier d'habitants. La progression démographique de la commune est, ensuite, très rapide puisqu'en cinquante ans (1820-1870), elle double de nouveau pour atteindre son apogée (4 235 habitants). Avec les deux guerres mondiales et les crises économiques de l'entre-deux-guerres, le niveau de la population décroît sensiblement. Il amorce une remontée au moment de la pleine prospérité économique des années soixante.

Bibliographie :

DELMARE Roland, *Le Nord* (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 378.

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), *Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 174 et 175 (planche 58).

SCHUERMANS Michel, BROEZ Annie, GARIN Jean-Louis, DUMONT Thérèse, *Etude du site de l'abbaye de Liessies*, Association du Pays de l'Helpe / Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon, s.d.

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Epe-Sauvage
Liessies

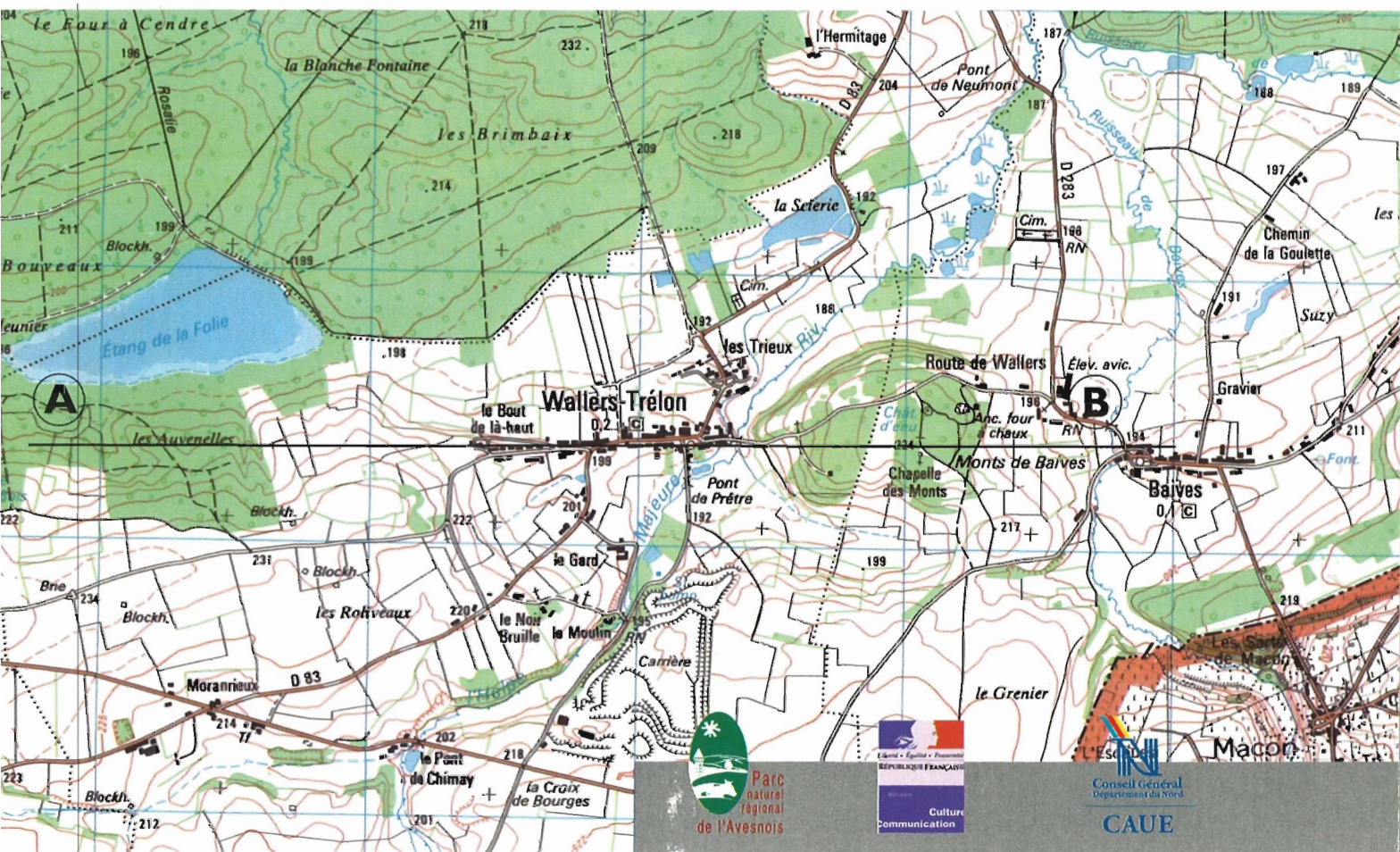


Wallers-Trélon

Ramousies
Willies

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Implantation paysagère



Le "village-rue" (1) de la commune de Wallers-Trélon s'étire perpendiculairement à une pente douce et continue, descendant jusqu'à l'Helpe-Majeure qui n'est encore ici qu'un petit ruisseau. Implanté dans une continuité très lisible, le bâti, par ses orientations et ses reculs apporte des variations, des dilatations et des resserrements et dégage des usoirs plus ou moins importants. Réparties généralement en petits groupes, les petites fermes et habitations

laissent tout d'abord des perspectives sur le paysage environnant et les pâtures de proximité pour ensuite, à l'approche de l'église située sur une terrasse en surplomb du fond de vallée, se resserrer et canaliser les vues. La structure linéaire de ce village descendant doucement vers la rivière est particulièrement visible depuis le



Le village-rue, cerné au nord ouest par la forêt, est implanté de manière quasi perpendiculaire par rapport à la rivière.

sud. **Parallèle à un petit cours d'eau (2)** qui se jette dans l'Helpe-Majeure, elle s'accroche en surplomb du vallon, sur un versant bocager et bien dégagé. L'ensemble du village semble bien s'inscrire dans une composition presque rigoureuse, ne laissant que peu de constructions à l'écart.

Au nord-est du village, adossés à la forêt, en surplomb du fond de vallée et en regard des Monts de Baives, **les "Trieux" (3)** forment une structure très organisée et indépendante du village.



2



3



4

En remontant vers les sources de l'Helpe Majeure, on rencontre non loin du lit de la rivière, **quelques fermes isolées placées entre vallée et plateau (4)**, avec, en fond de perspective et barrant l'horizon, les énormes talus de terre issus de la carrière.

Au sud de la commune, **le hameau de Moranrieux (5)**, le long de l'axe de la RD 951 qui traverse la clairière d'est en ouest, rassemble sur le plateau, au milieu d'un paysage ouvert et cultivé, quelques fermes installées au centre de leur domaine. Se détachant ainsi complètement de la vallée et de la forêt, ce mode d'implantation préfigure déjà une occupation du territoire appartenant au type des "villages de clairière".



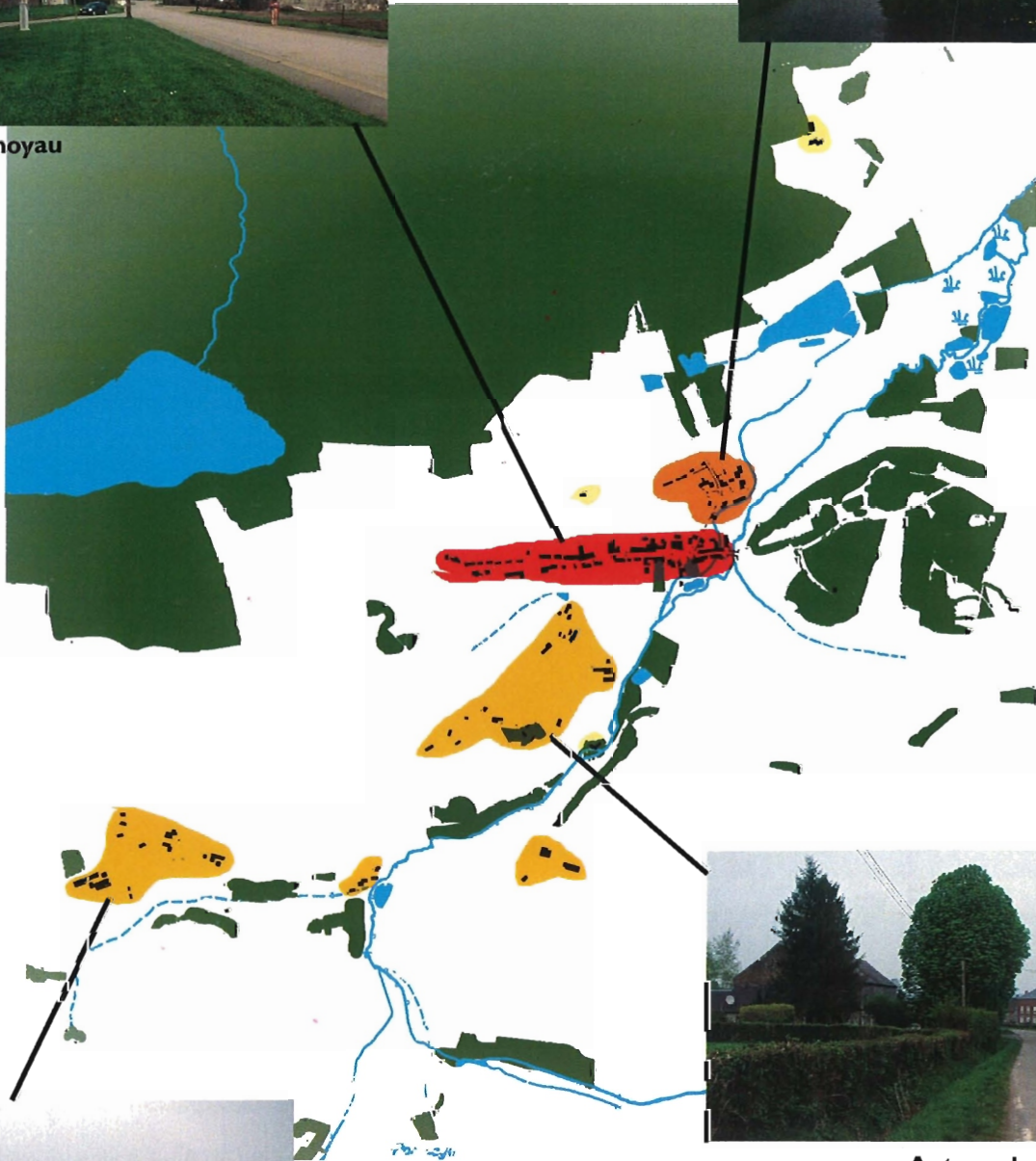
5

Les sous-ensembles

Les Trieux



Le noyau



Autour de la vallée



Moranrieux

-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Les hameaux et écarts

Autour de la vallée

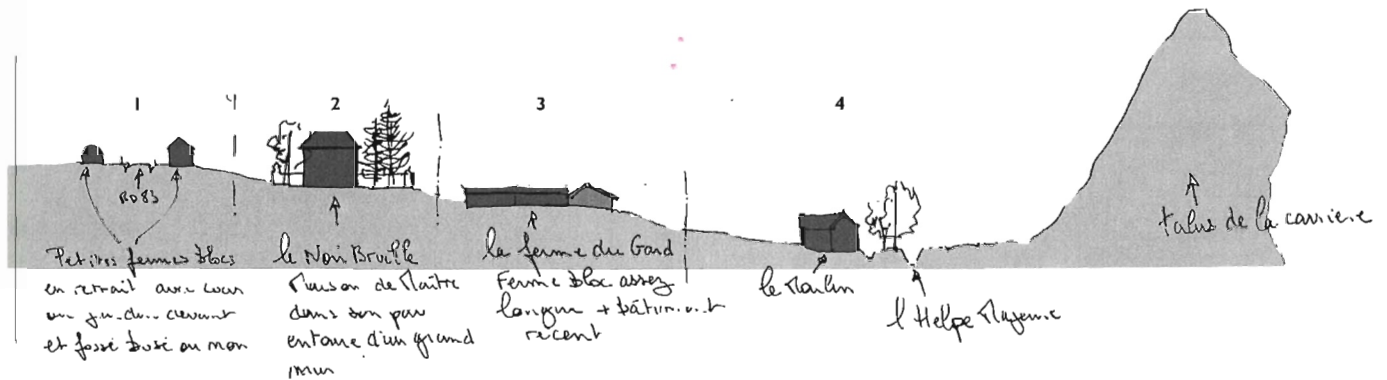
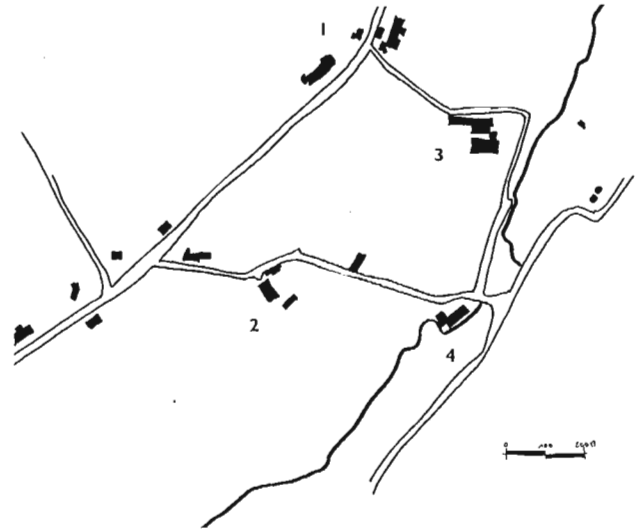
Plusieurs écarts et bâtis isolés, répartis le long de trois rues, forment un ensemble situé entre la RD83 et l'Helpe-Majeure à proximité du noyau. Relié par la RD83 et situé au sud du noyau, cet ensemble en est séparé par de larges pâtures en fond de vallon.

Le bâti est constitué de fermes-bloc, de petites habitations parfois mitoyennes, d'une maison de maître au milieu de son parc et entouré de murs, d'un moulin seul en fond de vallée, enfin, de quelques pavillons récents au milieu de leur parcelle et le long de la RD83.

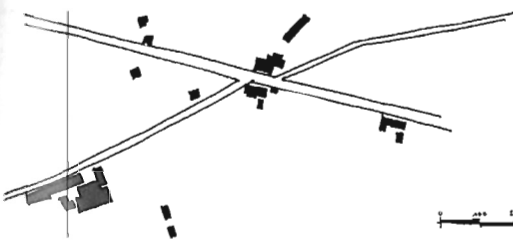
La plantation de grands arbres d'ornement souligne la présence de certaines de ces propriétés en les mettant en scène dans un paysage de bocage ouvert.

Enjeux et recommandations :

Préserver le principe haie taillée/fossé/bande enherbée le long des voies pour garantir le caractère bocager et campagnard du secteur surtout au niveau des constructions.



Le Moranrieux



Cet écart, situé au carrefour de l'axe de la RD951 et de la RD 83 menant au village, se caractérise par son implantation au sud du village en situation de plateau agricole ouvert. Le bâti principalement lié à l'activité agricole est constitué de plusieurs habitations encadrant fortement le carrefour et de fermes plus éloignées calées le long des voies.

Enjeux et recommandations :

En venant de Trélon, le traitement jardiné refermant des parcelles habitées sur elles-mêmes étonne, et donne à ce lieu une image très étrangère à son caractère rural et dégagé d'origine.

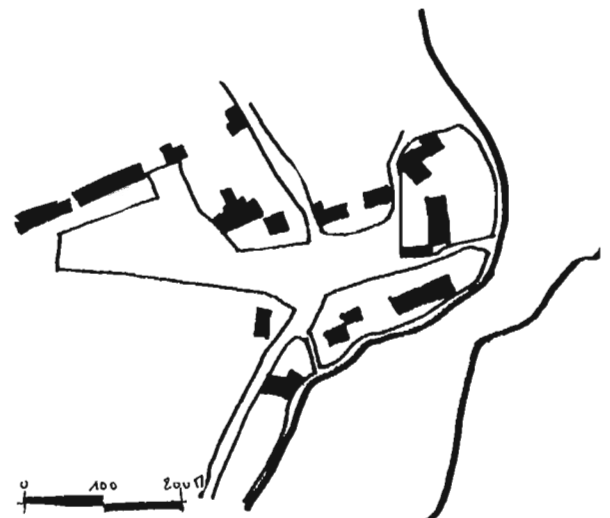
Les Trieux

Le bâti s'organise sur la base d'un plan carré autour d'un espace central ouvert et public. Les constructions sont d'anciennes fermes implantées en recul par rapport à la voie de desserte et sont suffisamment espacées les unes des autres pour laisser percevoir les jardins arrières. Les jardins séparant les habitations de la voie font l'objet d'une appropriation plus ou moins forte alors que l'espace central, recevant un terrain de basket, est dominé par deux grands arbres repères, assurant l'articulation avec la route.

Enjeux et recommandations :

Bien qu'à l'écart du village, cette organisation offre un rapport d'échelle harmonieux entre le bâti et l'espace central favorisant la convivialité et l'usage public (communal) d'une place verte.

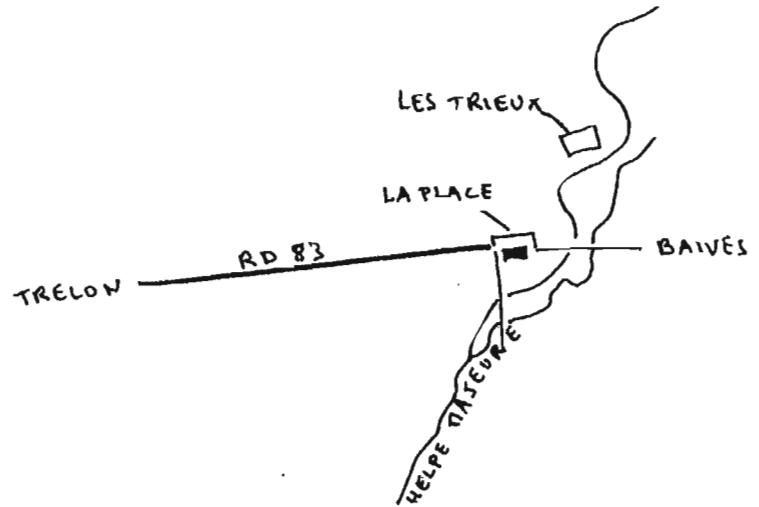
La qualité de ce lieu est conditionnée par la complicité entre espace privé et public donnant une lecture continue et globale de l'ensemble.



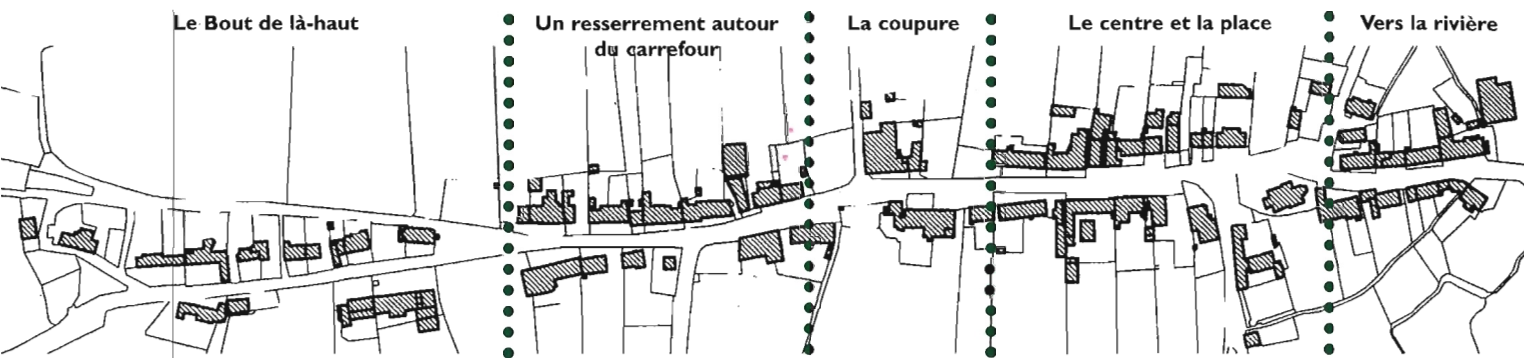
Le noyau

Nature du noyau :

1. La RD83 constitue la rue principale.
2. La place regroupe les équipements publics (église, mairie-école, la poste, la Maison de la Fagne.
3. L'Helpe Majeure limite le développement du bâti.
4. Les Trieux s'organisent juste à l'écart du centre, à proximité de la rivière.

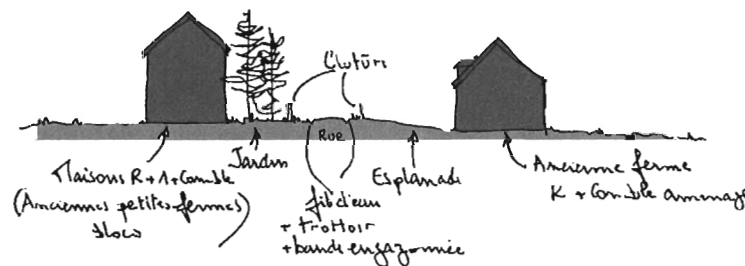


I. La rue principale



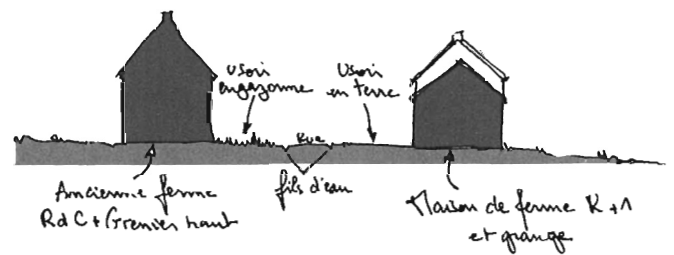
Le Bout de là-haut

Le bâti, souvent discontinu et hétérogène, fait de pavillons et d'anciennes fermes, est en recul par rapport à la voie, et séparé de celle-ci par un jardin ou un espace privé clos. L'espace public est délimité par les clôtures privées.



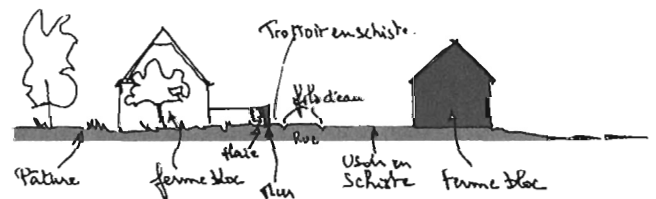
Un resserrement autour du carrefour

Le bâti, devenant plus continu et aligné, se resserre autour de la voie et définit un large espace public qualifié par l'ouverture presque systématique des usoirs. Les volumes bâtis offrent une grande variété de hauteur.



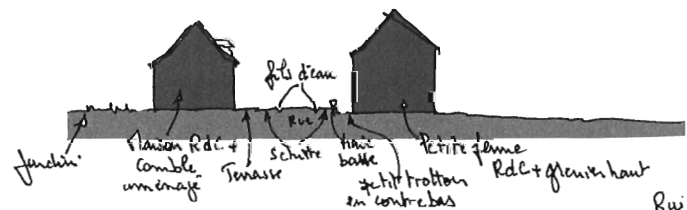
La coupure

Le bâti alterne pendant une courte séquence avec des pâtures, créant une coupure avant d'entrer dans la partie la plus centrale du village. Ces prairies parfois plantées sont fermées par une clôture ou un mur et s'avancent jusqu'aux abords de la voie.



Vers la rivière

Le bâti, constitué d'anciennes petites fermes, plus basses que dans les autres parties du village, est implanté très près de la voie avec une forte continuité s'étirant de la rivière au chevet de l'église. Parfois agrémenté de petits jardins soignés, il confère à ce secteur une impression d'intimité.



Le centre et la place

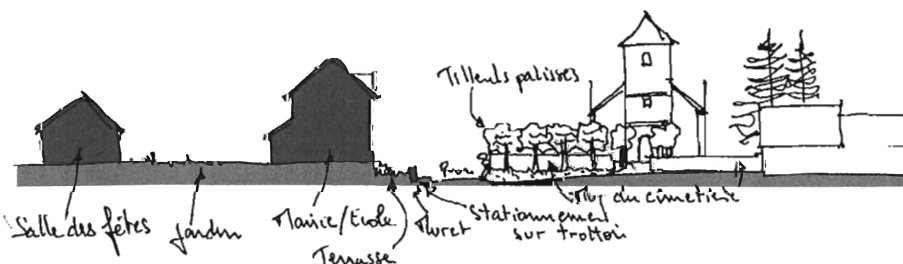
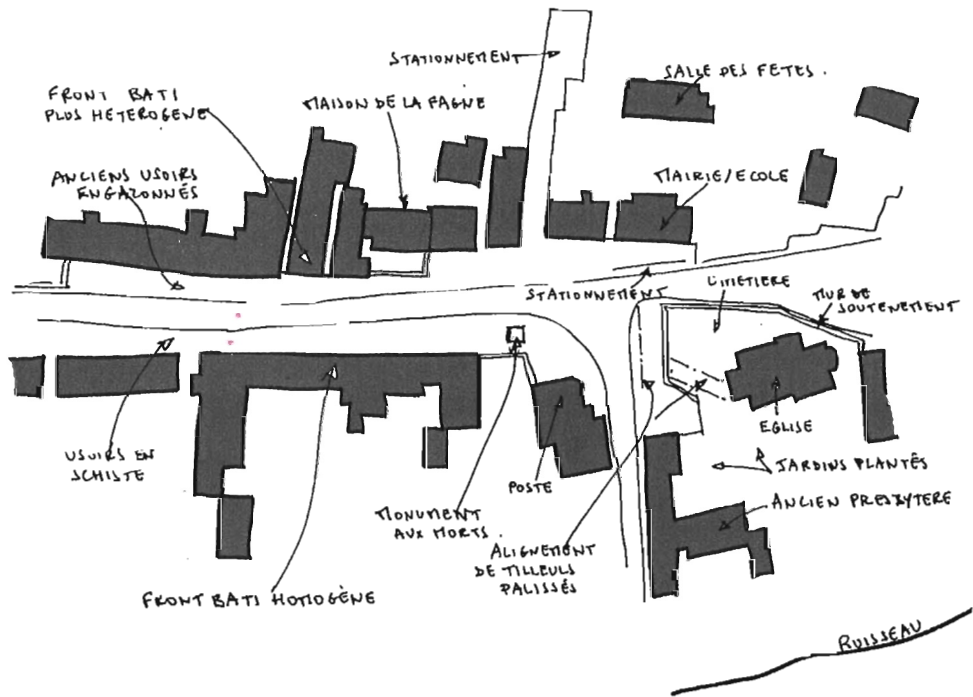


Le centre

Cette partie bâtie qui constitue le cœur du village présente deux secteurs contigus : le premier encadre bien la rue avec un bâti assez continu et aligné, le second, organisé autour d'un espace dilaté (le carrefour), est composé de volumes uniques (l'église, la mairie/école; ...) implantés avec un plus grand recul et souvent détachés les uns des autres.

Le front bâti du côté nord de la voie est plus hétérogène. Il juxtapose des constructions à longs pans ou à pignon sur rue, implantées avec des décrochements, des murets et des surfaces engazonnées, ...

Celui situé au sud de la voie, plus homogène et accompagné d'un bas-côté continu et uniforme en schiste, crée un guide visuel vers le carrefour/place.



Enjeux et recommandations :

- Conserver les variations selon les différentes séquences du profil de la voie et du degré d'appropriation des parties privées.
 - Préserver la progression des différents profils des voies ; du Bout de là-haut (le plus privatif, végétal et dense) vers le centre (plus public, simple et minéral, et plus horizontal).
- Tout l'espace central (du centre à la place) doit être traité avec la plus grande sobriété, au profit d'une mise en scène des façades et de leurs particularités individuelles.
- L'espace de la place est actuellement très compartimenté d'une part par l'effet routier (enrobé), et d'autre part par l'esprit très différent du traitement de chaque rive (côté mairie, côté église et côté poste). Il serait judicieux d'engager une réflexion d'ensemble sur ces espaces afin de rendre cohérent et unitaire, ce lieu de représentation communal, en y associant l'accès un peu trop confidentiel à la salle des fêtes.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Informations générales

Superficie de la commune : 779 hectares
Population : **215** (chiffres de 1999)
1773 : 123 ; 1802 : 376 ; 1861 : 462 ; 1881 : 472 ;
1891 : 514 ; 1900 : 415 ; 1910 : 394 ; 1921 : 316 ; 1930 : 336 ; 1975 :
251 ; 1990 : 219.

Document d'urbanisme :
POS : l'état actuel date du 16/09/98.
Étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : cahier des charges.

Site protégé :
- « Mont de Baives », inscrit par arrêté du 31 décembre 1982. Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Baives.

Musées :
- Maison de la Fagne, antenne de l'écomusée de Fourmies-Trélon.

Historique :

Entre 1866 et 1888, a été mis au jour et étudié un site gallo-romain au lieu-dit le Bois des Avesnelles. De nombreux éléments attestant d'une occupation ont été trouvés alors : des monnaies, des pierres gravées, des tuiles, des fûts de colonne, des sépultures, des vases, ainsi qu'un puits.

Au bas Moyen Age, le domaine de Wallers comprenant une portion de la Fagne (Bois de Saint-Hilaire) fut probablement donné par un roi mérovingien ou carolingien à une abbaye ou à un chapitre religieux à Poitiers, abbaye consacrée à Saint-Hilaire, ancien évêque de Poitiers, d'où le vocable de l'actuelle église et la présence de reliques du saint. Dans la première moitié du VIII^e siècle, saint Dodon fit entrer le village dans les dépendances de l'abbaye de Lobbes. Conservant des traces plus anciennes, l'église Saint Hilaire date partiellement de 1688. Elle a cependant été rénovée à plusieurs reprises, en 1821-22, puis en 1844 pour la tour par l'architecte départemental Fiévet et enfin en 1865-67 pour une partie du mur du chœur. En 1905, le cimetière situé à proximité de l'église est transféré. De 1887 à 1893 est édifiée l'actuelle mairie-école.

Les activités marbrières sont anciennes sur la commune : en effet, en 1825, Charles François Bertrand, maître de forge à Trélon, obtient de transformer son moulin en scierie de marbre. Outre des cultivateurs, le village de Wallers est ainsi composé au XIX^e siècle de tailleurs de pierre et de scieurs de long.

Bibliographie :

DELMARE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 108 et 109 (planche 24).

MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 243 et 244.

NAVARRE Bernard, « Wallers-Trélon, écrin de verdure », Le Courrier, 18 et 25 février 1972.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.



Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte
des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation,
à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands,
à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc,
ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques
sur le patrimoine du Parc

Déjà parus :

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes : «*Les structures végétales dans le paysage*»
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château : «*Chemins ruraux et patrimoine*»
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon

Les Guides techniques du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon

Partenaires financiers :



UNION EUROPEENNE

Fonds européen
de développement régional



Partenaires techniques :

*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord,
Conseil général du Nord,
Contrat de développement rural « Fourmies-Trélon »,
Communauté de communes « Action Fourmies et environs »,
Communauté de communes « Guide du Pays de Trélon »,
Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de
l'Inventaire et Conseiller pour le patrimoine.*



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Maison du Parc
"Grange Dimière"
4 cour de l'Abbaye - Boîte Postale 3
59550 MAROILLES
Téléphone : 03 27 77 51 60
Fax : 03 27 77 51 69
E-mail : PNR.AVESNOIS@wanadoo.fr

Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Maison du Parc "Le Luron"
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Téléphone : 03 27 19 19 70

Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

Boîte Postale 55
82510 ARQUES
Téléphone : 03 21 87 90 90
Fax : 03 21 87 90 87
E-mail : info@parc-opale.fr



Coordination :